ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél.: *6-0514

4, rue Langevin, Hull
Tél.: 2-7884

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUS FROID
MAXIMUM HIER 46
MINIMUM (NUIT) 34
A 8 H. CE MATIN 38

26e Année No 75 — OTTAWA JEUDI 31 MARS 1938 — Le numéro: 3 sous

SÉVÈRE ADMONITION À L'INDUSTRIE TEXTILE

La protection tarifaire dont elle jouit pourra bien lui être retirée

Si elle détermine injustement ses prix ou manque à ses devoirs à l'égard de ses employés.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les recommandations du rapport Turgeon, déposé cet après-midi à la Chambre des communes.

UN VOLUME DE 300 PAGES

L'industrie textile canadienne est menacée de perdre ses privilèges de protection tarifaire non seulement si elle détermine injustement ses prix, mais encore si elle manque à ses devoirs à l'égard de ses employés, en ce qui regarde les conditions de travail, les congédiements ou la fermeture indue des fabriques. Voilà ce qui ressort des recommandations de la commission royale d'enquête sur les filatures qui a duré de mars 1936 à mars 1937.

Le commissaire enquêteur, le juge W.-A.F. Turgeon, conseille au parlement fédéral de prendre des mesures draconiennes afin d'amener à la raison les chefs de l'industrie textile au Canada.

Il conseille, en outre, de réduire les heures de travail sans diminuer pour cela les salaires. Il suggère enfin d'apporter une attention particulière aux systèmes de travail aux pièces

Il parle aussi de la surcapitalisation des compagnies ainsi que le mouillage des stocks.

DEPOSITION DU RAPPORT

C'est le ministre des finances lui-même qui a déposé, cet après-midi, à la Chambre des Communes, le rapport de la commission royale d'enquête sur l'industrie textile. On se souvient que cette commission avait été nommée le 27 janvier 1936 à la suite de la fermeture de la filature de soie artificielle de la Dominion Textile à Sherbrooke, Québec.

Le juge W.-F.-A. Turgeon, de la Cour d'Appel de la Saskatchewan, fut choisi comme commissaire dans le but de diriger cette enquête. Il avait reçu plein pouvoir pour rechercher les causes de la cessation des opérations dans cette usine ainsi que dans toutes les autres fabriques du même genre.

Le juge Turgeon a soumis ses recommandations à l'hon. Charles Dunning le 20 janvier 1938.

VOLUMINEUX RAPPORT

Son rapport renferme 206 pages. On y a attaché un appendice donnant la liste des 206 témoins et avocats qui ont comparu à l'enquête sur les textiles; énumérant les exhibits (plus de 1.380 items) qui ont été produits devant la commission; renfermant enfin une masse considérable d'autre matière, notamment de multiples statistiques. L'appendice lui-même se trouve à compter 102 pages. C'est dire que le rapport a, en fait, un total de plus de 300 pages.

L'enquête a tenu des séances publiques dans les principaux centres de l'industrie d'Ontario et de Québec.

LE CAS DU JAPON

Le chapitre premier d'un sommaire de 42 pages considère longuement le problème de la concurrence japonaise faite à l'industrie canadienne de la soie artificielle. On y trouve aussi l'historique de la fermeture de la filature de la Dominion Textile à Sherbrooke qui fut l'incident qui provoqua l'enquête Turgeon. On y passe aussi en revue les relations commerciales entre le Canada et le Japon ainsi que les pourparlers qui ont abouti au règlement du 1er janvier 1936, en vertu duquel le Canada mit en vigueur certains changements de tarif sur les importations du Japon. Le résultat de ces négociations furent un abaissement considérable des droits douaniers très élevés sur les marchandises japonaises.

ENTREVUE A OTTAWA

Peu après l'entente avec le Japon, l'industrie textile canadien envoya une délégation à Ottawa

Suite à la 6ème page

Précis des recommandations de la commission Turgeon

Voici le sommaire des recommandations de la commission royale d'enquête sur les textiles soumises par le juge W.-A.F. Turgeon:

RESPONSABILITES DE L'INDUSTRIE

"Il incombe à une industrie protégée par le tarif douanier de démontrer qu'elle rend des services au public en échange des sacrifices qu'elle lui demande.

"Clair énoncé du principe qui veut qu'une industrie protégée par le tarif douanier, en considération des privilèges qui lui sont accordés, ait des obligations spéciales envers le public, en ce qui concerne l'emploi, le maintien de justes prix, etc.

"Il devrait y avoir une disposition dans la loi pour "montrer clairement aux actionnaires que, dans des questions telles que donner du travail ou le retirer (aussi bien que déterminer les prix de vente des produits d'une compagnie, sur quoi il a été déjà statué), l'administration doit tenir compte de l'intérêt public aussi bien que de celui des actionnaires; que l'intérêt des actionnaires doit, en certains cas, céder le pas au bien général; et que des actes arbitraires de la direction de la compagnie auront pour effet de priver celle-ci des avantages que la loi lui procure, en commun avec d'autres compagnies canadiennes faisant affaires sur le marché domestique."

"Par conséquent, le Parlement devrait étudier l'opportunité d'étendre le précédent établi en 1931 en promulguant le paragraphe (2) de l'article 17 du Tarif des douanes, de manière à faire courir aux entreprises industrielles jouissant d'une situation avantageuse par rapport au Tarif des douanes aux dépens du public "le risque de perdre leurs privilèges, non seulement si elles déterminent leurs prix injustement, mais aussi si elles manquent de toute autre manière à l'accomplissement de leurs devoirs". Cependant l'étendue de la responsabilité d'un employeur devrait être laissée, dans chaque cas, à la discrétion que confère le Parlement au Gouverneur en conseil, car il n'est pas possible de fixer d'avance un degré général de responsabilité applicable à tous les patrons en tout temps.

"La question de la surveillance étroite et complète de la constitution légale des compagnies mérite l'attention, et peut-être la collaboration, des autorités fédérales et provinciales, pour empêcher l'organisation et le lancement d'entreprises dangereuses au point de vue de l'actionnaire et qui en viendraient, avec le temps, à fournir des prétextes, plausibles mais essentiellement faux, pour réclamer le maintien ou l'adoption de tarifs inutilement élevés.

"Cueillette continue de statistiques relatives à l'industrie protégée, particulièrement en ce qui concerne les prix de revient, les bénéfices, le capital engagé et les réserves secrètes.

"La tâche accomplie n'aura de valeur permanente qu'en

Suite à la 6ème page

Une leçon quotidienne d'histoire de l'Imprimerie

349—

JEAN-BAPTISTE BODONI, né à Saluces en 1740, est glorifié en Italie à l'égal des hommes les plus célèbres. Il entra dans la profession d'imprimeur ayant de grandes idées, décidé à tout renouveler pour lui donner un relief que, depuis longtemps, elle n'avait pas obtenu en Italie. Après s'être distingué à l'imprimerie de la Propagande à Rome, il fut appelé à la direction de l'imprimerie ducale, à Parme.

98, rue Georges, Ottawa — Téléphone: 6-0514

LES SUGGESTIONS DE M. BLAND AU COMITÉ

UNE SEPTIÈME VICTIME DE CE TRAITEMENT

UNE AUTRE FEMME EST MORTE A LA SUITE D'UNE INJECTION POUR LE TRAITEMENT DU CANCER. UNE INSPECTION AU LABORATOIRE DU Dr CONNELL.

(Presse Associée)

ORLADO, Floride, 31. — Une septième femme est morte à la suite d'une injection pour traitement du cancer. Mme F.-E. Moonert, 63 ans, a succombé ce matin. Les six autres sont mortes hier. Quatre autres personnes sont à l'hôpital et elles présentent des symptômes semblables à ceux du tétanos.

INSPECTION

(Presse Canadienne)

KINGSTON, 31. — Le laboratoire du Dr Hendry Connell, où l'ensol est manufacturé, sera inspecté par des officiers du ministère fédéral de l'hygiène, a-t-on appris plusieurs heures après qu'on eût annoncé la mort en Floride de sept personnes traitées avec cette drogue pour le cancer.

Le Dr Connell, découvreur de l'ensol, décrit par lui comme le traitement le plus efficace du cancer mais non pas comme une cure, dit qu'il se préparait à prendre des mesures pour déterminer la cause des mortalités à Orlando en Floride. Il est convaincu qu'une infection locale est la cause des décès. Les patients, dit-il, ont été infectés de quelque manière. Tout ce qui part de ce laboratoire, dit-il, est examiné.

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DES PUISSANCES

AFIN DE TROUVER LE MOYEN DE RAPPELER LES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE.

(Presse Associée)

LONDRES, 31. — Les représentants des grandes puissances de l'Europe sont réunis au ministère des Affaires étrangères, afin de faire un autre effort pour rappeler les volontaires étrangers de l'Espagne.

Pendant ce temps, les troupes du général Franco continuent leur marche vers la Méditerranée et la Catalogne, et semblent sur le point de remporter une victoire décisive.

Les délégués en conférence, membres du sous-comité de non intervention des 27 nations, cherchent le moyen d'aider les deux factions espagnoles.

Il y aura en chambre lundi un débat général sur la demande que feront les travaillistes d'une élection générale.

ON RECHERCHE SIX AVIATEURS DES ÉTATS-UNIS

ILS SONT DISPARUS PENDANT DES MANOEUVRES

(Presse associée)

HONOLULU, 31. — Soixante-cinq vaisseaux de guerre et 240 avions de combat des Etats-Unis ont été envoyés ce matin à la recherche de six aviateurs de la marine, qui ont disparu pendant des manoeuvres de guerre simulées, lesquelles ont déjà coûté la vie à cinq nommes.

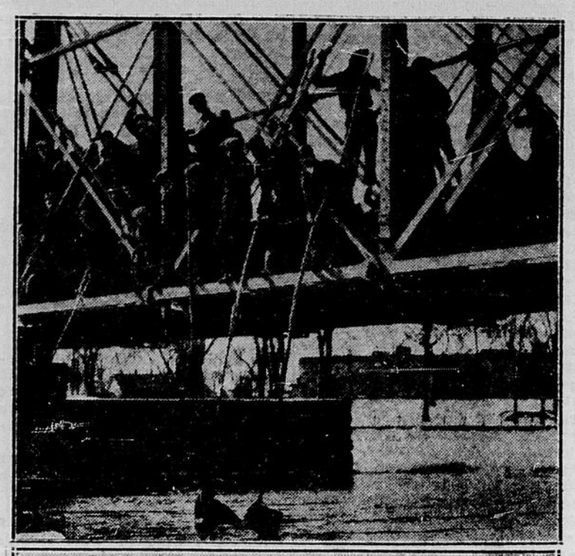
Aucune trace de l'avion n'a été trouvée au cours de la nuit. On espère que les six hommes à bord seront retrouvés vivants.

Cinq hommes ont été tués hier au moment où leur aéroplane tomba dans l'île Oahu.

IL SAUVE SES CINQ ENFANTS

(Presse Canadienne)

BERWICK, N.-E., 31. — Victor Rand, de cet endroit, a sauvé hier soir ses cinq enfants de sa maison en feu, au moyen d'une échelle. Les enfants sortirent par une fenêtre, sans pouvoir descendre par l'escalier, qui était en feu.





L'inondation d'Ottawa

On a dynamité, ces jours derniers, la glace de la rivière Rideau, afin d'empêcher l'inondation. Notre photo du haut, illustre cette opération, tandis que celle du bas montre les citoyens guettant avec des filets, les poissons que les explosions font remonter à la surface.

La proposition de M. Henry à propos du "plumping" est défaite à Toronto

(Spécial au DROIT)

TORONTO, 31.—Le projet de loi No 88, présenté hier à l'Assemblée législative par l'honorable G.-S. Henry, visant à obliger un votant municipal de marquer son bulletin pour autant de candidats sur la liste qu'il y a d'éligibles, empêchant ainsi le "plumping", sous peine de voir son vote annulé, a soulevé une énergique opposition de la part de M. Aurélien Bélanger. En résumé, le député de Prescott fit observer qu'il était absolument antidémocratique d'obliger un votant de donner son suffrage à des candidats en qui il n'a pas confiance. Dans le vote obligatoire, qu'on préconise en certains milieux, l'électeur est obligé de se rendre au bureau de votation sous peine de perdre pour plusieurs années à venir son droit d'électeur. Mais rendu au "poll", rien ne l'oblige à marquer son bulletin même pour un seul candidat. Il peut le jeter dans l'urne sans avoir inscrit un seul vote.

"Toutefois, ajoute M. Bélanger, mon objection au projet de loi sous considération vient surtout du fait que cette prohibition du "plumping" prive une minorité de la chance d'obtenir au moins un représentant sur certains corps municipaux. L'expérience commune constate que dans bien des endroits les minorités n'auraient jamais de représentants si elles ne prenaient la précaution de voter seulement pour un ou deux candidats sur une liste de quatre, cinq ou six éligibles."

Après ce plaidoyer, le "bill" fut défait par une forte majorité.

AU PARLEMENT DE QUEBEC

On a pris trois votes, hier à l'Assemblée législative

QUEBEC, 31.—Trois votes ont été pris à l'Assemblée législative hier après-midi. Deux sur des projets de législation et un troisième sur une motion de non confiance présentée par M. Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup.

A la motion Fisher à l'effet que l'orateur quitte le fauteuil et que la Chambre continue l'étude des crédits, M. Casgrain présenta en effet un amendement dont voici en substance le contenu: La Chambre est prête à voter les subsides nécessaires, mais elle regrette que l'application de la loi des pensions aux vieillards et de la loi du crédit agricole ait donné lieu à du favoritisme, à de la propagande électorale et à d'autres abus au détriment des personnes intéressées. La Chambre supplie le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces abus.

L'hon. M. Duplessis souleva un point d'ordre, disant que la motion n'était qu'un pamphlet électoral. Le point d'ordre fut renvoyé par l'hon. Paul Sauvé qui était au fauteuil. M. Casgrain illustra sa motion en parlant de la récente élection de Bagot.

L'hon. William Tremblay de qui relève l'application de la loi des pensions aux vieillards, voulut répondre au député libéral, mais le premier ministre lui fit signe de rester assis et demande le vote immédiat. La motion fut rejetée par un vote de 54 à 11, M. J.-E. Grégoire votant avec l'opposition.

La Chambre a voté six bills publics en troisième lecture au cours de la séance d'hier. Un assez long débat s'éleva sur le bill 63 intitulé loi modifiant la loi autorisant les procédures nécessaires pour établir l'étendue des exemptions et commutations de taxes municipales et scolaires.

(suite à la 4e)

C'est le temps des sucres



Voici une scène dans une des sucreries les plus modernes de la province de Québec. La sève de l'érable est transportée dans un gros réservoir posé sur un traineau. Il s'écoule du réservoir par un robinet dans un long canal, jusqu'à la sucrerie où on fait bouillir l'eau pour en obtenir le meilleur des sirops . . . tellement bon qu'il se vend de $1.50 à $1.75 le gallon. (Photo-Journal Service).

$35.148.544 POUR LES ROUTES

TORONTO, le 31 (P.C.)—Le gouvernement d'Ontario a dépensé $35.148.544 pour les chemins depuis le mois d'avril 1937, a déclaré à l'Assemblée hier M. T.-B. McQuesten, ministre de la voirie. Une somme additionnelle de $14.000.00 a été déboursée pour des travaux qui ne sont pas encore terminés.

Jusqu'à la fin de 1937, 29.2 milles de la nouvelle route entre Toronto et Hamilton ont coûté $3.433.054; il reste encore 3.5 milles à compléter.

L'AVANCE DES NATIONAUX SE CONTINUE

DE DEUX ENDROITS ILS GAGNENT LA MEDITERRANEE.

(Presse associée)

HENDAYE, France, 31.— Le général Franco s'avance de deux endroits vers la Méditerranée. Son armée centrale est à se frayer un chemin en passant dans les banlieues de Lérida, situé à 80 milles de Barcelone mais à 80 milles seulement de Tarragone, ville de la côte. L'aile droite à 42 milles au sud, menace Gandesa, un avant-poste situé aussi sur la route conduisant à Tarragone. Cette aile a déjà passé la rivière Algas, à cinq milles à l'ouest de Gandesa.

Les nationaux s'efforcent d'entourer et d'isoler la garnison du gouvernement à Lérida. Les citoyens ont presque tous évacué la ville. Les défenseurs ont fait sauter les usines électriques en dedans de ses murs.

En dépit des précautions prises, la marche des nationaux se continue. Ils prédisent la chute prochaine de Lérida. Le gouvernement, dit-on, a établi une nouvelle ligne de défense à l'est, de Balaguer à Borjas Blancas.

BOMBES LANCEES

BARCELONE, 31— Cinq avions nationaux ont lancé 30 bombes sur Mataro, détruit plusieurs maisons, tué cinq personnes et blessé 20 autres.

TENTATIVE D'EVASION

PERPIGNAN, France, 31.— Des nouvelles de Bagneres-de-Luchon disent que des centaines de soldats du gouvernement ont tenté de s'évader. Ils ont trouvé la route bloquée, dit-on.

CONSTRUCTION DE CUIRASSÉS

(Presse canadienne)

LONDRES, 31. — Les gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis annonceront samedi, croit-on, qu'ils ont l'intention de construire des cuirassés plus gros que ceux qu'ils possèdent déjà.

La France n'a pas l'intention de le faire maintenant, mais, si l'Allemagne et l'Italie dépassent la limite de 35.000 tonneaux, la France fera de même.

LA MOTION FOURNIER EST ADOPTÉE APRÈS NOUVELLE RÉDACTION

Ce matin, M. Bland fait d'autres suggestions relativement à la distinction entre les employés temporaires et les permanents, à l'application de la clause de réjection. — Il avait traité hier, et fait de nombreuses suggestions pour le système de promotion au mérite.

Après une séance de plusieurs heures du sous-comité pour faire une nouvelle rédaction de la motion de M. Alphonse Fournier, député libéral de Hull, le comité parlementaire d'enquête sur le Service Civil reprit ses séances hier après-midi, vers quatre heures quinze, sous la présidence de M. Jean-François Pouliot député de Témiscouata, M. Charles Bland, président de la Commission du Service Civil, occupait la table des témoins.

La motion de M. Fournier, telle que rédigée par le sous-comité et approuvée par le comité se lit comme suit:

> "Que le secrétaire du comité du Service civil soit chargé d'obtenir de tous les sous-ministres, de tous les sous-ministres adjoints et des autres fonctionnaires du même rang, ainsi que de tous les officiers qui remplissent le rôle de chef de service d'un département quelconque une liste de leurs parents par consanguinité ou par alliance, jusqu'au deuxième degré inclusivement, qui détiennent actuellement des emplois au service du gouvernement, en donnant leurs fonctions et leurs traitements."

Ce matin, le comité s'est réuni de nouveau pour entendre M. Bland continuer son témoignage. Il parla de la question de la localité et de l'interprétation de la loi qui régit ce domaine, de la distinction entre les employés permanents et les employés temporaires, et de l'usage que fait la Commission de la clause de réjection inscrite dans la loi. Le comité s'ajourna ensuite, à 11 heures demain matin.

Le président de la Commission du Service Civil suggéra différents moyens pour enlever les causes de dissatisfaction dans l'application du principe de préférence relativement à des postes locaux du service civil. L'acte du service civil exige que la nomination à un poste local se fasse parmi les candidats de l'endroit, qui demeurent dans cet endroit depuis au moins douze mois, la question difficile est l'interprétation de la loi. La Commission se voit forcée d'invalider les candidatures de toutes les personnes qui n'auraient pas demeuré dans la localité durant les douze mois qui précèdent immédiatement la notice de vacance. Le seul fait de faire un voyage quelque peu prolongé dans une autre localité rend leur candidature invalide. C'est un tort que le comité d'enquête sur le Service Civil a le devoir de réparer. M. Bland suggère un amendement à l'acte, et la spécification de ce que signifie la mot "résidence". La Commission devrait avoir plus de latitude dans l'interprétation du mot de la loi.

CLAUSE DE REJECTION

Après la longue discussion qui suivit l'exposé de la situation relativement à la localité dans les nominations au service civil, le président du comité demanda aux membres de s'abstenir de toute question afin de permettre à M. Bland de faire l'exposé qu'il désire relativement à l'emploi que fait la commission de la clause de réjection inscrite dans l'Acte du Service Civil.

"Cette clause, dit M. Bland, et la clause de probation qui permet à la Commission de renvoyer et de destituer de sa promotion tout employé nouvellement promu que la destitution se fasse dans les trois mois qui suivent la nomination, a pour but de sarcler les rangs des fonctionnaires, de rejeter les mauvais, de mettre à sa place, là ou ils pourront rendre les plus grands services.

Suite à la 6ème page



TORONTO, 31. — Une profonde perturbation, environ 28,80, du nord-ouest d'Ontario gagne le nord-est et a amené de la pluie en Ontario et de la neige et de la pluie en certains endroits du Québec et du Nouveau-Brunswick. Il est tombé de la neige et du grésil dans le Manitoba et de la neige dans la Saskatchewan et le sud de l'Alberta. Il fait actuellement froid dans tout l'ouest, et la pression est élevée dans la vallée du Mackenzie et dans l'Alberta. La température est exceptionnellement élevée dans la région des grands lacs.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent.—Forts vents du sud-est au sud-ouest, pluie ça et là. Vendredi.—Forts vents de l'ouest au nord-ouest et devenant plus froid; giboulées.

Maximum hier 46
Minimum (nuit) 34

A 8 heures ce matin: Jasper, 8; Moosonee, 36; Sault Ste-Marie, 48; London, 58; Toronto, 51; Kingston, 48; Ottawa, 38; Montréal, 44; Doucet, 40; Québec, 36; Saint-Jean, 34; Moncton, 34; Fredericton, 32; Halifax, 30; Charlottetown, 30; Détroit, 60; New-York, 44; Miami, 76; Los Angeles, 48; Bermudes, 60; Londres, 48.

Mouvement maritime

ARRIVEES

Navires	à	de
Manhattan	Plymouth	N.-Y.
West. World	Buenos Aires	N.-Y.
Westernland	Anvers	N.-Y.

DEPARTS

Navires	de	pour
Prés. Roosevelt	N.-Y.	Hambourg
Paris	Southampton	N.-Y.
Emp. of Japon	Manille	Vancouver
Monterey	Melbourne	San-Francisco
Emp. of Russia	Yokohama	Vancouver
Eastern Prince	Santos	N.-Y.
Saturnia	Gibraltar	N.-Y.

Le Sénat institue un comité pour étudier le problème ferroviaire

Le comité se compose de vingt sénateurs, dix libéraux, dix conservateurs. La question des chemins de fer a soulevé un débat violent, hier, chez nos pères conscrits.

M. BEAUBIEN

Contrairement à toutes les prévisions la plus grande enquête parlementaire non seulement de la présente session mais depuis nombre d'années se déroulera non pas aux Communes mais au sénat. La Chambre Haute a nommé, hier, un comité de vingt sénateurs auxquels il a donné mission d'enquêter sur tout le problème ferroviaire au Canada. On assure que ce comité sénatorial tiendra les assises les plus importantes depuis l'enquête royale tenue par la commission Duff.

Le choix des membres du comité a suivi immédiatement le débat le plus orageux qui ait fait retentir les voûtes du sénat depuis bien des années. Les accusations ont plu très dru non sulement sur le gouvernement actuel, mais encore sur les hauts fonctionnaires du Canadien National ainsi que sur Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien. L'hon. Raoul Dandurand, leader ministériel, et l'hon. Arthur Meighen, leader conservateur, se sont donnés la réplique avec une vigueur inattendue. Cet engagement verbal—le plus serré de la session au sénat—avait été précédé d'un discours virulent de la part de l'hon. C.-P. Beaubien, sénateur conservateur.

On ignore toutefois à quelle date siégera le comité sénatorial. On présume que ce ne sera qu'après les vacances de Pâques

Le sénateur F.-B. Black, conservateur proposa comme suit l'ouverture de cette enquête sur nos chemins de fer: "Que soit institué un comité du sénat pour faire enquête et rapport sur les meilleurs moyens de soulager le pays des conditions extrêmement graves des chemins de fer et du fardeau financier qui en résulte; et que ce comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de faire produire des dossiers et documents."

Suite à la 7ème page

Courrier transatlantique

Sur le Duchess of Richmond, via Halifax, fermeture à 10 h. 30 p.m., le 31 mars.

Sur le Bremen, via New-York, fermeture à 10 h. 30 p.m., le 31 mars.

Sur le Hamburg, via New-York, fermeture à 2 h. 30 p.m., le 1er avril.

Sur le Lady Hawkins, via Halifax, fermeture à 10 h. 30, le 5 avril.

Message du comité permanent des Congrès de la Langue française à M. Lapointe

QUEBEC, 31.—Le Comité permanent des "Congrès de la Langue française, en Amérique" a envoyé à M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, le télégramme suivant:

"Comité permanent, pour faire suite au voeu adopté contre le communisme en séance plénière du 2e congrès, prie honorable ministre de la Justice ne pas désavouer la loi provinciale anticommuniste, dite du cadenas."

(Signé) Camille ROY,
président.

Le voeu dont il est question ici est le voeu 18e, adopté le 1er juillet 1937, par l'assemblée générale du deuxième Congrès de la langue française au Canada.

Ce voeu se lit comme suit:

"Considérant que le communisme est un de pires ennemis de notre esprit catholique et français,

"Le deuxième Congrès de la langue française au Canada émet le voeu:

"Que l'on organise partout, selon les directives pontificales, une lutte énergique contre cette doctrine et que les gouvernants prennent les moyens efficaces d'en enrayer la propagande."

RADIO-CONCERTS

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, le Droit n'en peut être tenu responsable.

HORAIRE

Nous devons forcement compter sur les directeurs de postes pour les programmes-horaires des émissions radiophoniques. Il arrive quelquefois et même trop souvent que ses renseignements ne nous parviennent pas à temps. Nous conservons alors les horaires de la semaine précédente, parce que la plupart des émissions sont constantes. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs que souvent les postes changent l'heure de certaines émissions et même leur en substituent d'autres, sans nous en aviser ou en nous nous avertissant trop tard pour nous permettre de faire les corrections qui s'imposent.

Les programmes soulignés et précédés d'un astérisque constituent un choix parmi les meilleures émissions de la soirée.

LES RESEAUX

NBC (réseau bleu) (WJZ)
WJZ: WBAL, WBZ, WBZA, WHAM, KDKA, WJR, WENR.
NBC (réseau rouge) (WEAF)
WEAF: (WCAE, WTAM, VWJ, WLM, WGY, MJAR, WHO, WMAQ, WOW, WTIC WRVA, WSM.
Columbia Broadcasting System (WABC)
WABC: WNAC, WGR, WKBW, CKLM, WCAU, WBBM, WPG, WHAS, KMOX, WLBW WCCO, CKAC, CFRB.

Jeudi soir

6 heures
CKCH—Informations.
CKCO—Dinner Concert.
*WABC—Let's pretend.
CBF —Les beaux disques.
CBO —Sketch.

6 heures 15
CBO —Informations.
CKCH—A choisir.
CKAC—Sérénade tzigane.
CKCO—Popular Vocalists

6 heures 30
CBO —Howie Wing.
*CKCH—L'Heure mauve.
CKAC—Radio-reportage.
WJZ —Informations. — Gulden Serenaders.
*CBF —L'Heure mauve.

6 heures 45
WJZ —Lowell Thomas, commentateur.
CKAC—L'histoire des femmes célèbres.
CKCO—Dinner Dance.
CBO —The House of Peter MacGregor.

7 heures
WABC—Poetic melodies.
CBO —Du Pacifique.
CKCH—Emission commerciale.
CKCO—From the Pacific.
WEAF—"Amos 'n' Andy". Sketch.
CKAC—Le club sportif.
CBF —Emission commerciale.

7 heures 15
CBO —Major Bill.
CKAC—Emission commerciales.
CBF —Le vieux raconteur.
CKCH—Le Collège Notre-Dame.

7 heures 30
CBO —Billy Richards, violoniste.
CKAC—"We the People".
WJZ —Elvira Rios.
CKCO—Hal Burns.
CBF —Orgue.

7 heures 45
CBO —Causerie.
CKCH—Radio-Journal.
CKCO—The Town Crier.
CBF —Orchestre.

8 heures
*CBO —Rudy Vallée.
CKCH—Radio-Concert.
CKCO—Prairie Ramblers.
CKAC—Kate Smith.
*CBF —Rudy Vallée.

8 heures 30
CKCH—True Detective Story.
CKCO—Les Soeurs Ferguson.
WJZ —Barry McKinley, baryton.

8 heures 45
WJZ —Orchestre symphonique.
CKCO—A choisir.

9 heures
WEAF—Robert Taylor.
CBO —Emission théâtrale.
CKAC, WABC—L'Heure des Amateurs du Major Bowes
CKCO—Trio instrumental.
WABC—Les amateurs du major Bowes.
CKCH—Fantaisie musicale.
WJZ —Orchestre symphonique
CBF —Emission théâtrale.

9 heures 15
CKCH—A choisir.

9 heures 30
WJZ —Town meeting.
CKCO—Sweet Swing.
CKCH—Orchestre de Roy Sintra.
CBF —Orchestre de Roy Sintra.

10 heures
*CBO —Bing Crosby et Bob Burns.
CKCH—Orchestre de danse.
CKCO—Orchestre de danse.
*CKAC—Jean Clément.
WJZ —Town meeting.
*CBF —Bing Crosby et Bob Burns.
WABC—Essays in music.

10 heures 15
CKAC—Informations.

10 heures 30
CKCO—The World at Work and Play.
CKAC—Orchestre tzigane.
WABC—Hollywood Showcase.
CBO —Causerie.
CKCH—Orchestre de danse.
WJZ —NBC night club.

Vous souvenez-vous

d'autrefois, quand le téléphone était un luxe? Aujourd'hui il y en a des milliers qui servent tous les jours. Ils ne sont plus une rareté.

L'automobile aussi était dans la classe des articles de luxe, — et elle n'a pas cessé de l'être, puisque nous vous offrons le service de notre réseau par toute la ville. Ajoutez-y le prix initial qu'elle coûte, les dépenses pour la maintenir sur la route, les dangers du trafic, la crainte des accidents, la menace des règlements de circulation (les amendes sont si coûteuses), et vous verrez que c'est un véritable luxe de voyager en auto dans une ville.

Comparez l'auto au voyage en tramways, le prix modique qu'il coûte (pas d'extras), l'absence des embarras et des accidents. Prenez le tramway pour voir à vos affaires, — Prenez l'automobile pour vous rendre à la campagne.

OER Ottawa

10 heures 45
CBO —Radio-journal en anglais.

11 heures
CBO —Informations.
CKCH—Informations.
CKAC—Informations sportives
WJZ —Informations. — Orchestre.
WABC—Orchestre.
CBF —Informations.
WEAF—Orchestre.
CBF —Informations.

11 heures 15
CBO —Causerie.
CKCH—Informations sportives.
WJZ —Eliza Schallert.
CKAC—Orchestre Cab Calloway.
*CBF —Louise d'Aragon, soprano.

11 heures 30
CBO —Backstage.
WJZ —Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WABC—Orch. de danse.
CKAC—Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

Minuit
WEAF—Orch. de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
WABC—Orch. de danse.
CBF —Orchestre de danse.

Minuit 30
WEAF—Orchestre de danse.
CKAC—Orch. de danse.
CKAC—Orch. de danse.
WABC—Orch. de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

Vendredi matin

CBO—OTTAWA—880

7.30—Disques.
8.00—Emission protestante.
8.15—Informations.
8.22—Emission commerciale.
8.27—Emission commerciale.
8.32—Everybody's Programme.
9.00—The Song Shop.
9.15—Linger Awhile.
9.30—Le Monitor.
10.00—Le Grand National.
10.30—Le Monitor.
10.45—Raymar.
11.00—Lady of Millions.
11.15—Rythm and Romance.
11.30—"Big Sister".
11.45—Bandwagon.
12.00—Frances Noonan, pianiste.
12.15—Causerie.
12.30—Pronostics. — Informations.
12.45—Cecil and Dally.
1.00—Singing Sam.
1.15—Joey and Chuck.
1.30—Kiwanis Club.
2.00—Walter Damrosch.
2.30—La ville de Québec.
3.00—London calling.
4.00—Club Matinée.
4.30—Rush Hughes.
4.45—Life's like that.
5.00—Sketch.
5.15—Les mines du roi Salomon.
5.30—Les Decibels.
5.45—Speed Gibson.

CKCH—HULL—1210

7.30—Ouverture.
7.45—Prière du matin.
8.00—Dobsie Wee-Willie.
8.30—Emission commerciale.
9.00—Fanfare.
9.15—Musique populaire.
9.30—Stuart Hamblin.
9.45—Chansons françaises.
10.00—Variétés.
10.15—Informations.
10.30—Morning Serenader.
10.45—Pour vous mesdames.
11.15—Nos célébrités.
11.45—A choisir.
12.00—Au jour le jour.
12.15—Home-town frolics.
12.30—Emission commerciale.
12.45—Informations.
1.00—Chansons françaises.
1.30—Al Gilbert et trio.
2.00—Panneau Réclame.
3.00—Chansons françaises.
3.30—Musique du vieux temps.
4.00—Variétés françaises.
4.30—Adventure Bound.
4.45—Pianiste.
5.00—Thé pour deux.
5.30—Juanita Riddez.
5.45—Disques.

CKAC—MONTREAL—730

7.15—Mélodies rythmées.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-Pourri.
8.00—Informations.
8.15—Aubade.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Metropolitan Parade.
9.30—Bonjour Madame.
10.00—Emission commerciale.
10.15—Emission commerciale.
10.30—L'Heure récréative.
10.45—Emission commerciale.
11.00—Sonia.
11.15—Le vieux professeur.
11.30—Big Sister.
11.45—Parade des mélodies.
12.00—Orchestre Giulio Romano.
12.30—Sketch.
12.45—La province en progrès.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Informations.
1.17—Pronostics — Chansons.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Emission commerciale.
2.15—La rue Principale.
2.30—School of the Air.
*3.00—Fanfare de la Marine Américaine.
3.30—Musique de danse.
3.45—Choeur de la cathédrale Lincoln.
4.00—Variétés de Chicago.
4.30—Les événements sociaux.
4.45—Classiques légers.
5.00—Couleurs musicales.
5.15—Richard Beauchamp.
5.30—Variétés continentales.
5.45—Le programme du foyer

CBF—MONTREAL—810

Midi—Au jour le jour.
12.15—Edward Gamage, ténor.
12.30—Informations — Orchestre.
1.00—Pianistes.
1.15—"Betty and her Escorts".
1.30—Trio instrumental.
2.00—Walter Damrosch.
2.30—La ville de Québec—Reportage.
3.00—Airs d'opéras.
5.00—Informations.
5.15—Le disque pour tous.
5.30—Juanita Riddez.
5.45—Cotes de la Bourse de Montréal.

Vendredi soir

6 heures
WABC—L'orchestre de concert Columbia.
CBO —Sketch.
CKCO—Concert Music.
CKCH—Informations.
CBF —Les beaux disques

6 heures 15
CBO —Informations.
CKCH—A choisir.
CKCO—Musique de danse.
CKAC—Jean Lalonde.

6 heures 30
CBO —Musique de danse.
CKCO—The in-laws.
CKAC—Informations. — Four Stars.
CBF —Dancing strings.

6 heures 45
WJZ —Lowell Thomas.
CBO —House of Peter MacGregor.
CKCH—Emission commerciale.
CKCO—Hockey (causerie).
CKAC—Mélodies françaises.

7 heures
WABC—Poetic melodies
CBO —Orchestre de Luigi Romanelli.
CKCH—Causerie: Syndicats catholiques.
CKAC—Musique pour Madame.
CKCO—Front Page Dramas.
CBF —Emission commerciale.

7 heures 15
*CKCH—Le Curé de village.
CBO —Major Bill.
CKAC—Curé de Village.
CKCO—Famous Vocalists.
CBF —Mon oncle.

7 heures 30
CBO —Delisle Wright, chants.
*CKCH—Emission commerciale.
CKAC—Chansonnettes.
CKCO—A choisir.
CBF —Causerie.

7 heures 45
CBO —Canadian portraits.
CKAC—Le soir à la veillée.
CKCH—Radio-journal de Radio-Canada.
CKCO—The Town Crier.
CBF —Craig Matthews, ténor.

8 heures
WABC—Drame.
WEAF—Orchestre de Frank Black.
CKCO—Emission commerciale.
*CKAC—Le Carrousel de la Gaîté.
*CKCH—Ici l'on chante.
CBO —Ici l'on chante.
*CBF —Ici l'on chante — Marthe Lapointe, soprano; Paul Létourneau, baryton, et orch. Gilbert Darisse.

8 heures 15
WJZ —A choisir.

8 heures 30
WABC—Paul Whiteman.
CBO —Les Etats-Unis.
CKCO—Musique de danse.
CKCH—Radio-Encyclopédie.
CKAC—Radio-Encyclopédie.
CBF —Fémina.

8 heures 45
CBO —The Fusiliers.
CKCO—"Guest Night".

9 heures
*CBO —Hollywood Hotel.
CKCH—Amateurs.
CKAC—Hollywood Hotel.
*WABC, CKAC—Hollywood Hotel.
CKCO—Les Bailey Boys.
CBF —Waltz Time.

9 heures 15
CBO —Hollywood Hotel.

9 heures 30
CKCO—Orchestre de danse.
*CBF —Studies in contrast.

10 heures
WJZ —Boxe.
CBO —Canada 1938.
CKCH—Orchestre de danse.
CKCO—Orchestre de danse.
CKAC—Elmer Ferguson et Tit-Jos.
CBF —Radio-Théâtre.
WABC—The song shop.

10 heures 15
CKCH—A choisir.
CKAC—Informations.

10 heures 30
CBO —Orchestre de danse.
CKAC—A choisir.
CKCH—Orchestre de danse.
CKCO—The World at work and at play.
CBF —Orchestre.

10 heures 45
CBO —Causerie.

11 heures
CKCH—Informations.
CBO —Informations.
CKAC—Informations sportives. — Orchestre.
CBF —Informations.

11 heures 15
CBO —Orchestre de danse.
CKCH—Informations sportives.
CBF —Orchestre de danse.

11 heures 30
CBO —Poets Gallery.
CBF —Orchestre de danse.
WJZ —Orch. de danse. — Horace Heidt.
CKAC—Orch. de danse.
WABC—Orchestre.

Minuit
CBO —Emission destinée à l'Extrême-Nord.
CKAC—Orchestre de danse.
WEAF—Orchestre de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
WABC—Orchestre.
CBF —Orchestre de danse.

Minuit 30
WEAF—Orchestre de danse.
WJZ —Orchestre de danse.
CKAC—Orchestre de danse.
WABC—Orchestre de danse.
CBF —Orchestre de danse.

Carnet du cinéma

JEUDI, LE 31 MARS, 1938.

Programmation et cote morale

CAPITOL — "Daughter of Shanghaï" et "Romance in the Dark". Adultes.

REGENT — "Merrily We Live" et "Murder on Diamond Row". Adultes.

ELGIN — "The Goldwyn Follies" Convenable.

CENTRE — "Mad About Music" Convenable.

IMPERIAL—"Show Boat" et "Love Before Breakfast". Convenable.

SOMERSET—"Submarine D-1" et "Public Cowboy No. 1". Conv.

AVALON—"Wise Girl" et "Rosalie" Convenable.

MAYFAIR — "She Married An Artist" et "The Man Who Cried Wolf". Adultes.

REXY — "The Garden of Allah" et "No Man of Her Own". Adultes.

NOLA — (Autrefois Columbia) — "Go Getter" et "Easy Living". Convenable.

RIDEAU — "The Awfull Truth" et "Thoroughbreds Don't Cry". Adultes.

RIALTO — "Slim" et "Quality Street". Convenable.

CARTIER—"Breakfast for Two" et "International Settlement". Conv.

LAURIER — "Killer at Large" et "The Awfull Truth". Adultes.

VICTORIA — "Danse Charlie, Dance" et "Souls at Sea" Adultes.

A VENIR

"Bluebeard's Eight Wife" au Capital.

"Goldwyn Follies" garde l'écran une 3e semaine au Elgin.

Anna May Wong, dans "Daughter of Shanghaï".

Dit la presse:

Dans "Daughter of Shanghaï", on ne peut qu'admirer la charmante Anna-May Wong. On ne se lasse pas d'observer la maîtrise de son jeu et le naturel qu'elle y met. Le film, qui raconte comment l'on s'y prend pour faire entrer en contrebande des étrangers indésirables aux Etats-Unis, ne manque pas d'action. On en suit avec intérêt les moindres phases. Il captive d'autant plus qu'il revêt une apparence de véracité et qu'il se rattache un peu au documentaire.

V. B.

ALFRED, Ont.

ALFRED, 31. — Mme Veuve Lacasse, de Wendover, et M. Jos Ouellette, de Sarsfield, visitèrent M. et Mme Xavier Morin au commencement de la semaine.

Mme Jos. Lacasse, de Wendover, était dans le village, mardi par affaires.

Vendredi soir, le 25 mars, Mlle A. Cadieux réunissait quelques amies en l'honneur de Mlle Poulin, conférencière. Les invitées étaient Mme T. Laniel, Roy, Cloutier, Mlles Alida Parisien, Amanda Laniel, Louise Clément, Gilberte et Rolande Larocque, Gabrielle Larocque, Berthe et Blanche Lamarre, Madeleine Laviolette, Lucile Joly, Anita Labrosse et Florida Tittley.

RENVERSE PAR UN AUTO

Mercredi après-midi, le petit Peter Nicholson, 10 ans, qui demeure à 929, rue Wellington, jouait dans la rue et alla se jeter devant une automobile conduite par Ernest Cottongham, 119, rue Clarendon. Heureusement, le petit Nicholson ne fut pas blessé. On le fit examiner par le médecin et il ne souffre que du choc nerveux.

Concours de français à Verner, Ontario

(De notre correspondant)

Dimanche dernier, dans la salle paroissiale, quelque dix-neuf élèves, tant de cette paroisse que de Lavigne, prenaient part à un concours d'orthographe, de composition, de lecture et de declamation sous la direction de M. l'Inspecteur C. Charron. Semblable concours sera tenu dans les principaux centres du district scolaire de M. Charron. A chaque endroit on choisit deux vainqueurs, un garçon et une fille, et au mois de mai les vainqueurs des différents centres se rencontreront dans un concours final à Sturgeon Falls où l'on choisira les deux candidats qui représenteront le district à Ottawa ou se rencontreront les vainqueurs de chaque district scolaire français de la province. Les deux vainqueurs du concours final d'Ottawa auront droit à une bourse qui leur permettra de poursuivre leurs études, dans une maison d'éducation secondaire pendant une période de quatre ans.

Les trois juges du concours local étaient MM. Millette, Proulx et Gaudrault, tous trois professeurs à la Haute Ecole de Sturgeon Falls.

Après quelques minutes de délibérations, M. Proulx se faisant l'interprète de ses confrères annonçait à un nombreux auditoire, les noms des heureux vainqueurs: Mlle Henriette Dufresne, fille de M. et Mme Joseph Dufresne et M. Roger Coutu, fils de M. Hector Coutu, tous deux élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste de Verner, sous la direction des Révdes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa.

Voici les noms des élèves qui ont pris part aux concours éliminatoires: Messieurs Lucien Aubin, Réal Vincent, Aurèle Rainville, Roger Pressé, Ernest Ducharme, et Mlle Rollande Vincent, tous élèves des diverses écoles de Lavigne. Mlles Rita Raymond, Alma Poitras, Henriette Dufresne, Rita Savignac, Annette Giroux, Thérèse Gagnon, Adrienne Coutu, Cécile Gagnon, Simone Miron, Rita Lavallée, Irène Lanthier. MM. Simon Miron, et Roger Coutu, tous élèves des écoles locales.

Un magnifique programme sous la direction des Rvdes Soeurs Grises de la Croix avait été préparé pour la circonstance.

1—Duo de piano: Mlles A. Bergeron et Jocelyne Guénette.
2—Chant: "Notre âne" par un groupe de bébés.
3—Chant: "Votre avion va-t-il au paradis par M. Sévère Piette.
4—Chant: "L'oiselet" par un groupe d'élèves.
5—Piano: "Gigue bretonne" par Mlle Aline Bergeron.
6—Chant: "L'Hirondelle" par Mlle Lucienne Dufresne.
7—Récitation: "Ma main", par Mlle Monique Sylvestre.
8—Récitation: "Le gros loup", par Oscar Bazinet.
9—Chant: "Ce qu'il faut aimer", par Mlles G. Ducharme, J. Guénette, S. Beauchesne.
10—Chansons à répondre: "A la Volette".
11—Chant: "Bonsoir, mes amis", par un groupe d'élèves.

Dans son allocution, M. le Curé O. Racette, après avoir félicité élèves et maitres, a particulièrement insisté sur l'absolue nécessité de promouvoir partout, et par tous les moyens à notre disposition, les intérêts de l'agriculture. C'est pourquoi il propose, advenant le cas où un élève de la classe agricole sortirait vainqueur de ce concours, de lui permettre l'accès aux collèges d'agriculture pour se spécialiser dans les sciences agricoles.

Dans notre province, rares sont les spéciales canadiens-français dans ce domaine. Si nous voulons consolider nos positions économiques prenons-en les moyens; et en voici un excellent. Hésiterons-nous davantage à nous en servir?

Nos félicitations tant aux concurrents qu'aux organisateurs de ce concours de français.

M. le curé O. Racette s'est fait l'organisateur d'un grand bazar qui aura lieu les 8, 15 et 22 mai.

Le profit sera: "pour la réparation de la maison des Soeurs".

On vous dit qu'il faut tous mettre du nôtre.

Donc à nous tous de faire notre part; car nous le devons à nos institutrices religieuses.

VA-ET-VIENT

M. Lucien Côté nous est revenu de Windsor, Ont.

—M. Moïse Brazeau est allé à Hagar par affaires ces jours derniers.

—MM. et Mmes Paul Côté, Joseph Dufresne, Mme Vve A. Pilon, M. Joseph Côté sont allés à Sturgeon Falls, à l'occasion de la mort de Mme Achille Côté, décédée à Ottawa et inhumée à Sturgeon Falls.

—M. Arthur Côté, de Nakina, Ont., visitait des parents récemment.

—M. et Mme Paul-Arthur Gauthier, de Noëlville, ont passé une semaine chez M. et Mme Arthur Legault.

—M. et Mme Patrice Perron, Jos. Perron, Mlles Alma et Maria Perron, tous de Sudbury, ont rendu visite à M. et Mme Cyrille Perron la semaine dernière.

—M. Paul St-Amour employé à la Falconbridge, était parmi nous dimanche le 27 mars.

—Mme Alcide Desrosiers est allée à Sturgeon Falls par affaires samedi le 26.

BAPTEMES

A M. et Mme Roméo Gagnon (Diana Gingras) est né un fils le 20 mars, baptisé le 20 mars sous les noms de Joseph-Germain. M. et Mme Adélard Gagnon sont ses parrain et marraine.

A M. et Mme Raoul Maxwell (Elodia Ducharme) est né un fils le 25 mars baptisé le 26 mars sous les noms de Joseph-Roger. M. et Mme Paul Aubin furent ses parrain et marraine.

A. GOODRICH EST DÉCÉDÉ

(Presse Associée)

CHICAGO, 31.—Albert Goodrich, qui fut commissaire des incendies de la ville de Chicago, de 1927 à 1931, est mort hier soir de pneumonie, après une maladie de plusieurs semaines. Il était âgé de 60 ans. Le défunt était le propriétaire de la Goodrich Transit Company. En 1921, il vendit sa compagnie pour plus de $1.000.000.

Carnet Mondain

Son Excellence lady Tweedsmuir, accompagnée de Mme George Pape et du capitaine C.-F. Campbell-Preston, dinait hier soir avec le président du Sénat et Mme Foster.

* * *

Son Excellence lady Tweedsmuir a gracieusement consenti à être l'orateur de circonstance à la réunion du Montréal Hadassah qui aura lieu le 11 avril prochain dans la salle Rose de l'hôtel Windsor à Montréal.

* * *

L'honorable et Mme J.-G. Gardiner recevaient hier à dîner en l'honneur d'un certain nombre de députés de la Saskatchewan et de leurs femmes.

* * *

Madame Jan Pawlica, femme du consul général de Pologne, recevra samedi en l'honneur de Mlle Jean Foster de New-York qui visite présentement ses parents, l'honorable et Mme W.-E. Foster.

* * *

Madame George Pape, dame d'honneur de lady Tweedsmuir, quittera Ottawa aujourd'hui pour se rendre à Saint-Jean, N.-B., où elle s'embarquera à bord du Duchess of Richmond pour un séjour de quatre mois en Europe.

* * *

M. Paul Morin donnera une conférence sur "Le coeur voyage..." au prochain thé-causerie de la Société d'étude et de conférences, qui aura lieu au Salon Rose de l'hôtel Windsor, le 3 avril, à 4 h.

Le thé-causerie sera présidé par Son Exc. le comte de Dampierre, ministre de France au Canada.

* * *

Lady Forget s'embarquera le 8 avril, sur l'"Andania" pour revenir au Canada, après avoir passé plusieurs mois en France, en Italie et en Autriche.

* * *

Mme Léon-Mercier Gouin, actuellement en France, s'embarquera le 8 avril pour revenir au Canada.

* * *

M. Henri Bonnafous, consul de France à Québec, est de passage à Montréal.

* * *

Mme McLeod Rogers, a lancé des invitations, pour une réception, qu'elle donnera le vendredi, 8 avril, de quatre à six heures au café du Parlement.

* * *

Le consul général d'Allemagne et Mme E. Windels passent quelque temps à New-York après un séjour dans le sud des Etats-Unis.

* * *

L'honorable A.-C. Hardy et Mme Hardy sont de retour d'un voyage de quelques temps en Floride. Mlle Dorothy Hardy, qui accompagnaient ses parents, continue son stage en Floride.

* * *

Le Dr H.-J. Cody, président de l'université de Toronto, et Mme Cody sont les invités de l'honorable H.-H. Davis et de Mme Davis.

* * *

Madame K. Takeuchi recevait hier après-midi à l'heure du thé.

* * *

Mlle Diane Vaillant, de Masham, a passé une quinzaine à Ste-Martine, l'invitée de M. et de Mme Arthur Vaillant. Elle a aussi visité ses amis de Beauharnois, de Montréal et de (Sainte-Thérèse-de-Blainville.)

* * *

FETE EN L'HONNEUR DE L'HON. GRAHAM

A l'occasion du 79e anniversaire de naissance de l'honorable George-P. Graham un dîner se donnait hier soir dans la salle Tudor du Château-Laurier par le très honorable W.-L. Mackenzie King et par les survivants du premier ministère de M. King (de 1921 à 1925) et leurs épouses.

Ceux qui assistaient à la réception et qui occupaient, dans ce gouvernement, les différents ministères étaient: le premier ministre King, le sénateur J.-H. King, ministre des Travaux publics et Mme King; le sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille; le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et Mme Lapointe; l'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries; le sénateur John-E. Sinclair, ministre sans portefeuille; l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, et Mme Stewart; le sénateur James Murdock, ministre du Travail, et Mme Murdock; l'honorable W.-P. Motherwell, ministre de l'Agriculture, et Mme Motherwell; le sénateur A.-B. Copp, secrétaire d'Etat, et Mme Copp; Madame Béland, veuve de l'honorable H.-S. Béland, ministre des Pensions et de la Santé nationale, et Mlle Hazel Sherritt, qui fut secrétaire de l'honorable Graham alors qu'il était membre du gouvernement.

L'honorable E.-J. McMurray de Winnipeg, Solliciteur Général, et l'honorable E.-M. Macdonald, pour un temps ministre de la Défense nationale, ne purent pas assister à la célébration.

M. King fut aussi collègue de M. Graham dans le gouvernement Laurier qui fut défait en 1911, tout comme le fut Sir Allen Aylesworth, maintenant sénateur. M. King était ministre du Travail tandis que Sir Allen était ministre de la justice. M. Graham fut ministre des Chemins de fer avec Laurier pour devenir ensuite successivement ministre de la Défense nationale et ministre des Chemins de fer dans le cabinet King.

ARRESTATION INATTENDUE

Le plaisir et le sport n'empêchent pas le détective Hobbs de faire son devoir. En route pour la partie de hockey à l'Auditorium, hier soir, le détective passa près de cette maison d'appartements qui fut récemment le théâtre d'un vol avec effraction. Il alla faire le tour de l'édifice pour voir si tout était en ordre lorsqu'il aperçu un individu qui examinait les fenêtres du premier. Comme le suspect allait entrer dans un appartement en soulevant la fenêtre, le détective Hobbs lui mit la main au collet et le fit écrouer sous accusation de tentative de vol. L'individu accusé est Ivanhoe Charron, 27 ans, 430, rue Clarence.

Après cette arrestation, le détective Hobbs reprit la route de l'Auditorium et arriva à temps pour la deuxième période de la partie entre les joueurs de Perth et ceux de Verdun.

UNE ASSEMBLEE JICISTE A STURGEON FALLS

(De notre correspondant)

STURGEON FALLS, 31.—Le cercle Jiciste tenait, le soir du 21 mars, une assemblée générale, sous la présidence de M. Laurent Fortin.

Une nombreuse assistance était venue entendre M. le juge Plouffe qui présenta une causerie sur la langue française.

L'assemblée suivit son cours régulier. M. le président souhaita la bienvenue aux membres des cercles J.I.C. et J.I.C.F. et remercia les parents d'avoir bien voulu répondre à leur invitation.

M. Louis Aubin nous donna un intéressant rapport de l'assemblée précédente.

Commentaire de l'évangile "les faux prophètes" par Mlle Pierrette Girard.

La conversation sur "le Loisir" fut dirigée par M. A. Lévesque. Il nous démontra la nécessité des amusements pour protéger la jeunesse et cita comme exemples: le tennis, des leçons de chant ou de piano, etc.

Chronique: M. Laurent Rochon donna lecture des activités du cercle durant le mois.

Boite aux questions: M. l'abbé Vaillancourt, aumônier, procéda aux question.

Le président présenta ensuite le conférencier, l'hon. juge Plouffe, de North Bay, dont le travail patriotique est bien connu de notre population.

Après avoir félicité la cercle de son bon travail, et salué son auditoire, M. Plouffe aborda tout de suite la question sur la langue française.

"Sommes-nous assez instruits, dit-il. M. l'abbé Groulx s'inquiète au sujet de notre pays. Nous avons des bonnes volontés, mais ce qui nous manque ce sont des chefs, et sans chefs nous ne pouvons pas coordonner les efforts, stimuler et faire agir le peuple. Par exemple, l'Italie a son chef en Mussolini, l'Espagne en Franco et l'Allemagne en Hitler. Une connaissance nous manque donc au Canada?

"Pour acquérir cette connaissance, il faut fouiller dans l'histoire. Nous avons mal appris notre histoire, dit-il, ce n'est non seulement en retenant les dates de faits historiques, mais en sachant et connaissant la valeur des personnes qui les ont accomplis.

"Un bon moyen pour passer nos loisirs serait donc d'étudier l'histoire de notre langue et de notre pays, parce qu'il faut connaitre ce qu'il faut aimer."

M. Rodolphe Blais remercia le conférencier.

Mgr Lécuyer, aumônier honoraire, félicita les Jicistes de leur grand intérêt au mouvement.

Avant de terminer l'assemblée, M. le président rappela aux membres l'Heure Sainte du premier vendredi du mois.

On remarquait à l'assemblée les abbés Racette, Plouffe, Prieur, Carrière, St. James.

* * *

NOUVELLES LOCALES

Mlle Anna Bergeron est revenue de Montréal, où elle assista à l'ouverture des modes. Elle a en exposition un choix de chapeaux des plus nouveaux, à son Salon de Modes.

—Mlle Marie Robert a été appelée d'urgence au chevet de sa mère, Mme F. Robert, dangereusement malade à l'hôpital. Elle fit le voyage de Miami à New-York en avion et de là en chemin de fer.

—Mme Adrien Prieur visitait sa fille, Germaine, garde-malade, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, en fin de semaine.

—Mme T. Rainville est allée à Ottawa visiter son mari, étudiant à à l'école Normale.

—Mlle G. Larivière passa quelques jours à Montréal et Alexandria dernièrement.

—M. et Mme J. Cartwright et leurs deux enfants, de Montréal, visitaient Mmes Paiement et Gaudreau.

—Mlle F. Dumouchelle nous a quittés pour prendre un emploi à Sudbury.

—Mlles J. d'Arc Renaud et Irène Villeneuve allaient à Sudbury dimanche.

—Dimanche soir un groupe de jeunes amies se réunissaient chez M. et Mme Faubert pour fêter le seizième anniversaire de naissance de leur fille Marguerite. Il y eut chant, musique et jeux. Un excellent goûter fut servi.

—Mardi après-midi, vers 2 heures, un orage de grêle s'abattit sur notre ville et plusieurs vitres furent brisées. On a trouvé des grêlons de la grosseur d'un oeuf.

—Cette semaine ont eu lieu les funérailles de M. Théophile Laberge. Il succomba à l'hôpital Brébeuf de cette ville. Son épouse, un fils et trois filles lui survivent.

—La maison de M. Victor Ouellette a été complètement détruite par un incendie dernièrement, Mme Ouellette était en promenade à Field et M. Ouellette était à son service de nuit comme constable. Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

Cinq hommes tués et cinq blessés

DANS UNE EXPLOSION ET UN INCENDIE DANS UNE CARRIERE DE L'ALBERTA.

(Presse canadienne)

EDSON, Alberta, 31. — Cinq hommes ont été tués et cinq autres grièvement blessés dans une explosion et un incendie à la carrière de Hinton, à 60 milles à l'ouest d'Edson, a-t-on rapporté ce matin. Les premières nouvelles reçues disent que les morts sont: T. Pastushak, M. Spregla, G. Bicha, W. Ilecka et P. Phillipino.

La cause de l'explosion n'est pas connue, mais on dit qu'aucun mineur n'a été retenu prisonnier dans la mine et que tous les blessés ont été transportés de l'endroit. Le Dr J.-W. Bridge, d'Edson, et deux gardes-malades sont partis pour Hinton.

Inspecteur adjoint des travaux de plomberie

Le bureau de santé a choisi hier M. C.-A. Stimson, 54, avenue Patterson, comme inspecteur adjoint des travaux de plomberie. Il succède à feu W. Carkner. M. Stimson est plombier à Ottawa depuis 1912, à part quelques années outre-mer comme ingénieur sur un dragueur de mines. Le bureau avait plusieurs hommes capables sur ses listes, mais son service outre-mer, en plus de ses connaissances de la plomberie, donnèrent l'avantage à M. Stimson. La recommandation sera envoyée au bureau des commissaires.

COURRIER DE KAPUSKASING

Situation orginale au sujet de l'heure avancée

(De notre correspondant)

KAPUSKASING, 29. — Il y a plusieurs semaines que la question de l'heure avancée a commencé de s'agiter en ville. Cette mesure mise en vigueur le premier lundi de mai 1937 ne semble pas rencontrer l'approbation de tous les citoyens de Kapuskasing et pour cause: n'avons-nous pas déjà ici dans le Nord-ontario une heure de soleil de plus le soir que les villes du sud et les provinces de l'est".

Aussi bien, dans l'espoir d'enrayer cette mesure inopportune la requête renfermant sept cents signatures a été présentée au conseil de ville, demandant le rappel de la loi 32 de la corporation de la ville de Kapuskasing. Peu de temps après une contre-requête était présentée au Conseil sollicitant le maintien en vigueur de la dite loi. Cette seconde requête était appuyée par un nombre de signataires à peu près tal à ceux de la première.

En conséquence le conseil de ville a été mis dans l'obligation de demander le vote des contribuables de la ville de Kapuskasing afin de résudre cette question.

Les officiers des bureaux de votation seront désignés à 10 heures du matin le 2 avril prochain à l'hôtel de ville.

La votation aura lieu à l'hôtel de ville, entre 9 heures du matin et cinq heures du soir, lundi le 4 avril.

PARTIES DE CARTES

La partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne et de la Catholic Women's League a eu dimanche dernier, le succès le plus complet. Une nombreuse assistance participa à cette organisation de charité pour le profit de l'église paroissiale.

Les prix nombreux et magnifiques ainsi que le lunch avaient été offerts par des personnes généreuses.

Le prix d'entrée donné par les jécistes fut gagné par Mlle Mireille Cloutier.

Les jécistes servirent le goûter sous la direction des Dames de Ste-Anne.

ADORATION DIURNE

Sous l'instigation du R. P. Chatt, O.M.I., le service de l'adoration diurne à l'église et dans les foyers sera bientôt établi à Kapuskasing. Le R. P. Curé est assisté dans son oeuvre d'apôtre par un comité formé de dames de Ste-Anne et de demoiselles de la paroisse.

CHEZ LES DAMES DE STE-ANNE

A la dernière assemblée de l'archiconfrérie des Dames de Ste-Anne se faisait l'élection du comité exécutif.

Mme Dominique Cuillerier a été réélue présidente; Mme Godefroy Guertin élue vice-présidente; Mlle Gaston Vincent, secrétaire. Trois conseillères ont été élues, ce sont: Mmes Désiré Lacasse, Thomas Hubel et François Lalonde.

Il fut décidé au cours de la même réunion d'établir une "Assistance Maternelle" spécialement designée pour venir en aide par des visites à domicile, aux mères et aux bébés de la campagne. Une clinique serait tenue chaque mois au soubassement de l'église.

L'oeuvre a été confiée à la direction de Mme W. Brothers.

REUNION JECISTE

Les jécistes ont tenu jeudi, le 4 mars, leur assemblée générale au soubassement de l'église. Le R. P. Chabot, O.M.I., aumônier du cercle, assistait à cette réunion.

La présidente Mlle Gabrielle Lefleur souhaita la bienvenue à ses compagnes. Mlle Estelle Grenier donna le compte rendu du Bulletin Mensuel. Mlle Gabrielle Grenier, trésorière, rendit compte de l'état financier.

Le R. P. Aumônier expliqua ce qu'est la J.E.C. et donna à ses enfants des conseils paternels, pratiques.

Le programme de la partie récréative comportait une heure d'amateurs. Elle débuta par un duo de piano exécuté par M

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE ET AGENCE HAVAS
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien

Ottawa et Hull, par poste	$ 7.50
Union postale	12.00
Etats-Unis	8.00
Canada	5.00

Hebdomadaire

Canada	$1.50
Etats-Unis et Union Postale	$2.50

JEUDI, 31 MARS 1938

LE BILL BRUNELLE EST MORT

Le comité bancaire du Sénat lui a donné le coup de grâce. — Les sénateurs ne veulent pas que les violateurs du repos dominical soient passibles d'emprisonnement. — Le maximum des amendes prévues est augmenté.—L'amende seule ne réglera rien.

Le comité bancaire du Sénat a démantelé le bill présenté par M. Brunelle pour amender la Loi du dimanche. Il lui a enlevé ongles et griffes. Il l'a presque annihilé, puisqu'il ne reste plus rien de ce qui constituait l'amendement principal. Par contre, le comité a accepté un amendement qui n'était pas prévu, que personne n'avait demandé et qui ne remédiera pas au mal que l'auteur du bill voulait faire disparaître, à savoir la violation du repos dominical par les corporations.

Le bill Brunelle ajoutait un deuxième paragraphe à l'article 14 de la Loi du dimanche, article qui prévoit la mise à l'amende de toute corporation qui viole le repos dominical. Ce paragraphe se lisait comme suit: " (2) Tout administrateur, directeur, surintendant ou employé d'une corporation aux instructions ou ordres duquel un employé, aux termes ou conditions de son emploi, est tenu de se conformer, qui ordonne à cet employé en dernier lieu mentionné de ladite corporation d'exécuter une partie quelconque des opérations qu'elle poursuit, ou l'y autorise, contrairement à l'une des dispositions de la présente loi, encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, des peines semblables à celles dont une corporation est passible en vertu du paragraphe premier du présent article ou, pour une première infraction, un emprisonnement d'au plus trois mois et d'au moins un mois, avec ou sans travaux forcés, et, pour chaque récidive, un emprisonnement pendant au plus six mois et au moins deux mois, avec ou sans travaux forcés."

Il en est qui ont trouvé sévère cette nouvelle disposition de la loi, mais ils en ont compris la nécessité, après avoir constaté la nature de l'offense qu'il s'agit de punir, les motifs sordides qui poussent les grandes compagnies à la violation du repos dominical et le peu d'efficacité de la condamnation à l'amende de compagnies puissantes, qui préfèrent payer cette sorte de redevance à l'Etat plutôt que de renoncer aux profits qu'elles réalisent en maintenant leurs usines en opération le dimanche et en obligeant leurs ouvriers à travailler ce jour-là.

C'est ce que la majorité des députés a compris puisqu'elle a accepté le bill Brunelle. Elle a compris que le paiement d'une amende, pour une grosse compagnie, était une bagatelle et que l'emprisonnement des véritables responsables de la violation du repos dominical aurait l'effet désiré. Le comité bancaire du Sénat ne l'a pas compris ainsi. A ce sujet, M. Eugène L'Heureux écrivait dans l'"Action catholique" d'hier:

"Jusqu'ici, la législation fédérale condamnait à une amende de cinquante à deux cent cinquante piastres toute personne obligeant son employé à travailler le dimanche sans nécessité.

"Le mérite du bill Brunelle, c'est donc d'ajouter l'emprisonnement comme sanction contre la violation du dimanche commandée par un employeur. En d'autres termes, le bill Brunelle vise à rendre efficace, en certains cas, une loi dont, aujourd'hui, on se moque. Voici comment.

"Le paiement occasionnel d'une amende est une peine bien minime pour celui à qui le travail du dimanche rapporte des profits substantiels. De même que les tenants de certains bouges payent périodiquement l'amende un peu comme une licence donnant droit à l'exploitation commerciale des basses passions, ainsi certains industriels sont disposés à payer une centaine de piastres de temps à autre pour tirer d'un travail dominical illicite, des bénéfices évaluables en milliers de piastres. Le matérialisme de notre temps permet et veut cela. Et ce sont les sages du Sénat, paraît-il, qui vont protéger ces violateurs de la loi du dimanche, en leur permettant de continuer à travailler le dimanche moyennant une "licence", qui, d'ailleurs, dans la pratique, n'est pas réclamée très souvent."

Ce que l'on redoutait est arrivé. Le comité bancaire du Sénat a rejeté complètement l'amendement accepté par la Chambre des Communes, c'est-à-dire l'article que nous avons cité plus haut et qui prévoyait l'emprisonnement des violateurs du repos dominical. Cependant, ce même comité a porté respectivement à $1000 et à $2000 le maximum des amendes pour deuxième et troisième infraction à la loi, alors qu'auparavant ce maximum n'était que le $500.

Nous nous demandons si cette augmentation de l'amende prévue aura l'effet désiré et si les grands propriétaires de fabriques de pâte et de papier, tout particulièrement, et beaucoup d'autres ne continueront pas de se rire de la loi. Ils ont prouvé dans le passé qu'ils ne reculaient devant aucuns frais, quelque élevés, qu'ils soient, pour maintenir leurs fabriques en activité sept jours par semaine.

Ils ont été sans doute alarmés par la menace d'emprisonnement, et les sénateurs sont venus à leur secours. Les uns et les autres rendent à eux-mêmes, à leurs ouvriers et à la société un fort mauvais service, en cherchant ainsi à amoindrir la gravité d'une offense qui viole un commandement divin, avilit la dignité humaine chez l'ouvrier, étouffe le sentiment religieux et facilite la propagation des idées subversives.

Charles GAUTIER.

Chronique littéraire.

La revanche de Maria Chapdelaine (1)

par Louvigny de Montigny

Le titre choisi par M. de Montigny n'annonce pas tout ce que renferme le livre, mais il indique d'idée qui préoccupait surtout l'auteur. Il importe d'examiner d'abord cette préoccupation.

M. de Montigny défend longuement l'œuvre de Louis Hémon contre ceux qui veulent y voir une diffamation de l'âme canadienne. J'étais tenté de penser qu'il enfonçait des portes ouvertes. J'ai changé d'avis quand j'ai lu cette phrase d'un jeune journaliste, à propos des contes paysans de Clément Marchand (2): "Le jour n'est peut-être pas si loin où nous nous vengerons de Maria Chapdelaine". *Ce mot renversant m'a ouvert des horizons insoupçonnés. Que Clément Marchand puisse soutenir la comparaison avec Louis Hémon, je n'en disconviens pas. Mais, justement parce qu'il est un esprit de même famille, il a dû trouver pour le moins intempestif ce pavé d'ours.*

L'hostilité d'une partie de notre population est étonnante. Elle est un fait que corrobore la statistique. Maria Chapdelaine *s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires. Le Canada n'en a pris que 6.000, alors que l'Egypte, par exemple, en achetait 22.000.*

Elle est née d'un malentendu. Mal habitués à l'analyse, dressés au contraire à la méthode des jugements a priori *(si on peut appeler* méthode *un tel procédé) et des simplifications qui frisent l'enfantillage, beaucoup de nos compatriotes pensent que Louis Hémon a voulu montrer le Canadien dans une attitude humiliante. Ils n'ont pas compris que, véritable romancier, Louis Hémon a peint des personnages particularisés, mais qui se haussent jusqu'au* type, *parce que l'auteur a saisi leurs traits essentiels. C'est ainsi que, sans le vouloir, Louis Hémon a pu créer l'illusion de peindre l'âme canadienne (canadienne-française s'entend). Et, au fait, ne l'a-t-il pas peinte, malgré tout? Du moins, n'a-t-il pas extériosié certains de ses caractères principaux? Il a parfaitement compris l'un des deux courants qui, depuis les débuts de la colonisation au Canada, ont partagé notre population en deux groupes distincts. Le père Chapdelaine est de la race des insatisfaits qui se lancent à corps perdu dans l'inconnu, dans l'aventure. Il descend en droite ligne des coureurs de bois. N'est-ce pas là, en définitive, que se manifestent le mieux notre force et notre originalité? Mais, à côté de Chapdelaine, il y a sa femme, qui regrette les vieilles paroisses. Elle est de la race des* habitants, *de cette paysannerie qui s'accroche à un coin du terroir. Louis Hémon n'a négligé ni l'un ni l'autre groupes.*

M. de Montigny s'attache à démontrer que Louis Hémon n'a pas fait la synthèse de "l'âme canadienne" dont il aurait dû rechercher les manifestations de l'Atlantique au Pacifique. M. de Montigny est-il sûr que cette "âme canadienne" existe? Les Canadiens d'origines diverses n'ont en commun que des intérêts matériels.

Le lecteur étranger s'y est-il trompé, comme on le craint tellement? C'est qu'alors il serait bien sot, et, contre la sottise, il n'y a rien à faire.

Ce n'est pas comme peintre d'une race qu'il faut envisager Louis Hémon. Il fut, avant tout un romancier exceptionnellement doué, qui courait le monde à la recherche de l'inspiration. Il ne l'a trouvée qu'au Canada: l'Angleterre, où il était d'abord allé ne lui inspira que des nouvelles plutôt médiocres. Maria Chapdelaine *a été son chef-d'œuvre tout court. Par la fidélité de l'observation (fidélité elliptique plutôt que photographique), par le ramassé et l'intensité de l'expression dramatique, par la sobriété des moyens employés, cet ouvrage se classe parmi le petit nombre des œuvres essentielles que la postérité se soucie de conserver.* Maria Chapdelaine *devient en quelque sorte le prototype du roman paysan: Léon Daudet n'a pas trouvé de plus bel éloge, pour* Campagne *de Raymonde Vincent, que de comparer ce livre à l'œuvre de Louis Hémon, et il exagérait.*

M. de Montigny expose fort bien la signification de Maria Chapdelaine. *Son livre vaut surtout par les renseignements précieux qu'il réunit sur la genèse et la vie du premier grand roman qu'ait inspiré notre pays. Nul mieux que M. de Montigny ne pouvait entreprendre cette besogne, lui qui, en lançant la première édition de* Maria Chapdelaine, *l'a révélée au public lettré. M. Raymond Brugère, dans sa préface, souligne ce rôle qu'a joué M. de Montigny.*

Les futurs commentateurs de Maria Chapdelaine *auront la bonne fortune d'invoquer le témoignage d'un témoin de sa naissance. Grâce à l'ouvrage de M. de Montigny, on comprendra et on situera mieux* Maria Chapdelaine, *ce livre qu'il faut s'étonner de ne pas voir inscrit au programme d'études dans tous nos collèges.*

Pierre DAVIAULT.

(1) Un vol., Librairie de l'A.C.F., Montréal.
(2) **Courriers des Villages**, dans le 1er cahier des "Œuvres d'Aujourd'hui", à la Librairie de l'A.C.F., Montréal.

AU JOUR LE JOUR

L'enquête sur le Service civil

M. Alphonse Fournier, député libéral de Hull, fait un excellent travail au comité parlementaire chargé d'enquêter sur le fonctionnement de la loi du Service civil. On doit en dire autant de tous nos autres représentants. Nous n'avons pas, dans ce comité, composé de vingt-cinq membres, le nombre que nous devrions avoir. Mais ceux qui en font partie se montrent très actifs, depuis le début de l'enquête.

Le comité a adopté hier la motion du député libéral de Hull pour obtenir de chaque sous-ministre, assistant sous-ministre, des officiers occupant un rang équivalent et de chaque chef de chaque service des différents ministères, une liste de leurs parents par consanguinité ou par mariage jusqu'au deuxième degré inclusivement, qui sont actuellement à l'emploi du gouvernement, ainsi que leur occupation et leur salaire.

La séance d'hier s'est déroulée dans une atmosphère plus calme que la précédente. Mais il est évident que des membres du comité ne prisent pas cette enquête sur le patronage qui pourrait s'exercer dans le Service civil. On craint que cette enquête nuise aux innocents. Parce qu'un fonctionnaire a quelques parents dans le Service civil, on s'imagine que le public, s'il en apprend les noms, va immédiatement conclure qu'il y a eu influence indue, pour les faire entrer dans le Service civil ou pour leur faire obtenir une promotion. Le public sera surpris d'apprendre qu'on ne le juge pas plus intelligent que cela. Il sait faire, plus qu'on ne le pense, les distinctions nécessaires, et se garder des conclusions hâtives.

Le public sait également qu'il ne s'agit pas, dans cette enquête, de s'attaquer à tel ou tel fonctionnaire, il s'agit d'étudier le fonctionnement d'un système.

Chose étrange, c'est, parmi ceux qui prétendent tenir le plus au choix et à la promotion des fonctionnaires d'après le mérite et la compétence qu'on redoute davantage cette enquête sur le rôle possible du patronage au sein du Service civil. Si ces gens étaient logiques avec eux-mêmes, ils devraient approuver entièrement l'attitude du comité, parce que cette attitude n'a pas d'autre but que d'assurer le choix et la promotion des fonctionnaires d'après le mérite et la compétence.

L'état de nos chemins de fer

La situation ferroviaire au Canada continue d'occuper le sénat. Au cours du mois de mars, on a discuté le pour et le contre de la fusion de nos deux grandes compagnies de chemins de fer au Canada. Des sénateurs ont attaqué le discours dans lequel sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, s'était prononcé en faveur d'une même direction pour les deux principaux chemins de fer du Canada, d'autres ont approuvé ce discours. La discussion a pris un nouveau tournant par l'adoption d'une résolution demandant de créer un comité spécial chargé d'enquêter sur la situation ferroviaire au Canada. Cette décision a été approuvée mercredi. Le comité se composera de vingt sénateurs. Le renvoi du problème ferroviaire à un comité spécial semble être, pour cette année, le coup de mort au projet de ceux qui voudraient la fusion immédiate de nos principaux chemins de fer canadiens sous la direction naturellement du Pacifique Canadien.

De tous les discours prononcés sur la question, l'un des meilleurs est celui que M. le sénateur Arthur Marcotte, de la Saskatchewan, a fait mardi. "Coopération et concurrence", tel est le mot d'ordre qui devrait dicter les relations entre le Pacifique Canadien et le Canadien National, a déclaré avec bon sens M. Marcotte. Le représentant de Ponteix à la Chambre Haute s'est prononcé carrément contre tout projet de fusion et contre l'étatisation des chemins de fer.

Un centenaire

Une chronique franco-américaine, publiée dans le **Devoir**, nous apprend que l'Alliance des journaux franco-américains prépare une commémoration du centenaire du premier journal canadien-français à Burlington. "Pour cela, dit la chronique, elle lance un concours entre les élèves des écoles bilingues primaires, avec prix comportant des bourses d'études offertes par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et l'Association canado-américaine, sans compter une médaille d'argent et une médaille de bronze, dons du gouvernement français, par M. François Brière, consul de France à Boston. Il y aura également la semaine de la presse franco-américaine. Ce sera la première semaine de mai."

Voilà une excellente façon de ne pas laisser passer inaperçu ce centenaire et de reconnaître le rôle du journal dans la survivance franco-américaine.

C. L'H.

Les prévisions de M. Hobbs

LA TRIBUNE. — Accordons quelque attention aux propos tout à fait optimistes que vient de tenir, à Chicago, un économiste très distingué, M. Franklyn Hobbs. M. Hobbs, rapporte une dépêche, prévoit que l'année 1938 sera une année de très grande prospérité, une année peut-être meilleure à tous les points de vue que l'anne 1929.

C'est bien ce que tout le monde désire ardemment, après la longue période de dépression de 1929 à 1934 et les années de prospérité relative et discutable de 1934 à 1938. On aurait tort, cependant, de verser dans l'optimisme exagéré sur cette simple prévision de l'économiste Hobbs. Surtout, on aurait tort de tabler sur de lointaines apparences pour se lancer dans des entreprises aventureuses.

L'époque actuelle en est une de rajustement et l'équilibre économique et financier est encore à trouver. Pour y arriver, ce n'est pas trop de la coopération étroite des gouvernants et des gouvernés, de la bonne volonté des pouvoirs publics et des individus. A notre sens, s'autoriser aveuglément de quelques heureuses prévisions pour s'enfoncer dans de nouvelles extravagances ne serait pas seulement une erreur, mais une calamité. C'est ce qu'il faut éviter.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

31 MARS 1694—

Le premier service des vidanges dans la vieille capitale

Ces sujets délicats détonnent aujourd'hui quand on ose les traiter en société. Cependant, ils ont dû passionner déjà les citoyens les plus fermés à l'actualité puisqu'il fut un temps où "cela" n'existait pas. Après avoir prohibé aux citoyens de Québec la garde des porcs dans la Basse-Ville, le Conseil Souverain songea à appliquer une autre mesure pour le bien de la population. C'est alors qu'on chargea un boueur d'enlever régulièrement les ordures. En effet, le 31 mars 1694, "Le conseil extraordinairement assemblé pour la police (...) a ordonné et ordonne (...) qu'il y aura un tombereau pour enlever les immondices des rues de la Basse ville chacune semaine pendant le printemps, l'été et l'automne, à prendre depuis l'évêché en descendant, de quoi sera parlé aux charretiers par le dit lieutenant général afin d'en tenir un qui l'entreprenne". Tout a un commencement. Ce service qui, aujourd'hui, ne peut être négligé une seule journée, se pratiqua dans les débuts trois saisons par année. L'hiver, avec la gelée, cette nécessité devenait moins urgente.



Chronique hebdomadaire Scoute

Le 31 mars 1938.

IL Y A 20 ANS

Lundi dernier, la 41e troupe de Notre-Dame fêtait ses 20 ans d'existence. C'est en effet le 28 mars 1918 qu'avait lieu la première assermentation de la première troupe canadienne-française. La 41e troupe fondée par M. l'abbé J. Hébert et M. Rémi Roy, mérite toute notre admiration et toutes nos félicitations. Nos souhaits s'adressent encore à deux de nos chefs qui furent assermentés à cette réunion.

M. Napoléon Potvin, aujourd'hui scoutmestre du district, et M. Paul McNicholl, scoutmestre de la 44e et maître louvetier de la 53e, reçoivent cette année leur vingtième étoile de service.

Cet anniversaire nous porte à jeter un rapide coup d'oeil sur les progrès qu'a fait le scoutisme au Canada français. Il y a vingt ans, M. l'abbé Hébert avait dû franchir bien des obstacles pour fonder cette première troupe. Aujourd'hui le scoutisme est approuvé par les plus hautes autorités religieuses. Il y a vingt ans une seule troupe canadienne-française existait. Aujourd'hui, on en trouve dix-huit dans le seul district d'Ottawa et des milliers de nos petits compatriotes de langue française, dans le pays tout entier, font partie de la grande famille scoute.

Ceux qui, avec M. l'abbé Hébert, ont implanté le scoutisme chez nous peuvent être fiers de leur oeuvre et nous qui jouissons du résultat de leurs efforts les remercions de tout coeur.

M. C.

SAIS-TU QUE? ? ?

En janvier dernier le Club des Automobilistes du sud de la Californie organisait une campagne afin d'enlever des rues tout ce qui pouvait causer des crevaisons. Une troupe scoute fit certes sa part du nettoyage. Les scouts ramassèrent en effet, 387,000 objets — morceaux de vitre, clous, braquettes, etc.

Les scouts de Stockbridge, Angleterre, en préparant leur feu du Jubilé, mai 1935, déterrèrent un crâne. Les savants croient qu'il date de l'âge de bronze.

En parlant du mouvement scout le Très Honorable S. M. Bruce, haut-commissaire australien à Londres, disait un jour: "Ce mouvement est peut-être le plus susceptible d'assurer la paix mondiale".

En 1936, vingt-trois personnes furent sauvées de la noyade par des scouts.

M. C.

CA ET LA

44e Saint-Charles. Mardi soir, le 22 dernier, la 44e troupe recevait la visite de MM. Russel, Commissaire du District, et Drake, Président du Comité Protecteur de la 45e de Rockcliffe. L'assemblée se poursuivit comme à l'ordinaire: la prière, le salut aux drapeaux, un jeu mouvementé, puis le travail du groupe pendant lequel les patrouilles, chacune desquelles est sous la charge d'un A.S.M., se perfectionnent dans un brevet particulier.

Puis M. le S. M. Paul McNicoll parla pendant quelques minutes sur le brevet d'acolythe, après quoi il donna aux scouts un jeu d'observation qu'ils goûtèrent beaucoup; il s'agissait de nommer les 15 différents produits contenus dans de petites bouteilles. Le jeu fut remporté par les Renards. Après la période du travail de patrouille, M. l'aumônier A. Boyer encouragea les garçons à toujours faire leur B.A. de chaque jour: "C'est un engagement très sérieux qui celui de la B.A., dit-il, et tout bon scout doit y tenir". Vers les huit heures et demie, l'A.S.M. jr., Louis Campeau, en charge de l'assemblée pour cette semaine, souhaita la bienvenue aux deux visiteurs et invita M. Russel à adresser la parole. Ce dernier, ayant donné la main à chaque scout en particulier, leur exprima sa satisfaction de voir qu'on faisait du beau travail à la 44e. M. le S.M. remercia M. Russel et lui remit le drapeau d'honneur afin qu'il le présenta à la patrouille des Aigles qui l'avait remporté sur le total des points de l'assemblée. On termina par la prière, la répétition de la promesse et la descente des drapeaux. Au commandement de "Rompez", les scouts se dispersèrent et chacun s'en fut à la maison.

55e Sainte-Famille. On annonce une investiture à Ottawa-Est, dimanche, 3 avril. Six garçons seront admis à prononcer leur promesse. Le S.M. Jean Clavelle invite tous les chefs et leurs aumôniers à cette soirée "fraternisante". Comment vous-y rendre? Le tramway Elgin-Bronson vous conduit devant l'église Ste-Famille. La "cérémonie" commence à 8 h. 15 du soir dans le sous-sol de l'église.

L. C.

Vendredi, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à 7 h. 30, une grand'-messe sera chantée à l'occasion du premier anniversaire du décès accidentel du scout Jean Dumouchel. La 31e troupe invite ses frères-scouts de la région, à assister, si possible, à cette messe et à communier aux intentions de ce frère disparu.

C.-H. B.

Le mot du Chapelain.

LA B.A. QUOTIDIENNE

Nature:—

Baden Powell parle-t-il de la B.A.?

— Oui, il en parle souvent, particulièrement dans ses livres: "Louveteaux", "Eclaireurs", et "Guides", etc....

En donne-t-il une définition?

— Non, pas explicitement; il aime mieux en donner de nombreux exemples.

Peut-on définir la B.A.?

— Oui, on pourrait la définir ainsi: "Un service charitable, unique, pratique, réel et volontaire". (Thorel).

La B.A. est un "service":—

Pourquoi dites-vous "un service"?

— Parce que la B.A. consiste à aider, à secourir quelqu'un.

Faut-il que ce soit une aide ou un secours important?

— Non, B.P. dit: "pas besoin que ce soit une grande action".

Qui entendez-vous par "quelqu'un"?

— Par quelqu'un on signifie toute personne autre que celui qui fait l'action: parent, ami, ennemi si possible; peu importe!

Un service "charitable":—

Pourquoi dites-vous la B.A. est un "service charitable"?

— 1 parce que la B.A. est avant tout un acte de charité, donc un acte d'amour du prochain;

— 2 parce que la B.A. doit faire plaisir à celui qui en profite. C'est probablement pour cette raison que nos frères, les scouts anglais l'appellent "Good Turn";

— 3 parce que celui qui l'accomplit n'en doit tirer aucun profit.

Expliquez davantage cette troisième raison!

— Une B.A. ne compterait pas si celui qui la fait en retirait quelque chose, tel que monnaie, bonbons, etc.... la seule récompense doit être celle de la B.A. elle-même, la récompense morale.

Citez les paroles de Baden Powell!

— "Quoi que vous fassiez, n'acceptez pour cela aucune récompense. Si vous prenez de l'argent ce n'est plus un service que vous avez rendu, c'est du travail pour lequel on vous a payé".

— Il dit encore: "Cela ne compte que si vous n'acceptez pas qu'on vous paie."

Un service "unique":—

Pourquoi appeler la B.A. "unique"?

— 1 pour la distinguer de la 3e Loi, qui par elle-même oblige à servir et à sauver son prochain;

— 2 parce que, dans l'esprit du fondateur du scoutisme, il s'agit d'une B.A. et non de plusieurs.

Prouvez cette dernière affirmation!

— B. P. dit cette parole: "S'il vous arrivait d'avoir oublié (notre B.A.), faites deux bonnes actions le lendemain". Il s'agit donc d'une B.A. chaque jour.

Quel conseil faudra-t-il donner concernant le nombre des B.A.?

— Il faudrait conseiller au scout de se demander le soir: "Ai-je fait ma B.A. aujourd'hui?" et non pas: "Ai-je accompli toutes les B.A. que je pouvais?"

Quel est le plus important: plusieurs B.A. ou une B.A. quotidienne?

— Ce qui importe le plus, c'est la fidélité à la B.A. de chaque jour.

Un service "pratique et réel":—

Pourquoi dire que la B.A. est un service "pratique et réel"?

— Parce que la B.A. en général devrait être quelque chose de concret ayant un résultat vraiment réel. "Un geste qui ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau ne serait pas suffisant."

Donnez un exemple:

— "Prier à genoux dans sa chambre pour un voisin très malade, c'est une action très louable; mais aller visiter ce malade par charité ou par amour du Christ souffrant, ce sera mieux. La prière **alliée** au geste devient une véritable B.A."

Un service "volontaire":—

Pourquoi dire un service "volontaire"?

— Parce qu'il faut que la volonté s'en mêle. Il ne faut pas que ce soit un acte que l'on accomplit par habitude seulement.

La pratique:—

En pratique comment savoir si l'action accomplie est vraiment une B.A.?

— Il faut relire simplement la définition, et si toutes les conditions se réalisent dans l'action, n'avoir aucun doute.

Obligation:—

La B.A. est-elle obligatoire?

— Oui, la B.A. est obligatoire, car "elle est la première obligation d'un scout." (Cérémonie d'investiture).

Y aurait-il péché à omettre sa B.A.?

— Non il n'y aurait pas péché, ni péché grave, ni même péché véniel.

Quelle obligation y a-t-il donc?

— Une obligation d'honneur. Un scout s'engage sur son honneur à accomplir sa B.A. quotidienne. On ne devrait jamais pouvoir douter de l'honneur du scout.

Que dire d'un scout qui, habituellement, ne ferait pas sa B.A.?

—Un tel scout n'aurait pas bien compris son scoutisme, puisqu'il manquerait à deux obligations importantes, soit:—

— a) à la première obligation d'un scout,

— b) à la troisième Loi scoute.

But de la B.A.:—

Quel est donc le but de la B.A.?

— La B.A. a certainement un triple but:—

a) à habituer le scout à se montrer homme d'honneur, par la fidélité à son engagement;

b) à lui donner l'habitude de faire plaisir à autrui;

c) à lui donner un penchant naturel pour le bien.

Le surnaturel:—

Un scout peut-il surnaturaliser sa B.A.?

— Pourquoi pas? Puisque la moindre action est comptée "là-haut", puisque "un verre d'eau donné mérite sa récompense", pourquoi le scout ne pourrait-il surnaturaliser sa B.A.?

Par quel moyen?

— Il n'aurait qu'à l'offrir (de préférence le matin, au lever) pour faire plaisir à Jésus, ou en expiation de ses fautes personnelles.

Quelle en serait la conséquence?

— La conséquence serait que, en outre d'avoir été fidèle à sa parole d'honneur, le scout acquerrait un mérite tout-à-fait particulier.

Variété dans la B.A.:—

Les B.A. doivent-elles être les mêmes pour tous les scouts?

— Non, elles doivent varier selon l'âge, l'ancienneté du scout, son milieu, etc....

Expliquez davantage!

— Un louveteau fera des B.A. qui seront très simples; un scout, des actions plus grandes, plus difficiles peut-être; tandis que le routier s'appliquera à quelque chose de sérieux. Tous cependant ne négligeront point l'occasion d'accomplir une action même très humble. Mieux vaut peu que rien du tout!

Conseils de Baden Powell:—

Que conseille B. P. pour rappeler au scout le devoir de la B.A.?

— S'il est en uniforme, de faire un noeud à sa cravate et de ne le défaire qu'une fois la B.A. accomplie;

— S'il n'est pas en uniforme, alors de faire un noeud à son mouchoir.

Que conseille-t-il le soir?

— "Quand vous vous couchez le soir, dit-il, pensez à celui auquel vous avez rendu service."

Que conseille-t-il aux chefs?

— Il leur dit: "Faites faire un noeud à chacun de vos éclaireurs pour qu'ils se souviennent de rendre un service le jour suivant".

Ces conseils ont-il quelque valeur?

— Ils sont excellents et très pratiques; si seulement on voulait bien les suivre!

Exemples de B.A.:—

Aux louveteaux B. P. donne les exemples suivants:

— être serviable à la maison, envers maman ou le domestique;

— Aider une vieille dame à porter un paquet;

— Faire traverser la rue à un petit enfant.

Aux socuts:

— Mettre cinq centimes (un sou) dans un tronc pour les pauvres;

— Enlever du trottoir une pelure de banane qui risque de faire glisser quelqu'un;

— Au camp d'été, arracher de mauvaises herbes, etc....

Traits:—

B. P. raconte quelque part qu'un scout ramassa une pelure de banane dans une poubelle et la jeta sur le trottoir pour donner l'occasion à un autre scout d'accomplir sa B.A. Qu'en pensez-vous?

MORT D'UN SULTAN

(Presse Associée)

SINGAPOUR, 31. — Le sultan de Selangor, un des plus importants des Etats malais, est mort aujourd'hui à Klang. Il était âgé de 74 ans. Il aura pour successeur son troisième fils.

1,800 employés du C.N.R. acceptent un compromis

Aucun des 1,800 ouvriers du Réseau National employés dans les usines ferroviaires des districts du Centre et de l'Ouest, ne sera congédié. Tous conserveront leur emploi durant au moins deux mois. Les directeurs des unions de chemins de fer ont accepté de diminuer la durée du travail à 18 jours par mois durant avril et mai.

Toutefois, il y a exception pour le district de l'Atlantique, où les unions ont insisté pour que le droit d'ancienneté soit appliqué suivant les contrats de travail. En conséquence, trois cents ouvriers seront congédiés aux usines de Moncton (N.-B.) et de Rivière-du-Loup (Québec).

La diminution du travail dans toutes les usines du Canada oblige le Réseau National à ordonner la réduction du personnel. La direction a inutilement offert aux représentants des unions d'accepter une réduction des heures de travail.

L'accord auquel on en est arrivé à un entretien qui réussissait le ministre des Transports, l'hon. C.-D. Howe; le président des C.N.R., M. S.-J. Hungerford, et trois représentants des métiers fédérés du réseau, restera en vigueur jusqu'à la fin de mai, alors qu'un congrès ouvrier se tiendra à Vancouver pour décider si l'on doit de nouveau appliquer la semaine de 40 heures. Si les conditions ne se sont pas améliorées à ce moment-là les unions auront le droit de choisir entre le congédiement des ouvriers et le maintien des heures de travail réduites.

Une délégation de Verdun, dirigée par l'échevin Edward Wilson, a aussi rencontré aujourd'hui, le ministre des Transports et le président du C.N.R. Cette délégation a dit que le congédiement de l'usine de Pointe-Saint-Charles atteindrait environ 250 ouvriers et leurs familles que la Ville serait obligée de faire vivre.

M. Dunning n'offre pas suffisamment, a dit Blackmore

John Blackmore, chef du groupe parlementaire du Crédit Social, a répondu mercredi soir à l'invitation du ministre des Finances Dunning faites aux créditistes d'établir leur propre banque en Alberta, en déclarant que la création seule d'une banque albertaine n'aiderait pas à la mise en vigueur du credit social.

M. Blackmore ajouta que, si M. Dunning offrait à l'Alberta le pouvoir de donner à une banque albertaine le droit qu'a la Banque du Canada de prendre un dollar en or et créer quatre dollars de la Banque du Canada en billets, il accorderait alors à l'Alberta un réel pouvoir monétaire comportant une grande potentialité.

DES ÉMEUTES EN ÉGYPTE

(Presse Associée)

LE CAIRE, Egypte, 31. — Des émeutes ont éclaté aujourd'hui dans la Basse-Egypte, au moment où l'ex-premier ministre Moustapha Nahas Pacha, destitué par le roi Farouk, faisait une visite en cette partie du pays, pendant que dans la Haute-Egypte on tenait une élection générale.

L'arrivée de Moustapha à Tanta, la plus grande ville de la Basse-Egypte, fut le signal des troubles. La foule cassa des vitres de magasins et ne fut dispersée qu'après que les agents de police eurent fait feu et blessés 30 personnes. Cinquante personnes ont été emprisonnées avant l'ouverture des bureaux de vote.

L'élection est le résultat d'un différend entre le roi et Nahas.

LES COUPABLES SERONT TRADUITS EN JUSTICE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 31. — Le procureur général Conant a déclaré hier à l'Assemblée que les personnes responsables du désordre pendant lequel l'hon. H. Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de la province, fut insulté seront traduites en justice dans le plus bref délai possible.

Une foule furieuse avait entouré le Dr Bruce après qu'un comité eut rejeté une proposition autorisant les ostéopathes et les chiropraticiens à porter le titre de docteur. M. Bruce s'était prononcé contre le projet, et trois agents de la police provinciale durent le protéger contre la foule après la séance du comité.

Il ajouta qu'il regrettait beaucoup cet incident, où l'ancien lieutenant-gouverneur fut insulté et menacé.

Le premier ministre Hepburn et le chef conservateur Leopold Macauley se joignirent à lui pour déplorer l'incident.

L'Écho de Bourget

SOMMAIRE DE MARS 1938

R. P. P.-E. FARLEY. — Pour un programme plus constructif! . 1
OSC. HAMELIN. —
A la Gloire de Bourget 3
LA VIE QUI MONTE :
UN ANCIEN. —
Mainteneur? .. Providence:
Le Rév. L.-A. Levasseur. . 5
H. D'ALETH. — A l'ombre du Palais: J.-J. Lefebvre 6
Congratulations de l'Echo 7
R. P. W. SENECAL. —
Un Humaniste intégral 8
Les Dycts du Ramenteur véridycque. (Chronique bourgettaine) . 10-11
VICTOR BARRETTE. — A quoi riment ces agapes 13
Les convives au banquet 14
Les Dycts du Ramenteur véridycque (suite) 15-16-17
CEUX QUI S'EN VONT:
LEO LAMARRE, ptre. —
Loin du Québec natal!
L'abbé Léopold Denis .. 18
J.-LEO POIRIER, M. E. —
L'Ascension d'une âme:
L'abbé P. Chouinard 19
HENRI VITAL, ptre. — Silhouettes et Impressions 20-21-22
P. CARRIERE, C. S. V. — Sur les pas de nos missionnaires ....

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

—CALENDRIER—
VENDREDI 1er AVRIL 1938 — 91e jour de l'année
Lever du soleil 5.36 — Lever de la lune 5.42
Coucher du soleil 6.20 — Coucher de la lune 7.48
QUARANTE-HEURES
Ste-Jeanne d'Arc, 31 mars, 1, 2 avril
FETE DU JOUR
S. Hugues, évêque

PAGE QUATRE — HULL, JEUDI 31 MARS 1938 — Température: PLUS FROID

EST-CE QUE TOUT VA AUSSI BIEN ?

Deux inspecteurs de la Commission des Liqueurs parlent de la situation à Hull. — Ce sont les étrangers surtout qui ternissent notre réputation. — Les lois et règlements bien observés. — Ce que disaient cependant certaines récentes dénonciations.

Ce que l'on pourrait appeler une enquête vient de se faire dans Hull sur la façon dont sont tenus les établissements licenciées pour la vente et la consommation de boissons alcooliques, ainsi que sur la façon dont sont respectés les lois et règlements régissant ces établissements.

L'enquête a été menée dans les hôtels, cafés et tavernes, par deux inspecteurs de la Commission. Chacun a fait connaître par les journaux son opinion sur la situation.

Le premier a dit que les établissements en question sont fréquentés, dans une proportion de 90 pour cent du nombre total, par des gens de l'extérieur, qui ne sont donc pas de Hull même, mais d'Ottawa et autres localités environnantes. Ce sont ces gens qui, d'après l'inspecteur, donnent à notre ville une réputation qu'elle ne mérite pas, attendu, ajoute-t-il, que la population hulloise est d'une moralité de haut niveau. Et, grâces lui en soient rendus, dit encore l'inspecteur, la police fait la chasse avec succès à ces indésirables, qui sont surtout des femmes.

L'autre inspecteur affirme qu'il n'y a aucune raison de se plaindre sur la façon dont les lois et règlements de la Commission des Liqueurs sont appliqués ou observés dans Hull, leur application pouvant se comparer favorablement avec celle qui en est faite ailleurs dans la province. Les heures de fermeture, le respect du dimanche, du bon ordre et de la morale sont bien suivis. Bref, tout va bien et il n'y a donc rien à redire à ce sujet, d'après la déclaration de cet officier.

Revenons d'abord à la déclaration du premier inspecteur, qui s'en prend aux étrangers qui viennent chez nous de la mauvaise réputation qui nous est faite.

Personne ne doute que la masse de notre population soit aussi morale que celle de toute ville, mais il ne faut pas oublier que si nous sommes si mal réputés c'est parce qu'on tolère ou qu'on subit chez nous un état de choses qui attirent et retiennent les indésirables. Il y a donc des responsables de cette situation. Ces indésirables, particulièrement les femmes, viendraient-elles ici sans cesse si on leur faisait une guerre rigide et constante, si elles ne trouvaient pas les moyens de se livrer mieux que chez elles à leur vilain métier ?

Quant aux dires du second inspecteur, ils provoquent les quelques questions suivantes: est-il bien vrai que les lois et règlements de la Commission des liqueurs sont toujours bel et bien observés dans Hull ? Ets-il bien vrai que le dimanche est bien respecté, qu'on ne vend pas de bière et même de boisson forte en temps prohibé, à des heures où il est défendu de le faire ? Est-il bien vrai qu'il n'y a aucun désordre, pas de contraventions ni d'infractions à ces lois et règlements, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Est-il bien vrai que la police est parfaitement libre d'agir et agit librement, que personne ne recherche et ne jouit d'une protection indue, que tous se conduisent de façon à peu près irréprochable, que les autorités ont les yeux bien ouverts et font toujours tout leur devoir, que le régime du commerce étatisé des liqueurs alcooliques, que les maisons de jeux ne provoquent chez nous, comme ailleurs, que le minimum d'ennuis et de mal pour ainsi dire inévitable ?

Ces questions sont pertinentes. L'automne dernier, des dénonciations se sont élevées du haut de la chaire contre la situation qui existe dans la ville. Cela a causé de l'émoi dans les milieux concernés. Il fut appris qu'on allait voir à ces choses et que dans quelques mois il y aurait un véritable changement pour le mieux. Or, il y a très peu temps encore, les mêmes dénonciations se sont fait entendre, à l'effet, que le changement promis ne s'était pratiquement pas réalisé.

Le problème reste donc à résoudre. Et il faut absolument qu'il soit un jour ou l'autre résolu. S'il est nécessaire pour cela de diminuer le nombre trop considérable de débits, d'interdire l'accès des femmes dans les débits, de faire une surveillance plus stricte et plus efficace en vue du respect des heures de fermeture, particulièrement le dimanche, que ne s'empresse-t-on d'y voir ?

Si l'on veut vraiment que notre réputation ternie jusqu'au loin se rétablisse, ne faudra-t-il pas agir autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, guerroyer contre les maisons de jeux et la manière de se comporter de ceux qui ne regardent pas aux moyens pour recruter une clientèle que la concurrence de trop nombreux établissements fait se disputer de plus en plus, dissiper l'impression, voire la conviction, qu'il s'exerce une protection indue profitable à un petit nombre, créer celle que les autorités font leur devoir et tout leur devoir ?

On ne fera croire à personne que ces autorités ne peuvent, si elles le veulent vraiment, remédier au mal si souvent dénoncé.

Henri LESSARD.

La nécessité de préserver notre poisson et le gibier

M. A. Longstaff, président de l'Association des Pêcheurs, se prononce en faveur de la location des lacs et cours d'eau.

M. Alan Longstaff, président de l'Association québécoise des Pêcheurs, a donné une causerie hier soir, à l'hôtel Chez Henri, sous les auspices de l'Association régionale pour la protection du poisson et du gibier. Il avait choisi pour titre de sa causerie "une fortune dans nos lacs et nos cours d'eau", montrant toute l'importance de préserver notre poisson et notre gibier, au double point de vue économique et touristique. Il s'est prononcé en faveur de la location de nos lacs et rivières, comme étant le meilleur moyen d'arriver à cette préservation. Il a été présenté et remercié par M.. J.-C. McCuaig, secrétaire de l'Association protectrice de la chasse et de la pêche dans notre district.

Québec, a dit M. Longstaff, a su tirer bon parti de ses ressources en fourrures, en bois, en minéraux et en agriculture, mais ce n'est que depuis quelques années que sa population se rend compte que le poisson et le gibier constituent une partie importante de sa richesse natioanle. Les touristes dépensent beaucoup et ce sont eux surtout qui forment la classe des chasseurs et des pêcheurs, ces derniers étant au nombre d'environ 500 contre 1 chasseur. Le fermier, le marchand et le professionnel bénéficient financièrement de la visite de nombreux pêcheurs.

Le conférencier a déploré la façon dont on détruit le poisson en pratiquant la pêche au filet ou à la dynamite. Cette pratique est moins répandue aujourd'hui cependant, dit-il, parce que le choix des gardes-pêche se fait avec plus de soin et moins d'influence politique.

Il croit que l'idée d'abolir la location des lacs et cours d'eau de la province pour les laisser tout ouverts au public serait néfaste. On n'a qu'à considérer ce qui est arrivé quand on a abandonné le système de location. Là où s'est produit cet abandon, le poisson a été complètement annihilé en l'espace de deux ans.

La politique de louer les lacs et cours d'eau et de tenir les locataires responsables de la conservation du poisson et du gibier, ajoute M. Longstaff, a été le seul moyen de préserver ce qui reste dans Québec de réserves poissonnières.

Le conférencier a fait voir, par projections, des scènes de pêche dans Ontario et Québec, et des scènes de chasse dans les Montagnes Rocheuses.



DOIGT FRACTURE

Mlle Rita Faubert, 15 ans, de Saint-Pierre de Wakefield, est à l'hôpital de la rue Water. Elle s'est prise la main droite dans une essoreuse et s'est douloureusement fracturé l'index.

Nos hommes d'affaires



M. R.-H. PAQUIN, seul propriétaire de la maison R.-H. PAQUIN, magasin de meubles, rue Du Pont, à Hull. M. Paquin tient à souligner qu'il ne représente aucune autre maison étrangère.

Ouverture de la bibliothèque à Aylmer, samedi

La bibliothèque publique d'Aylmer, fondée en mémoire de feu John Faris, de Hull-Sud, sera ouverte samedi soir, à 7 heures. Elle compte actuellement environ 1.600 volumes et son local se trouve dans la salle des pompiers volontaires, en l'hôtel de ville. On y a fait les aménagements nécessaires. Les personnes qui régissent la nouvelle institution sont: Dr H.-B. Church, président; Mme George Routliffe, vice-présidente; Thomas Ritchie, secrétaire; Rodolphe Martin, trésorier; le major R.-G. Simmins, bibliothécaire.

Présumé voleur d'essence arrêté

Le détective Auguste Anderson et les constables Brasseur et Simoneau, chargés de la surveillance des autos dans les cours des hôtels, à la suite de plaintes que les automobilistes se faisaient voler de l'essence et même des accessoires dans les endroits de stationnement, ont arrêté, hier soir, un individu du nom d'Etienne Blais, domicilié à 59 rue Sterling, Ottawa. Ce dernier aurait pris de l'essence dans les réservoirs d'autos stationnés.

NOUVEAU DON AU FONDS DES POMPIERS

M. Emile Caron, secrétaire du service des incendies de Hull, nous apprend qu'il a reçu, hier, de M. Georges Graham la somme de $10 pour le fonds de la Société de bienfaisance des pompiers. M. Graham a offert cette somme comme marque de reconnaissance pour le travail des pompiers lors de l'incendie de sa propriété angle des rues Montcalm et Wellington, le 3 novembre dernier.

Nouveau local pour "L'Élégant"

Le magasin L'ELEGANT, dont la grande renommée auprès des élégantes d'Ottawa et de Hull, lui vaut une clientèle de plus en plus nombreuse, déménage aujourd'hui dans un nouveau local plus vaste et plus moderne, à 47, rue Principale, où les clientes seront servies dans un décor renouvelé et dans une atmosphère plus intime.

L'ELEGANT, pour mieux servir, améliore son service et aussi la qualité de sa marchandise. Pour le printemps, cette saison du renouveau, le choix des beaux vêtements: manteaux, costumes et robes, sera plus attrayant que jamais. La maison invite toutes ses clientes à visiter son nouvel établissement.

Interdiction du trafic lourd

La route de Pontiac, et celle de la Gatineau, seront fermées demain au trafic lourd, d'après une déclaration que vient de faire M. A. Talbot, ingénieur du département de la voirie dans la région. Les camions à doubles roues ayant une pesanteur de 4 tonnes, y compris leur chargement, pourront tout de même circuler sur ces routes, ainsi que les camions à roues simples dont le poids ne dépassera pas 3 tonnes, avec leur charge.

Sauf quelques affaissements, la route de Pontiac est passablement bonne jusqu'à Quyon. La partie d'Aylmer à Chapeau est sujette à la restriction quant au trafic lourd.

La fermeture de la route de la Gatineau à ce trafic s'étendra jusqu'à Maniwaki. Cette route est particulièrement mauvaise aux environs de Kirk's Ferry et de Cascades.

COUP DE MORT AU BILL DU COMMUNISME

(Presse Associée)

ALBANY, 31. — Un bill en vue d'interdire le service public à New-York aux communistes ou à toute personne préconisant la chute du gouvernement des Etats-Unis a cessé d'exister dans les mains du gouverneur Lehman, qui déclare que cette mesure stimulerait le communisme au lieu de le faire disparaître. La mesure, dit-il, amoindrirait la liberté de parole, de pensée, des journaux et d'assemblées.

Les annonces vous disent où et comment acheter.

Déclaration du député Taché

Le député Alexandre Taché de Hull nous communique la déclaration suivante:

Bien que je n'ai pas l'habitude de faire des mises au point très souvent, je ne puis m'empêcher de relever certaines paroles prononçées à l'assemblée du Conseil de Ville de Hull, en date du 8 mars dernier, paroles rapportées dans "Le Droit" du 9 mars, page de Hull.

COMMISSION DE POLICE

D'abord, au sujet de la Commission de Police, l'on a dit à cette assemblée du Conseil que "l'on doutait que la Législature de Québec eut permis l'établissement d'une Commission de Police indépendante dans Hull". Je tiens à déclarer formellement qu'il est injuste de faire intervenir en cette affaire la Législature de Québec.

Par ses amendements à la charte de la Ville, Hull n'a pas demandé une Commission de police indépendante; par conséquent, la Législature n'a pas eu à se prononcer, et personne n'est autorisée à dire que la Législature aurait refusé l'établissement d'une telle Commission. Comme député de Hull, j'ai toujours respecté et j'entends respecter l'autonomie de la ville de Hull. Il est du ressort exclusif du Conseil de la Cité de Hull de demander ou de ne pas demander à la Législature de Québec l'établissement d'une telle Commission de Police. C'est pourquoi, les membres du Conseil, qu'ils soient pour ou contre cette Commission de Police, doivent prendre leur responsabilité, sans mettre en cause la Législature de Québec.

"BOOKIES"

A cette même séance, le Président du Comité de Police, Monsieur Achille Morin, a déclaré que "les établissements licenciés, DE MEME QUE LES "BOOKIES", ne sont pas sous le contrôle de la ville".

Monsieur Morin a entièrement raison quant à la mise en force de Loi des Liqueurs de Québec puisque c'est la police des liqueurs qui voit à la mise en force de cette loi, la ville de Hull se contentant d'appliquer le Code Criminel, relativement aux prostituées qui fréquentent ces établissements.

Quand aux "bookies" cependant, la police de la ville de Hull a une juridiction égale à celle de la police provinciale; Monsieur Morin le sait fort bien d'ailleurs, puisque les descentes sont effectuées, tantôt par la police municipale, tantôt par la police provinciale.

De plus, il y a quelques mois, une résolution a été passée unanimement par le Conseil de Ville de Hull demandant au Procureur Général de ne pas intervenir dans l'administration de la justice. Comme on le sait, le Conseil prétendait qu'en faisant des descentes trop souvent, la police provinciale privait la ville d'un revenu considérable. Monsieur Morin ne peut donc reprocher à la police provinciale de ne pas être venue plus souvent, puisque la ville avait prié le Procureur Général de ne pas le faire.

Je comprends, toutefois, que par ses paroles, le Président du Comité de Police de la Ville de Hull se désintéresse de la question des "bookies", et qu'il veut que la Police Provinciale s'en occupe exclusivement. J'ai avisé les autorités provinciales en conséquence.

J'ai hésité avant de faire la présente déclaration, à cause de la collaboration qui a existé entre le Conseil de Ville de Hull et moi-même depuis mon élection. Cependant, sans vouloir engager une polémique, je ne pouvais certainement pas laisser passer sous silence les délibérations du Conseil, car je crois qu'en matière de Comité de Police et de "Bookies", l'on a tenté d'imputer à la province une responsabilité qui ne lui incombait pas.

On a pris trois votes, hier à l'Assemblée législative

(Suite de la 1ère page)

Ce bill porte de dix à vingt mille dollars le montant mis à la disposition du gouvernement pour établir l'étendue des commutations de taxes. De plus, il autorise le gouvernement à créer une commission dont un membre de la législature pourra être nommé président et être rémunéré comme tel sans encourir l'inhabilité prévue par la loi électorale.

En l'expliquant à la Chambre, M. Duplessis annonça que c'était l'intention du gouvernement de créer une commission à la tête de laquelle sera placé M. Anatole Carignan, député de Jacques-Cartier maire de Lachine et président de l'Union des municipalités.

M. T.-D. Bouchard, chef de l'opposition, reproche d'abord au gouvernement de n'avoir rien fait pour établir le montant des commutations de taxes bien que tous les moyens lui en aient été fournis par la loi votée l'an dernier. Pour cacher son inactivité, dit-il, le gouvernement demande maintenant de doubler le montant qui lui fut voté l'an dernier. Il demande ensuite de violer la loi de l'indépendance de la législature en permettant au gouvernement de payer un salaire à un député. Le gouvernement n'est pas content d'avoir 14 ministres quand il devait en réduire le nombre, il lui faut encore des espèces de ministres parmi les députés. On vient avec cette loi aujourd'hui, on viendra demain avec d'autres et les favoris peuvent s'attendre à avoir des quasi-portefeuilles, à avoir de nouveaux salaires comme directeur de ces petites branches de l'administration. Le premier ministre a tort. Je ne crois pas qu'un député sauf un ministre ait droit à un salaire supplémentaire pour le travail qu'il fait. C'est à l'encontre de tous les principes parlementaires. On devait réduire les commissions et on en forme de nouvelles tous les jours. C'est une mauvaise loi, qui permet de payer de doubles salaires, les doubles salaires contre lesquels le premier ministre a tant crié lors des dernières élections. La Chambre ne devrait pas dépenser $20.000 sans savoir si on ne pourrait pas faire ce travail en s'adressant simplement aux autorités municipales qui sont bien placées pour connaître la valeur des exemptions accordées aux compagnies.

En réponse, le premier ministre dit que le gouvernement a réduit les indemnités des ministres et députés de $100.000 à son avènement au pouvoir seul l'indemnité du chef de l'opposition n'a pas été réduite, dit-il.

M. Duplessis parle de double mandat et soutient qu'il y a déjà eu des doubles mandats. Il dit que des députés fédéraux étaient avocats de la couronne ou de la circulation ou des deux à la fois. Il nomme MM. Oscar Boulanger, Jean et Ernest Bertrand. Il parle aussi de M. Lapointe qui, député fédéral, représenta la ville de Québec à deux reprises devant le comité des Bills Privés et fut ensuite président de la Commission d'enquête sur la question de l'électricité.

M. Bouchard prend la défense de M. Lapointe. Finalement, l'opposition demande le vote en disant qu'elle est contre les doubles mandats. Les résolutions et la loi sont adoptées par un vote de 58 à 11.

La Chambre vote ensuite à l'unanimité la loi relative à la Sûreté provinciale, qui servira de base à une certaine réorganisation de la police, et la loi créant une école de filature à Sherbrooke.

La discussion reprend sur un bill intitulé ici pourvoyant à des mesures efficaces concernant l'abolition des rentes seigneuriales. Ce bill autorise le lieutenant-gouverneur-en-conseil à prendre les mesures qu'il juge nécessaires pour établir avec certitude et équité le capital requis pour le rachat des rentes substituées aux droits seigneuriaux et à dépenser, à cette fin, jusqu'à concurrence de $25.000. Le bill prévoit aussi la création d'une commission spéciale à cette fin et contient encore cette clause qu'un membre de la Législature pourra être président de la Commission et être rémunéré comme tel.

L'opposition veut savoir qui sera nommé président. Le gouvernement ne répond pas, mais on chuchotte partout que ce sera M. Laurent Barré, député de Rouville. M. Bouchard fulmine de nouveau contre le principe des doubles mandats. Il conteste même l'opportunité de la loi.

On parle de l'évaluation des seigneuries, dit-il. Elle a été faite en 1859. Nous n'avons pas à intervenir dans les décisions de la cour seigneuriale qui a fait cette évaluation. Il reste seulement à établir si le conseil de ville doit être chargé des rentes percevables sur les terres qui ont été abandonnées. On vient maintenant devant cette Chambre pour demander de créer un organisme pour trouver quel est le capital requis pour le rachat des rentes. Tous les terriers sont déjà déposés. La question principale, c'est d'établir la clarté des titres des seigneuries. Ce travail allait bien lorsqu'il y eut un changement de gouvernement. Je ne crois pas que nous ayons besoin d'une commission pour établir ces valeurs.

On discute encore longuement sur la question des doubles mandats et la loi est finalement adoptée par un vote de 55 voix contre 10.

On passe au bill 62 intitulé loi relative aux biens de la Corporation du pont du lac Saint-Louis. L'unique article du bill se lit comme suit: — "Tous les biens meubles et immeubles de la corporation du pont du lac St-Louis ont toujours été et sont, pour fins de taxation, reputés des biens du gouvernement de la province".

MM. Bourque et Duplessis expliquent brièvement qu'après l'adoption de la commission, certaines municipalités ont voulu taxer les biens qu'elle possédait comme ne faisant plus partie du domaine de la province. Le bill a pour objet d'établir clairement qu'il s'agit toujours de biens de la province qui, comme tels, ne peuvent être taxés.

Le bill est adopté en deuxième et troisième lecture à l'unanimité.

La Chambre vote aussi une loi modifiant la loi relative à la radio-diffusion en cette province. L'amendement dit que la radio-diffusion relèvera maintenant du Ministère de l'Industrie et du Commerce au lieu du Ministère des Terres et Forêts. La loi est rapportée à la Chambre et votée en troisième lecture.

En comité plénier, la Chambre étudie ensuite les résolutions relatives au bill pourvoyant à l'établissement du parc national du Mont-Orford.

M. Bastien se lève pour revendiquer de nouveau l'érection d'un Parc National à la Montagne Tremblante.

L'hon. Onésime Gagnon lui répond et lui dit que cette demande lui a été faite à plusieurs reprises par d'autres députés de la région de Montréal. Si Montréal et les municipalités voisines veulent faire ce qu'ont fait les municipalités des Cantons de l'Est pour le mont Orford on aura franchi un grand pas. Les villes des Cantons de l'Est ont en effet souscrit et ont défrayé l'achat des terrains. Ce que le bill demande, c'est l'organisation d'un personnel et la dépense d'un montant de $50.000 pour l'aménagement du parc.

Les résolutions sont ensuite rapportées à la Chambre et le bill est voté en deuxième lecture. Il reviendra au comité plénier à la prochaine séance.

ÉLECTIONS À LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

M. LE MAIRE MOUSSETTE EN DEVIENT LE PRESIDENT ACTIF, ET M. TH. LAMBERT EST NOMME PRESIDENT HONORAIRE.

L'assemblée annuelle de la Société de Bienfaisance de Hull a eu lieu hier soir à l'Hôtel de Ville, et on a procédé aux élections des officiers pour 1938-39. M. Théo. Lambert, ancien maire, fondateur de la Société en 1927 et qui en était le président depuis, a été nommé président honoraire, étant remplacé à la présidence active par S. H. le maire Alphonse Moussette. Les autres membres de l'exécutif sont: l'échevin R. Gratton, vice-président; l'échevin G. Bilodeau, trésorier; le greffier H.-L. Leblanc et le greffier adjoint R. Roger, secrétaire et secrétaire adjoint, respectivement.

Les directeurs sont, outre MM. Lambert, Moussette, Gratton, Bilodeau et Leblanc, les échevins H. Gauthier, J.-B. Cadieux, F. Tremblay, E. Dompierre.

Au cours de l'année écoulée, la Société a distribué pour $1.700 de secours à des familles nécessiteuses, en nourriture, vêtements et autres exigences. Elle s'occupe aussi d'hospitalisation des vieillards incurables et orphelins. Elle donne de l'aide dans des cas urgents et exceptionnels.

Permis nécessaire avant l'achat d'un poste secteur

Une édition supplémentaire de la Gazette Officielle publie une ordonnance du ministère des Transports stipulant qu'à compter du 1er avril, c'est-à-dire de vendredi, les vendeurs de radios ne pourront livrer les appareils que si l'acheteur produit ou achète un permis de radio. La même ordonnance défend de posséder ou d'installer plus d'un appareil de radio sans un permis supplémentaire et de se servir d'un appareil qui émet des radiations nuisant à la réception d'autres appareils. Les marchands de radio et ceux qui font profession de réparer les appareils de radio ne pourront réparer l'appareil de radio d'un individu qui ne pourra produire de permis. Tous les appareils de radio devront porter, à leur sortie des fabriques, un avis, placé de façon, à ce que tout le monde le voit, attirant l'attention sur le fait que ces appareils ne peuvent être légalement vendus à des personnes qui n'ont pas de permis de radio.

PONT FERME

MONTREAL, 31. — M. R.-C. Johnston, surintendant des terminus du Canadien National, à Montréal, annonce qu'à partir du 4 avril le pont Victoria sera fermé à la circulation de 9 heures du soir à 6 heures du matin, jusqu'au 13 avril inclusivement, ceci afin de permettre de poser un pavé permanent dont profiteront les automobilistes. Le pont sera cependant ouvert le samedi et le dimanche. Le travail s'effectuera de nuit afin de retarder le moins possible la circulation et s'accomplira en trois étapes.

EN DELIBERE

TORONTO, 31. (P.C.)—Le tribunal de cassation d'Ontario a pris en délibéré, hier, la cause de la Cie Abitibi Power and Paper.

Un discours du Roi sera irradié

(Presse Canadienne)

LONDRES, 31.—On annonce du palais de Buckingham que le discours qui sera prononcé par le Roi à l'ouverture de l'exposition de l'empire, à Glasgow, le 3 mai, sera irradié dans tout l'empire. Sa Majesté parlera à 6 h. du matin, heure de l'est.

A&P SELF-SERVICE
FOOD STORES
Epargnez grandement sur plus de 1,000 articles!

MACARONI CUIT de Catelli 2 boites de 16 onces 17c
SPAGHETTI CUIT de Catelli 2 boites de 16 onces 17c
ANANAS tranchés et pressés Aylmer, 2 boites de 16 onces 29c
FEVES AU LARD Clark— 2 grosses btes de 2's 15c

BEURRE De Première Qualité. Rouleau de 2 livres 73c
OEUFS Moyens, Classe "A" En vrac. La douzaine 24c
FLEUR à Pâtisserie Sunnyfield Sac 5 lvs 14c Sac 24 lvs 59c

CACAO FRY Boite de ½ livre 19c
Sandwich aux Ananas McCormick 2 lvs 25c
BISCUITS CHRISTIE GRAHAM, No 44. Le paquet 23c
SHORTENING WHITE CLOVER 2 lvs 23c
TISSU NAVY 4 roul. 25c
SAVON SUNLIGHT 10 morc. 60c

THÉ NOIR RED ROSE
ETIQUETTE ROUGE.
Paquet de ½ livre 31c

POISSON Thon (Tuna) Boite ½'s 11c
POIS Emfo 2 boites 2's 23c
BLEUETS de Choix Boite No 2 10c
FLEUR FIVE ROSES Sac de 7 livres 35c
SAVON FACIAL WOODBURY 4 morc. 29c
SAVON COMFORT et PEARL 3 morc. 11c
SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF. Boite No 1 33c
Boite ½'s—17c

Savon de Toilette MANY FLOWERS 2 morc. 7c
Postez 5 enveloppes et 10c au manufacturier pour un jeu Blanche-Neige et les sept lutins.

Délicieux et hygiénique VI-TONE
Boite 6 onces 25c Bte 12 onces 45c
Boite de 24 onces 85c

SOUPES Aylmer, aux Tomates et Légumes 3 boites de 10½ onces 23c
SHREDDED WHEAT 2 pqts 19c
SAVON LUX 4 morc. 23c
FEVES AU LARD LIBBY 2 boites de 21 onces 15c
POIS POUR BOUILLIR, d'Ontario ou de la C.-A. La livre 6c
FIGUES POUR CUIRE. En vrac. La livre 10c
BLE SOUFFLE QUAKER. Le paquet 9c
JUS DE TOMATES TOUS GENRES 2 boites de 20 on. 15c
Cire à Parquets Marque Home. Boite de 1 livre 19c
TOMATES Emfo de choix 2 boites de 26 onces 25c
CATSUP AYLMER. Bouteille de 12 onces 12c

CAFE A & P
Le Café qui se vend le plus au monde!
Bokar Boite de 1 livre 28c Sac de 1 livre 27c
Vigoureux et vineux.
8 O'Clock Doux et moelleux. La livre 24c
Red Circle Riche et fortifiant La livre 20c

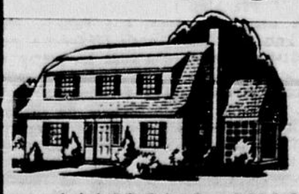
PAIN ANN PAGE. Tranché ou non tranché. Pain de 24 onces 9c

Rôti de Porc BIEN APPRETE. La livre 19c
Rôti de Veau DESOSSE. La livre 15c
Fesse de Veau ENTIER ou MOITIE. La livre 15c
Poitrine de Boeuf La livre 6c
Pique-niques fumés DESOSSE. La livre 23c
Saucisse fraîche 2 lvs 25c
Bologne tranché 2 lvs 25c

ORANGES SUNKIST. Grosses 2 douz. 49c
BANANES mûres 3 lvs 19c
TOMATES FERMES ET MURES 3 lvs 25c
POMMES McINTOSH. Le gallon 25c
CAROTTES NOUVELLES. Gros paquets. Chacun 5c
PATATES des Montagnes Vertes du N.-B. Classe 1 10 lvs 10c

GET THE THRIFT HABIT... HELP YOURSELF TO SAVINGS
A&P SELF-SERVICE STORES
61, rue Principale, Hull

A LOUER



ou à Vendre

MAISONS - VILLE D'AYLMER

Brique, stucco (et quelques-unes en bois). Bungalows d'un et de deux étages; idéalement situées, grands terrains, eau courante, électricité, égouts — les commodités d'une ville moderne. Air frais, vivifiant tout l'été durant. Un véritable paradis pour les enfants. Voici une excellente occasion de posséder votre foyer au prix que vous payez ordinairement en loyer.

Aussi plusieurs lots, idéalement situés à Wychwood.

INFORMEZ-VOUS TOUT DE SUITE. ADRESSEZ-VOUS A

l'Hôtel-de Ville d'Aylmer, P.Q.

Coin des petits

LE TROU DU CHAUDRON

Si vous êtes allé à Etretat, vous connaissez de nom, du moins, le Trou du Chaudron. Cependant, je vais vous le décrire; ceux qui ne le savent pas, apprendront ce qu'on appelle ainsi. C'est d'abord une sorte de couloir, ou plutôt d'escalier glissant et rocailleux tout à la fois, coupé de pentes brusques, effrité par place, et percé dans la falaise. Puis un sentier qui descend en deux ou trois zig-zag. Arrivé en bas, on se trouve presque au niveau de la mer. A la marée haute, les vagues inondent le petit rebord qui forme le sentier. La pente se relève un peu vers la gauche, et on arrive alors à un trou presque rond qui s'ouvre devant vous comme l'entrée d'un tunnel. C'est le Trou du Chaudron.



Pierre, Paul, Jeanne et Marcelle avaient entendu parler du Trou du Chaudron, mais depuis qu'ils venaient à Etretat avec leurs parents, ils n'y étaent jamais allés.

Du reste, on ne les laissait pas sortir seuls; ils passaient la matinée sur la plage, à l'heure du bain... Ensuite, quand le temps le permettait, ils faisaient quelque partie avec leurs petits amis, ou bien, s'il pleuvait, la maman permettait à Pierre de se plonger dans la lecture de ses livres favoris. C'étaient des aventures de voyages invraisemblables ou les personnages s'en allaient au Pôle Nord — ou même dans la Lune — presque aussi facilement qu'on va de Paris à Saint-Cloud. Tantôt les héros étaient au plus haut du ciel, tantôt ils s'enfonçaient dans les profondeurs insondables des mers. Il suffisait pour cela d'appuyer sur un bouton électrique!

A force de voir les difficultés si simplement aplanies et les navires dirigés par des capitaines de son âge, Pierre ne désespérait pas de devenir un jour le héros d'aventures semblables.

Son équipage était tout trouvé; Paul était naturellement son second, Jeanne et Marcelle étaient l'équipage. A part lui, il se sentait un peu humilié de commander un équipage composé de deux petites filles, mais il était du moins sur de leur dévouement.

Un soir qu'il venait de terminer la lecture d'un voyage plus extraordinaire que les autres, il s'endormit, résolu à entreprendre une expédition avant la fin des vacances.

Mais il calculait à part lui qu'il



ne fallait pas songer à aller au Pôle-Sud, ni même au Pôle-Nord, car, de tout façon, il devait s'arranger pour rentrer avant l'heure du diner.

Le lendemain matin, sur la plage, le hasard le fit choisir le but de l'expédition.

Le père Mathurin, un vieux pêcheur bien connu des baigneurs, auxquels il vendait ses crabes et ses salicoques, était occupé à rentrer sa barque.

Ce spectacle attira l'attention de Pierre qui passait à ce moment avec Paul, Jeanne et Marcelle en compagnie de leur institutrice.

— Oh! Regardez! venez voir! comme ils sont gros! comme ils sont drôles! Quelles contorsions!... dit Jacques, en désignant trois de ces énormes crabes qu'on appelle des tourteaux, et que le père Mathurin venait d'apporter.

— Cela doit pincer fort, dit Jeanne.

— Oh! oui. On ne doit pas savoir par où les prendre! remarqua Paul.

Pierre, devant ces crabes qui lui rappelaient quelque monstre marin décrit dans ses livres préférés était devenu sérieux.

— Mathurin, dit-il, où donc avez-vous pris ces grosses bêtes?

— Et pt' et ben, petiot monsieur, que vous v'lé n'en prendre de pareilles! Mais c'est que mé, j'suis un vieux marin, qui n'a pas peur des lames et des rochers... tandis que vous, vous n'êtes qu'un p'tit Parisien!

Pierre se sentit humilié.

— Si je savais où vous avez pris vos crabes, dit-il, j'en pêcherais bien aussi, allez!

— Pardié, bien sur! mon pauvre petiot monsieur! repartit le père Mathurin en riant aux éclats. Allez donc voir au Trou du Chaudron, s'il y fait bon par grande marée! oui! un joli endroit pour baigner les petits Parisiens!... on sort de là comme un hareng, tout salé pour longtemps!...

L'institutrice fit cesser la discussion en entrainant les enfants à la plage.

Mais Pierre semblait pensif. Le Tou du Chaudron! Le Trou du Chaudron! Ces mots retentissaient à ses oreilles. Il songeait à cet endroit si proche, où l'on pêchait de si gros tourteaux les jours de forte marée, il se rappelait avoir souvent entendu parler du fameux Trou, comme d'un endroit dangereux, où lon ne conduisait pas les enfants.

Dès lors, l'idée de choisir le Trou du Chaudron pour le but de son expédition se fixa dans son esprit. La raillerie du père Mathurin l'avait encore émoustillé! Ah! on se moquait des petits Parisiens!

Le soir, comme les deux garçons étaient couchés dans leur petite chambre, Pierre fit part de son projet à son frère Paul.

Quand il s'agissait de quelque escapade, Paul était le plus souvent de l'avis de Pierre, et, le pire de l'affaire, c'est que Jeanne et Marcelle se trouvaient toujours très flattées lorsque leurs frères daignaient les associer à leurs projets.

... Le lendemain matin, Pierre eut vite combiné le plan de son expédition. Ce n'était pas tout à fait le grand voyage d'aventures dont Pierre avait rêvé, mais c'était déjà un projet assez téméraire.

Quitter son institutrice, manquer le bain, au risque d'inquiéter papa et maman... Enfin, affronter les dangers du Trou du Chaudron! Cela paraissait suffisant pour un début.

Pierre fit l'appel de son monde. Le second Paul était tout prêt; l'équipage avait besoin seulement d'un peu d'exhortation. Pierre fit donc à l'équipage un discours entrainant comme Bonaparte avant la bataille des Pyramides.

Il parla à ses petites soeurs de la considération dont elles jouiraient auprès de leurs petites camarades, lorsqu'elles pourraient raconter qu'elles avaient vu le Trou du Chaudron!... et, la curiosité aidant, l'équipage parut résolu à tenter l'entreprise.

Le coeur secoué par l'émotion, les quatre enfants se dirigèrent vers le sentier rocailleux qui menait du haut, au pied de la falaise.

— Attention, cria Pierre. Descendons. Faites attention à ne pas glisser! Au bas la mer qui commençait à monter venait se briser par grosses lames sur les récifs, qu'elle entourait de mousse blanche.

— Voilà le Trou du Chaudron! s'écria Pierre avec enthousiasme — et il battit des mains —. Vous voyez que ce n'était pas bien difficile! En avant!. Et il s'engagea le premier sur le petit rebord qui conduisait à l'entrée du couloir.

A cet endroit, le bruit des flots était tel que les enfants ne pouvaient pas se parler. Les petites filles se serraient auprès de Pierre, pleine de confiance dans le capitaine qui triopmhait.

— Hein! Quand nous raconterons cela, dit-il.

— On nous grondera, dit Paul qui commençait à se rendre compte de la réalité de la situation.

— Oui! Mais nous montrerons notre pêche! et nous apprendrons au père Mathurin, que les petits Parisiens valent bien les vieux Normands.

Les enfants avaient pénétré dans le fameux couloir. Ils étaient obligés de se maintenir aux crampons de fer dont on avait eu la précaution de garnir les rochers. La mer montait rapidement. Les vagues déferlaient avec furie sur les falaises, elles s'engouffraient avec grondement épouvantable, accompagné de bruits sourds, semblables à des détonations, jusqu'au fond du couloir où les quatre aventuriers étaient arrêtés.

Et ma foi! l'amour-propre du capitaine dut-il s'en blesser, nous avouerons qu'ils avaient horriblement peur.

— Sauvons-nous, gémit Marcelle qui était la plus petite.

Des tourteaux, il n'en était plus question.

— Oui. Partons! La mer est trop forte, dit Pierre entre deux grosses vagues.

Mais, en revenant à l'entrée du couloir, les enfants virent avec consternation que la mer avait recouvert l'endroit par lequel il fallait passer. On était à l'époque d'une grande marée. L'eau atteignait déjà le sol du Trou du Chaudron et les vagues clapotaient, menaçantes, entre les deux parois du rocher. L'aventure devenait réellement tragique. Pierre, la poitrine étreinte par l'émotion, parce qu'il comprenait davantage le danger, se haussa sur un débris de roches, prit Paul sur ses épaules, et trouva pour ses deux soeurs une place, derrière lui, dans une infractuosité de la falaise.

Les mouettes passaient en volant tout près d'eux, les effleurant de leurs ailes et chaque fois qu'un des oiseaux s'engouffrait dans le couloir, les petites filles poussaient un cri; mais la tempête dans toute sa fureur dominait toutes les voix. Et les heures passèrent lentes, longues, terribles. L'estomac des enfants leur rappela que celle du déjeuner était loin déjà et ils se mirent à pleurer en songeant à leurs parents, qui, en effet, parcouraient la plage en proie aux plus cruelles angoisses.

Pierre ne pensait plus à sa pêche et cependant, dans l'ombre du rocher, les gros tourteaux gisaient paisiblement à côté de lui.

La mer avait cessé de monter, mais les flots baignaient les pieds de Pierre, lorsque le Père Mathurin, qui venait lever ses filets, trouva les quatre enfants transis de froid.

— Oh! mon bon Mathurin! mon bon Mathurin!... Sauvez-nous!... Sauvez-nous!... s'écria Pierre tout le premier.

Le sauvetage était facile, Mathurin reconduisit les aventuriers chez leurs parents. Et je vous assure qu'ils furent guéris à tout jamais d'entreprendre de pareilles expéditions.

BOBÈCHE

Bobèche est une bonne vieille chienne. Une brave chienne qui a toujours vécu dans la même maison, avec les mêmes maitres, qui a vu naître les petits enfants dont elle est la grande amie et les considère un peu comme ses enfants à elle.

Elle aboie après eux quand ils ne sont pas sages et si Jacquot manifeste le désir d'ouvrir la barrière qui donne sur la route, ce qui est absolument défendu, Bobèche pousse de tels glapissements que Jacquot, impressionné, s'arrête. Si Pierrette se penche dans le puits, Bobèche la prend délicatement par un coin de sa robe et gronde sourdement.

Bobèche sait tout voir et ses bons yeux bruns fidèles surveillent ce qui se passe. C'était ainsi qu'elle a fort bien remarqué que lorsque Paul et Ginette, les grands cousins, viennent jouer avec Jacquot et Pierrette, la journée ne se termine pas sans pleurs.

Jouets cassés ou abimés, disputes à ce sujet, larmes de Pierrette qui ne veut pas prêter certaine poupée qu'elle aime tendrement dont Ginette s'empare sans respect, et qu'elle démolit chaque fois un peu!

Mais voici que, jeudi dernier, tout le monde fut en émoi. Dès l'arrivée de Paul et de Ginette des cris retentirent.

—Les jouets . . . où sont les jouets?

Les jouets avaient disparu! Impossible d'accuser de malice Jacquot et Pierrette, ils cherchaient eux-mêmes avec une innocence qui ne trompe pas.

Bref, on se passa de jouets et l'on s'amusa fort bien à toutes sortes de jeux.

Il n'y eut point de larmes versées, et Bobèche, couchée devant sa niche, avait l'air fort satisfait. Elle ne jugea même pas utile de se déranger pour jouer, comme cela lui arrivait souvent, à cache-cache avec les enfants.

Mais, quand Paul et Ginette furent partis, Bobèche se leva, fort digne, elle passa sa tête dans sa niche et en sortit . . . la poupée chérie de Pierrette qu'elle vint apporter à la petite fille.

On vint voir dans le fond de la niche on trouva, entassés, tous les joujoux, et la petite charrette, et les balles, et la boite de construction et les joujoux de bois.

Bobèche avait tout mis à l'abri des grands cousins.

Bébé.— Dis, Monsieur, il y a beaucoup de lunes dans le ciel?

Le Monsieur. — Pourquoi cela, mon petit?

BEBÉ.—Dame! puisqu'il y en a une nouvelle chaque mois.

Le Monsieur. — N'importe, il n'y a toujours qu'une seule lune.

Bébé. — Alors... les vieilles, qu'est-ce qu'on en fait?

Le Monsieur, réfléchissant. — Je ne sais pas..

Bébé, cherchant aussi. — Moi, je sais..., on les casse, et avec les morceaux ont fait des étoiles.

"Les Patriotes"

(Droits réservés)

DRAME HISTORIQUE EN TROIS ACTES ET UN PROLOGUE EN VERS

par

FULGENCE CHARPENTIER

PROLOGUE

Mil huit cent trente sept ! Un siècle, jour pour jo
Par toute la province on entend le bruit sourd
De la Rébellion; mais ceux qu'on dit rebelles
Luttent pour des raisons grandioses et belles,
Et ces obscurs héros qui furent nos aïeux
N'écoutent que leur coeur sincère et malheureux.
Un rêve de fierté dans leur âme tressaille,
Pour conquérir leurs droits ils feront la bataille,
Et pour nos libertés ils risqueront la mort.

Cette lutte chez nous elle persiste encor . . .

Car en participant à cet horrible drame
Tout ce qu'ils désiraient conserver, c'est leur âme,
Leur âme, c'est-à-dire un principe vivant
Qui put garder le père et sauvera l'enfant . . .

Notre âme et ce qui fait qu'elle reste française,
Et de tout un passé l'émouvante synthèse,
Avec les qualités qu'elle apportera jadis
De Champagne et d'Anjou, de Saintonge et d'Aunis,
De sorte qu'elle peut répondre à qui demande:
"Française, n'est-ce pas?". — "Mieux encore, normande".

Notre âme et cette langue où, depuis trois cents ans,
Comme dans un bouquet se mêlent les accents
Des campagnes, des cours, de Paris, des provinces,
La langue des prélats et la langue des princes,
La langue qui berça de ses mots langoureux
Les songes des petits et ceux des amoureux,
La langue qui nous semble à nulle autre pareille
Parce qu'elle inspira Molière et Corneille,
La langue dont les mots sont de subtils chaînons
Qui font que par-delà les siècles, nous tenons . . .

Notre âme et ce qui fait de nous des catholiques . . .
L'ombre des fleurs-de-lys et des flèches gothiques
A fait germer chez nous des temples et des croix;
Un peuple ignore la défaite quand il croit.
Maisonneuve et Champlain, et Bréboeuf et Marquette,
Ont voulu raffermir leur sublime conquête
En prêchant l'Evangile et le verbe divin;
Le sang de nos martyrs n'a pu couler en vain.
Et c'est pourquoi, le soir, on voit, à la brunante,
Le peuple de chez nous qui s'agenouille et chante
Pour que le Ciel bénisse et dore nos moissons,
C'est pourquoi les clochers protègent les maisons,
C'est pourquoi l'on se sent l'âme toute attendrie
Quand monte au crépuscule un cantique à Marie;

Est-il sous le soleil spectacles plus touchants
Que la croix du chemin qui veille sur les champs?
Car le sol pour nos gens reste l'ami sans feinte,
Celui qui peut répondre à leur robuste étreinte,
Qui peut multiplier par cent le moindre grain,
Et qui du paysan a fait un souverain . . .

Sur le sol d'Amérique il nous faut notre place,
Parce que nous avons la force d'une race.

C'est pour ce triple amour: langue, foi, sol natal,
Buriné dans leur coeur comme dans du métal,
C'est parce qu'ils étaient braves entre les braves,
Que nos pères n'ont pas voulu vivre en esclaves.
Ils n'étaient pas de ceux qui se courbent le front
Pour endurer les coups et pour subir l'affront.
Ah ! vous en trouverez qui diront: "Don Quichottes
"Que tous ces songes creux et tous ces patriotes",
Mais n'oubliez jamais que ce peuple indompté
Luttait pour la justice et pour la liberté,
Et que s'il est chez nous des gens à l'âme veule,
La race ne peut pas se sauver toute seule,
Il lui faut des penseurs pour regarder plus haut . . .
Alors, pour la guider elle avait Papineau.
Papineau, dont la voix tempétueuse et fière
Etait comme un emblème et comme une bannière.
Le sursaut populaire était si naturel
Que lorsque le tribun formula son appel
Il rallia le peuple autour de son panache.

Il y eut Saint-Denis, il y eut Saint-Eustache,
Où des héros, armés de fourches, de bâtons,
Pour sauver le pays bravaient des bataillons.
Jours tristes, jours sanglants, jour traversés de flammes!
Mais c'est dans ce brasier que se trempaient les âmes,
Et quand celui qui meurt transmet son idéal,
Même son échafaud devient un piédestal.

Leur grande ombre aujourd'hui sur le ciel se profile,
Depuis l'humble soldat jusqu'à ses chefs de file,
De Lorimier, Guitard, Dumouchel et Chénier,
Qui se demandent si leurs fils vont renier
Leur travail de géant et leur lourd sacrifice . . .

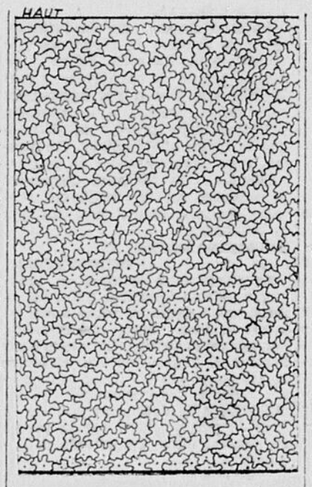
Pour rien au monde il faut que leur oeuvre périsse,
Comme eux, sachons lutter sans jamais défaillir,
Et sachons vivre enfin comme ils ont su mourir.

Je le dirai à votre maman . . .

Chacun sait que la dévotion à la "Bonne Sainte-Vierge" est grandement populaire chez les Bretons. De là, une confiance voisine de la familiarité dans leurs rapports avec les autres saints du Paradis, serait-ce la Sainte Vierge ou saint Jean-Baptiste. Oyez plutôt.

On vient de transporter à Lourdes une pauvre Bretonne de sept ans, paralysée de toute la partie inférieure du corps. Doucement conduite dans sa voiturette par des mains délicates, elle suit les émolutions du pèlerinage; partout elle prie avec une piété d'ange; partout elle se sent enveloppée par la prière ardente de la foule, qui nulle part comme à Lourdes, n'a la vertu d'émouvoir la terre, et, si j'ose dire, de commander au ciel; car là, mieux qu'en aucun endroit du monde, on sent la profondeur de ce mot de saint Augustin: "La prière c'est la toute-puissance de l'homme et la faiblesse de Dieu."

La Vierge, qui a guéri, presque ressucité un Gargam, qui ne croyait pas au miracle et détournait ses yeux de la croix, ne va-t-elle pas s'incliner vers cette innocence? Elle est si naïvement confiante, la chère petite infirme! Ses yeux sont fixés sur la blanche vision de la



Pour découvrir ce que représente ce dessin, il vous suffira de noircir, au crayon ou à la plume, les espaces dans lesquels se trouve un point noir.

Grotte ou sur Jésus-Hostie qui passe en faisant le bien: prière des yeux, prière des lèvres aussi, et du coeur et de l'être tout entier!...

Or, d'autres furent guéris; mais la petite Bretonne fus ramenée à la gare sans amélioration. Là, elle supplie avec des larmes qu'on la conduise encore à la Sainte Grotte. Les brancardiers consultent leur montre et leur coeur. Il reste un peu de temps. En route! Voici de nouveau aux pieds de la Madone du Gave notre petite mendiante de miracle, plus obstinée que la Chananéenne. Elle prie, elle conjure, elle pleure... Hélas! rien et rien. Cependant l'aiguille a marqué la dernière minute accordée avant le départ du dernier train. La mort dans l'âme, les infirmiers entrainent la chère dolente vers la station Mais voici la scène la plus étrange! Au moment de quitter la Vierge. notre fillette se retourne et lui montrant son petit poing nerveusement serrée, elle lui crie: "Vous ne voulez pas me guérir? Et bien. je le dirai à votre Maman!"

Elle est aussitôt guérie, saute de sa voiture et marche.

Ainsi Marie semblait-elle se montrer à la fois fille respectueuse de Sainte - Anne, qu'elle n'eût point voulu peiner, et mère généreuse de sa candide Bretonne qu'elle daignait exaucer. Son Coeur Immaculé est un abime de mystérieuses tendresses. On ne l'invoque jamais en vain.

Jean DUNORD, O.M.I.

LE NAVIRE DE L'AME

"Personne, dit saint Chrysostome, ne saurait traverser la mer sans un navire et un vent favorable. Il est également impossible qu'une âme traverse l'Océan amer du péché et qu'elle observe les commandements de Dieu, si elle n'est pas dirigée par l'esprit céleste et puissant de Jésus-Christ et si elle n'est portée sur le navire de la Grâce divine."



—Belle-maman, vous avez dit que vous donneriez la moitié de votre existence pour un melon... en voici deux!

— Une nouvelle sorte de "cartes à jouer" vient d'être mise sur le marché. Ces cartes sont faites d'un matériel qui ne peut pas être déchiré, si ce n'est avec effort.

Le Carnet de Jean Saitout

LA LONGEVITE CHEZ LES ANIMAUX

Le loup et l'ours vivent rarement plus de vingt ans; le renard, dix à quatorze ans. Un lion peut atteindre soixante-dix ans. Les lièvres et les écureuils vivent huit ans. Il est prouvé que des éléphants ont vécu quatre cent-dix ans. La pintade, la poule et le dindon sont vieux à douze ans. Les baleines vivent mille ans. Les carpes, cent cinquante ans. Un porc de vingt ans, est aussi rare qu'un chien du même âge. Une chèvre et une brebis de quinze ans sont très vieilles. Un boeuf atteint rarement sa cinquantième année. Un cheval ne dépasse guère trente-cinq ans. Un chat ne vit pas plus de quinze ans et un lapin de huit à dix ans.

UNE TENTATIVE D'ÉVASION INUTILE



IVANHOE



No 65—UN CHANGEMENT

Quand Locksley vit le chevalier noir, qui avait de nouveau mis son armure, il demanda immédiatement:—Qui est-ce?

—Un confrère de notre ordre, répondit l'ermite.

—Eh bien, il appartient évidemment à l'église combattante, mais,—tirant l'ermite de côté, —es-tu fou de faire entrer un chevalier étranger dans cette chaumière!—

—Ne grondez pas mon hôte si gai, dit le chevalier noir à Locksley s'il ne m'avait pas donné volontairement l'hospitalité, je l'aurais forcé à le faire!—

—Me forcer! s'écria l'ermite, —attendez seulement jusqu'à ce que j'aie échangé la cagule contre mon habit de chasseur, je vous montrerai alors si vous pouvez me forcer à n'importe quoi!—

Puis, il ôta sa cagule, sous laquelle il portait une vareuse en cuir.

—Aidez-moi à mettre mon habit vert, dit-il à Wamba,—et tu auras un bon verre de vin!—

—Merci! répondit le bouffon,—mais n'est-ce pas un péché d'aider à transformer un serviteur de Dieu en un homme de guerre?

—Ne t'en fais pas, répondit l'ermite,—je laisse seulement ma vareuse se confesser à ma cagule, et la chose est faite!

L'INTREPIDE GEORGES — par Harry O'Neil



JEANNOT L'INVINCIBLE — par Lym Young



FIÈRE ATTITUDE DE LA FRANCE ENVERS L'ALLEMAGNE

Elle défendra son alliée la Tchécoslovaquie, tel qu'elle l'a déjà promis

La France exhorte le Reich à rendre normales ses relations avec ce pays.

SOULAGEMENT DESIRE

L'ambassadeur d'Allemagne reçoit la communication et la transmettra à son gouvernement.

ESPOIRS EXPRIMES

PARIS, 31. (P.C.-Havas) — La France a fait savoir aujourd'hui à l'Allemagne que sa promesse de défendre la Tchécoslovaquie signifie exactement ce qui a été dit, et elle exhorte le gouvernement du Reich à rendre normales ses relations avec ce pays, afin d'apporter un soulagement à la tension internationale.

Joseph Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères, a reçu Johannes von Welczeck, ambassadeur d'Allemagne, et lui a fait la déclaration, au nom du gouvernement français.

Le ministre exprima l'espoir que le Reich, animé du désir d'une paix égale à celle dont est animé le cabinet français, rendra normales les relations germano-tchécoslovaques.

L'ambassadeur s'est dit intéressé à la communication française et déclara qu'il l'enverrait à son gouvernement avec une note spéciale, afin d'attirer son attention. Il exprima aussi l'espoir que la France userait de l'autorité que lui confère son alliance avec Prague, pour faciliter un arrangement pacifique.

Précis des recommandations de la commission Turgeon

(Suite de la 1ère)

tant qu'elle servira de base ou de point de départ à une observation constante par le ministère intéressé de la position et des activités de l'industrie textile".

"On suggère que des questionnaires préparés par les vérificateurs de la Commission et envoyés aux firmes du textile servent de modèle pour la compilation des rapports annuels complets de toutes les catégories de compagnies, compagnies publiques, compagnies privées, filiales, et le reste.

"Emploi utile de la publicité par rapport aux renseignements recueillis par les moyens susdits afin d'éliminer l'élément du secret, et de la déception qui en résulte, en matière de prix de revient, de bénéfices, d'achalandage, de mouillage des actions, de réserves secrètes, et le reste. Le public, tant à titre de portefeuilliste que de contribuable, ainsi que le gouvernement, ne peuvent exercer leurs droits dans les questions de régie que si des renseignements complets et exacts leur sont accessibles en tout temps.

"Emploi utile de la publicité quant aux initiatives et à la propagande des associations commerciales qui essaient de restreindre la concurrence de diverses façons.

"Aussi longtemps que cette ligne de conduite repose sur des moyens légaux seulement, tout ce que l'on peut faire pour protéger le consommateur c'est de voir à leur donner toute la publicité nécessaire. Le Parlement a déjà fixé une limite que les mesures de restrictions de la liberté du commerce ne peuvent dépasser".

RAPPORTS ENTRE PATRONS ET EMPLOYES

"Surveillance attentive de la main-d'oeuvre dans les filatures, particulièrement dans le cas des ouvrières et des jeunes personnes; intervention par les ministères de la Santé ou du Travail aux fins de réduire les maux causés par la poussière, l'humidité, la chaleur et les gaz; améliorations nécessaires pour ce qui est de vestiaires, cabinets de toilette, etc., dans les filatures.

"Tentative de diminuer les heures de travail(qui dépassent en général 48 heures par semaine maintenant) sans réduire les salaires hebdomadaires.

"Il convient de prêter une attention particulière aux systèmes de paiement du travail aux pièces (tous les ouvriers devraient être renseignés pleinement sur la base de leurs gains), et l'on ne devrait rien épargner pour amener les filatures à bas salaires à payer au moins la moyenne des salaires des diverses divisions de l'industrie textile.

"La croissance continuelle d'entreprises de grande envergure dans l'industrie du textile et le recours des employeurs aux associations commerciales pour sauvegarder leurs propres intérêts imposent maintenant à tous les patrons la nécessité de reconnaitre le droit de leurs employés de se constituer en associations ouvrières aux fins d'atteindre tous les buts légitimes par tous les moyens légaux et de développer les modalités du contrat collectif.

L'INCIDENT DE SHERBROOKE

L'examen détaillé des faits relatifs à l'incident particulier qui a provoqué l'enquête amène le Commissaire à tirer les conclusions générales suivantes:

"A la lumière de tous les faits que j'ai exposés, il me semble que l'attitude de la délégation qui a exprimé ses craintes aux membres du gouvernement, le 14 janvier 1936, et demandé une initiative de nature draconienne, n'était pas justifiée par la situation qui existait alors ni par celle qui est survenue depuis sans que l'initiative désirée n'eût été prise. Particulièrement, je suis d'avis que les circonstances dans lesquelles s'est produite la fermeture de la filature de Sherbrooke, telles que la compagnie les a représentées au gouvernement, au public et aux employés de la compagnie, démontrent qu'elle a agi précipitamment, sans tenir compte de la situation véritable. Comme il fallait s'y attendre, cette initiative précipitée fut cause de gêne et d'inquiétude; elle était calculée pour convaincre le gouvernement de la nécessité de se rendre sur-le-champ à la demande formulée par la délégation . .

"La fermeture de la fabrique de Sherbrooke de la Dominion Textile Company fut le fait d'un seul homme: l'administrateur - gérant. Les actionnaires n'y avaient rien eu à faire ni, que je sache, le conseil d'administration. J'ai déjà mentionné qu'au début de l'enquête l'administrateur-gérant assuma toute la responsabilité de ce qui avait été fait. Cependant, c'était un acte de nature sérieuse. C'était augmenter de 400 le nombre des chômeurs de Sherbrooke. Leur misère et le fardeau qui aurait retombé sur les organismes de secours auraient été grands, si l'usine était restée fermée "indéfiniment" comme le laissait entendre l'avis affiché.

"Cet incident illustre bien les pouvoirs que possède la gérance et son empressement à exercer ces pouvoirs sans consulter les propriétaires de la compagnie et quelquefois même le conseil d'administration. . .

"C'est peut-être la première fois que s'est présentée au Canada, l'occasion d'étudier les questions impliquées, du moins d'une manière assez complète. C'est mon avis. Il y a en jeu ici plus que la question ordinaire des salaires suffisants et des autres problèmes des heures raisonnables et des conditions convenables de travail. Mais une autre question se pose, celle de l'obligation d'une industrie à partager les pertes subies par la société pendant les périodes de détresse . .

"Qu'une compagnie comme la Dominion Textile Company ait une certaine part de responsabilité à supporter c'est ce que semble avoir admis M. Gordon quand il nous a dit que l'une des raisons qui l'ont poussé à rouvrir les portes de la filature de Sherbrooke c'est la nécessité d'apporter du soulagement aux employés sans ressources en leur offrant du travail. Le même sentiment de responsabilité, la compagnie l'a manifesté par sa conduite, avant la réouverture de la filature, en garantissant les comptes d'épiceries des employés nécessiteux. On ne peut considérer ces gestes simplement comme des actes de charité en faveur de n'importe qui; leur caractère est déterminé par le fait que cette charité n'a été exercée qu'à l'égard de ceux dont les relations avec la compagnie étaient celles d'employeur et employés."

Le tarif et l'industrie textile.

"Les droits sur les textiles furent graduellement réduits entre 1920 et 1930. Le rapport indique qu'en 1928 les taux des tarifs de préférence britannique sur les tissus de coton et de laine étaient inférieurs à ceux de 1907.

"Vers la fin de 1930 et par la suite, le tarif de protection de l'industrie textile fut augmenté, 1o en relevant les taux ad valorem; 2o en établissant des droits spécifiques; 3o en évaluant les importations au-dessus du prix facturé et en imposant un droit spécial égal à la différence; et 4o en imposant des droits contre le dumping monétaire. Les pièces déposées indiquent comment l'imposition de droits spéciaux eut pour résultat de relever les droits perçus bien au-dessus de ceux qu'on aurait pu exiger normalement.

"Le rapport indique que l'accord avec les Etats-Unis, le règlement du différend commercial avec le Japon, les budgets de 1936 et de 1937 et la largeur de vue de l'administration douanière ont réduit, récemment, les tarifs sur les textiles de provenance étrangère; et aussi que la marge de préférence accordée aux marchandises de provenance britannique a été augmentée par les concessions consenties au Royaume-Uni dans les accords de 1932 et de 1937, ou volontairement accordées dans le budget de 1936."

La protection tarifaire dont elle jouit pourra bien lui être retirée

(Suite de la 1ère page)

soumettre des représentations aux ministres des finances, du commerce et du revenu national. On demanda au gouvernement d'agir et on se montra grandement alarmé de la situation. On affirma que l'on avait annulé nombre de commandes des fabriques canadiennes. On a ajouté que l'industrie textile dans le Dominion se trouvait dans le plus grand désarroi. Les ministres ne promirent aucune action immédiate. Mais le ministre des finances souligna toutefois que ce chambardement était probablement dû dans une large mesure à des acheteurs qui profitaient de l'incertitude de la situation résultant d'un nouvel accord commercial pour amener l'abaissement des prix. Il conseilla aux manufacturiers canadiens de ne pas s'alarmer outre mesure et d'attendre les événements.

L'INCIDENT DE SHERBROOKE

Le 17 janvier 1936, à la suite de cette entrevue avec les ministres de la Couronne, la filature de soie artificielle de la Dominion Textile à Sherbrooke fermait ses portes, jetant sur le pavé environ 400 tisserands. Une affiche placée à la fabrique annonçait qu'elle resterait fermée indéfiniment.

Il se produisit ensuite un malentendu du fait que le directeur de la Dominion Textile Company décida de rouvrir la filature de Sherbrooke le 27 janvier. Mais il n'avertit pas le commissaire du tarif de ses intentions. Aussi ne peut-on dire que sa décision de rouvrir cette fabrique provenait du fait que le fédéral s'était résolu le 27 janvier à tenir une enquête sur les textiles, car la décision de M. Gordon avait précédé celle des autorités d'Ottawa.

Parlant ensuite de la fermeture de la filature de Sherbrooke, le commissaire Turgeon blâme l'industrie textile en ces termes: "Tout indique que l'on a agi hâtivement sans tenir compte de la situation réelle et sans prévoir la détresse que la chose allait causer. On voulait aussi impressionner le gouvernement sur la nécessité d'accorder la requête qui lui avait été soumise quelque temps plus tôt par la délégation."

RESPONSABILITE INDUSTRIELLE

Le chapitre se termine en soulignant qu'une industrie telle que la Dominion Textile ou toute autre filature a une grande responsabilité non seulement envers le public mais surtout à l'égard de ses employés en temps de crise. "Aussi semble-t-il", note le juge Turgeon, "qu'une industrie a le devoir de prendre sa part de pertes subies par le peuple en général dans une période de dépression".

Puis il souligne que la Dominion Textile paraît s'être rendue compte de cette responsabilité en rouvrant sa fabrique de Sherbrooke pour assurer la subsistance à ses employés.

Puis le rapport Turgeon consacre tout un chapitre au relevé du développement et des progrès de l'industrie textile au Canada depuis 1844 à nos jours. Au début notre pays ne comptait qu'une seule filature. Mais les fabriques se sont surtout multipliées à partir de 1879 à la suite de l'adoption d'une politique nationale de protection tarifaire à partir de 1879. L'industrie a progressé encore davantage dans la période d'après-guerre, principalement dans le domaine de la soie artificielle. Ce sont des financiers canadiens qui contrôlent l'industrie textile en notre pays, à la seule exception de la soie artificielle.

FLUCTUATIONS MONDIALES

Le rapport aborde enfin dans un troisième chapitre les principaux changements qui se sont produits dans le commerce mondial des textiles dans la période d'après-guerre. Il donne un bref sommaire des grandes modifications dans les filatures de coton qui ont donné naissance aux plus pressants problèmes de ces dernières années. L'importance de l'Angleterre est allée sans diminuant tandis que celle du Japon et des Indes n'a cessé de s'accroitre. Les filatures de coton se sont multipliées dans les nouvelles régions industrielles de la Chine, de l'Amérique latine et des pays balkaniques. Dans les deux pays manufacturiers les plus importants — les Indes et les Etats-Unis — la production s'est déplacée des régions de main-d'oeuvre à prix élevés dans les districts de la main-d'oeuvre à bon marché. Enfin la difficulté d'obtenir des matières premières par suite du contrôle du change et de certains accords commerciaux ont créé des obstacles particuliers à l'Allemagne et à l'Italie.

L'industrie de la soie a été sujette à des fluctuations marquées, mais tout indique qu'elle a pris des développements inattendus en Angleterre, au Japon et au Canada, plaçant dans un état d'infériorité les vieux pays producteurs de soie.

REDUCTIONS TARIFAIRES

Le rapport Turgeon fait voir ensuite que l'on a réduit considérablement les droits sur les textiles de 1920 à 1930. Mais, à partir de 1930, on augmenta considérablement le tarif sur les importations de tissu, tout en continuant d'accorder une préférence considérable aux produits de l'Angleterre. Les accords d'Ottawa de 1932 maintinrent la préférence britannique, mais de manière à ne nuire en aucune façon à l'industrie textile canadienne. De 1932 à 1935, il n'y eut pas de changements tarifaires dignes de mention. Mais à partir de 1935 on commença d'opérer des coupures dans les droits douaniers. La chose commença avec le règlement du différend commercial entre le Canada et le Japon. Puis l'on continua avec la négociation d'un accord commercial avec les Etats-Unis. Puis le budget de 1936 abaissait les droits de préférence britannique sur certains tissus de coton et de soie artificielle. Puis l'accord commercial de 1937 entre le Canada et l'Angleterre amena de nouvelles diminutions tarifaires. Sauf les réductions dans le tarif préférentiel britannique, les principaux changements furent le résultat de l'accord avec les Etats-Unis et de l'entente avec le Japon. Le tarif intermédiaire s'applique maintenant aux importations américaines au lieu du tarif général. Il faut toutefois que le tarif général ne s'applique qu'à très peu de pays maintenant.

NOS IMPORTATIONS

Les changements tarifaires et les conditions des affaires ont influencé le volume de nos importations de textiles. Les statistiques fournies dans le rapport Turgeon montrent que nos importations ont baissé considérablement de 1928 à 1934. Elles n'ont repris du terrain qu'en partie depuis 1936 et 1937. Cette augmentation des importations s'explique en partie par la réduction des droits de préférence britannique.

PRIX DES TEXTILES

Il y a un chapitre consacré aux prix et à la production faisant spécialement mention de la situation qui existait de 1929 à 1937. Le commissaire enquêteur a constaté que les prix des matières premières ont beaucoup diminué pendant la dépression mais les prix des textiles n'ont pas subi une baisse aussi grande que la différence entre ces deux prix, car il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte. Un examen des prix des textiles en Angleterre, aux Etats-Unis, comparé à la situation en Canada, démontre que pendant la dépression les prix canadiens ont été maintenus à un niveau plus élevé que ceux qui auraient pu exister si les importations avaient été libres d'entrer sous le tarif douanier qui existait avant septembre 1930 et sans les effets de l'évaluation spéciale à cause de la valeur de l'argent. Sans ces changements la réduction en 1932 comparée à 1929, aurait été de 40 à 50 pour cent au lieu de 25 à 30 pour cent. En ce qui concerne les tissus de coton, l'industrie canadienne possédait 67.7 pour cent du marché domestique en 1928, pourcentage qui déclina à 64.6 pour cent en 1929. A la suite des changements tarifaires de 1930 le pourcentage augmenta et atteignit près de 77 pour cent en 1932 et en 1933. Depuis le pourcentage a quelque peu diminué, mais il est encore supérieur à ce qu'il était avant la dépression. Les manufacturiers canadiens possèdent la plus grande partie du marché canadien. En ce qui concerne les lainages, les manufacturiers canadiens fournissaient environ 25 pour cent de la demande avant la dépression; pourcentage qui doubla après la diminution des importations et qui était près de 60 pour cent en 1935.

LES PLACEMENTS

Les placements, les profits et le coût forment un chapitre intéressant. Le commissaire enquêteur fait observer que c'est dû au tarif de protection dont a joui l'industrie textile pendant plusieurs années, si les conditions actuelles existent. Le pays, ayant accepté le sacrifice de la taxe qui lui a été imposée possède parfaitement le droit de savoir ce qui se passe. Au point de vue du placement le juge Turgeon a éprouvé beaucoup de difficultés à connaitre la situation exacte, à cause des différentes méthodes de placements dans l'industrie textile.

Des questionnaires ont été envoyés à 150 compagnies et des renseignements ainsi obtenus ainsi que ceux provenant d'une autre source ont permis d'établir la compilation nécessaire.

CAPITAL DE 200 MILLIONS

Le capital utilisé par les 150 compagnies est de $146,873,160. D'après le recensement des industries de 1935 il serait de $185,366,792. Le capital en entier utilisé par toutes les compagnies textiles au Canada était en 1935 de $232,973,377.

Le commissaire enquêteur fait observer que la Dominion Textile Co. a eu recours à deux pratiques pour défigurer la valeur réelle des placements, en admettant un grand nombre d'actions pour le "good will" et par inflation, en faisant faire l'évaluation de son actif lorsque les prix étaient très élevés.

Le dividende de 7 pour cent a toujours été payé sur les actions préférentielles de $100 de la Dominion Textile Co., actions qui, en 1937, étaient cotées à $135. Les actions ordinaires n'ont jamais payé moins de $4 pendant les dix dernières années. Ces actions ont même rapporté $5 et $4.75 et n'ont jamais été payées plus de $75 chacune. Même pour ceux qui les ont achetées au prix le plus élevé l'intérêt obtenu fut de 6 2-3 pour cent.

La Penman's Limited a payé plus de 7½ pour cent sur ses actions pendant 29 ans et la valeur des actions ordinaires a plus que triplé. Si l'on enlève le "good will", l'intérêt sur les actions ordinaires a atteint jusqu'à 19 pour cent.

Dans le cas de la Monarch Knitting Co. Ltd., des dividendes sur les actions ordinaires ont été payés en 1912, en 1913, aussi de 1919 à 1921, mais aucun depuis.

Relativement aux bonis le commissaire dit qu'il y en a eu peu de payés. Il a constaté qu'on en avait versé deux à la Dominion Textile en 1921. L'un était de $35,000 payé au président pour services rendus de 1918 à 1921 et un autre de $7,000 donné au vice-président, lui aussi pour services rendus de 1918 à 1921. Dans le cas de l'Association Textile Ltd., de Louiseville, Québec, des bonis ont été payés depuis 1931 à différents officiers de la compagnie, représentant une somme de $44.540 de 1931 à 1935.

Le juge Turgeon fait remarquer que l'industrie textile est organisée en trois associations de commerce: la "Canadian Woolen and Knit Goods Manufacturers Association", le Cotton Institute of Canada" et la "Silk Association of Canada". Ces trois organisations sont unies en une fédération qui s'appelle "Primary Textiles Institute". Cette fédération a pour but de procurer et d'assurer la plus grande protection possible à ses membres.

ENTENTE DE PRIX

Dans l'opinion du commissaire enquêteur il y a entente entre les différentes compagnies même pour les prix. Dans le sous-titre du chapitre on désigne ces associations de commerce comme une combinaison et monopole. Une publicité adéquate sur les activités des associations de commerce est suggérée comme étant la meilleure protection pour le public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

En ce qui concerne les gages, l'emploi et les relations industrielles, le commissaire enquêteur dit que l'industrie textile emploie un grand nombre de femmes. En conséquence, les conditions de travail doivent être attentivement surveillées. Le travail des tisserands n'exige pas une grande force musculaire mais il requiert une attention constante qui provoque une grande tension nerveuse.

Il y a aussi l'humidité et la chaleur dans les ateliers qui doivent être surveillés. Les heures de travail dépassent généralement 48 heures par semaine. A cause du mouvement lancé en faveur de la diminution des heures de travail dans les autres industries, surtout dans l'ouest, on devrait tenter des efforts pour réduire la durée des heures de travail dans l'industrie textile.

Pour ne pas affecter les conditions de vie des ouvriers sujets à ce changement, on devrait raccourcir les heures de travail sans diminution dans les gages hebdomadaires. On devrait porter une grande attention aux méthodes de travail à la pièce. Il importerait d'établir des règlements pour faire connaitre exactement aux ouvriers leurs conditions de travail et ce qu'il peut leur rapporter.

BAS SALAIRES

Comparée aux autres industries celle des textiles paie des gages peu élevés. On devrait obtenir que les filatures qui donnent des salaires plus bas soient obligées de les hausser au niveau général de l'industrie. Depuis que l'enquête est commencée, il y a eu des augmentations de gages, mais les profits ont été aussi plus considérables. Deux des plus grandes compagnies, la Dominion Textile et la Courtaulds, ont passé des contrats collectifs avec leurs ouvriers. Ce qu'elles avaient toujours refusé dans le passé. Quelques compagnies ont aussi établi des fonds de pension pour leurs vieux employés.

De l'avis du juge Turgeon, le Canada est arriéré dans la réglementation des heures de travail comparée à ce qui existe dans les autres pays. A ce sujet, il dit que l'industrie textile en général n'a pas encore adopté la semaine de 48 heures, ce qui place notre pays bien en retard des autres nations industrielles.

PROTECTION DOUANIERE

Au sujet de la protection douanière le commissaire dit que l'industrie textile demande de la continuer, mais dans son opinion c'est à cette industrie à démontrer que le peuple serait justifiable de "continuer à en payer le prix".

LA MOTION FOURNIER EST ADOPTÉE APRÈS NOUVELLE RÉDACTION

(suite de la 1re)

"Depuis quelques années, dit M. Bland, la commission exige du supérieur immédiat d'un fonctionnaire nouvellement promu, dans les trois mois qui suivent la promotion, un rapport sur la manière dont le fonctionnaire s'acquitte de son nouveau rôle. On demande un rapport aussi complet que possible du chef de service. Malheureusement, on ne tire pas tout le parti qu'on pourrait tirer de cette méthode d'agir, mais elle est excellente en soi et, même si son application n'est pas aussi répandue qu'on le voudrait, elle donne d'excellents résultats. M. Bland exprime l'espoir que le Comité d'enquête approuvera cette méthode et l'appuiera de toute son influence. Il déplore le fait que les chefs de service ne donnent pas, dans ce sens, toute la coopération dont ils seraient capables aux autorités de la commission. M. Bland demande que le comité se prononce sur cette tentative et dise si la Commission, en ce faisant, s'est engagée dans la bonne voie. Le comité a donné son approbation immédiate.

L'INDEX

M. Pouliot demande ensuite que M. Bland fasse rédiger un index de ses recommandations, en donnant les titres et la pagination, de façon à ce que les membres du comité d'enquête sur le service civil puissent se retrouver dans les recommandations de M. Bland.

Le sujet qu'aborda ensuite le président de la Commission du Service Civil devant le Comité parlementaire d'enquête sur le Service Civil était la différence qui existe entre le sort que la Commission fait aux employés permanents et celui qu'elle réserve aux employés temporaires.

La rédaction originale de l'Acte du Service Civil pourvoit à différencier le statut d'un employé permanent et celui d'employé temporaire. Après avoir cité la définition du ministère de la Justice, M. Bland parle des avantages dont jouissent les employés permanents: hausse de salaire à peu près régulière en autant qu'ils donnent satisfaction à leurs supérieurs; participation à la caisse de retraite et de pension; promotion presque infaillible, toujours à condition de donner un rendement satisfaisant.

Le principe de différencier les employés temporaires et les permanents est bon en lui-même, comme la plupart des principes qui régissent le Service Civil, mais son application telle que pratiquée actuellement provoque, dans les rangs des fonctionnaires, de la dissatisfaction et du mécontentement tout à fait justifiable.

Par ordre en conseil, on a fixé arbitrairement le nombre d'employés permanents dans chaque service et chaque département qui entrent sous le service civil. Tous les employés en sus de ce nombre fixe sont automatiquement placés dans les rangs des employés temporaires quel que soit le travail qu'on leur demande, quelles que soient leurs capacités, quelles que soient leurs fonctions.

La distinction ne tient aucunement compte des travaux que font les fonctionnaires ni du nombre d'années qu'ils ont passées dans le service civil. M. Bland dit que cette distinction est mauvaise et qu'elle doit nécessairement donner lieu au mécontentement et aux critiques.

Ses effets, dit M. Bland, sont de supprimer le "fair play" et de ne pas permettre d'agir équitablement envers les fonctionnaires. Au lieu de permettre à un fonctionnaire de prendre part aux examens pour les promotions, au lieu de faire commencer ce nouveau venu à un salaire minimum avec des chances d'augmentation à mesure que grandira son utilité au service, elle le place automatiquement à un salaire et à une position d'où il ne peut sortir qu'avec les plus grandes difficultés.

M. Bland demande au comité l'autorisation de préparer un dossier qui expliquera encore plus clairement la situation désavantageuse et injuste dans laquelle se trouvent les employés qui sans qu'il y ait de leur faute sont placés au nombre des temporaires. Le bureau de la Statistique est actuellement à préparer les chiffres des employés affectés par cette injuste distinction et les membres du comité d'enquête pourront prochainement juger par eux-mêmes de l'importance toujours grandissante de la question.

En réponse à une question de M. Tomlinson, M. Bland dit que la plupart des employés temporaires ont passé des examens, et des examens qui dénotent chez les fonctionnaires en question, des qualifications aussi hautes que celles de leurs confrères, les employés permanents: les temporaires à long termes. Au lieu de fixer la différence entre les employés temporaires et les permanents par un simple chiffre, il serait infiniment préférable d'établir quelles positions sont temporaires et quelles sont permanentes. Le travail que fait un fonctionnaire serait une norme infiniment plus juste, pour distinguer son statut, que le nombre des fonctionnaires d'embauché dans ce département.

Deux membres du comité s'opposèrent à cette motion: MM. Howard Charles Green, député de Vancouver-Sud et Charles Grant MacNeil, député de Vancouver-Nord.

Le premier présenta une motion pour qu'on renvoie au sous-comité les renseignements que ferait obtenir la motion du député de Hull, mais les membres, après une discussion assez longue, se déclarèrent opposés à cette manière d'agir. M. Fournier expliqua que la rédaction de sa motion n'impliquait pas qu'il y avait de "family compact", mais demandait seulement des renseignements sans plus. M. Pouliot indiqua clairement que le comité n'avait que de bonnes intentions et ne voulait jeter la pierre à personne.

L'auteur de la demande de renseignements croit qu'il vaudrait mieux que le rapport du secrétaire du comité du Service Civil soit d'abord présenté au comité, puis que le sous-comité fasse enquête dans chaque cas particulier.

AMENDEMENT DE M. JEAN

On adopta l'amendement à la motion Green proposé par M. Joseph Jean, député libéral de Montréal-Mercier, à l'effet de laisser l'amendement de M. Green en suspens jusqu'à ce que les renseignements demandés par M. Fournier soient devant le comité.

M. J.-A. Glen, député libéral de Marquette, demande qu'on explique bien au public, la politique du Comité d'enquête. Il ne faut pas qu'on croit que le Comité d'enquête sur le Service Civil a l'intention de mettre certains fonctionnaires au pilori. C'est alors que M. Pouliot indiqua que le comité ne voulait jeter la pierre à personne.

Nonobstant les paroles rassurantes du président du Comité, les deux députés de Vancouver, MM. Green et MacNeil exprimèrent la crainte que cette ligne de conduite adoptée par le comité serait mal comprise et donnerait lieu à des injustices en certains cas.

PAS DE MONOPOLE

Le docteur David James Hartigan, député libéral de Cap-Breton-Sud, demanda que le Service Civil ouvre ses portes à tous les canadiens et ne soit pas monopolisé par quelques familles d'Ottawa. "Je ne dis pas que c'est ainsi, mais je crois que cette enquête devrait se faire à ciel ouvert, que les renseignements soient mis devant le comité au complet et que les répercussions se fassent sentir où il y aura lieu, mais j'espère que les répercussions ne se feront pas sentir."

LETTRE DE M. FORAN

Le président du Comité, M. Jean-François Pouliot informa les membres qu'il avait reçu une lettre de M. Foran, secrétaire de la Commission du Service Civil, relativement à la liste des parents des hauts-fonctionnaires au service du gouvernement qu'on lui avait demandé de rédiger. "Les éclaircissements qu'il nous donne ne sont pas satisfaisants, dit M. Pouliot, et j'en ai demandé d'autres."

M BLAND

M. Charles Bland, président de la Commission du Service Civil, comparut ensuite devant le comité et, après avoir expliqué le système de promotion, proposa plusieurs améliorations.

Promotion au mérite

Le système le plus habituellement appliqué est celui de promotion au mérite, et M. Bland n'en trouve pas de meilleur, mais il juge à propos de suggérer au Comité plusieurs moyens d'en faciliter l'application pour le plus grand bien du service aussi bien que pour la plus grande satisfaction des employés civils eux-mêmes.

Suggestions

Au nombre de sept, les suggestions de M. Bland furent cueillies un peu partout, dans les grosses industries, dans le monde des affaires et particulièrement dans l'organisation du service civil britannique.

La première a trait aux rapports sur lesquels se basent les autorités pour faire les nominations à des postes plus élevés. Actuellement, ces rapports sont rédigés par le seul chef du département. Comme le fait remarquer M. Bland, même en étant de la meilleure foi du monde, le chef du département est passible d'erreur parfois grossière, et les jugements qu'il porte sur ses inférieurs dans le service ne pourront être que son opinion personnelle, par conséquent fort apte à n'être pas juste.

Une Commission

M. Bland propose que ces rapports soient à l'avenir rédigés par une commission de trois membres, pris dans le service. Les trois auront plus de chance de faire un rapport impartial et seront plus à même de donner justice aux employés.

Dans son témoignage devant le Comité d'enquête, M. Bland a également souligné l'utilité que pourrait avoir la rédaction de rapports fréquents sur l'efficience des employés des divers départements. Comme choses en sont actuellement c'est le chef du département qui doit faire ce rapport et seulement quand vient le temps de faire une promotion, comme dans le cas du rapport général. Les fiches contiendraient toutes les données nécessaires pour établir définitivement l'efficience d'un employé et réduiraient énormément les chances d'erreur ou de partialité.

Promotions temporaires

M. Bland trouve aussi qu'il est tout à fait nuisible de faire des promotions temporaires, comme on les appelle, c'est-à-dire les promotions qui suivent une vacance précipitée et qui sont rendues nécessaires par les exigences du service. C'est une pratique assez commune, actuellement, de nommer à un poste plus élevé, un fonctionnaire quelconque, en attendant que les examens ou la nomination par la commission viennent ou ratifier la nomination temporaire ou nommer un autre successeur permanent. Ces nominations temporaires, en plus de donner plusieurs occasions d'injustices involontaires ou de promotions imméritées, donnent lieu à des critiques souvent acerbes et quelques fois justifiables dans les rangs des autres fonctionnaires qui ont des droits à cette promotion.

Le président de la Commission du Service Civil trouve aussi qu'il serait bon de remplacer, en autant qu'il sera possible, par des examens écrits, les méthodes actuellement employées pour choisir le bénéficiaire d'une promotion. Ce système de procéder par des examens écrits dans un grand nombre de promotions assurerait, dit M. Bland, des meilleurs résultats et augmenterait le rendement du service.

La probation

La cinquième suggestion de M. Bland pour améliorer l'application du système de promotion au mérite dans les rangs du service civil serait d'établir une période de probation pour les fonctionnaires nouvellement promus. Une promotion ne deviendrait permanente qu'après une certain période de temps. Ceci permettrait de faire les vérifications nécessaires, et les fonctionnaires qui auraient des revendications pour aient les faire avec l'espoir de leurs demandes satisfaites. Tout ne serait pas irrémédiablement accompli comme c'est le fait dans les promotions actuelles.

Les révisions

Pour considérer les revendications des fonctionnaires mécontents d'une promotion, il faudrait établir une commission de révision, et c'est la sixième suggestion de M. Bland. Cette commission de révision aurait les fonctions de juge dans les revendications des fonctionnaires et serait composée de représentants des trois parties intéressées: le personnel, le département et la Commission elle-même.

Cette commission pourrait fort bien, dans la pratique, être complètement anodine, mais il est fort possible d'un autre côté qu'elle soit très utile. Elle donnerait certainement au fonctionnaires la certitude qu'ils sont équitablement traités et que leurs revendications ne sont pas absolument inutiles, et que l'on s'efforce d'entendre leur côté de l'histoire.

Le champ de promotion

Finalement, M. Bland voudrait qu'on élargisse le champ des promotions. Actuellement, les divers départements forment pratiquement cloison étanche, et c'est très rare qu'une promotion se fasse d'un département à un autre. C'est un tort, pense M. Bland. Il faudrait supprimer ces cloisons étanches qui séparent les départements et permettre que les promotions se fassent d'un département à un autre quand les circonstances le demanderont. C'est la meilleure manière d'assurer l'unité du service et de s'assurer une réserve suffisante de compétences pour diriger les départements du service civil.

Après le témoignage de M. Bland, les membres du comité lui posèrent un bon nombre de questions, mais elles n'avaient trait qu'à des éclaircissements sur ses paroles antérieures.

Des cas spécifiques

Le président du Comite, notamment, posa une foule de questions relativement à des cas en filières, dans l'histoire desquels il semble s'être glissé des irrégularités. Les cas cités par M. Pouliot dont il demande l'histoire complète se répartissent sur une période de plusieurs années, depuis 1920 à nos jours.

M. Bland se fera donner les filières de tous les cas cités par M. Pouliot et fournira au comité les explications demandées.

ST-EUGENE, Ont.

ST-EUGENE, Ont., 31. — Mardi soir dernier, MM. les curés Plouffe de Chute-à-Blondeau, Brosseau, de Ste-Anneéde-Prescott, et Leduc, de St-Rédempteur, étaient de passage au presbytère.

—Mme Barnabé Cadieux et Mlle Marguerite Cadieux se rendaient à Ottawa samedi.

—Nous regrettons d'apprendre que Mlle Irène Renaud est à l'hôpital de Hawkesbury, où elle doit subir une opération.

—M. et Mme G. Demers, de Montréal, visitaient M. et Mme Dolphé Montion et M. Maxime Montion en fin de semaine.

—Mlle Juliette Paquin visitait M. et Mme J.-A. Paquin, dimanche.

—Mlles Alice et Marie-Ange Labrosse passaient la fin de semaine chez M. et Mme Napoléon Labrosse.

—M. et Mme Vincent St - Denis ont rendu visite à M. Edouard St-Denis, dimanche.

—Mlle Berthe Charbonneau, de Montréal visitait Mlle Yvette et M. Rolland Landriault ces jours derniers.

—MM. Marcel Raymond, Thomas Cadieux, Réal Roy et Léo St-Denis, de Montréal, visitaient des parents et des amis d'ici en fin de semaine.

—M. Ernest Théoret visitait Mlle Fleurette Quesnel, dimanche.

FASSETT, Qué.

FASSETT, 31. — Le 20 mars dernier, la J.O.C. conviait les paroissiens à une grande séance d'action catholique. Le programme était le suivant:

Réveille-toi! (Choeur des jocistes);

Causeries: Le laïcisme, (Mlle F. Thomas); Le Très Saint-Père aime le monde, (Mlle A. Larche; Pourquoi chercher ailleurs (Mlle G. Roussell); On est vaillant (Choeur des jocistes; Les loisirs, (M. R. Thomas); Avantages d'une instruction agricole, (M. L. Dacier); Comprenons nous bien ce qu'est l'amitié telle qu'elle voulue par Dieu, (M. le prof. R. Séguin;

Choeur de l'anniversaire du congrès, "Quand on a vingt ans" (choeur jociste).

Mlles C. Morel et Labrosse accompagnait les choeurs.

—Mme A. Major visitait dernièrement M. et Mme D. Giroux, maire et mairesse.

—M. Ed Church, de Lachute, a passé la fin de semaine au milieu de ses amis.

—Mlle A. Millette, de Montréal, était en visite la semaine dernière chez ses parents, M. et Mme X. Millette.

—M. L. Millette est revenu d'une promenade à Montréal.

Aux temps préhistoriques, les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans des antres des montagnes, apprirent pourtant à lire et à connaitre le progrès, jusqu'à ce que, petit à petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces, vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

MILLIONS DE CLIENTS À VENDRE!

Des millions de Canadiens avides de nouvelles dont les habitudes de vie, de pensée et d'achat sont continuellement dirigées par leurs journaux quotidiens. Clients qui dépensent des centaines de dollars chaque jour. Leur prix: l'annonce dans les journaux.

Appelez au bureau de votre journal aujourd'hui. Apprenez combien facilement et combien économiquement vous pouvez acheter votre part de cette innombrable armée de consommateurs. Apprenez quels puissants instruments de vente et quels services en détail on met à votre disposition.

Si vous avez quelque chose à vendre dans la ville ou dans tout le pays, commencez dès maintenant à augmenter vos affaires en annonçant dans les journaux.

Cette annonce a été préparée pour l'Association des journaux quotidiens du Canada par la Walsh Advertising Company, Limited.

Le Sénat institue un comité pour étudier le problème ferroviaire

(Suite de la 1ère)

LA MOTION BEAUBIEN

Le sénateur Beaubien lui-même amorça toute l'affaire en présentant le premier une motion qui aboutira finalement à l'enquête Black. Sa résolution se lisait ainsi: "Que soit institué un comité du sénat le gouvernement soit instamment prié de régler la question des chemins de fer au Canada, dans un avenir rapproché, afin de mettre un terme aux pertes désastreuses qu'occasionnent chaque année au Dominion les chemins de fer nationaux du Canada et qui se chiffrent déjà à plusieurs milliards de dollars."

Un sénateur libéral, l'hon. James Murdock, avait soumis un sous-amendement, qu'il accepta toutefois de retirer. Voici comment il se lisait: "Que soit institué un comité du sénat pour faire enquête et rapport sur le coût énorme des chemins de fer canadiens et que ce comité propose au sénat un plan qui apportera un soulagement aux contribuables canadiens, et en vertu duquel il leur soit assuré, en premier privilège, un rendement annuel de $75.000.000 au moins sur la dette et les charges d'intérêt sur chemins de fer nationaux du Canada, tout en appliquant le plan britannique, si hautement vanté, à l'effet de conserver leurs positions aux employés de chemins de fer, sans leur occasionner de tort déraisonnable."

LE COMITE DES VINGT

Le comité d'enquête se composera de dix sénateurs libéraux et de dix sénateurs conservateurs: les honorables C.-P. Beaubien, conservateur de Montréal; F.-B. Black, conservateur de Sackville; W.-A. Buchanan, libéral de Lethbridge; J.-A. Calder, conservateur de Régina; Thomas Cantley, conservateur de Pictou; Louis Côté, conservateur d'Ottawa; Raoul Dandurand, libéral de Montréal; George-P. Graham, libéral de Brockville; John-T. Haig, conservateur de Winnipeg; A.-K. Hugessen, libéral de Montréal; H.-H. Horsey, libéral de Prince Edward; George-B. Jones, conservateur de Royal; A.-C. Hardy, libéral de Leeds; A.-D. McRae, conservateur de Vancouver; Arthur Meighen, conservateur de Toronto; James Murdock, libéral d'Ottawa; Georges Parent, libéral de Québec; C.-W. Robinson, libéral de Moncton; W.-H. Sharpe, conservateur de Winnipeg et J.-E. Sinclair, libéral de l'Ile du Prince-Edouard.

EXPOSE DE BEAUBIEN

Au début de sa réponse aux orateurs qui ont pris la parole au sujet de sa motion, l'hon. M. Beaubien mentionne qu'il vaut mieux laisser aux techniciens que convoquera sans doute le comité spécial du Sénat les questions de technique et de détail. Il répondra aux questions de principe soulevées au cours du débat.

"Le leader de la Chambre a fait l'historique de nos voies ferrées, d'où il faut conclure que nous sommes affligés, à cet égard, d'un mal incurable, semblable en somme à celui dont souffrait le tsarevitch et que Rasputin prétendait guérir par les incantations. Comme Rasputin, le gouvernement veut appliquer un remède reposant uniquement sur la foi. Espérons en l'avenir, dit-il, et oublions le présent. Il veut même que nous oublions les intérêts payés chaque année pour nos chemins de fer, comme nous oublions ceux que nous valent les édifices publics. Un important quotidien revient périodiquement avec ce raisonnement extraordinaire.

"Certains services publics, les édifices du Parlement par exemple, ne peuvent produire de revenus. D'autres, comme les Postes, sont sensés en produire et ils en produisent. Les chemins de fer rentrent dans cette dernière catégorie. Le Pacifique se charge de la moitié de nos transports sans nous coûter un sou. Pourquoi l'autre moitié coûterait-elle à l'Etat 50c pour chaque dollar versé par les usagers?"

"Quoi qu'il en soit, poursuit l'orateur, le réseau national coûte $75 millions par année à l'Etat. C'est un gaspillage colossal et ruineux. Il faut y mettre fin. Le gouvernement paraît oublier que, chaque année, chaque famille du Canada doit verser en impôts $35 à cause des sommes gaspillées en vue du C.N.R.

REPLIQUE A DANDURAND

"Le leader du Sénat s'est efforcé de démontrer que la fusion des réseaux est impossible et que la population n'en veut pas." "Mais je ne l'ai jamais demandée", s'écria M. Beaubien. En 1925, le Sénat demandait simplement l'établissement d'une gestion commune, ce qui n'est pas la même chose. Dans ma motion, je ne demande que la gestion commune ou mixte. Sir Edward Beatty répète depuis des années, et dimanche dernier encore, que d'après son plan chaque réseau encaisserait les bénéfices de ses lignes et une proportion équitable des profits réalisés par le nouveau réseau. Les actionnaires du C.P.R. s'en trouveraient bien, mais aussi la population."

"Le sénateur Murdock, qui vante tellement les services rendus au Canada par le C. P. R., s'élève contre tout effort de nature à être utile aux actionnaires de cette compagnie, qui ne sont que des Anglais et des Américains, dit-il avec dédain. C'est faire appel à un sentiment égoiste et dangereux. Le jour où le **Canada traitera le capital étranger** avec hostilité sera un jour sombre pour le pays.

LA GESTION MIXTE

"On n'a vraiment étudié la question de la gestion mixte qu'une fois. En 1931, la commission Duff a hésité entre cette méthode et celle de la collaboration, adoptant finalement la seconde, parce que l'opinion publique n'aurait pas alors accepté l'autre. L'opinion publique a complètement changé depuis, à cause des résultats désastreux de ces dernières années. Elle réclame la gestion mixte. "J'ai cité des douzaines de journaux à cet effet. Mes adversaires n'ont cité, à l'encontre, qu'un seul périodique".

"La collaboration a échoué. Le leader du Sénat a démontré comme l'espoir né de la commission Duff a été frustré. La commission demandait d'abandonner de 4 à 5.000 milles de voies qui font double emploi, d'où devait résulter une économie annuelle de 30 millions. Pour incroyable que ce soit, on n'a abandonné que 39 milles de voies, 11 au National-Canadien et 28 au Pacifique-Canadien. L'économie, loin d'atteindre $30.000.000, n'a pas dépassé $1,092,500.

"La collaboration ne peut exister en même temps que la concurrence. Elle ne serait possible que si les chemins de fer, travaillant pour une caisse commune sous une gestion mixte, se rendaient sans cesse compte que chaque sacrifice en vue de l'économie bénéficierait à chacun de façon équitable.

"La presse et l'opinion publique ont compris cette vérité fondamentale et elles réclament une solution au problème des chemins de fer. On n'a pas touché aux doubles emplois, dans aucun domaine. L'unification de deux grands réseaux ne peut se faire sans risque ni effort. Il suffit d'y aller prudemment et lentement.

OBJECTIONS TECHNIQUES

"On a soulevé des objections d'ordre technique, comme le remboursement des emprunts. Mais les deux compagnies resteraient distinctes. Mais, même si l'on admet que l'unification pose des problèmes, que peut offrir le Gouvernement de son côté? La nation s'entend sur un point. C'est qu'il faut mettre fin à la perte annuel de 100 millions de dollars des deniers publics, laquelle représente $35 par famille.

"Le professeur Jackman, disait il y a quelques semaines, que l'insuffisance des recettes a atteint en moyenne, de 1932 à 1936, $52,341,000 par année, à quoi il faut ajouter, pour les intérêts non acquittés sur les prêts de l'Etat, une moyenne de 36 millions en chiffres ronds. De 1932 à 1936, le total des pertes nettes a été de $496,242,111, soit une moyenne annuelle de plus de 99 millions. Ces chiffres sont tirés des rapports annuels du réseau.

"Cette perte se calcule après avoir tenu compte du minime excédent des comptes d'exploitation dont le Gouvernement se vante tant, c'est-à-dire 15 millions pour une entreprise où ont été placés 3 milliards.

CHUTE DES RECETTES

"Les recettes du C. N. R. sont tombées de $1,733,855 en janvier et février, par comparaison avec la période correspondante de l'année dernière. La chute a été de $434,237 pour les deux premières semaines de mars.

"Le Gouvernement ne veut apporter à ce mal qu'un remède semblable à ceux de Rasputin.

"Les chemins de fer ont perdu un tiers de leurs affaires de transport de marchandises et deux tiers du transport des voyageurs, à cause de la concurrence de l'auto, du camion et de l'autobus. Cette concurrence ne diminuera pas. Au contraire le nombre des véhicules-moteur augmente sans cesse. Jamais les chemins de fer ne connaîtront les affaires d'autrefois. Mieux vaut qu'ils abolissent la concurrence entre eux-mêmes. Mieux vaut qu'ils se débarrassent du matériel, et de l'outillage inutiles.

"Le leader a refusé d'examiné l'essai si réussi de l'Angleterre. Il y existait 120 compagnies de chemins de fer, qui possédaient dix fois autant de filiales, dont les taux équivalaient à 112 p. 100 de la normale et qui pourtant perdaient 100 millions de dollars par année. Il n'y a plus maintenant que quatre compagnies, les recettes vont à une caisse mixte, les tarifs sont bien diminués et les chemins de fer gagnent 165 millions par an.

"Le public jouit d'un service meilleur et moins dispendieux, les employés d'un emploi plus stable. Les actionnaires ont un rendement convenable, l'Etat ne verse rien. On a accompli tout cela en supprimant les doubles emplois, l'outillage inutile.

CONCENTRATION NECESSAIRE

"La concentration s'impose dix fois plus au Canada, avec ses 42,000 milles de voies ferrées pour une population de 11 millions, soit de 262 personnes par mille de chemin de fer, alors qu'en Angleterre il n'y a que 20.000 milles de voies pour une population de 42 millions, soit 2,000 personnes par mille de voies.

"Le leader n'a pas parlé non plus des mesures semblables adoptées aux Etats-Unis.

"Surtout à cause de la concurrence des véhicules à moteur, la France a dû, il y a quelque mois, réorganiser ses voies ferrées, dans le sens de l'unification de l'administration, ainsi qu'il est proposé au Sénat. Les sept chemins de fer de France mettent leurs recettes en commun et, tout en conservant leur identité quant à la propriété et à l'administration, sont assujettis à une commission suprême où sont représentés et l'Etat et les compagnies. Le but principal de ce régime est de coordonner les lignes des diverses compagnies afin de résister à la concurrence extérieure, surtout de la part de l'auto. A cette fin, on a supprimé 3.600 milles de voies secondaires pour les remplacer par des routes desservies par des camions ou des autobus. Pour combattre davantage la ruineuse concurrence, la loi limite les services à longue distance des camions et des autobus et les assujettis aux tarifs ferroviaires.

CRAINTES POLITIQUES

"Se trouvant en face de la même situation désastreuse que nous, ces trois pays ont agi vigoureusement. Pourquoi notre Gouvernement ne bouge-t-il pas? Il n'y a qu'une réponse, c'est qu'il craint les conséquences politiques. Mais, ne voulant pas l'avouer il se fait le champion de la politique ferroviaire de 1930.

"Lord Salisbury a déjà dit que la faute la plus commune des partis politiques est de s'attacher aux cadavres de doctrines mortes. La méthode de collaboration au sein de la concurrence en est une. M. Bennett a dit que le problème des chemins de fer, si on n'y trouve pas de solution, sera la ruine du pays. En 1936, M. Howe disait que le pays ne pouvait continuer à combler les déficits du C.N.R. N'est-ce pas plus vrai aujourd'hui? Mais, en 1938, la politique du gouvernement consiste à ne rien faire pour diminuer le fardeau qui pèse sur le contribuable. Il va même jusqu'à demander au public d'oublier tout cela. Il se borne à prêcher sa ridicule doctrine de la confiance dans le retour aux grasses affaires d'autrefois. M. Howe a été emporté par le courant de l'opportunisme qui marque la voie du gouvernement.

SOUCIS DES MINISTRES

"Il est décourageant pour la population de voir les ministres, dont certains ont droit à toute son estime, absorbés par le soin de leur sécurité politique au point d'oublier la nation, le commerce écrasé par les impôts, l'intégrité financière du Canada menacée à l'étranger.

"Le Gouvernement devrait s'attaquer avec énergie à notre plus grand problème financier. Il devrait convoquer les plus grands spécialistes. S'il préfère ceux de 1931, fort bien. L'état de choses ayant changé, leur diagnostique changera aussi. Si le gouvernement craint d'imposer une nouvelle politique sans consulter les électeurs qu'il formule cette politique puis l'annonce au pays. La population saura au moins qu'on s'occupe de la question. Il aura une lueur d'espoir qui lui donnera la patience et le courage. Mais, mes exhortations sont inutiles. Le gouvernement ne voudra aucunement exposer sa situation politique.

"Durant la Révolution française, on disait que les nobles devaient apprendre non seulement à vivre mais à mourir. Bien des Canadiens voudraient un gouvernement qui ait le courage de tomber et non pas seulement l'habileté de se maintenir. Le Gouvernement ne veut rien faire. Dans ce cas, la population se tourne vers le Sénat."

C'est pourquoi, le sénateur Beaubien accepta l'amendement de son collègue de Westmoreland, le sénateur F.-B. Black.

REPLIQUE DE DANDURAND

Le sénateur Raoul Dandurand, leader ministériel du Sénat, porta la parole après le sénateur Beaubien. Il déclara qu'il était prêt à siéger sur un comité qui étudierait sous tous leurs angles les questions de coopération, d'unification et d'amalgamation des chemins de fer.

"Ce n'est qu'une fois notre enquête terminée, dit-il, que nous pourrons porter un jugement sur ces questions.

"Pareil comité, continua le leader ministériel, devra obtenir des renseignements au sujet des prétendues économies que l'on réaliserait par une direction unique des chemins de fer. D'autres personnes que sir Edward Beatty qui, jusqu'ici a eu le champ libre, seraient appelées à donner leur opinion."

Le sénateur Dandurand rappela que sir Edward Beatty, interrogé par un journaliste à Ottawa, avait déclaré que les économies qui seraient réalisées si les chemins de fer étaient sous une direction unique se monteraient à $75.000.000. Sir Henry Thornton avait fixé ce chiffre à $60.000.000.

Il déclara que sir Edward Beatty n'avait pas dû arriver à ces chiffres après une analyse sérieuse de la situation. Ces chiffres étaient basés sur une connaissance générale et ne tenaient pas compte d'un grand nombre de détails.

"Il a été souvent démontré, dit le sénateur, que ces économies ne pouvaient être réalisées."

LE CANADA ET L'ANGLETERRE

Le sénateur Dandurand dit ensuite que la situation ferroviaire n'est pas la même en Angleterre qu'au Canada. En Angleterre, le groupement des chemins de fer n'a nullement affecté la concurrence tandis qu'au Canada un pareil groupement la ferait disparaître complètement. En Angleterre non plus, il n'y a pas de monopole tandis qu'au Canada l'amalgamation ou la fusion ferait naître le monopole. Il faut aussi noter qu'en Angleterre, les chemins de fer sont engagés dans l'industrie du transport par camion sur les grandes routes tandis qu'au Canada pareil transport est sous la juridiction des provinces. Au Canada encore, il y a conflit entre les entreprises publiques et privées tandis qu'en Grande-Bretagne, les chemins de fer sont des compagnies d'initiative particulière.

"Au Canada, continua encore le sénateur Dandurand, plusieurs lignes de chemins de fer se fusionnent dans des entreprises publiques ou privées et il y a deux réseaux qui se font concurrence sur une distance de 40.000 milles. En Angleterre, il y a quatre compagnies rivales et celles-ci desservent 20.000 milles de voies ferrées. D'où il suit que nous sommes plus avancés que la Grande-Bretagne en matière d'amalgamation.

FAIBLE RESSEMBLANCE

"On a cherché à établir une analogie entre le plan d'unification de sir Edward Beatty et les groupements des chemins de fer en Grande-Bretagne. Il n'y a pourtant que peu de ressemblance entre les deux plans bien qu'ils soient tous deux basés sur des espoirs d'économies théoriques. Les économies que l'on prévoyait en Angleterre ne se sont pas encore réalisées bien que le plan ait été en opération depuis 15 ans. Il est significatif cependant que les chemins de fer anglais ont de nombreuses difficultés à surmonter non pas à cause de l'amalgamation mais en appliquant les principes de coopération semblables à ceux énoncés dans la loi du Canadien National et du Pacifique Canadien.

"En Angleterre, on a englobé 120 compagnies pour en faire 4 seulement et assurer ainsi la concurrence entre les principaux centres. Une étude de la situation démontre que 80 pour cent de la population de la Grande-Bretagne vivant dans des villes de 100.000 habitants ou plus est desservie par deux ou plusieurs de ces chemins de fer ainsi groupés. Il est donc évident que la concurrence est encore très vive.

"D'après des calculs, on prévoyait que ces groupements feraient réaliser des économies de 20.000.000 à 40.000.000 de livres par année, mais il a fallu bientôt déchanter. Sir Josiah Stamp a même averti le public de ne pas prendre trop au sérieux ces économies annoncées à son de trompe.

"Des mesures ont dû aussi être prises pour protéger le travail organisé mécontent de ce groupement des lignes. On avait coutume de dire que le manque d'économies était dû à ces mesures protectives, mais le temps est passé depuis longtemps où on peut attribuer à ces mesures la faillite des économies. Comme question pas moins de 60 pour cent des employés de chemins de fer ne tombaient pas sous ces mesures de protection.

"Les chemins de fer anglais réalisent des économies raisonnables si non considérables en appliquant le principe de la coopération. Ce principe consiste à échanger des services et faire circuler des trains en commun entre certains points où des économies peuvent être réalisées. A l'heure actuelle, on peut dire sans crainte de se tromper que pas moins de la moitié des trains circulant en Grande-Bretagne sont des trains en commun. On calcule que les économies réalisées par ce système ont été de 350.000 livres."

LES PAROLES DE BEATTY

Le sénateur Dandurand dit encore que sir Edward Beatty avait admis que la déclaration qu'il avait faite au sujet des économies à attendre de l'unification étaient à un point de vue général. "Des opinions ne sont pas des faits", commenta-t-il.

"Sir Edward a aussi déclaré que les économies qui découleraient de la direction unique des deux chemins de fer n'obligerait aucun d'eux à abandonner ses lignes. Il ajoutait cependant que sur un parcours de 5.000 milles certaines de ces lignes faisaient double emploi et qu'il faudrait ou les abandonner ou réduire le service.

"Toutefois, continua le sénateur Dandurand, dans ses économies de $75.000.000, sir Edward avait prévu une somme de $16.400.000 par l'abandon de ces 5.000 milles de voies ferrées. Sir Edward a toutefois ajouté depuis que l'abandon de ces lignes était un facteur peu important dans son programme d'économies. Il y avait une bonne raison pour cela, c'est que lorsque ces calculs ont été faits, on s'aperçut que ce programme ne pourrait être appliqué qu'après 5 années d'études.

"Au lieu de $3.300 d'économies par mille on ne réaliserait que $860.

"Si le plan de sir Edward Beatty est réduit à ces proportions après une étude attentive, on voit que ses arguments en faveur de l'unification par raison d'économie diminuent de valeur.

"Sir Edward s'est aussi tourné vers les économies sur une grande échelle pour faire de nouveaux tracés des routes. Mais il n'est pas besoin de l'unification pour accomplir ce programme, il peut aussi bien se réaliser par la coopération."

Le sénateur Dandurand conclut en disant que des économies pouvaient être réalisées plus intelligemment et plus rapidement sous un système de coopération que sous l'unification. Tout ce qu'il faut pour faire réussir un pareil système, c'est la volonté de coopérer.

"Le changement des routes de circulation offre un vaste champ d'économie par tout le Canada. Sir Edward souligna toutefois que si le peuple canadien s'attendait immédiatement à de substantielles économies, il serait sûrement désappointé. Il est impossible de prédire toutefois s'il résultera des frictions du projet, même remanié, de Sir Edward d'abandonner 5.000 milles de voies ferrées. Il est probable que Sir Edward n'avait pas jugé pleinement des frictions qui en résulteraient.

"Sir Edward avait aussi réduit le taux de la main-d'oeuvre dont son plan obligerait le déplacement. Si l'on congédiait des hommes en grand nombre, ils iraient naturellement sous l'assistance-chômage. Des économies de $1.250.000 ont été faites annuellement au cours des cinq dernières années, surtout par l'établissement de trains en commun. On peut toutefois se demander ce qui en serait résulté si l'on avait poussé plus loin l'esprit de coopération et moins favorisé le mouvement en faveur de l'unification." C'est ce que mit en relief le sénateur Dandurand. C'est là à son dire une question que le comité devra mettre à l'étude.

AU PEUPLE DE DECIDER

"On ne peut mettre en doute", souligna-t-il, "que l'unification rendra possibles certaines économies. Mais c'est au peuple canadien de décider si ces économies résultant de la fusion en vaudraient la peine en regard des troubles qui en résulteraient dans notre commerce, notre industrie, notre vie économique et sociale. Ce n'est pas nécessaire de porter une attention indue à un conseil de désespoir concernant nos chemins de fer. Devant la commission Duff des représentants du Canadien National ont exprimé l'opinion qu'on pouvait effectuer des économies annuelles de $30.00.000 d'une coopération complète entre les deux chemins de fer. Le Canadien National lui-même profiterait de ces épargnes dans une proportion de 60 pour cent".

"Quand on met en regard les deux formules", précisa le leader du gouvernement, "l'unification devra l'emporter considérablement et d'une façon décisive sur les économies possibles par la coopération, si l'on veut que le peuple du Canada se résigne à l'amalgamation: ce qui voudrait dire clairement à un monopole sous une direction privée".

"Je pense", dit-il, "que le comité ferait bien de considérer dans quelle mesure les deux chemins de fer ont coopéré et de s'assurer quelles sont les perspectives d'avenir dans ce domaine. Après cela je ne m'objecterai pas à ce que le comité étudie la valeur de l'unification là où la coopération ne pourrait pas réussir."

"Toute la difficulté provient du fait qu'il n'y a pas eu de coopération", montra le sénateur Georges Gordon, conservateur de Nipissing. "Je pense que l'on pourrait réaliser de grandes économies dans la manutention du fret".

MEIGHEN A L'ATTAQUE

"Je crains", répliqua le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur, "que le sénateur Dandurand ne serve pas sur ce jury sans préjugés et ouvre la porte toute grande à la bataille à l'égard de l'unification. Ce n'est pas très encourageant s'il doit faire preuve de la même partialité de vues".

"Mon honorable ami de Montarville (le sénateur C.-P. Beaubien) sera là", rétorqua le sénateur Dandurand.

"C'est vrai parce que le sénateur Beaubien est le parrain de tout ce plan et il devra être là pour le défendre", répondit le sénateur Meighen. "Mais je ne pensais pas que le chef du gouvernement allait prendre parti pour aucun côté au lieu de suivre mon exemple".

"On a prétendu, continua-t-il, que j'étais en faveur de l'unification. Il est possible que j'établisse nettement mon attitude à ce sujet. Ce sur quoi je commente maintenant est la pratique des hauts officiers du Canadien National de se faire les champions du maintien séparé de ce système ferroviaire. Je ne sais pas qui a préparé le mémoire dont mon honorable ami (le sénateur Dandurant) cita de larges extraits; mais je le devine facilement. Je ne crois pas me tromper en disant que c'est un officier de ce système qui l'a fait. Je n'apprécie nullement la pratique de certains officiers grassement salariés du Canadien National de prendre une attitude partisane à ce sujet dans tout le pays."

LES REPLIQUES FUSENT

"Ils sont restés à l'écart pendant des années, répondit du tac au tac le sénateur Dandurand, écoutant les attaques portées par Sir Edward Beatty contre la loi de 1933. Ils l'ont vu aussi poursuivre sa campagne en faveur de l'unification, ce qui a eu pour effet d'amoindrir le Canadien National et de démoraliser les milliers d'employés au service du chemin de fer de l'Etat. Tout ce que j'ai fait c'est d'obtenir les renseignements auxquels j'ai pensé que j'avais droit. Mais ces hommes ont gardé le silence alors même qu'ils sentaient que Sir Edward Beatty faisait le procès du Canadien National."

"Je ne pense pas que mon honorable ami ait raison, rétorqua le sénateur Meighen. Je crois que c'est la chose à faire que d'obtenir des renseignements des officiers du Canadien National et il est juste que ces officiers fournissent l'information requise. Mais il y avait bien autre chose que des renseignements dan le mémoire de mon honorable ami. Il renfermait des déclarations portant à controverse non seulement à l'égard de Sir Edward Beatty, mais aussi à légard de Sir Edward Geddes et ceux qui furent les auteurs de la politique ferroviaire actuelle en Grande-Bretagne.

DEFENSE DE BEATTY

"Je n'ai jamais rien lu qui m'ait convaincu que Sir Edward Beatty ait aimé aucune attaque contre la direction du Canadien National. A tort ou à raison il a favorisé un projet d'unification de direction des deux systèmes. Mais il n'a pas attaqué les officiers du Canadien National de manière à les justifier de prendre parti devant le grand public concernant la politique ferroviaire du Dominion. Il est sans exemple au pays qu'on ait attendu pour fusionner des entreprises importantes que tous les officiers hautement payés soient en faveur d'une telle mesure. On ne réaliserait d'économies au moyen de l'unification dans aucun domaine s'il fallait attendre l'approbation des hauts salariés. Le même principe s'applique à tout le monde des affaires. Les officiers grassement salariés tentent de faire proclamer — et ils y réussissent en cette Chambre du moins — qu'on ne pourra tirer guère plus de profit de l'unification que de la coopération dans un degré moindre. Ils veulent nous faire croire ainsi qu'au peuple du Canada qu'on pourra réaliser autant d'économies dans l'état de choses actuel qu'en suivant un système reconnu pour son efficacité dans le monde entier dans le domaine des affaires.

INGERENCE POLITIQUE

"Ils se servent des revues. Puis ils trouvent au parlement des porte-parole pour exposer leurs arguments au peuple du Canada. Mais, en ce qui concerne l'efficacité seulement, tout ce dont nous avons besoin c'est d'un peu de sens commun et d'expérience des affaires. Si l'on regarde sans préjugés la carte de nos chemins de fer, on ne peut certainement nier qu'il soit possible de réaliser des économies formidables."

"Le mémoire, montra le leader conservateur, souligne que l'Angleterre n'a pas réalisé les économies prévues dans le domaine ferroviaire. Il est probable que, si nous prenions des mesures semblables, nous admettrions au bout de dix années que nous n'avons pas atteint notre objectif. Mais ce que le mémoire omet de dire ce sont les résultats que l'on atteint en Angleterre. Je pense toutefois que, si le Canada allait aussi loin que l'Angleterre dans ce domaine, la solution de notre problème ferroviaire deviendrait chose du passé."

Le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, déclara qu'il s'accordait avec le sénateur Dandurand lorsque celui-ci avait dit que la loi du Canadien National et du Pacifique Canadien n'avait pas donné les résultats qu'on en attendait.

Il ajouta que ni le Canadien National, ni le Pacifique Canadien n'avaient tenté d'efforts sérieux pour effectuer des économies.

LE DEBAT S'ANIME

"Quelle coopération, continua-t-il, pouvons-nous attendre d'un chemin de fer dont la direction est entre les mains du gouvernement? Le gouvernement ne consentirait certainement pas à une coopération qui serait impopulaire et qui pourrait coûter des votes au ministre des Transports à Port Arthur."

"C'est ce que nous découvrirons au cours de l'enquête", répondit le sénateur Dandurand.

"Peut-être", dit le sénateur Meighen. Je soutiens cependant que, par notre législation de 1936, nous avons supprimé les conditions en vertu desquelles la coopération avec le Canadien National était possible.

"Je n'en suis pas si sûr que cela", de dire le sénateur Dandurand.

COOPERATION IMPOSSIBLE

Le sénateur Meighen continua en disant que la coopération avait été rendue impossible parce que les fonctionnaires des chemins de fer nationaux étaient directement responsables au gouvernement. Ces fonctionnaires sont responsables de leur conduite au sujet de la coopération et ils ne feront rien pour compromettre l'avenir de l'administration.

Parlant ensuite de l'unification, le sénateur Meighen dit que si cette unification devait se faire sous la direction, l'opération et la propriété du gouvernement, il valait mieux laisser les choses dans l'état où elles sont. Voilà ce que je pense de l'administration des chemins de fer par l'Etat, conclut-il.

"Si nous pouvions nous réunir, continua le sénateur Meighen et subdiviser les valeurs de nos deux réseaux, nous aurions conclu une entente qui serait dans le plus grand intérêt du public."

Le sénateur Meighen dit qu'il n'avait aucun espoir que l'unification se fasse sous la direction du gouvernement, mais il craint qu'il faille en venir à ce système au Canada. Il craint que nous y soyions forcés par les conditions économiques.

"Je ne parle peut-être pas comme je parlais autrefois, mais les années m'ont appris bien des choses surtout en matière ferroviaire."

Le sénateur C.-W. Robinson, libéral de Moncton, protesta contre l'opinion exprimée par le sénateur Meighen que les employés du Canadien National ne viendraient pas témoigner librement devant le comité.

"Certainement, dit le sénateur Meighen, que ces employés pourront exprimer librement leur opinion."

"Ce sera très difficile pour eux, de répondre le sénateur Robinson, de venir dire le fond de leur pensée s'ils craignent d'être remerciés de leur service dans le cas d'un changement de gouvernement. C'est là pratiquement la menace que leur a faite le chef conservateur."

"Je n'ai jamais dit cela, répondit le sénateur Meighen, qui se leva aussitôt pour protester. Il déclara qu'il n'avait jamais dit que les employés du Canadien National seraient remerciés de leurs services. Il a tout simplement dit qu'il ne voulait pas qu'ils engagent des polémiques à travers tout le pays et dans tous les journaux."

PROPAGANDE DU PACIFIQUE

"Les employés du Canadien National devraient avoir le privilège de venir librement et de dire ce qu'ils pensent, dit le sénateur Robinson. Croit-on qu'ils vont écouter en silence la propagande faite par le Pacifique Canadien?"

Le sénateur James Murdock, libéral d'Ottawa, retira son sous-amendement.

L'amendement du sénateur F.-B. Black, conservateur de Shackville, proposant la nomination d'un comité de 20 membres chargés d'étudier le problème des chemins de fer sous toutes ses faces fut ensuite adopté. Il y aura dix sénateurs libéraux et dix sénateurs conservateurs.

Lisez, aujourd'hui, les annonces, elles vous disent où, quand et à quel prix vous pouvez acheter le plus avantageusement ce dont vous avez besoin. L'économie consiste à préparer sagement votre liste d'achats.



Femmes PROTEGEZ-VOUS

contre les assauts de la ménopause.

Toute votre vie vous avez dû subir des misères et des souffrances périodiques. Et, au moment où vous devriez pouvoir espérer la fin de vos tourments, la disparition de ces périodes, loin de vous apporter le soulagement et le repos, est au contraire, pour vous, l'occasion de nouvelles et douloureuses épreuves. Heureusement qu'il existe un remède qui vous protégera contre tous les dangers qui vous menacent à la fois. Ce remède est la

FANDORINE

le grand régulateur féminin: employez-le en toute confiance, il sera votre sauveur. Assurez une hygiène régulière des organes génitaux avec

GYRALDOSE

un produit inoffensif d'une activité antiseptique démontrée. Employé en douches quotidiennes il constitue avec la FANDORINE le traitement définitif et complet de la ménopause.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N. Montréal, pour recevoir brochure gratuite: "Connaissez-vous ?"

C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

Si vous avez une hernie, découpez ceci

et postez-le avec votre nom et adresse à W. S. Rice, Company, 1201N, Main St., Adams, N. Y. Vous recevrez absolument gratis et sans engagement une véritable épreuve et tous les renseignements au sujet de cette étonnante méthode pour le contrôle réducteur des hernies qui assure une nouvelle commodité, le confort et la liberté à des milliers de personnes qui ont souffert plusieurs années durant.

Peu importe l'état de votre hernie, le long temps dont vous en souffrez, ou son emprise: peu importe le nombre de supports que vous avez portés, ne laissez rien vous empêcher de vous procurer cet ESSAI GRATUIT. Que vous soyez grand et maigre, petit et trapu, ou que vous ayez une grosse hernie, ce merveilleux appareil contrôlera votre hernie de façon que vous pourrez travailler à toute occupation comme si vous n'aviez jamais eu d'hernie.

Eprouvez cette méthode garantie pour réduire les hernies sans risque. Ecrivez simplement pour avoir l'ESSAI GRATUIT à W. S. Rice, Company, 1201N, Adams, N. Y.



2 gouttes arrêtent la douleur — puis le cor s'enlève ou le DOUBLE REMBOURSEMENT.

Fiez-vous au merveilleux FREEZONE pour vous assurer des pieds confortables. Mettez simplement 2 gouttes sur le cor endolori — et si la douleur ne disparaît pas **plus vite que jamais** — retournez aux fabricants la bouteille que vous avez achetée, votre adresse sur l'étiquette, et nous vous enverrons le double de votre argent. Des milliers de personnes se sont rendu compte que FREEZONE est la manière la plus facile, la plus sûre pour arrêter la douleur et se débarrasser des cors. Un liquide sûr et inoffensif qui fait des merveilles. Procurez-vous une bouteille de FREEZONE en toute pharmacie et essayez-le. Rappelez-vous la promptitude avec laquelle il met fin à la douleur et enlève les corps à votre satisfaction — ou LE DOUBLE REMBOURSEMENT.



ENFIN-LE GRAND LUXE *à la portée de tous!*

DÈS LE PREMIER coup d'œil, les lignes fluides et les imposantes dimensions de la V-8 Ford de Luxe font dire: "Voilà certes une innovation!" . . . puis, une fois au volant: "A ce prix, ses performances sont vraiment incroyables!"

C'est qu'elle a été créée, conçue, pour un groupe d'acheteurs bien défini — pour ceux qui connaissaient déjà les qualités fondamentales de la Ford, mais qui recherchaient un peu plus d'élégance et de plus généreuses proportions. Nous croyons qu'ils ont lieu d'être satisfaits . . .

A l'intérieur comme à l'extérieur, les garnitures et les accessoires du modèle "de luxe" sont riches. Les sedans à conduite intérieure ont une plus longue carrosserie et plus d'espace pour le bagage. Le moteur V-8 fournit docilement 85 CV et permet (au dire de ses usagers) de faire de 22 à 27 milles au gallon d'essence.

Par son confort, sa sécurité, sa parfaite précision, la Ford de Luxe représente un nouveau summum dans le domaine des prix modérés.

Ces prix sont particulièrement raisonnables si l'on songe qu'ils comprennent de nombreux item d'équipement que l'on n'obtient le plus souvent que moyennant un supplément. Dessinée à nouveau, la V-8 Ford Standard coûte encore moins cher. Et, comme l'une et l'autre portent la marque Ford, l'acheteur sait d'avance qu'elles valent encore plus qu'elles ne coûtent — quelque prix qu'il ait payé

$30 PAR MOIS, *et un premier versement des plus raisonnables, et vous aurez (grâce au "T.F.C. National Finance Plan") la nouvelle V-8 Ford de votre choix!*

Ford Motor Company of Canada, Limited.

BRÈVE DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FORD

LA V-8 FORD DE LUXE . . . empattement de 112" . . . moteur de 85 CV . . . Freins de Sûreté Ultra-Dociles perfectionnés . . . Équilibre Médian du Roulement . . . carrosserie "tout-acier" . . . tenture et capitonnage mohair ou broadcloth . . . traitement façon noyer . . . 2 avertisseurs, 2 lanternes AR, 2 pare-soleil, 2 essuie-pare-brise . . . case à gants, à serrure . . . chronomètre . . . allume-cigares . . . contrôle, par le pied, du rayon des phares AV et feu indicateur sur le tableau de bord . . . bandes de roues inoxydables . . . 8 carrosseries . . . 6 couleurs.

LA V-8 FORD STANDARD . . . empattement de 112" . . . moteur V-8 de 85 CV . . . Freins de Sûreté Ultra-Dociles perfectionnés . . . Équilibre Médian du Roulement . . . carrosserie "tout-acier" . . . mohair ou broadcloth . . . traitement façon acajou . . . 1 lanterne AR, pare-soleil, essuie-pare-brise . . . 2 avertisseurs . . . allume-cigares contrôle, par le pied, du rayon des phares AV et feu indicateur sur le tableau de bord . . . 3 carrosseries . . . 3 couleurs.

La V·8 FORD *de LUXE*

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

Les valeurs ne manifestent aucune tendance définitive

La faiblesse persiste dans certaines sections sur la Bourse de Montréal. — Les papeteries demeurent fermes. — La section minière prend une tournure plus encourageante sur le Curb. — Pamour perd 10 cents. Le virement se chiffre à 131.000 actions durant la première heure sur la Bourse de Toronto.

LA BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL, le 31. — Quelques valeurs ont gagné du terrain durant les premiers échanges sur la Bourse de Montréal aujourd'hui mais la faiblesse persistait dans certaines sections et d'autres nouveaux bas-prix ont été enregistrés.

Les valeurs métalliques s'amélioraient. Smelters avançait de 1-2 et Nickel augmentait d'une fraction. Noranda remonte à 50 après être tombé à un nouveau bas de 49 1-2 en perdant un point. Canada Cement fléchissait de 2 points pour afficher un nouveau bas à 92. Imperial Oil reculait de 7-8 et atteignait un nouveau bas à 15 3-8. International Petroleum subissait un sort analogue après une perte fractionnaire.

Hudson Bay Mining s'élevait d'un point à 22. Montréal Power affichait le même gain à 28. Les autres valeurs utilitaires étaient plus faibles. Brazilian descendait de 3-8 et Gatineau diminuait d'une fraction. Les papeteries demeuraient fermes. St. Lawrence Corporation privilégié et Price Brothers progressaient légèrement.

Les valeurs ferroviaires manifestaient de la fermeté à l'exception de Canadian Pacific qui glissait de 1-8 à 5 1-8. Canadian Car et National Steel Car accusaient des gains fractionnaires. Dominion Bridge se hissait de 1-2.

LE CURB DE MONTREAL

MONTREAL, le 31. — La section minière manifestait une tendance plus encourageante lors des premiers échanges sur le Curb de Montréal aujourd'hui quoique quelques valeurs industrielles tombaient à de nouveaux bas-prix.

Dans les mines, East Malartic, Eldorado, Francoeur, Read - Authier, Sherritt-Gordon et Sladen affichaient des gains allant jusqu'à 5 cents. Pamour et Pato subissaient des pertes de 10 cents, le dernier tombant à un nouveau bas à 1.80.

B. A. Oil déclinait de 1-4, attelgnant un nouveau bas à 17 1-2 MacLaren subissait un sort semblable à 7 3-4 après avoir perdu 1-4. Lake Sulphite affichait un nouveau bas à 2 3-4 après avoir fléchi de 1-2.

LA BOURSE DE TORONTO

TORONTO, 31.—Les valeurs minières se hissaient légèrement à des niveaux un peu plus élevés durant la période initiale sur la Bourse de Toronto mais dans l'après-midi elles manifestèrent une tendance à la baisse semblable à celle des valeurs industrielles. International Nickel se repliait à 38, perdant 2 points.

Les prix de Londres influencèrent la baisse des métaux usuels. Smelters, Noranda, et Hudson Bay fléchissaient. Les mines d'argent y compris Eldorado, faiblissaient légèrement.

Des nouveaux bas-prix furent enregistrés dans la division industrielle. Imperial Oil reculait de 5-8 à 15 3-8 et British American Oil descendait de 3-8. Les valeurs utilitaires, les papeteries, les breuvages et les aliments subissaient des pertes. A 31, Walkers ordinaire affichait une perte de 1 1-2.

Contrairement à la tendance générale, les huiles de l'ouest ne subissaient aucune perte. Davies augmentait de 1 cent à 51.

Le blé fléchit en fin de séance

WINNIPEG, le 31. — Le blé au comptant No 1 Nord, après une avance de 10 cents avant-hier, s'est replié hier de plus de 3 cents à la suite d'une forte réduction dans la demande d'outre-mer et du littoral sur le marché de Winnipeg. Sur le marché à terme le blé a clôturé 1-2 à 1 5-8 cent plus bas, le contrat de mai à 1,23 1-4, celui de juillet à 1,10 3-4—7-8 et celui d'octobre à 90 3-8—1-2 cents.

Des facteurs baissiers ont fait se replier le contrat de mai de 3 cents après des gains initiaux de plus d'un cent. Les contrats de juillet et d'octobre ont été plus bas dès le début.

Des ventes disséminées d'exportations ont un peu soutenu le marché. Une volte-face dans les opérations entre les marchés en regard d'hier a lourdement affecté le contrat de mai.

Des pluies dans la section centrale du Kansas et une meilleure humidité dans le sud-ouest des Etats-Unis et dans l'ouest du Canada ont déterminé des ventes sur tous les marchés nord-américains et à Liverpool.

Liverpool s'est avancé d'un denier à la suite de rapports que les récoltes italiennes sont endommagées et des offres plus élevées du blé australien. Plus tard le manque d'appui et le recul des marchés américains ont déterminé des récessions. Le marché anglais a clôturé 1-2 à 7-8 de denier plus bas. Buenos-Aires à midi était 1 3-8 à 1 3-4 cent plus bas.

Les grains au comptant étaient peu actifs après le bond étonnant d'avant-hier et les prix ont fléchi de 3 cents à 4 cents. Les fourragers ont enregistré des reculs fractionnaires.

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	125-123¾	123¼
Juillet	112-111½	110¾-7/8
Octobre	91½-¼	90⅜-½
Avoine:—		
Mai	47	46¾
Juillet	42⅝	43
Octobre	....	38
Orge:—		
Mai	60⅜-¾	60¾
Juillet	58¼	58½
Octobre	....	53¾
Lin:—		
Mai	158	157⅛
Juillet	.....	158⅜
Seigle:—		
Mai	69¾	68
Juillet	70¼-70	68⅜

CHICAGO FLECHIT

CHICAGO, le 31. — Les cours du blé ont accusé des reculs extrêmes de 1 5-8 cent hier, sur le marché des grains de Chicago. On attribue les reculs aux tendances réactionnaires des marchés européens à la suite des avances d'hier. Les exportations ont peu influencé le marché et les opérateurs ont accordé plus d'attention aux conditions des récoltes domestiques.

Le blé a clôturé 5-8 à 1 1-4 cent plus bas, le contrat de mai à 86 1-2—5-8 cents et celui de juillet à 82 1-4—3-8 cents. Le maïs à la fin était 1-4 à 5-8 de cent plus bas, mai à 60 3-4—7-8 cents et juillet à 67 7-8 cents.

	Ouv.	Ferm.
Blé:—		
Mai	86¾-⅞	86½-¾
Juillet	82⅝-⅞	82¼-⅜
Septembre	83¼-½	82⅞
Maïs:—		
Mai	61⅛	60¾-⅞
Juillet	62¼-½	61⅞
Septembre	62⅝-¾	62½
Avoine:—		
Mai	30	30
Juillet	28¼	28¼
Septembre	28¾	28¾
Seigle:—		
Mai	64¾	64⅝
Juillet	62¾	62⅞
Septembre	62	62

Le niveau du marché

	30 Ind.	15 Ferr.	15 S.p.
Fermetures	*50.1	12.4	*24.9
La veille	50.4	12.4	25.4
Il y a 1 mois	65.3	20.0	31.4
Il y a 1 an	97.8	47.2	47.4
Haut 1938	68.2	21.6	34.9
Bas 1938	50.1	12.4	24.9
Haut 1937	101.6	49.5	54.0
Bas 1937	57.7	19.0	31.6
Fluctuations de ces dernières années:			
Bas 1932	17.5	8.7	23.9
Haut 1929	146.9	133.9	184.3
Bas 1927	51.6	95.3	61.8

Le prix des oeufs monte légèrement

MONTREAL, 31. — Les oeufs se sont légèrement raffermis grâce à une bonne demande sur le marché agricole local. Les commerçants au gros et au détail ont rapporté une amélioration. Le beurre est toujours stable et inchangé tandis que le fromage et les pommes de terre n'accusent pas non plus de changements. Le Board of Trade a affiché les arrivages suivants: oeufs, 1.010 caisses; beurre, 115 boites; fromage, 110 boites.

Aucune vente de beurre n'a été enregistrée au Canadian Commodity Exchange. On offrait le beurre d'herbe reclassifié de Québec à 36c la livre, tandis que le beurre de catégorie supérieure de la N.-Z. faisait 35 1-8c. Sur le marché libre le beurre pour livraison immédiate rapporte 35 3-4c à 36c la livre. Les demi-grossistes offrent de petits lots aux détaillants à 36 1-2c pour le beurre en paquets et à 37c en pains moulés.

Les arrivages d'oeufs triés font les prix suivants: 21-21 1-2c pour les A-gros, 20-21 1-2c pour les A-moyens et 19-19 1-2c pour les A-poulettes. Les catégories B et C font 19 1-2 - 20c et 19c respectivement. On rapporte un ton plus faible dans les prix des oeufs destinés aux détaillants à 30c pour les A-1 gros, 29-30c pour les A-1 moyens, et 27c pour les A-1 poulettes. A-gros faisaient 26c, A-moyens 25c et A-poulettes, 24c.

Les prix du fromage sont stables à 15 1-4c pour le blanc et 15 1-4c à 15 1-2c pour le coloré.

Les pommes de terre nouvelles des Bermudes font $1,60 et celles de la Floride, $2,25 à $2,50 en boites de 60 livres, tandis que les vieilles pommes de terre font les prix suivants: montagnes de l'île du P.-E., 90 livres, 80-85c; 50 livres, 50c; montagnes du N.-B., 80 livres, 56-65c; 50 livres, 40-42c; blanches de Québec, 80 livres, 55c.

LES GRAINS

Blé Nord No 1	$1,63¼
Blé Nord No 2	1,58¼
Blé Nord No 3	1,33¼
Avoine No 2 c.w.	,57¾
Avoine No 3 c.w.	,54¾
Picotin No 1	,71¾

FARINE DE BLE DU PRINTEMPS

Farine de blé du printemps:—

1ère marque	$8,50
2ième marque	$7,50
Au baril	$7,30

En sacs de jutes, livraison en divers endroits de la région:

Farine de blé d'hiver:—	
Par baril	$4.05 à $4.15
Qualité de choix en livraison faite	$4.15 à $4.25
Farine de maïs blanc par baril, livraison faite	$4.40 à $4.60
Engrais:—	
Son	$32,25
Gru rouge	$33,25
Gru blanc	$36,25

Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant: —

Grain sec pour brasseries, $30 la tonne, au gros,, $52 la tonne au détail.

Farine d'avoine, en sacs de 80 livres, livraison faite $3.15, la taxe de vente comprise.

Foin en balles:—

Foin No 1 extra	$12,00
Foin No 2 extra	$11,00
Foin No 3	$9,50

LE BLÉ

MOUVEMENT PRIMAIRE

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 25 mars s'établissent à 742,325 boisseaux, contre 1,014,596 la semaine précédente et 1,386,966 la semaine correspondante l'année dernière. Au cours des trente-quatre semaines terminées le 25 mars il s'est vendu 110,613,901 boisseaux de blé, contre 149,438,884 la période correspondante de la campagne précédente.

Les ventes de blé, par province, la semaine terminée le 25 mars sont les suivantes (chiffres de l'année dernière entre parenthèses): Manitoba, 254,437 (104,873) boisseaux; Saskatchewan, 149,997 (639,284); Alberta, 337,891 (642,809). Du 1er août 1937 au 25 mars 1938: Manitoba, 34,698,050 (19,137,071); Saskatchewan, 23,551,060 (82,620,381); Alberta, 52,364,791 (47,681,432).

EXPORTATIONS

Les exportations de blé outre-mer la semaine terminée le 25 mars s'établissent à 960,804 boisseaux, contre 858,974 la semaine précédente et 1,245,254 la semaine correspondante l'année dernière. Les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour consommation et meunerie en régie pour réexportation sont de 3.000 boisseaux, contre 1,000 une semaine auparavant et 295,000 il y a un an. Du 1er août au 25 mars, les exportations totales sont de 56,064,878 boisseaux, contre 104,932,854 la même période l'année dernière, tandis que les importations aux Etats-Unis donnent 1,997,361 boisseaux, contre 35,319,744.

La métallurgie affiche des gains

NEW-YORK, le 31. — Le marché de l'acier montre de nouveaux indices d'amélioration saisonnière cette semaine, mais l'amélioration semble vouloir s'amoindrir, affirme aujourd'hui Iron Age dans son bulletin hebdomadaire.

Tout en laissant entendre que le gros des achats présentement vient de sources diverses, la revue affirme que toute autre amélioration en avril dépendra en grande partie de la reprise de la demande des trois principaux consommateurs à savoir l'automobile, les chemins de fer et la construction.

Bien que les ventes au détail de voitures-automobiles aillent en augmentant, Iron Age explique que les gains ne se reflètent pas encore sur les assemblages à cause des stocks des distributeurs. Les producteurs d'acier ont tout de même espoir de voir les manufacturiers d'automobiles acheter davantage en avril.

La situation des chemins de fer ne sera probablement pas éclaircie avant quelque temps et on ne s'attend pas à de gros achats de cette source au second trimestre.

Les octrois d'acier d'armature sont à peu près la moitié de ceux de la période correspondante en 1937 et on ne voit aucun indice d'une amélioration importante sous peu.

GAIN DE 1½ A 35½%

L'amélioration modérée de la demande des consommateurs divers a élevé le taux moyen de production pour tout le pays de 1½ point à 35½ p.c. du plein rendement. C'est la troisième augmentation consécutive enregistrée et un gain de 5 ½ points en regard du taux du commencement du mois.

Le marché des riblons ne reflète pas encore la perspective d'un accroissement important de la production d'acier. Au contraire les prix des riblons décroissent à mesure que le taux de production de lingots augmente, ce qui signifie que les achats des aciéries sont négligeables et que la demande d'exportation a décru brusquement.

Les reculs de 50 cents la tonne à Chicago et à Philadelphie et de 12½ cents à Pittsburgh ont abaissé l'indice composite d'Iron Age de 37 cents à $13.17, seulement 25 cents au-dessus du bas niveau de 1937, atteint en novembre.

Cours des changes entre banques

Fourni par le Service des Relations Etrangères de la Banque Canadienne Nationale, Montréal.

FERMETURE DU 29 MARS 1938

Câble	Monnaie	N.-Y.	Mont.
New-York, dollar			½ pr.
Angleterre, livre, câble	4,97 11-16	5,00 3-16	
Angleterre, livre, chèque	4,97 9-16	5,00 1-16	
France, franc	,0306¼	,0307¾	
Belgique, franc	,0338¾	,0340½	
Belgique, belga	,1691¾	,1702½	
Italie, lire	,0526¼	,0528⅞	
Espagne, peseta	,06	,0603	
Suisse, franc	,2300	,2311	
Hollande, florin	,5546	,5574	
Norvège, couronne	,25	,2512	
Danemark, couronne	,2221	,2232	
Suède, couronne	,2565	,2577	
Allemagne, reichsmark	,4018	,4038	
Tchécoslovaquie, couronne	,0349¼	,0351	
Grèce, drachme	,0092	,0092½	
Brésil, milreis	,0590	,0593	
Finlande, mark	,0220¼	,0221⅜	
Chine, dollar H. K.	,3060	,3075	
Pologne, zloty	,1898	,1907	
Yougoslavie, dinar	,0236	,0237 3-16	
Japon, yen	,2902	,2916	
Autriche, schilling	,1885	,1904	
Roumanie, lei	,0076⅛	,0076½	
Indes, roupie	,3761	,3780	

Président de la Molson Brewery

M. H.-W. Molson, a été élu président de la Molson's Brewery Limited en remplacement de feu le lieutenant-colonel Herbert Molson.

OBLIGATIONS

Fournies par G.-A. Auger, 56, rue Spark Ottawa, Ont. Tél. — 2-4921.

INSTITUTIONS ET COMMUNAUTES

	Int.	Echéance	Prix
Soeurs de la Miséricorde	4%	1953	100
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc	4%	1955	100
Diocèse d'Alexandria	4%	1949-55	100
Diocèse d'Haileybury	4%	1956-57	100
Ecoles Catholiques d'Ottawa	4%	1950-67	100
Ecoles de Québec	4%	1950-65	100
Ecoles de Montréal	4%	1950-57	101

MUNICIPALITES

	Int.	Echéance	Prix
Cité de Montréal	5%	1942	105
Cité de Québec	4½%	1950	103
Cité des Trois-Rivières	6%	1942	107
Cité de Hull	5%	1955-56	104½
Cité de North-Bay	5%	1953	100
Cité de Montréal-Nord	6%	1953	106
Cité de Glace-Bay, N.-E.	5½%	1956	103

LES COURS DE LA BOURSE

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cotes et fermetures sont fournies par la maison L.-G. Beaubien, 56 rue Sparks.

Air Reduction	40¾
Allis-Chalmers	34½
American Can. Co.	76
Allied Chemical	125½
American Foreign Power	2½
A. Foreign Pow. 7% priv.	12
American Radiator	9⅛
American Rolling Mills	13¾
American Power & Light	3⅜
American Smelting	29
American Tel. & Tel.	111¾
American Water Works	6¼
Atlantic Coast Line	14
Anaconda Copper	22¼
Atchison	22¼
Auburn	3
Baltimore & Ohio	4
Bendix	8¾
Bethlehem Steel	42
Boeing	21⅜
Borden Milk	15½
Briggs Mfg.	13¼
Budd Mfg.	3½
Canada Dry	12¼
Canadian Pacific	5
Case Treshing	63⅛
Celanese Corp.	9¼
Cerro de Pasco	28½
Chese. & Ohio	23½
Chrysler Motor	36⅜
Coca-Cola	108
Columbia Carbon	55
Columbia Gas	5¼
Commercial Solvents	6⅛
Common. & Southern	1
Consmental Can.	37½
Consolidated Gas	17⅛
Corn Products	54
Curtiss Wright "A"	13
Douglas Aircraft	32⅛
Dupont	92½
General Electric	28
General Motors	26
Goodyear Tire	15½
Intl. Harvesters	51
Intl. Nickel	38
Intl. Paper "A"	43⅜
Intl. Paper priv.	19¼
Intl. Tel. & Tel.	5⅜
Johns-Manville Corp.	59
Kenncott Copper	27½
Loews Theatre	33¼
Mack Trucks	16¼
Montgomery Ward	25⅛
Murray Corp.	4
National Biscuit	15⅞
National Cash Reg.	13
National Dairy Prod.	12
National Distillers	17⅝
National Power & Light	5
N.-Y. Central	10¼
North American	14
Northern Pacific	6½
Packard Motors	3⅜
Pennsylvania R. R.	14¾
Philips Pete	27¾
Public Service Corp.	25⅜
Pullman	22½
Radio Corp.	4⅞
Republic Iron & Steel	11½
Southern Pacific	9½
Sears Roebuck	47½
Simmons Bed.	13
Southern Rails	13¾
Socony Vacuum	11
Standards Brands	6¼
Standard Gas & Elec.	2¼
Standard Oil of N.-J.	40
Timken Roller Bearing	31½
United Aircraft	19¾
United Corp.	2
United Fruit	50
United Gas Improvement	8⅞
Union Pacific	56⅞
U. S. Smelting	45
U. S. Rubber	22
U. S. Steel	38¾
Vanadium Steel	11½
Western Union	16⅞
Westinghouse	62½
Woolworth & Co.	36¾
White Motor	6¼

N.-Y. CURB

Am. Superpower	½
Cities Service	1⅛
Electric Bond & Share	5
Niagara Hudson	5¼

L'argent à la demande est à 1%
Affaires à 11 heures 270.000
Affaires à midi 450.000
Affaires à 1 heure 590.000

BOURSE DE TORONTO

Aldermac	40
Augite Porcupine	22
Armfield	17
Astoria Rouyn	20½
Bankfield	71½
Base Metals	25
Beattie Gold Mines	1,07
Big Missouri	35
Bidgood Kirkland	28
Bobjo	7
Buffalo Ankerite	12
Can. Malartic G. Mines	85
Central Patricia	2,30
Coniaurum	1,22
Dome Mines	49
Dennison Nickel	19½
East Malartic	1,25
Eldorado	2
Falconbridge	4,70
Federal Kirkland	8
God's Lake Mines	36
Gunnar Gold	68
Hard Rock	1,74
Hollinger	11¾
Howey Gold	22
Jellicoe	45
Kerr Addison	1,50
Kirkland Lake	98
Lake Shore	50
Lapa Cadillac	41
Little Long Lac	4,10
Leich Gold	68
Macassa	3,60
Madsen Red Lake	27
McIntyre	37
McKenzie Red Lake	70
McCleod Cockshutt	3,10
McWatters Gold	65
Mining Corp.	1,58
Moneta	1,76
Nipissing	1,75
Noranda	48½
Normetal Mining Corp.	55
O'Brien Gold	2,85
Omega	31½
Pamour	2,97
Paymaster	42
Perron	1,14
Pickle Crow Gold	4
Pioneer Gold	2,85
Premier Gold	1,81
Preston East Dome	80
Read Authier	2,71
Red Crest	11
Red Lake Gold Shore	18¾
Reno Gold	21
San Antonio Gold	1,27
Shawkey	20
Sherritt Gordon	93
Siscoe	2,27
Sladen Malartic	93
Slave Lake	9⅛
Stadacona	19
Sullivan Cons.	90
Sylvanite	2,70
Teck Hughes	4,55
Towagamac	35
Ventures	4,15
Waite Amulet	1,04
Wood Cadillac	24
Wright Hargreaves	6,50
Wendigo	9
Hudson Bay Mining	21
Pend Oreille	1,38
Temiskaming	12½

HUILES

Calgary & Edmonton Oil	1,93
Calmont Oil	35
Commonw. & Petroleum	26
Dalhousie Oil	40
Poothills Oil	65
Foundation Pete	15
Highwood Sarcee Oil	10
Home Oil	1,01
Merland Oil	6
Model Oil	25
Okalta Oil	8
Pacalta	9
Royalite Oil	35½
Texas Canadian	1,12

Le marché des bestiaux

TORONTO, le 31. — Les seuls arrivages durant la période initiale sur le marché des bestiaux de Toronto constituaient de 170 bêtes à cornes. Le prix des bouvillons de boucherie de qualité bonne et moyenne demeurait ferme et variait de $5 à $6. Les vaches de boucherie obtenaient de $3,25 à $4,35.

BOURSE DE MONTREAL

Bell Telephone	146
Brazilian	8
Building Products	37
Can. Cement	7¼
Cen. Cement Pref.	90
Can. Steamship Pfd.	7
Can. Bronze	28½
Can. Car & oundry	7½
Can. Car & oun. Pfd.	18½
Can. Celanese	11½
Can. Ind. Alcohol "A"	3
Can. Ind. Alcohol "B"	2⅞
Can. Pac. Rlp.	5⅛
Cons. Min. & Smelt.	47½
Dist. Seagrams	11⅜
Dom. Brdige	22
Dom. Coal Pref.	16½
Dom. Steel & Coal "BB"	9¼
Dom. Tar & Chemical	5¾
Dryden Paper	4½
Electrolux	12
oundation Co.	9
Gatineau Power	7½
General Steel Wares	5
Gypsum L. & A.	4¾
Hamilton Bridge	5⅛
Hollinger	12
Howard Smith	10
Imperial Oil	15⅞
Imperial Tobacco	13⅜
International Nickel	38¼
Intern. Petroleum	23¾
International Power	11
Lake of the Woods	11
John Lang & Sons	10¼
Massey Harris	5
McColl Frontenac	11¾
Montreal L. H. & P.	27¾
Montreal Tramways	84
Nat. Breweries	35
Nat. Steel Car	33½
Noranda	49
Ogilvie Flour	24
Ottawa Elec. Rail.	32
Power Corp.	10
Price Bros. & Co.	9
Quebec Power	14
Shawinigan W. & P.	18⅛
Simon & Son	7½
Steel of Canada	56

BANQUES

Canada	59
Commerce	161
Montréal	201
Royale	170½

CURB DE MONTREAL

Cotes fournies à 2 h. 45 par Garneau et Ostigny, 46, rue Elgin, Ottawa.

Abitibi P. & P.	1.05
Abitibi P. & P. 6s Pref.	9½
Asbestos Corp.	48
Beauharnois P. Corp.	2¾
Brew & Dist. of Van.	6
British American Oil	7½
B. C. Packers	11¼
Can. Breweries	1.10
Can. Breweries Pref.	14½
Can. Marconi	95
Can. Vickers	4½
Dom. Stores	5
Donnacona "A"	3½
Donnacona "B"	3
Fairchild	3¾
Ford of Canada	15
Fraser Co.	9
Fraser Co. V.T.	11
Int. Paints Pfref	18
Lake Sulphite	2⅜
Melchers Dist. Pref.	5½
McLaren P. & P.	7¾
Robert Mitchell	8
Walker G. & W.	82

MINES

Beaufort	20
Bouscadillac	8
Cartier Malartic	6
Central Cadillac	24
Duparquet	4
O'Brien	2.85
Read Authier	2.75
Sisco	2.27
Sladen Malartic	91
Stadacona	18¾
Sullivan	86
Thompson Cadillac	23
Wood Cadillac	24

MONTREAL & CURB

Ventes à 11 heures	10.100
Ventes à midi	10.900
Ventes à 1 heure	22.900
Ventes à 2 heures	32.600

MINES DU CURB

Ventes à 11heures	29.900
Ventes à midi	33.800
Ventes à 1 heure	42.500
Ventes à 2 heures	64.800

Profits de la Famous Players

TORONTO, le 31 — Il ressort de l'état financier de la Famous Players Canadian Corporation pour l'exercice finissant le 31 janvier 1938 un bénéfice net de $869.198, après toutes les déductions et l'addition des profits divers. Cela se compare à $576.240 l'année précédente.

Sur les 408.524 actions en circulation ce bénéfice équivaut à $2,13 par action pour 1937 en regard de $1,42 en 1936. La réunion générale annuelle aura lieu au siège social de la compagnie le 12 avril.

Le bénéfice d'exploitation est de $2.184.524 pour l'exercice sous observation, comparativement à $1.845.186 l'année antérieure. Les profits d'autres sources ont élevé le chiffre précité à $2.336.425, duquel il faut déduire les frais d'exploitation au montant de $179.302, les taxes, l'intérêt, les charges de dépréciation et les autres déductions.

L'actif liquide est de $676.324, en regard de $375.458 à la même date l'année antérieure. Les exigibilités s'élèvent à $537.750, contre $473.325.

Bénéfice de la Hudson Motor Car

DETROIT, 31 — Le bénéfice net de la Hudson Motor Car Company et des filiales s'est traduit par $670.716 en 1937 après déduction de l'intérêt, de la dépréciation, d'une perte extraordinaire de $95.240 à la vente de propriétés, de l'impôt fédéral sur le revenu et de la surtaxe; ce montant ressort à 42 cents l'action. En 1936 le bénéfice net avait été de $3.305.616 ou de $2,14 l'action.

LE COMMERCE DES PRAIRIES

Le commerce a été tranquille en février, mais depuis le début de mars, on note une amélioration dans l'Alberta et le Manitoba. Les épiceries et autres denrées alimentaires se vendent en assez grandes quantités et, dans certains districts, les ventes de quincaillerie et de nouveautés ont augmenté. Il y a eu peu de demande de matériaux de construction. La production des établissements industriels a diminué et elle est inférieure à il y a un an. Les fabriques de vêtements limitent leur production et les salaisons se sont mises au ralenti. Les minoteries ne sont que modérément actives. La valeur de la production de pétrole en Alberta pour l'année 1937 a été nettement plus forte que les deux années précédentes. Le prix du blé à la Bourse des Céréales de Winnipeg a eu tendance à baisser, sous l'influence de l'absence de demande à l'exportation ainsi que de l'état favorable des récoltes, dans la zone de blé d'hiver aux Etats-Unis. Le blé au comptant a fermé, le 21, à $1,34 5-8. Les arrivages de bétail ont été modérés et les prix sont restés assez stables. Le marché des porcs a manifesté de la fermeté, les cours des bacons touchant de nouveaux sommets.

Importations de bois d'oeuvre

Les importations de bois d'oeuvre en février, à $6.647.000 pieds, ont une valeur de $257.353, contre 7.406.000 valant $297.855 le mois précédent et $9.084.000 à $366.852 en février 1937. Les Etats-Unis y figurent pour 6.572.000 pieds. Il y a 2.098.000 pieds de sapin Douglas, 1.125.000 pieds de chêne, 975.000 pieds de pin, 329.000 de cèdre, et 303.000 pieds de gommier. Pour la période des onze mois terminés en février les importations totales donnent 103.176.000 pieds évalués à $4.058.659, contre 87.952.000 d'une valeur de $3.472.702 la période correspondante de 1936-37.

Importations de viande

Les importations de viande en février s'élèvent à $90,966, contre $51,624 le mois précédent et $9,264 en février 1937. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'année dernière est surtout attribuable aux achats plus considérables de mouton et d'agneau frais, de boeuf, en boîte, d'extraits de viande et de sang de boeuf, et de lard saumuré en baril. Au cours des onze mois terminés en février, les importations totales ont une valeur de $1,176,621 contre $1.072,716 la période correspondante de l'année fiscale précédente.

LES FRUITS

La valeur des exportations de fruits canadiens en février s'élève à $849.522, contre $1.016.567 le mois précédent et $364.495 en février 1937. Le principal client est le Royaume-Uni avec $700.693, suivi de l'Allemagne, $129.165 et des Etats-Unis, $7.996. Les exportations de barils de pommes à 244.936 unités, donnent $840.097, contre 269.491 et $1.007.134 le mois précédent; il y a un an ces mêmes exportations étaient de 106.426 barils d'une valeur de $364.211. Les exportations totales de fruits frais au cours des onze mois terminés en février s'élèvent à $8.180.979, contre $5.790.494 la période correspondante l'année fiscale précédente. Les pommes y figurent pour $7.501.570, contre $5.254.111; les bleuets, pour $431.363, contre $335.927; les fraises, pour $112.706, contre $81.273.

Les importations, par contre, ont une valeur de $760.750, contre $919.847 en janvier et $1.097.968 en février l'année dernière. Les Etats-Unis y sont pour $606.001. Les oranges, les mandarines et tangerines y figurent pour $479.307, les pamplemousses, $106.125, les bananes, $80.028, les citrons, $47.240, et les fraises, $13.103. Le total des onze mois est de $15.418.221, contre $14.470.800 la période correspondante de 1936-37. Les oranges, mandarines et tangerines donnent $6.609.098, les bananes, $2.100.059, les citrons, $1.443.053, les pamplemousses $1.269.598, le raisin, $983.674, les ananas, $325.830, les prunes et pruneaux, $264.273, les pommes, $390.722 et les pêches, $248.916.

SUCCÈS PRÉVU

"Les travaux préparatoires à l'exposition de chevaux de traits annoncés pour les 25 et 26 avril, à Montmagny, se poursuivent avec entrain", déclarait à notre représentant, M. J.-J. Gautreau, chef de la section des Chevaux, au service provincial de la Zootechnie, à son retour d'un court voyage à Montmagny où il a assisté à une assemblée du comité d'organisation.

Les promoteurs de cette exposition qui doit être suivie d'une vente à l'enchère de tous les sujets exposés sont assurés de la collaboration de la majorité des éleveurs de chevaux pur sang de la région comprenant les comtés de Montmagny, l'Islet et Kamouraska. On entend grouper un contingent imposant de bons étalons et de bonnes juments pur sang et croisés, de sorte que les acheteurs auront l'avantage d'un choix exceptionnel de sujets de bonne valeur.

L'exposition est tenue sous les auspices des Syndicats d'éleveurs des comtés ci-haut mentionnés. Elle est patrônisée par l'hon. M. Bona Dussault qui en a assuré le succès par l'octroi d'un généreux subside.

Il est entendu que tous les chevaux exposés doivent être mis en vente.

LE CHANGE

MONTREAL—
La livre sterling: 4.99 7-8; le dollar américain: 1.00 21-32; le franc: 3.09.

NEW-YORK—
Livre sterling: 4.96 5-8; le dollar canadien: .99 5-16; le franc: 3.07.

PARIS—
La livre sterling: 161.75 francs; le dollar américain: 32.60 francs, le dollar canadien, 32.36.

Montréal a fait un placement de $99.999.999

L'administration du chômage est un des problèmes les plus sérieux de l'heure dans la finance de la ville de Montréal. Elle menace constamment le trésor public. On en est même rendu à se demander si la métropole continuera de contribuer sa part des secours aux familles de chômeurs.

Des entreprises de toutes sortes se sont organsées en vue de procurer du travail à ces familles dans le besoin, en vue d'activer, d'une façon générale, l'industrie et le commerce pour qu'ils puissent embaucher un plus grand nombre de travailleurs. Ces entreprises n'eurent pas les résultats anticipés. Elles ont procuré, pour un temps déterminé, du travail à un certain nombre de chômeurs. Elles n'eurent aucune répercution qui vaille sur les activités industrielles et commerciales de la province.

Cette année, les autorités municipales ont décidé de recourir à l'agrandissement de notre pays pour procurer à un certain nombre de familles le moyen de gagner leur vie par elles-mêmes. Et à cet effet, elles ont fait un placement de $99,999,99.

La ville a-t-elle fait un placement avantageux? Il nous est avis que seule la création de richesses nouvelles peut procurer un travail permanent et commander plus d'activité dans l'industrie et le commerce du pays.

Du simple point de vue pécuniaire, le placement de la ville de Montréal est heureux. De fait, sa participation à l'entente Rogers-Auger lui co

ANNONCES ÉCONOMIQUES

LES ANNONCES CLASSEES DU "DROIT" SONT ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES COUTENT PEU; ECONOMIQUES, PARCE QU'ELLES SONT PROFITABLES TOUJOURS; ECONOMIQUES ENFIN, PARCE QU'ELLES VOUS EPARGNENT DU TEMPS, DES PAS ET DES DEMARCHES INUTILES . . .

APPELEZ: 6 - 0514

Cartes Professionnelles

MEDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 74 r. Laurier-est. Spécialité. Chirurgie. Consultations 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-0468

DR De HAITRE, des hôpitaux de Paris. 161, r. Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultations 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél. 6-0063.

Dr A. DROUIN, 197, r. Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations, 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-4789.

Dr J.-L. LAMY, 221, r. Stewart, Spécialité. Chirurgie. Consultations, 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél. 6-1818.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél. 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations, 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr J.-M. RAVARY — Yeux, nez et gorge. 433, rue Rideau. Tél. 6-1435.

Dr R.-E. VALIN, 165, av. Laurier-Est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations, 1 à 3 h. p.m. et sur Rendez-vous.

Dr HORACE VIAU, 473, rue Rideau. Spécialité: Maladie des enfants exclusivement. Consultation 1 à 4 h.; 7 à 8 h. Tél. 6-0489

ARPENTEURS

LOUIS MIGNAULT, arpenteur-géomètre, 93, rue Maisonneuve. Hull, P.Q. Tél. 2-7414.

Agents demandés 18

SI vous êtes intéressé en une bonne proposition de vendeur, adressez-vous à 133, rue Sparks, Chambre 1, R.-R. Thébarge. Commission. 18

VENDEUR, avec camion, pour vente de liqueurs douces, avec expérience, et références. S'adresser, Breuvage Jumbo, 107, rue Maisonneuve, Hull. 42803-18-76

AVIS PUBLIC

Prenez avis par les présentes, qu'en vertu du règlement no 8496 la partie de l'avenue Bronson qui traverse le Canal Rideau sur le pont de l'avenue Bronson est présentement fermée à la circulation des voitures pendant la construction d'un nouveau pont audit endroit.

N.-R. OGILVIE,
Greffier municipal

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Tél. 2-1536
Nous donnons un prompt service.

AUTOMOBILES

VISITEZ NOTRE
PARC DES AUTOS USAGÉS
Rues Sparks et Lyon
"Où le volume est gros les prix sont bas".
Pour des aubaines exceptionnelles
P I N K S Ltd.

Remerciements 2

DESILETS. — La famille P.-H. Désilets, de 106 Daly, désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. P.-H. Désilets, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, sympathie, visites ou assistance aux funérailles. 42882-2-75

Décès 6

BRULE. — Décédé dans un hôpital local, mercredi le 30 mars 1938, Edouard-Joseph Brûlé, époux bien-aimé de Léah Sabourin, à l'âge de 72 ans. Départ du cortège funèbre, samedi le 2 avril, de sa demeure rue Hill, Billings Bridge, à 8 heures 15 a.m., pour se rendre à l'église de Billing's Bridge, où le service sera chanté à 8 heures 30. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 420-6-76

POTHIER. — Décédé à sa demeure, 207, rue Cathcart, mercredi le 30 mars 1938, Louis-Camille Pothier, époux bien-aimé de Lucia Potvin, à l'âge de 73 ans. Départ du cortège funèbre, samedi le 2 avril, de l'adresse ci-haut mentionnée, à 7 heures 45 a.m., pour se rendre à la basilique où le service sera chanté à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42875-6-76

SEGUIN. — Décédée à sa demeure, St-Pascal-Baylon, Ont., mercredi le 30 mars 1938, Angèle Parker, épouse bien-aimée d'Alphonse Séguin, à l'âge de 68 ans. Départ du cortège funèbre, de la maison mortuaire samedi le 2 avril, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera chanté à 9 heures 30 a.m. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42852-6-75

Monuments

LES Monuments J.-P. Laurin sont reconnus supérieurs et les moins chers, érigés partout en Canada. Choix de Cartes Mortuaires gravées ou imprimées. Tél. 6-0612, 95, rue Georges, Ottawa.

Directeurs de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127, rue Georges, Ottawa. Tél. 6-0650.

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants, etc. Les plus hauts prix. 193, rue Sparks, Chambre 201. 14

CORDONNIER, doit être compétent. Salaire fixe. S'adresser, 160 Bank. 419-14-77

Servantes demandées 15

SACHANT faire cuisine, inutile de se présenter sans cette qualification. Ecrire case 32 Le Droit, Ottawa. 423-15-77

S'ADRESSER, 41 St-Bernard, Hull, entre 2 et 6 heures p.m. 421-15-77

POUR ouvrage général. Tél. 2-6007. 422-15-75

Femmes, filles demandées

COIFFEUSE experte, avec clientèle. Mentionnez références. Position permanente. Ecrire à case 16 Le Droit, Ottawa. 415-74-16

Instituteurs demandés 21

INSTITUTRICE bilingue, pour école rurale, salaire $700. S'adresser, A.-E. Morrissette, sec. R. C. S. S. No 1, New Market, Devonshire, P. O. Ont. 417-21-76

Maisons à vendre 26

MAISON moderne, briquetée, genre cottage, à cinq minutes de marche de l'hôtel des postes de Hull, six pièces, système de chauffage à l'air chaud. S'adresser, à 72, rue Vaudreuil, Hull. 399-30-26

Appartements à louer 39

APPARTEMENT meublé, chauffé, 3 pièces. 61, Frontenac, Hull. Tél. 2-5995. 1433-39

CHAUFFE, 5 pièces, s'adresser 23 Sherbrooke, Wrightville. 42793-39-76

A vendre 25

CARTES pour notre club de Noël, en vente; 30 semaines, 50 par semaine, $15 à chaque gagnant, 3 derniers tirages, donnent droit à $20. Magasin Coulombe, 107, rue Du Pont, Hull. 25

AMEUBLEMENT neuf, chesterfield, 6 morceaux, valeur $79. Prix de la manufacture, $59. Cecil Leach, Co., 712, rue Somerset-Ouest. Tél.: 8-1463. 25

AVEC triple achat de chesterfield, salle à diner, chambre à coucher, nous donnons gratuitement 1 set de salle à déjeuner, six morceaux. Cecil Leach, Co., 712, rue Somerset-Ouest. Tél.: 8-1463. 25

MOBILIER chesterfield usagé. Aubaine. The Chesterfield Co., 781½, rue Bank. 7-0233

FOURNAISES à eau chaude, usagée; radiateurs; tuyaux; soupapes; ajustages; éviers. J. Palmer, 73 rue Booth, 8-0641. 25

$10.00 AUBAINES EXTRAORDINAIRES en balayeuses électriques. S'adresser à 101 du Pont, signalez 2-4353. 25

PROPRIETE, à vendre, aux numéros 49 à 55 rue Clarence. Tél. 6-5352-W. 25

LAVEUSES électriques usagées, Connor et Easy, $10 et plus. 91, r. Wellington. Hull. 25

STUDIO avec garde-robe, parfaite condition, régulier $35, pour $22; bureaux, $3, $5 et $7; chesterfield, $20. 93, rue Du Pont, Hull. 25

$69.95 ACHETENT un nouveau radio côté de chaise, 7 lampes, DeForest-Crosley, prix régulier: $99.50. Spécial: quelques-uns seulement sont disponibles. Orme Limited, 175 Sparks. 25

BONS pianos usagés d'étude de $55 et plus. Vente à conditions: $4.00 par mois. Orme Limited, 175 Sparks. 25

TERRAIN, dans Cyrville, 6 acres, avec roulant, tels que chevaux, etc. Ecrire casier 43 Le Droit, Ottawa. 42624-25-75

CABINET argenterie, neuf, 2 lits de camp, avec matelas, petit lustre. 2-7448. 128, rue Champlain, Hull. 411-25-75

ROUTIERE Ford de 1930, bon état, assez bons pneus, permis. $125 comptant. 95, rue St-Laurent, Hull. 42810-25-74

MAISON double, garage, rue York, valeur $6000. Sacrifiera $5000. Partie comptant. Acheteur peut occuper un côté dès 1er mai. Altman, 248, rue Rideau. 416-25-76

BARDEAUX, lattes, Ten-Test, planches murales, neufs et d'occasion, papier à couverture et à construction, ouvrage de scierie, à prix raisonnables. M. Zagerman Co., Chemin Bayview, 8-6679. 25

RESTAURANT, confortable, bonne place d'affaires. Bon marché. Cause maladie. 3-0593. 42683-25-77

A louer 38

BUREAUX, au nouvel immeuble du journal "Le Droit", pour avocats, médecins, dentistes, agents d'assurances, agence de perception. S'adresser au "Droit". 98, rue Georges, 6-0514. 38

BOUDOIR, meublé, poêle électrique, pour personne seule. $2. Références. 36 Langevin, Hull. 381-38-75

MAISON d'été, près grande route, et rivière, avec garage. Tél. — 2-9090. 42781-38-76

Maisons à louer 41

MODERNE, 7 pièces, bon fi ge, bon système de chauffage. S'adresser, 248 Chemin Marie . Tél. 6-5636. 210-41-70

Personnel 75

PERMANENTE $1.00. Salon de Beauté Girard. 277, rue Dalhousie. Tél. 6-3290. 75

APPRENEZ le métier de barbier; demoiselles apprenez la coiffure. Ecole brevetée par le gouvernement, 292, Dalhousie. 75

NOUS achetons et vendons tout, nous payons comptant. Dominion Auction Co., 278, Bank. 2-0121. 75

LES KOLDKAPS enraient toujours les refroidissements. Pharmacie Denman. 6-4609. 75

Radios 81

EUGENE LAJOIE — Réparation de radio à domicile, ouvrage garanti. Tél. 2-1468. 81

ECONOMISEZ, faites réparer votre radio à Zenith Radio Service, 135, r. Principale. Tél. 3-1224. 81

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

NOUS vendons, réparons, louons toutes les marques. Underwood, Elliott, Fisher Ltd., 203, r. Queen.

Avis 48

MLLE CHARLEBOIS, 83½, rue Champlain; Bas pour dames et enfants, nouveautés, à bonnes conditions; laines et fils, tous genres, etc. 48

OUVERTURE d'un nouveau concours. Cartes en vente. Madame Gaulin. Nouvelle adresse, 85 rue du Pont. 48

Hôpital

MATERNITE privée, invalide et convalescents, 62, Rideau Terrace, Tél. 6-0290.

Bicycles 52

BICYCLES réparés, aux plus bas prix. H. Lafleur, serrurier, 53, rue Wellington, Hull. 52

Automobiles 54

PARTIES USAGEES d'autos. Vitre de porte installée. Ressorts remis en condition. Spratts, 12, r. Chamberlain. Tél. 2-3266. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3, rue Duke. Tél. 2-7393.

GRAHAM, seul vendeur autorisé à Ottawa, Sherwood Motors, 214, Catherine. 2-2491.

1932, FORD, coach, 4 cylindres, en bon état, pneus comme neufs. $295. Paquin Motors, 111, Murray.

1931, GRAHAM, sedan. Avec la roue libre. Permis de 1938. Seulement $245. Paquin Motors, 111, Murray.

1934, CHEVROLET, Master 6, coach de luxe, malle à même, chaufferette. $495. Paquin Motors, rue Rideau.

1930, GRAHAM, routière spécial, 6 roues. Bon état. Nouvellement peinturé, $245. Service Carrière, Rideau et Chapel.

1937, CHEVROLET MASTER, coupé d'affaires. Seulement $745. Paquin Motors, rue Rideau.

POUR chars usagés voyez Laval Motor Sales. 71, rue Laval, Hull. 54

BATTERIES, 11 plaques, $4.29; 13 plaques, $5.50; 15 plaques, $7.65. Super-lastic Tire Sales, 398, rue Bank. 2-1812. Ouvert le soir.

Plombiers 65

LUCIEN LAROCHE, entrepreneur, plombage, chauffage, réparages. 2-2969, 35, rue Binet, Wrightville, Hull. 409-65-77

Combustible 74

SLABS, bois mou, $5 ou plus la corde; slabs bois franc, $7.50; bois mou voyage coupé $2; bloc bois franc, voyage $2.50. L. Arvisais, 278, Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8584. 74

GROSSES slabs de pin sec, $5.50; slabs bois mou, $5; bois mou coupé, le voyage, $2. W. Arvisais, 258 Maisonneuve, Hull. Tél. 2-8334. 74

BOIS FRANC $8.00 — Slabs bois franc $7.00 — Grosses slabs de pin ou de pruche $5.50. A. Vadeboncoeur. 2-5545. 74

CHARBON, BOIS, COKE. Bas prix, meilleure qualité. McAuliffe-Grimes Comp uy 161, Echo Drive.

BOIS SEC mélangé, 4 pieds, $6.50 — 107 Jeanne D'Arc. — 2-4164. 74

SLABS de bois franc, $7 la corde; érable, $7.50; au voyage $2. — 7-0409. 74

BOIS de moulin, $4,50; slabs de pruche, $5.50, au voyage $1.50. — 7-0409. 74

BOIS corde, mélangé, $4,50; slab de pin, $5,00; slab de pruche, $6.00; gros voyage, $2,00. Amyot, Hull. 2-8637. 74

GROSSE slab de pin. $5,50 la corde. — 6-1905. 397-74-75

Divers 100

NOUS payons les plus hauts prix, pour fer, métaux, matériaux de construction, etc. S'adresser, 27 Lett. Tél. 8-6552-J.

Que penser de la Presse, de la Radio et du Cinéma, une petite brochure en vente au "Droit" vous le dira.

Spécial!!! - Sedan Lincoln Zephyr

MODELE 1937. A l'apparence et donne le rendement d'un neuf, et est offert à un prix considérablement réduit. Profitez de notre avantageuse remise et faites vôtre le seul auto de ce genre fabriqué selon les méthodes Lincoln.

C'EST UNE OCCASION!

Campbell Motors OTTAWA LIMITED

2 - 9441 265, avenue LAURIER-OUEST 2 - 9441

1932, Coach FORD
4 pneus neufs.
En très bon état.
$285

1935, Coach DODGE
Une véritable aubaine.
$575

OTTAWA MOTOR SALES
LIMITED
(3—emplacements—3)
479, rue Bank 2-3717
341, rue Queen 3-1274
PARC D'AUTOS USAGES
Rues Bank et Somerset
2 - 3710

L'ENQUÊTE SUR LA MORT D'E. LALONDE

CORNWALL, 31. — La date de l'enquête du coroner sur la mort de Ernest Lalonde, charretier de 47 ans, qui se serait tiré une balle après avoir tenté de tuer sa femme, ne sera pas fixé avant que le docteur Frankish ait fait l'examen des viscères du mort.

Plusieurs chauffeurs imprudents en cour

Le magistrat Strike a félicité hier les personnes qui dénoncent volontairement à la police les chauffeurs imprudents. Malheureusement ces personnes sont peu nombreuses, dit-il. Les agents font leur possible, mais ils ne peuvent être partout à la fois. Ces dénonciations sont un bon moyen pour brider les chauffeurs imprudents.

Ces paroles furent prononcées à l'occasion de la condamnation de M. H. Chalifour, 20 ans, 3, rue Clarence, à une amende de $10 et les frais; son permis est suspendu pour cinq jours. Deux personnes de la rue Belmont avaient informé la police qu'il voyageait à une vitesse assez grande sur cette rue, au moment où plusieurs enfants jouaient près de là.

On dû payer une amende de $10 et les frais: MM. Dalton Brown, 483, rue Preston, pour conduite imprudente et la même somme pour ne pas avoir eu de permis (le magistrat demandera au finistère de la Voirie de ne pas lui accorder de permis avant 60 jours); Kenneth Gamble, 58, avenue Cole, pour conduite imprudente et la même somme pour ne pas avoir eu de permis; Percy Soutar, 21, rue Gordon, conduite imprudente (permis suspendu pour 15 jours); Clifford Stewart, 97, avenue Clarendon, conduite imprudente (permis suspendu pour 20 jours); René Dupuis, 30, avenue Stirling, conduite imprudente (permis suspendu pour trois jours).

M. R. Lebeau, 493, rue St-Patrick, a du aussi paper une amende de $10 et les frais pour avoir conduit un camion à une vitesse de 50 milles à l'heure sur la rue Crichton. Son permis a été suspendu pour 30 jours.

AVIS AUX CREANCIERS

Les créanciers de feu J.-H. EDMOND CHEVRIER, de son vivant domicilié dans la cité d'Ottawa et décédé le 19 janvier 1935, sont priés de remettre à l'un ou l'autre des soussignés, un état détaillé de leurs réclamations, avec mention de garanties s'il y a lieu, le tout assermenté selon la formule ordinaire.

AVIS est par les présentes donné, que l'administrateur de la succession du défunt procédera à la distribution de ses biens parmi les ayants droit, après le 18 avril 1938, sans tenir compte des réclamations qui n'auront pas été déposées entre ses mains, en conformité avec cet avis.

DATE à Ottawa, le dixième jour de mars, 1938.
J.-U. VINCENT, C.R.,
78½, rue Rideau,
Ottawa, Ont.
Procureur pour la Succession.

EMILE CHEVRIER,
451, rue Sussex,
Ottawa, Ont.
Administrateur de la Succession.

Enfant tué par une automobile à Cornwall, hier

CORNWALL, 31. — Stanley Hémond, garçonnet de quatre ans, fils de M. et de Mme Léo Hémond, a succombé à l'Hôtel-Dieu, une quinzaine de minutes après avoir été renversé par une automobile, rue Water. On croit que l'enfant a subi une fracture du crâne. Le conducteur de la voiture, M. Gordon McLeod, a conduit lui-même l'enfant à l'hôpital. On ne sait pas s'il y aura enquête.

LÉON BLUM TEMPORISE

IL N'Y AURA PAS DE SEANCE DU CABINET AVANT SAMEDI.

(Presse Associée)

PARIS, 31. — Le premier ministre Léon Blum, aux prises avec les grèves et la tension politique, retarde aujourd'hui la mise à exécution de son plan de réforme, afin d'éviter une crise immédiate du cabinet.

Les séances du cabinet, convoquées pour vendredi, afin de faire approuver les mesures financières du premier ministre, ont été remises à samedi, et le débat parlementaire à dimanche.

Ce délai peut être attribué officiellement aux conférences prolongées au sujet de la grève de 30.000 métallurgistes, mais les législateurs voient là un désir de Blum de laisser se calmer les passions politiques.

Les députés radicaux-socialistes conservateurs ont demandé à leurs ministres de sopposer à Blum, s'il demande des pouvoirs par décrets pour combler le déficit budgétaire de $450.000.000.

PROVINCES MARITIMES

Le volume du commerce de gros et détail se tient au-dessous des niveaux de l'an dernier en certaines régions. Rentrées passables. Peu d'amélioration de la demande de poisson séché. La pêche à l'éperlan a été plus fructueuse que l'an dernier, mais les prix sont médiocres. Les marchés du bois sont inactifs et les stocks se vendent lentement; les prévisions indiquent une forte diminution de l'abatage par rapport à la saison précédente. Les tissages de laine travaillent au ralenti. Les papeteries continuent de limiter leur rendement. La production de lingot d'acier se fait à pleine capacité. Le charbon extrait en février atteint 407,433 tonnes, contre 346,335 tonnes en février 1937. Les exportations de pommes de la vallée d'Annapolis accusent une augmentation notable sur l'an dernier, et les prix obtenus sont assez satisfaisants.

UN INCENDIE À GOGAMA

GOGAMA, Ont., 31. — Les pompiers volontaires ont réussi à circonscrire un violent incendie qui s'est déclaré hier à la pension de Mme L. Morin. La maison a été complètement détruite, ainsi que la maison de M. A.-H. Chénier qui y avait son logement et son magasin. Rien n'a pu être sauvé. Les volontaires ne purent que protéger les maisons voisines.

Tchiang Kai-Shek se serait sauvé

(Presse Canadienne)

TOKIO, 31. — L'agence japonaise Domei rapporte que le général Tchiang Kai-Shek s'est enfui pendant que des aviateurs japonais étaient en train d'abattre six aéroplanes d'une escadrille qui accompagnait le général dans une tournée d'inspection, mercredi, sur le front de Sou-Tchéou.

En souvenir d'Edouard VIII



Les autorités fédérales ont récemment pris des mesures afin que se perpétue au Canada le souvenir du règne bref et tourmenté d'Edouard VIII, aujourd'hui exilé de son pays sous le nom de duc de Windsor, avec celle qu'il a préférée à son trône. Au-dessus de la pierre angulaire de la Tour de la Paix, posée par le prince de Galles lors de sa visite au Dominion le 1er septembre 1919, on a récemment gravé sur un fleuron de pierre les lettres "E. R." (Edouardus Rex). C'est le seul monument du genre au pays.

27 morts et 250 blessés pendant une tornade dans l'ouest central

Les dommages sont estimés à plus de $1.000.000, et des centaines de personnes sont sans foyers.

(Presse Associée)

COLUMBUS, Kansas, 31. — Une tornade qui sest abattue sur cinq Etats de l'ouest central a fait 27 pertes de vie, et le nombre des blessés est d'au mons 250. Les dommages sont estimés à plus de $1.000.000 et le nombre des sans foyers est de plusieurs centaines. La tornade était accompagnée de pluies torrentielles et s'est abattue avec le plus de force sur le centre de l'Illinois, où on compte au moins dix morts.

L'autre Etat le plus éprouvé est le sud-est du Kansas, où le nombre des morts est de sept, y compris trois enfants. La tempête commença dans le nord-est de l'Oklahoma et gagna le sud-ouest du Missouri, où cinq personnes perdirent la vie.

Quatre personnes ont été tuées à Heber Springs, Arkansas. La tempête gagna ensuite le sud-est du Missouri et fit trois victimes. On compte aussi des victimes en d'autres endroits de divers Etats.

Des médecins et des gardes-malades ont été envoyés à Pékin, où plus de 250 maisons ont été détruites. Le poste des pompiers de l'endroit et la station du chemin de fer Chicago et nord-ouest ont été démolis.

On croit que les pertes totales dans l'Illinois sont de $200.000.

Il est tombé trois pouces de pluie dans l'Oklahoma et le Kansas.

Le comité des banques recommande la fixation d'un taux de 2 1-2 p. c. par mois pour les petits prêts

Le comité parlementaire des banques a recommandé, hier après-midi, au gouvernement de préparer un bill pour réglementer les compagnies de petits prêts. Le président, M. William Moore, député libéral d'Ontario, souligna toutefois qu'une telle instruction ne signifiait que le comité était prêt à demander au fédéral d'affirmer sa juridiction dans ce domaine.

Le surintendant des assurances du Dominion, M. G.-D. Finlayson, suggéra que l'on fixe à deux pour cent par mois le taux d'intérêt sur les petits prêts. M. Arthur-P. Reid, vice-président de la Central Finance Company, une filale de la Household Finance Corporation des Etats-Unis, répondit qu'un de 2 1-2 pour cent était le seul acceptable par les compagnies de petits prêts et leur permettant de poursuivre leurs opérations avec profit.

Le comité a terminé, hier, ses séances publiques d'enquête sur toute l'administration des petits prêts au Canada. On considérera à huis clos le projet de loi que l'on soumettra ensuite à la Chambre des Communes.

PROBLEME CONSTITUTIONNEL

On sait toutefois que toute législation au sujet des petits prêts soulèvera un important problème constitutionnel. Trois provinces, le Québec, l'Ontario et le Manitoba, ont refusé de concéder au fédéral le droit de réglementation dans ce domaine. Des représentants de ces trois gouvernements provinciaux sont déjà venus déclarer au comité que le gouvernement du Dominion n'avait juridiction que sur la fixation du taux d'intérêt et sur rien d'autre. Mais les juristes du ministère de la justice à Ottawa ont exprimé une opinion toute contraire. On ignore encore ce qui en résultera.

On compte actuellement trois compagnies de prêts possédant des chartes fédérales. Elles ont accepté de réduire leur taux d'intérêt, tout frais compris, à 2 1-2 pour cent par mois. Les compagnies de petits prêts à charte provinciale ne tombent sous la juridiction du Dominion qu'en ce qui regarde le taux d'intérêt, à l'exclusion de tous autres frais.

Funérailles de Mme John Kelly

(De notre correspondant)

BOUCHETTE, 31. — Les funérailles de Mme veuve John Kelly ont eu lieu à Bouchette le 25 mars. La levée du corps fut faite par M. le curé Latour, de Bouchette, assisté comme diacre de M. le curé Richard, de Blue Sea, et comme sous-diacre de M. le curé Gravel, de Messines.

L'église était toute tendue de noir. La chorale de Bouchette exécuta le chant. L'église était remplie de parents et d'amis venus de Bouchette, Maniwaki, Messines, Blue Sea, Gracefield et Hull.

Mme John Kelly, née Mary-Ann Daily, est morte à l'âge de 85 ans et 6 mois. Né à Low, sur la Gatineau, elle demeurait à Bouchette depuis 47 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte 6 garçons, Thomas, de Lyton, Joseph, de Bouchette, Richard, de St-Sauveur-des-Monts, John, d'Ottawa, Edward, de Bouchette, Michael, de Détroit, et Mme McGee, de Lyton, 16 petits-enfants, beaucoup de neveux et nièces. A la famille éplorée nos plus sincères condéances. M. Kelly est mort depuis 34 ans.

Mme Albert Saumure est en visite pour quelques jours chez M. Joseph Saumure.

Dans le moment les chemins sont assez carrosables.

FEUILLETON DU "DROIT"

DE LA COUPE AUX LÈVRES

par JOCELYNE

No 39.

Prudence Lavigne, à part soi, admirait comme cette mondaine sur le retour savait bien jouer la comédie. Colette, elle, eut beaucoup donné pour être seule et rire à son aise, tant la situation lui semblait bouffonne. Il n'y avait que Max de Chabans qui parût s'y laisser prendre, alors qu'il était plus en défiance que jamais.

—Eh bien! reprit Mme de Servoz, puisque vous l'avez vue, pourrez-vous me dire comment elle va?

—Eh! répondit le jeune homme, s'il faut en juger sur la mine, il y a tout lieu de croire que ses vacances lui ont particulièrement été favorables. Je l'ai trouvée en excellente santé, pimpante, souriante, et d'humeur plus gracieuse que jamais.

De nouveau, son regard s'appuya sur la pseudo-Américaine, comme pour surprendre les impressions, ne s'intéressant guère à une conversation française roulant sur des sujets qui ne la touchaient en rien. Lointaine et distraite, elle regardait là-bas, tout au fond du jardin quelque chose qu'elle était, sans doute, seule à voir...

En réalité, elle songeait:

"De quoi m'inquiéterais-je, désormais? Puisque j'ai pu devancer Max de façon qu'il retrouvât ici, à son retour, la Miss Walker qu'il y avait laissée en partant, il y a de fortes chances pour que ses doutes s'évanouissent et qu'il ne croie plus à une comédie.

"Et s'il lui reste encore une soupçon, s'il me reconnaît sous mon travestissement, je ne saurai prendre ombrage des hommages qui s'adresseront à moi, Colette, et à moi seule. Restait la dernière hypothèse. Mais celle-là, maintenant, la jeune fille l'envisageait avec sérénité.

"Et si Max jouait la comédie!... S'il n'était venu à Paris que pour s'assurer que je lui laissais le champ libre et qu'il pouvait, tout à loisir, courtiser sa nouvelle connaissance. .

"Alors, si c'est vraiment de Miss Walker qu'il est épris, il me restera toujours la ressource de lui rire au nez et de lui tirer ma révérence. Je n'aurais, certes, aucune peine à me détacher d'une affection si précaire.

"Les prétendants ne me feront jamais défaut, et je ne suis pas tellement pressée d'enterrer ma jeunesse et de changer d'état-civil..."

Ainsi, forte d'elle-même, Colette leva hardiment les yeux sur le jeune homme, et comme leurs regards se croisèrent à ce moment, elle lui décocha le plus capiteux de ce qu'elle appelait "ses sourires à l'américaine".

. . . . . .

—Ou cette baronne est une toquée, ou c'est moi qui suis un idiot! grommela Max d'un ton bourru. Il m'est impossible de rien comprendre à ses manières d'agir.

De fait, cette étrange créature était bien déconcertante. Tantôt, elle poussait Max au mariage avec une insistance qui dépassait les bornes de l'indiscrétion; tantôt, elle semblait vouloir le tirer en arrière, de crainte qu'il ne se fourvoyât, et le garder pour elle.

Nature droite et esprit logique, le jeune homme s'irritait de ces manoeuvres incohérentes, et de ces tiraillements en sens opposés.

Il n'était pas le seul à les trouver déplaisants et suspects. Colette de son côté, s'en inquiétait et s'en moignait en secret. Elle avait, depuis longtemps, trouvé équivoque l'attitude de la baronne, et c'est pourquoi elle avait tenu à l'accompagner pour la surveiller, tant à Trouville qu'à Ascanoga. Du reste, à deux reprises différentes, elle avait été mise en garde par Prudence Lavigne, qui, sagace et lucide, voyait clair dans le jeu de sa fantasque maîtresse.

Le calcul de celle-ci était, d'ailleurs, assez simpliste.

Elle se disait:

"Il faut que Colette s'évince elle-même; pour cela qu'elle se voie oubliée, délaissée, trahie au profit d'Ellen. Révoltée et furieuse, elle rejettera Max, le chassera de sa présence en le reniant et le maudissant. Et le pauvre garçon sera trop heureux de trouver en moi la consolation et le mariage avantageux."

Ainsi raisonnait Mme de Servoz, riche quadragenaire, à qui son veuvage pesait insupportablement. Tant de prétendus machiavélismes ont des trames aussi grossières!

. . . . . .

Max continuait d'arpenter nerveusement le tapis de sa chambre, les poings serrés derrière le dos, la mâchoire contractée, le regard allumé d'une sombre fureur.

Il marmotta à mi-voix:

—Eh! je vois bien ou cela tourne: C'est le scénario d'Ascanoga, repris sur nouveaux frais. Ici comme là-bas, je suis la proie ou le jouet de deux femmes, dont les rivalités s'affrontent sur mon dos...

"Eh bien! non! Une fois suffisait! Je me fiche de l'Américaine autant que je me moque de la baronne. Ni l'une, ni l'autre!... A la fin, j'en ai assez!

Il proféra ces derniers mots avec une sourde colère.

Oui, il en avait assez... Et d'autant plus que des soupçons la narcelaient de nouveau, quant à la véritable identité de Miss Ellen Walker.

Il se remettait à épier obstinément, à l'affût du moindre indice qui pût lui fournir la solution de cette exaspérante énigme. Or, toute sa vigilance n'aboutissait à aucun résultat; le découragement du jeune homme tournait à l'aigreur, et eut bientôt fini dans la rage du désespoir, si un jour, une idée subite ne lui fût venue.

—Il me reste toujours un moyen, se dit-il. Si je pouvais avoir sous les yeux l'écriture de la prétendue Miss Ellen, connaissant déjà celle de Colette, il me serait facile de comparer... et de conclure.

Bien sûr! Théoriquement, la chose était fort simple... Mais, en pratique, combien malaisée! Certes, avec ses yeux de lynx, Max de Chabans, même d'assez loin, eût pu apercevoir et examiner l'écriture de l'Américaine, si cette dernière lui en eut offert l'occasion... Seulement, voilà, c'était précisément cette occasion qui ne se présentait jamais.

Sans doute, cette sportive d'Outre-Atlantique dédaignait-elle sympathiquement l'écritoire en général et la littérature épistolaire, en particulier. Ou peut-être réservait-elle à son courrier les rares moments de solitude qu'elle passait dans sa chambre... Jamais, en tout cas, Max ne l'avait vue s'asseoir à une table à écrire, dans le salon ou sous la véranda... Alors?

Il ne pouvait pourtant pas cambrioler la chambre de la jeune fille pour y découvrir un calepin, un bloc-notes ou quelque autre spécimen de calligraphie...

Par bonheur, cette fois, le hasard le servit, et de la façon la plus inattendue.

Ce jour-là, en faisant sa promenade quotidienne en ville, Max était entré au bureau de poste afin de téléphoner à un de ses amis de Paris, pour affaire personnelle.

Ayant terminé sa communication, il ouvrit la porte et allait quitter la cabine téléphonique, lorsqu'il aperçut à quelques pas Miss Ellen Walker qui, accoudée à l'une des tablettes-pupitres mises à la disposition du public, était occupée à remplir une formule pour l'expédition d'un télégramme.

D'un mouvement instinctif, le jeune homme se rejeta en arrière en tirant la porte à lui. Par l'entre-bâillement, il vit Miss Ellen repousser le libelle commencé, pour prendre une autre feuille où elle se remit à écrire hâtivement. Puis, munie de ce nouveau texte, elle se dirigea vivement vers le guichet du télégraphe. Une minute après, ayant assuré l'expédition de sa dépêche, elle quitta, d'un pas allègre, le bureau des P. T. T.

Alors, Max de Chabans jaillit de la cabine comme un diable d'une boîte, courut à la tablesse-pupitre où, l'instant d'avant, la soi-disant Américaine rédigeait son télégramme, et s'empara du papier qu'elle avait négligemment laissé là, en s'en allant.

Un coup d'oeil suffit au jeune homme.

—C'est elle! se dit-il, le coeur battant.

En tout et pour tout, il avait bien reçu deux lettres et trois ou quatre billets de la jeune fille. Mais il les avait trop relus, tantôt avec enthousiasme, tantôt avec inquiétude, pour que les caractères de cette écriture ne lui fussent point restés familiers. Sa mémoire visuelle, spécialement exercée, était, pour ainsi dire infaillible. Aucune erreur possible à cet égard: cette écriture était bien celle de Colette.

Au surplus, la phrase qu'il avait sous les yeux, très correctement conçue et de tournure aisée, n'aurait pu émaner de Miss Walker, qui baragouinait tout juste quelques mots de notre langue, et n'en connaissait guère l'orthographe.

Plus de doute: l'intuition de Max ne l'avait pas trompé; ses soupçons se trouvaient amplement justifiés, sa défiance motivée.

(à suivre)

Les Maroons disparaîtraient l'an prochain

Les Canadiens auraient le choix sur les joueurs de leurs grands rivaux

Le Canadien a eu l'avantage contre les Maroons depuis 14 ans.

Il se peut vraiment et il est même probable que l'on ne parlera plus, l'an prochain, de la grande rivalité entre les Canadiens et les Maroons. Depuis quatorze ans, les rencontres entre ces deux clubs ont fait couler beaucoup d'encre, avant et après. C'est probablement la plus grande rivalité qui ait existé dans l'histoire du hockey.

Il se peut, en effet, que les Maroons suspendent leur franchise, l'an prochain. Si tel n'est pas le cas, c'est que d'autres personnes dirigeront les destinées du club anglais en ce sens que la Canadian Arena Company vendra ses intérêts dans les Maroons.

Il est peu probable, en effet, que la franchise du Montréal soit achetée par des intérêts de Cleveland ou de Washington. A Cleveland, on est satisfait du club dans le circuit mineur et on fait des affaires d'or parce que les salaires ne sont pas élevés. A Washington, la patinoire ne sera pas terminée pour l'automne prochain.

On a parlé du retour de Jos Cattarinich et Léo Dandurand dans le hockey à Montréal. Rien de tel ne se produira à moins que les propriétaires actuels du Canadien ne continuent pas leur paiement pour l'achat de la franchise, il y a trois ans. Ce serait le seul facteur qui ramènerait Jos et Léo dans le hockey à Montréal.

On a aussi dit que les deux magnats achèteraient peut-être le Forum ainsi que les deux clubs. Rien de tel ne se produira. Jos et Léo n'ont jamais voulu être embarrassés de l'achat d'une patinoire et ils ne sont pas intéressés à avoir deux clubs quand ils perdaient de l'argent avec un seul, du moins au cours des dernières années.

Les Maroons et les Canadiens se sont rencontrés 96 fois, en 14 ans. Les Canadiens ont gagné 42 parties et les Maroons 34, tandis que 20 furent nulles.

Les Canadiens ont gagné la première joute, disputée à l'Aréna Mont-Royal, par 5 à 0, alors que Joliat comptait 4 buts. Fait à signaler, Joliat est le seul joueur des deux équipes qui fait encore partie de la Ligue Nationale. Jeudi, il n'a pu jouer à cause d'une blessure à l'épaule.

Dans leurs 96 rencontres, les Canadiens ont compté 222 buts et les Maroons 205. Tous deux ont été ensemble dans les éliminatoires. Le Canadien a gagné une série et le Maroon l'autre, dans les deux cas, par la faible marge d'un seul but, dans la période supplémentaire. Morenz et Oatmann furent les héros de ces buts.

A. THIBAULT SE DISTINGUE

IL CAPTURE LE PLUS HAUT TOTAL ET LA PLUS HAUTE SERIE.

Alphonse Thibault, vaillant capitaine d'une équipe dans la ligue "Le National", s'est dévoué avec un total de 662 et une série 288, mais n'a pas réussi à se sauver de deux défaites aux mains de l'équipe St-Pierre. Mlle Marguerite Miron a roulé 538 et 228, Mlle Florence Guilbault a également fait une série simple de 2288.

Mlle Simonne Poirier et M. Roméo Rioux ont gagné les cuillères.

Voici le pointage officiel:

RESTAURANT "LE NATIONAL"
PAGEAU

F. Guilbault	100	145	228—	473
P. Mainville	176	135	167—	478
A. Huard	200	154	185—	539
J.-P. Laperrière	188	196	179—	563
G. Charbonneu.	150	164	170—	484
R. Pageau	204	72	195—	571
Totaux	1018	966	1124—	3108

DUCHARME

E. Chaput	138	140	165—	443
R. Gauthier	148	172	159—	479
C. Sauvé	128	160	180—	474
M. Labrosse	117	115	95—	327
B. Alie	111	153	153—	417
E. Ducharme	166	154	193—	513
Totaux	808	894	951—	2653

Pageau gagne 3 parties.

Haut simple:
Alphonse Thibault 288
Florence Guilbault 228
Marguerite Miron 228

Haut pointage:
A. Thibault 662
Marguerite Miron 538

Cuillers-gagnants:
Simonne Poirier 522
Roméo Rioux 649

Position des clubs:

1ère Section	G.	P.	Pdm
Dubois	17	10	0
Lajoie	17	10	0
Baril	14	13	3
Ducharme	8	19	9
2ème Section:			
Thibault	14	13	0
Labrosse	13	14	1
Pageau	13	14	1
St-Pierre	12	15	2

LABROSSE

S. Poirier	155	193	174—	522
P.-E. Poulet	208	245	190—	643
L. Bélanger	112	154	172—	438
M. Duchemin	192	129	96—	417
R. Rioux	236	203	210—	649
Totaux	1052	1114	1040—	3181

BARIL

M. Boivin	149	127	149—	425
P. Glaude	142	147	210—	499
R. Gratton	132	108	117—	357
L. Boivin	204	111	146—	461
M. Miron	194	117	228—	539
J.-M. Baril	169	150	146—	465
Totaux	990	996		2746

Labrosse gagne 3 parties.

DUBOIS

J. Charbonneau.	81	138	175—	394
L. Pageau	111	284	123—	518
G. Charbonneau	129	147	166—	442
A. Charbonneau	179	129	154—	462
L. Binda	131	182	149—	462
P. Dubois	139	152	137—	428
Totaux	770	1032	904—	2706

LAJOIE

L. Cyr	125	135	147—	407
S. Aubry	191	169	219—	579
H. Boulay	100	100	100—	300
G. Patry	126	155	123—	404
L. Séguin	137	158	149—	444
R. Lajoie	116	105	158—	379
Totaux	795	822	896—	2513

Dubois gagne 2 parties.

THIBAULT

J. Roussy	155	80	82—	317
A. Glaude	148	156	141—	445
A. Légaré	207	129	128—	464
R. Chagnon	140	140	140—	420
M.-L. Bertrand	133	181	122—	436
A. Thibault	288	201	173—	662
Totaux	1071	87	786—	2744

ST-PIERRE

H. Guitard	141	106	60—	307
C.-H. Glaude	186	261	176—	623
J. Gignac	116	129	85—	330
H. Boyer	133	153	199—	490
P. Dompierre	166	143	162—	471
R. St-Pierre	209	167	188—	564
Totaux	941	964	870—	2775

St-Pierre gagne 2 parties.

CLASSEMENT

1ère Section	G.	P.	P.M.
Dubois	17	10	0
Lajoie	17	10	0
Baril	14	13	3
Ducharme	8	19	9
2e Section			
Thibault	14	13	0
Labrosse	13	14	1
Pageau	13	14	1
St-Pierre	12	15	2

Les Hawks ont le "caquet" bas après le son de la cloche



Notre photographe a accompli l'exploit de saisir cette scène qui en dit long, immédiatement après que la cloche eût annoncé la fin des hostilités, mardi soir dernier. Tous les joueurs de Stewart semblent découragés. On dirait qu'ils sont à un enterrement. On reconnait facilement de gauche à droite, au premier plan, MUSH MARCH, EARL SEIBERT et ROGERS JENKINS.

Mlle Villeneuve et Foley se distinguent aux quille

Broad et Plamondon font de même.

Les joueurs de quilles de la ligue mixte St-François-d'Assise ont fait cette année de l'excellente besogne. Plusieurs conservent une moyenne qui dépasse 200 et très rare sont ceux qui roulent moins de 180 en moyenne.

Chez les demoiselles, la grosse majorité se maintient au-dessus de 140 et deux d'entre elles viennent bien près de conserver 200.

Mlle D. Villeneuve s'est classée bonne première en conservant sur 57 parties l'excellente moyenne de 197. Mlle H. Foley a conservé une moyenne de 193.

Chez les hommes, William Broad a conservé sur 9 parties la moyenne de 246, tandis que R. Plamondon sur 63 parties maintenait 234.

Voici les moyennes individuelles et les hauts de la saison:

DEMOISELLES

	Parties	Points	Moy.
D. Villeneuve	57	11277	197
H. Foley	50	9679	193
R. Kelly	57	10210	179
G. Roy	60	10338	172
I. Bonenfant	58	9574	165
J. Bonenfant	63	10334	164
M. Legault	55	8964	162
Y. Juneau	6	963	160
B. Descoeurs	30	4730	157
B. Pouliotte	53	8339	157
E. Leblanc	58	9125	157
B. Tessier	33	5154	156
J. Proulx	63	9813	155
H. D'Connell	52	8026	154
D. Roy	48	7300	152
B. Deslauriers	63	9549	151
G. Cloutier	33	4968	147
D. Tessier	27	3951	146
M. Boivin	12	1739	144
J. Barbeau	36	5183	143
L. Plamondon	26	3730	143
R. Crépin	48	6861	142
F. Tessier	19	2713	142
G. Farant	51	7053	138
M. Ferrone	42	5794	137
R. Godbout	41	5630	137
R. Mercier	38	5146	136
E. Burns	41	5506	134
C. Drapeau	24	3225	134
A. Burns	9	1189	132
J. Ouellette	11	1312	119

MESSIEURS

	Parties	Points	Moy.
Wm. Broad	9	2222	246
R. Plamondon	63	14790	234
T. O'Connor	6	1389	231
J. Drapeau	57	12895	226
A. Lamadeleine	51	11201	219
D. Bonenfant	63	13110	208
J. Ouellette	39	8094	207
L. Bellefeuille	53	10716	202
H. St-Louis	21	4248	202
R. Mallette	24	4851	202
G. Mitchell	32	6404	200
H. Lavigne	29	5776	199
E. Guilbeault	53	10546	197
E. Proulx	63	12415	197
J. McKnight	27	5250	194
A. Wilson	42	8142	193
A. Snow	44	8510	193
M. Lalonde	63	12009	192
V. Collingwood	33	6245	189
P. Lalonde	57	10734	188
C. Glichrist	63	11803	187
F. O'Connor	60	11243	187
M. Morin	49	9114	186
J. Closson	44	8091	184
L. Soucy	55	10150	184
W. Robillard	34	6327	186
P. Dubois	9	1637	181
R. Verdon	34	6199	177
D. McCauley	42	7169	170
H. Howell	45	7611	169
L. Backs	24	4038	168
A. Lepage	6	816	136
P. Morin	15	2384	158

HAUTE MOYENNE

Mlle Dora Villeneuve	197
M. Rosario Plamondon	234

HAUTE SERIE

Mlle Rita Kelly	733
M. Joseph Drapeau	850

HAUTE SIMPLE

Mlle Grace Roy	295
M. Jean Closson	359

POSITION DES EQUIPES

Ouellette	63	42	21
Plamondon	63	41	22
Bonenfant	63	36	27
Drapeau	63	35	28
Proulx	63	34	29
Mitchell	63	31	32
Guilbeault	63	21	42
Snow	63	10	53

LES GRADS ESCOMPTENT UNE VICTOIRE

DERNIERE PARTIE ICI SAMEDI SOIR.

Les Glebe Grads, qui perdirent une partie dans l'ouverture des détails pour le championnat canadien au ballon au panier, reçoivent demain la visite des guerriers du National de Montréal. Les visiteurs ont sur les locaux un avantage de huit points ce qui n'est pas très considérable dans une partie de ballon volant. La partie aura lieu au gymnase de l'université d'Ottawa.

Les Grads forment actuellement l'une des équipes de ballon les plus solides jamais rassemblées ici et il se pourrait bien que l'avantage des visiteurs disparaissent en une victoire brillante des Grads.

Les vainqueurs de ce tournoi feront ensuite face aux champions maritimes, dans les semi-finales pour l'est du Canada.

Au lever du rideau, les jeunes de l'université feront face aux Y.M.H.A. de Montréal dans le deuxième engagement des détails juvéniles pour les honneurs nationaux.

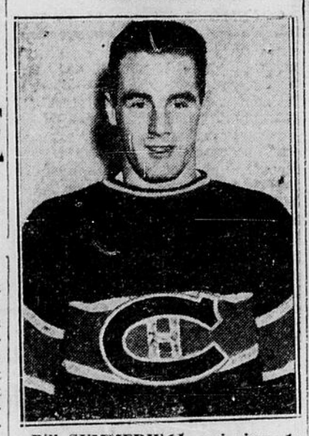
Gordon Shorter et Ren Turner arbitreront la partie des juvéniles, tandis que Jerry Hall et Gordon Gow mèneront la seconde.

Le National aura son équipe au grand complet, qui comprend le vétéran Buster Allen, Len Hutton, ancienne étoile du rugby avec Indiens de Montréal, Hanford Conklin, Pat Griffin, Bob Irwin, Earl Whittall et Carson, Mace, Dubois et Collins comme substituts.

Les Grads aligneront Mal Cunningham, Dan McCann, George Red Laughren, Wank M. Ussher, Wib Nixon, Gordon Tiley et Ted Edwards.

Comme l'enthousiasme est à son comble, on s'attend à une foule considérable, tant d'ici que de Montréal.

SUMMERHILL AVEC CANADIEN



Bill SUMMERHILL, qui vient de signer pour les Canadiens. Il a débuté pour son club samedi soir dernier, contre les Hawks de Chicago. Autrefois du Verdun, il était le premier compteur de la Ligue Sénior et le joueur le plus utile de son club.

La compagnie no 4 contre une équipe d'étoiles choisies

Les champions de la ligue de la Garde-à-pied du gouverneur, la division no 4, rencontreront une équipe tout-étoiles, formée des meilleurs joueurs de la ligue, ce soir à la patinoire Minto.

La division no 4 a remporté le championnat lorsqu'elle a triomphé ces jours derniers des Tambours par 6-2.

H. Mongeon et S. Mongeon se sont partagés entre eux quatre points. Les champions avaient pris précédemment la première partie de la série par 4-0 et détiennent maintenant le trophée donné par le lieutenant colonel Foy.

LES ALIGNEMENTS

Division no 4: W. Corbeil, but; H. Mongeon et R. Smith, défenses; S. Mongeon, centre; E. Fraser et M. Swords, ailes; A. Tunwell, E. Tubbe, W. Warnock, H. Reinberg, W. Kirk, G. Greene et H. McDonald, alternants.

Les Tombours: F. Dugal, but; K. Hackett et W. McGuire, défenses; G. Burke, centre; D. Baker et H. Robertson, ailes; G. Cheney, F. McCorkell, F. Schroeder, H. Short, J. Rushlaw et V. Kuske, alternants.

CONACHER SOUFFRE DE NOSTALGIE

Le solide gaillard voudrait reprendre sa place sur l'aide droite des Toronto.

BOSTON, le 31. — Charlie Conacher est pris du mal de jouer au hockey. Il ne faudrait pas être surpris si l'an prochain on le voyait à l'oeuvre sur l'aile droite de la Feuille d'érable.

Cette rumeur a pris naissance à la suite d'une conversation entendue entre l'ancienne étoile des Leafs et King Clancy lors de la partie des Toronto à Boston. On discutait de Jack Portland, la défense géante des Bruins. "Que j'aimerais lui donner un coup d'épaule, déclarait Conacher, et il se pourrait que je le fasse l'an prochain, aurait-il ajouté.

Conacher a du suspendre ess patins sur ordre du médecin mais un long séjour sous les soleils de la Floride l'ont remis sur pieds, en sorte que si Smythe est du même avis et si le médecin ne s'y oppose pas, son retour sous l'étendard des Toronto est chose possible.

L'université perd la première partie

Le Y.M.H.A. remporte la partie par 22-13; le championnat du dangereux enjeu au bout de la série.

MONTREAL, 31. — Le Y.M.H.A. juvénile de Montréal a défait l'équipe juvénile de l'université d'Ottawa par 22-13 hier soir dans le premier engagement d'une série de deux pour le choix d'un champion de la vallée de l'Outaouais au ballon au panier. La prochaine partie se jouera à Ottawa samedi prochain et le vainqueur continuera contre le champion de l'Ontario et des provinces maritimes.

L'équipe de Montréal aurait sans doute pu décrocher un résultat plus élevé et s'assurer une meilleure prise sur le championnat qui se décide selon les points des deux parties en lançant avec plus de précision. Nouveaux arrivés dans ce jeu, les jeunes du Y.M.H.A. se sentirent un peu déconfis au début mais ne tardèrent à s'habituer aux spectateurs. Ils menaient à la demie par 13-8.

Ottawa s'est replié sur la défensive lorsque les adversaires forcèrent le jeu et menacèrent d'augmenter leur avantage. Les locaux ont bien confiance de gagner lorsque les montréalais s'amèneront à Ottawa. Les Savants de la Capitale devinrent de plus en plus menaçants vers la fin de la partie et ils donnèrent une brillante démonstration de leur jeu de passe.

RICHARD FAIT LA HAUTE SÉRIE

IL DECROCHE EN MEME TEMPS LE PLUS HAUT TOTAL.

E. Richard a roulé un maximum de 753 et une série simple de 329 pour prendre les honneurs de la dernière soirée de quilles de la ligue canadienne mixte.

Mlle H. Foley a roulé 560.

Voici le résultat détaillé:

L'EQUIPE RICHELIEU

Mlle D. Lacroix	131	124	171—	426
Mlle I. Fortier	126	94	170—	390
Mlle M. Bellefeuille	140	117	184—	441
Mlle S. Jobin	111	113	115—	339
M. C. Larocque	165	200	216—	581
M. W. Fortier	172	176	163—	511
TOTAUX	845	824	1019—	2688

L'EQUIPE LASALLE

Mlle J. Couture	176	193	277—	646
Mlle B. Fortier	78	146	96—	320
Mlle R. St-Germain	148	156	166—	470
Mlle K. Corrigan	122	166	172—	460
M. A. Rocque	151	136	167—	454
M. R. Demers	220	168	186—	574
TOTAUX	893	966	1063—	2924

La Salle a gagné 3 parties.

L'EQUIPE ST-PATRICE

Mlle L. Boulay	95	182	150—	427
Mlle J. Viau	199	156	107—	462
Mlle T. Aubry	134	234	117—	485
Mlle L. Larose	145	193	206—	544
M. J. Boulay	142	104	125—	371
M. J. Ouellette	230	214	189—	633
TOTAUX	945	1083	894—	2922

L'EQUIPE CARSON

Mlle L. Cyr	106	121	163—	390
Mlle E. Lépine	75	83	145—	303
Mlle J. Boulay	153	163	104—	420
Mlle M. Agius	128	88	105—	321
M. A. Demers	197	205	144—	546
M. S. Aubry	255	176	133—	564
TOTAUX	914	836	794—	2544

St-Patrice a gagné 3 parties.

L'EQUIPE CANADA

Mlle J. Proulx	127	180	220—	527
Mlle L. Lacasse	183	104	133—	420
Mlle J. Bisson	100	111	102—	313
Mlle E. Dion	112	104	106—	322
M. R. Lacasse	146	164	157—	467
M. E. Richard	190	234	329—	753
TOTAUX	858	897	1047—	2802

L'EQUIPE HENEY

Mlle A. Lamarche	146	144	172—	462
Mlle J. Villeneuve	146	169	169—	484
Mlle R. St-Germain	108	179	189—	476
Mlle S. Lacroix	160	129	164—	453
M. J. Nadon	215	139	150—	504
M. T. Prot	138	188	304—	630
TOTAUX	913	948	1148—	3009

Heney a gagné 2 parties.

L'EQUIPE RAMBLERS

Mlle L. Binda	149	122	148—	420
Mlle Y. Parisien	145	148	121—	414
Mlle H. Foley	155	230	175—	560
Mlle G. Bérubé	200	202	104—	506
M. P. Huot	174	206	236—	616
M. P. Dubois	172	226	115—	513
TOTAUX	995	1144	899—	3038

L'EQUIPE CAPITAL

Mlle Y. St-Amand	115	108	101—	324
Mlle J. Pion	161	108	158—	427
Mlle H. Laxerdure	115	125	201—	441
Mlle D. Bourgeois	116	127	211—	454
M. A. Labrosse	147	178	234—	559
M. P.-E. Poulet	200	232	213—	645
TOTAUX	854	878	1118—	2850

Ramblers a gagné 2 parties.

CLASSEMENT FINAL
SECTION "A"

	G.	P.	P.d.m.
Heney	18	6	—
La Salle	16	8	2
Capital	5	19	13
Canada	4	20	14

SECTION "B"

	G.	P.	P.d.m.
Ramblers	16	8	—
Richelieu	14	10	2
St-Patrice	12	11	3
Carson	10	14	6

Que penser de la Presse, de la Radio et du Cinéma, une petite brochure en vente au "Droit" vous le dira.

Une exposition de l'empire africain français à Paris

(P.C. - Havas)

PARIS, 30.—"A la gloire de ceux qui firent l'empire africain français", une vaste exposition s'ouvre à Paris.

Elle n'obéit à aucune intention politique mais dégage cependant un enseignement très opportun au moment où certaines revendications coloniales se manifestent.

Voici plus de trois siècles que la France avec patience et continuité civilise la terre africaine.

La première salle est la galerie des ancêtres: les amiraux de Tourville et Destrées, le chevalier de Boufflers, abbé, colonel, député et académicien, qui fut gouverneur du Sénégal. Une de ses lettres ici révélée fixe déjà toute la doctrine coloniale française: "Je veux détruire le préjugé que l'ignorance ou la partialité de nos négriers s'efforce d'accréditer. Les nègres, disent-ils, ne sont pas des hommes mais des animaux de travail qui offrent nos traits, notre stature, mais diffèrent autant de nous par l'esprit que par la couleur. J'en appelle aux colons les moins indulgents, malgré l'abrutissement où le despote se plait à réduire l'esclave."

Plus loin une vitrine, contenant des objets fabriqués à Dieppe avec de l'ivoire rapporté d'Afrique, nous démontre que les Normands s'installèrent au Sénégal dès le quatorzième siècle. Et jusqu'à Joffre, les percées continuent.

Au dix-huitième siècle, les doctrines de Rousseau sur "Le bon sauvage" favorisent l'oeuvre d'humanisation de la France: des gravures représentent des nègres bucoliques dont le doux sourire inspire cette légende:

"Tranquille dans sa cage au sein
de son ménage,
Qu'il est intéressant ce bon couple
africain,
Qu'un préjugé barbare a fait nommer sauvage.
Sauvage, un peuple doux, industrieux, humain?"

L'oeuvre actuellement poursuivie par la France en Afrique occidentale française termine cette exposition:

"Plus de santé, plus de travail, plus de joie", c'est la devise qui couronne "trois siècles de gloire".

Les valeurs sont fermes en France

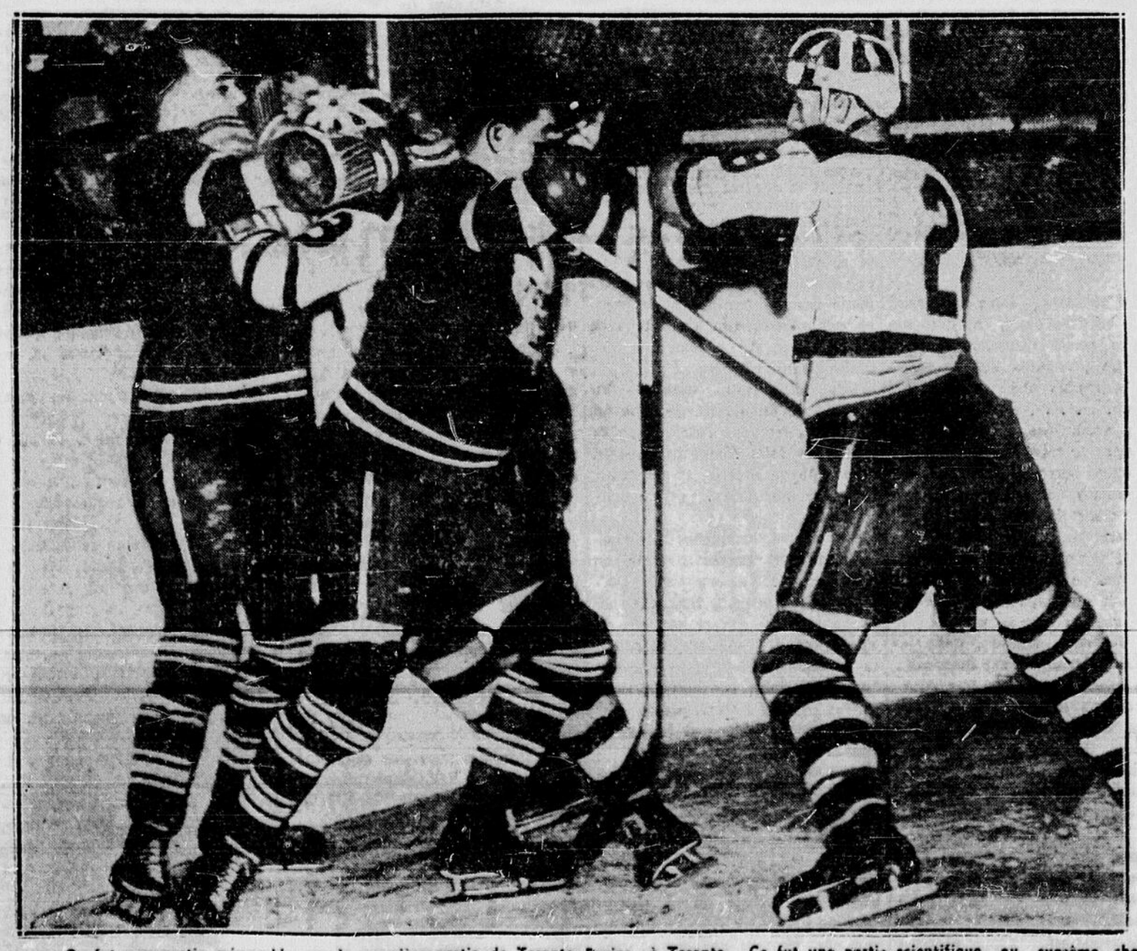
PARIS, le 30 — (P.C.-Havas) — La hausse du franc et la résistance des rentes françaises contrastèrent aujourd'hui avec la faiblesse générale du marché. Sauf les emprunts à garantie de change affectés par la baisse du sterling, les rentes ne cédèrent guère de terrain. Les valeurs françaises à revenu variable elles-mêmes ne subirent pas de moins-valeurs aussi sensibles que celles observées sur les titres internationaux.

Le marché apprit avec satisfaction que le texte du projet financier du gouvernement serait très court et sa discussion très brève. Le sentiment prévaut que les mesures unanimement approuvées par le cabinet et susceptibles de recueillir l'approbation des deux Chambres ne sauraient comporter d'innovations inquiétantes.

D'autre part les pourparlers engagés pour la solution rapide du conflit de la métallurgie s'accompagnent d'un effort concerté pour accroître la production. Les syndicats ouvriers, qui refusèrent d'assumer la responsabilité de la grève et l'empêchement de son extension, proposèrent des mesures pratiques qui, par une réorganisation rationnelle et limitée, doivent selon elles accroître le rendement, notamment dans les usines d'aviation. La transaction qui mettra prochainement fin à la grève se rattache donc au plan général des pouvoirs publics pour le développement de la production, notamment dans les industries intéressant la défense nationale.

CIGARETTES Old Kentucky

Quand les esprits s'échauffent!



Ce fut une partie mémorable que la première partie de Toronto-Bruins à Toronto. Ce fut une partie scientifique au suprême, chaque joueur se surveillant de très près. Le hockey moderne joué par des champions fournit du jeu fort intéressant. Voici un instantané pris au moment où les esprits ont failli s'échauffer. On distingue, de gauche à droite: BOLL aux prises avec PORTLAND, tandis que JACKSON se démêle avec SHORE.

VOLANT à L'AVEUGLE

Par les mauvaises températures, il est souvent nécessaire pour les avions de "voler à l'aveuglette" . . . de compter sur les instruments plutôt que sur la vision et les points de repaire réguliers. D'une précision presque incroyable, ces instruments ne sont cependant que le second choix dans la navigation aérienne.

Les acheteuses qui se rendent à la hâte dans les magasins de la ville sans d'abord consulter les annonces de ces mêmes magasins achèteront, pour ainsi s'exprimer, "à l'aveuglette". Et cela bien inutilement. Les annonces dans le "Droit" y sont publiées à votre intention pour vous servir de guide et vous mener à bon port vers la valeur et la qualité.

Etudiez-les dans le confort de votre foyer . . . préparez votre liste d'achat et votre itinéraire avant de mettre votre chapeau et déposer votre passe-partout dans votre sac à main. Comparez les produits offerts, leurs prix, leurs avantages généraux. Puis rendez-vous dans les magasins préparée à acheter ce qu'il vous faut sans ennui, ni perte de temps.

Que les annonces vous servent de guide pour vos achats. C'est la meilleure méthode à adopter.

Lisez les annonces que publie tous les jours

Le Droit

Le grand quotidien français d'Ontario

PERTH GAGNE LA SÉRIE AVEC VERDUN

LES AILES BLEUES PASSENT EN FINALES

Selon leur habitude, les Perth se rallient en dernière période et finissent en ouragan. Dion joue une partie superbe.

Les protégés de Gene Chouinard rencontreront les vainqueurs de la série Oshawa-Sudbury en finales pour le championnat de l'est canadien, à la suite de leurs deux victoires consécutives sur les champions du Québec. Hier soir les Verduns subissaient aux mains des champions du district d'Ottawa leur deuxième défaite par 5-3, après le ralliement coutumier des Perth qui enfilèrent quatre points en dernière période, en présence de près de 4,000 personnes. Les vainqueurs de la prochaine série rencontreront les champions de l'ouest pour la coupe Memorial.

La partie d'hier est une répétition en somme des parties précédentes. La période initiale fut sans point. La seconde n'apporta pas grand changement car les deux équipes comptèrent chacune une fois. Et dans la dernière période, les Perth ouvrirent leurs ailes et récoltèrent quatre points, contre les deux des Verdun, pour remporter la palme haut la main.

Le fait le plus saillant de la partie fut le travail vraiment brillant des deux gardiens de buts. Le jeune Dion, le cerbère des Verdun a surtout joué une partie de toute beauté, d'une agilité de chat de ses filets, Dion a exécuté des arrêts merveilleux, dans des circonstances exceptionnellement difficiles; plusieurs fois ils s'est trouvé seul devant un et deux adversaires et chaque fois il bloqua admirablement. Sans sa présence dans les buts du Verdun, le pointage des Perth eût été beaucoup plus élevé. Il lui manquait une défense plus solide et plus rapide à débarrasser la zone d'attaque des envahisseurs. Quatre points furent des points pratiquement impossibles à arrêter et le cinquième fut simplement malchanceux.

McManus, le gardien de Perth a également donné une brillante performance. A plusieurs reprises, les Verdun forcèrent le jeu et McManus dut subir une grêle de coups, mais presque rien ne passa. Souvent dût-il se jeter par terre pour arrêter des lancées rapides et basses. Celles de Ledoux particulièrement rapides faisaient bondir l'assistance mais McManus demeurait infranchissable. Les trois points comptés par Verdun contre Perth étaient dans chacun des cas des points très difficiles à bloquer. Il est vrai que les deux clubs ont manqué à maintes reprises d'excellentes chances de compter. De toute façon, même si Verdun a perdu, Conrad Dion remporte sûrement les honneurs pour la partie splendide qu'il a jouée.

La partie dans l'ensemble fut meilleure que celle de Montréal, ces jours derniers, et c'est une équipe beaucoup plus aguerrie cette fois qui luttait contre les perth. Et jusqu'à la fin de la deuxième période, le succès inclinait autant d'un côté que de l'autre, mais c'est dans la troisième période que les Perth se reprirent. Les hommes, déjouèrent complètement les Verdun en comptant à trois reprises consécutives pour encadrer le dernier entre deux points du Verdun.

Plus petits et plus légers que les Perth, les visiteurs offrent une partie fort intéressante et firent preuve d'une grand vaillance et d'un bel esprit sportif.

LES DOUGLAS

Il a suffi moins de trois minutes aux gars de Gene Chouinard pour enfiler deux points dès l'ouverture du troisième verset. Et dès lors la partie était assurée, deux autres suivirent qui s'annulèrent contre les deux de Verdun. Les Douglas fut le héros de la fête avec deux points à son crédit, tandis que Hepworth, Buell et Ross se partagèrent les trois autres. Chez les visiteurs, Maher compta deux fois et Windsor une fois.

Ledoux, dont les lancées sont étonnantes de rapidité et de précision, fut chargé d'un penalty-shot lorsque Douglas eût fait trébucher Maher, mais ne le réussit pas, quoique les deux joueurs furent vivement applaudis.

Un seul joueur fut blessé pendant la partie. Ce fut Eddolls, qui entra violemment dans la bande et que l'on dut transporter à bras. Le Dr Blair, médecin des Perth, lui donna les premiers soins.

Les Ailes bleues rencontreront maintenant soit Oshawa ou Sudbury Wolves. Si Oshawa gagne, Perth jouera à Oshawa lundi. Si les Sudbury gagnent, les Perth se transporteront à Toronto lundi. La deuxième partie sera de toute façon jouée ici mercredi prochain.

LES ALIGNEMENTS

Verdun — Buts: Dion; défenses: Eddolls et Bouchard; centre: Maher; ailes: Windsor et Hébert; subs.: Lessard, Dupont, Walker, Fontaine et Ledoux.

Perth — Buts: McManus; défenses: Ross et White; centre: Tysick; ailes: Buell et Hepworth; subs.: Douglas, Jackson, Kinsella, Code et Davis.

Arbitres — A. D. Houston et Bert Medges, de Toronto.

Le résumé:—

1re Période

Pas de point.

Punition: Ross.

2e Période

Perth, Hepworth	2'26"
Verdun, Windsor, (Maher, Eddolls)	16'11"

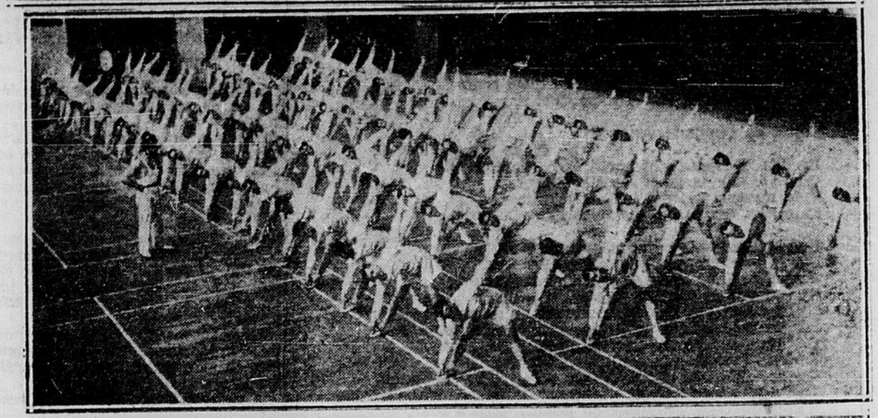
Punitions: Maher, 2; Douglas.

3e Période

Perth, Buell (Tysick)	46"
Perth, Douglas	4'10"
Perth, Douglas (Ross)	8'58"
Verdun, Maher, (Windsor, Bouchard)	13'03"
Perth, Ross	18'35"
Verdun, Maher	18'51"

Punitions: Lessard, Bouchard. Buell.

Les Officiers de la Circulation Provinciale à l'entraînement





Jacques Langevin, professeur de culture physique bien connu et instructeur en chef de la culture physique de la division Montréal et Québec, que l'on voit ici, a été chargé de donner des cours aux officiers de la circulation provinciale. Ces cours durent une période de trois mois et consistent dans les exercices suivants: entraînement militaire, les premiers soins aux blessés, l'usage de bombes lacrimogènes, le tir au révolver, la culture physique et le jiu-jitsu. Tous ces officiers sont sous la direction du major Charles Girouard, directeur de la circulation provinciale. Les présentes photos ont été prises au cours d'une séance à la salle militaire, angle des Pins et Drolet, à Montréal.

(Photo-Journal Service.)

NEW-YORK PRIVÉ DES FINALES

New-York, à cause de l'arrivée d'un cirque perd sa glace habituelle.

MONTREAL, le 30. — Il se peut que toutes les parties finales entre Toronto et les New-York, si ces derniers gagnent contre les Chicago, soient jouées à Toronto. L'arrivée à New-York d'un cirque priverait les Amerks de leur patinoire et les parties se joueraient alors dans la ville reine canadienne. Le cirque s'installe à New-York vendredi.

Si c'est New-York qui gagne contre Chicago, et ils ont déjà une partie à leur crédit, soit qu'ils gagnent en deux parties et alors la première partie des finales se jouera à New-York, avec le consentement des Toronto qui auraient pu exiger que la première se joue chez eux, et toutes les autres auront lieu à Toronto, soit que New-York doive jouer les trois parties pour gagner et alors toutes les parties doivent avoir lieu à Toronto.

Si c'est Chicago qui remporte les semi-finales, l'ouverture des finales aura lieu à Toronto mardi et jeudi prochains, la troisième aura lieu à Chicago dimanche, et s'il faut jouer encore, une quatrième rencontre se tiendra à Chicago le mardi suivant et une cinquième à Toronto le jeudi qui suit.

Contre les Amerks, advenant qu'ils gagnent demain, les Leafs joueraient les 2ème et 3ème parties mardi et jeudi prochains, samedi et dimanche suivants s'il y a lieu.

Si les Américains égalisent et gagnent en dernière rencontre Toronto attendra mardi pour commencer.

Les Canadiens sont fêtés à Sault Ste-Marie

SAULT-STE-MARIE, le 30. — "Les Canadiens", ces valeureux membres de la ligue de la cité, ont célébré récemment leur championnat par une fête charmante à un restaurant local. Ils furent reçus à un magnifique dnier; une quinzaine environ dont le président de l'association locale du hockey, M. Jack Houston, assistèrent à la fête.

Après le dîner, M. Houston félicita les membres du club pour leur esprit sportif en déclarant qu'il croyait fermement que l'an prochain "Les Canadiens" feraient excellente figure dans les détails.

On remarquait parmi les invités, M. Lorenzo Lauzon, l'entraîneur, M. Léo Massé, le gérant, et les joueurs suivants: Herman Lefebvre, René Vallée, Georges Nelson, Lester McDonald, Morgan McDonald, Victor Lepage, Royal Lemay, Norman Wilson, Maurice Cabana. Wilfred Pellerin, Ed. Davidson, Connie O'Donnell et Raymond Soltys ne purent assister à la fête.

Un vote de remerciement fut voté à l'unanimité à l'égard des supporteurs financiers du club.

OSHAWA EMPORTE LA DEUXIÈME PARTIE PAR 7-1 CONTRE SUDBURY

Les Sudbury Wolves sont trop lents pour les rapides patineurs d'Oshawa qui égalisent la série. Partie décisive samedi.

TORONTO, le 31. — Les jeunes d'Oshawa ont pesé un peu sur l'accélérateur pour prendre les Sudbury Wolves en défaut et les battre par 7-1. Cette victoire met les deux équipes sur un pied d'égalité, Oshawa ayant perdu la première partie par 3-2.

Les Sudbury ont pris les débuts en comptant leur seul point en première période après quatre minutes de jeu. Ce fut d'ailleurs le seul point de la période, crédité à Vaillancourt sur une passe de Lane et d'Hasie.

Dès l'ouverture de la deuxième période, Dafoe égalisa les choses après dix secondes de jeu, et il répéta son exploit vers le milieu du même paragraphe, chaque fois sur des efforts individuels. En troisième période, tous les joueurs d'Oshawa s'en sont mêlés et ils enfilèrent cinq points pour porter leur total à sept et ne laisser aucun doute sur l'issue de la partie.

Les Wolves attribuent cette défaite à l'absence de Johnny Godfrey, leur pilier de la défense, retenu à l'hôpital avec une amygdalite.

La troisième et dernière partie se jouera ici samedi.

Les avants de Sudbury n'étaient pas de taille à se mesurer avec ceux d'Oshawa, beaucoup plus rapides qu'eux. Leurs attaques manquaient également de cohésion.

Les alignements:

SUDBURY: Albright, buts; McReavey et McKinnon, défenses; Sutherland, centre; Russell et Bruce, ailes; Lane, Vaillancourt, A. Quinn, Hashie.

OSHAWA: Forster, buts; Tonn et McTavish, défenses; Taylor, centre; Dafoe et Shortt, ailes; Krantz, Knipfel, Brunell, Daniels, Reid.

Arbitres: Leo Hefferman et Bill Bell, Montréal.

Sommaire:

Première période

Sudbury, Vaillancourt (Lane et Hashie) 4.40

Punition: Bruce.

Deuxième période

Oshawa, Dafoe 10

Oshawa, Dafoe 13.11

Punitions: McTavish, McKinnon et Bruce.

Troisième période

Oshawa, Brunell (Knipfel)	3.31
Oshawa, Shortt (Taylor)	9.00
Oshawa, Tonn (McTavish	13.51
Oshawa, Shortt (Taylor)	14.43
Oshawa, Tonn	16.33

Punition: Russell.

VIC CHRISTIE RENCONTRERA BILL SLEDGE

Vic Christie, le champion du monde dans le monde des lutteurs depuis la malchance d'Yvon Robert, se mesurera mardi prochain à Bill Sledge, dont les performances ces derniers jours, le placent au tout premier rang des candidats au titre. Ce sera la première apparition du nouveau champion dans la capitale depuis la défaite de Robert et une rencontre entre lui et Sledge promet d'être excessivement populaire, car les deux adversaires sont de taille et peuvent fournir de la lutte d'un caractère tout à fait supérieur. Un programme de tout premier plan encadrera cette finale.

LE PROGRÈS DE HULL, CHAMPION

De la ligue de quilles Brading, section "A".

Le "Progrès de Hull", gagne le championnat de la section "A" par 92 points au dépens du "Pepsi-Cola" et rencontrera le champion de la ligue Brading section "B".

Pour les champions monsieur N. Poirier se distingua avec un total de 1356, R. Desrosiers 1270.

Pour les vaincus, monsieur G. Rochon, avec 1313, et G. Langill 1287.

Voici les résultats:

PROGRES DE HULL

R. Gratton	270	195	173	157	183	160	— 1138
A. Desrosiers	194	207	215	228	190	156	— 1190
E. Vallières	153	197		250	177	268	— 1045
N. Poirier	177	246	234	269	214	216	— 1356
R. Desrosiers	228	158	252	233	218	181	— 1270
D. Dagenais			208				— 208
TOTAL	1022	1003	1082	1137	982	981	— 6207

PEPSI COLA

O. Lascelle	162						— 162
G. Rochon	213	216	233	159	204	288	— 1313
E. Picard	231	239	206	199	170	188	— 1233
A. Deslauriers	165	157	219	202	189	184	— 1116
G. Langill	184	171	263	269	190	210	— 1287
M. Martineau			146	227	191		— 564
E. Mathieu		169				271	— 440
TOTAL	955	952	1067	1056	944	1141	— 6115

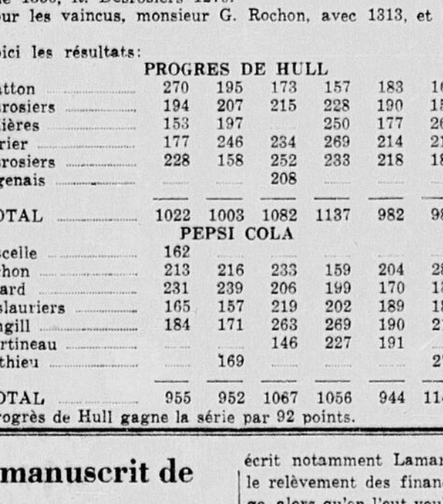
Progrès de Hull gagne la série par 92 points.

Un manuscrit de Lamartine sur les finances

PARIS, le 30 — (P.C.-Havas) — Alphonse de Lamartine va-t-il interpeller le gouvernement?

Prochainement dans une vente aux enchères passeront des lettres autographes inédites de Lamartine et de Hugo. Or, parmi elles, figure un manuscrit d'une missive adressée par Lamartine à Achille Fould, au moment où il prenait le porte-feuille des finances dans le dernier ministère de la Seconde République. "Votre programme, écrit notamment Lamartine, pour le relèvement des finances est sage, alors qu'on l'eut voulu à la fois sage et hardi. Le socialisme financier n'a que des grives à offrir, l'économie n'a que des centimes à épargner. Les grands enprunts et les grands travaux sont la caisse d'épargne des grands états. Nous croyons à la fortune des idées modernes et nous restons leur apôtre". Ainsi Lamartine, également adversaire de l'étatisation et du libéralisme monétaire pur, se prononce pour l'appel à la confiance publique assorti de mesures précisesau bénéfice des travailleurs. La doctrine et l'expression même ne seraient pas déplacées dans le prochai ndébat financier à la Chambre française.

Jean-Marc Demers reçoit une montre



Les autorités municipales ont présenté vendredi soir, une montre à tous les athlètes de Montréal qui se sont distingués aux récents Jeux de l'Empire. On voit ici, Jean-Marc Demers, nageur, recevant le cadeau de l'échevin Dupéré.

Joe Louis ne compte pas languir devant Thomas

Le champion veut faire les choses rondement. Il expédie trois partenaires au plancher en guise d'entraînement

CHICAGO, 30. — Joe Louis se prépare activement à son combat avec Harry Thomas, le solide de Minnesota, combat qui doit avoir lieu vendredi soir. C'est du moins ce que croient ses partenaires d'entrainement, qui, pour le besoin de la cause, se font expédier au tapis à tour de rôle après avoir absorbé une copieuse dose de gauches et de droites. Trois d'entre eux aujourd'hui y ont passé. Ce sont George Williams, un noir de Chicago, knockouté raide par une série de gauches; Tom Jones, qui ne résista guère plus devant une canonnade de deux poings du champion, et George Nicholson, de New-York, qui ne fit pas davantage.

"Je connais Thomas, a déclaré Joe, je sais qu'il est fort et je ne prendrai aucune chance. Je tenterai de le descendre le plus tôt possible".

Les experts sont cependant d'avis que c'est contre Schmeling surtout que Louis fait mieux de ne prendre aucune chance. On croit encore que Max Schmeling aura une chance de régler un vieux compte avec lui en juin prochain.

La vente des billets marche rondement. Plus de $35.000 de billets sont déjà encaissées.

MATTAWA, Ont.

Les ouvriers de la Guelph Patent Cask & Veneer Company, ont déclaré la grève récemment. Les hommes refusèrent de reprendre le travail pour protester contre la basse échelle de salaires présentement en vigueur. Ils demandent une augmentation de 12 sous et demi de l'heure pour ceux qui gagnent actuellement 22 sous et demi et de 10 sous pour ceux qui gagnent 15 sous.

M. Morisson, gérant local, parlementa avec les ouvriers et les persuada de reprendre leur travail, après 15 minutes de pourparlers. Il leur demanda de retourner à l'ouvrage jusqu'à samedi, alors que le gérant général doit venir étudier la situation sur place.

Si les demandes des travailleurs sont acceptées, ils toucheront donc un salaire de 3 piastres et demie et de 2 piastres et demi par jour au lieu de $2.25 et de $1,50, respectivement, qu'ils reçoivent maintenant.

Le moulin de la G.P. & V. de Mattawa emploie environ une soixantaine d'hommes.

ARMSTRONG TRIOMPHE DE FELDMAN

Le noir knockoute le vétéran de Brooklyn à la cinquième ronde.

NEW-YORK, le 31. — Henry Armstrong, le dur frappeur de Los-Angeles, qui détient le championnat poids plume du monde a fait ce soir une incursion dans les rangs des poids légers et a knockouté Lew Feldman, ce vétéran de Brooklyn à la cinquième ronde d'un combat de dix.

Le nègre Armstrong, pesait 133 et Feldman 134. Armstrong qui ambitionne le titre de Barney Ross doit rencontrer le champion le 26 mai. Pour disposer de son adversaire il se servit d'un jab gauche suivi de près par une dure droite à la mâchoire et cette dose fut trop forte pour le le vétéran qui avait déjà avalé de durs punissements pendant les quatre rondes précédentes.

Les profits de la soirée étaient detinés à la famille de Charlie Lynch, l'un des meilleurs juges de la boxe aux Etats-Unis et la bataille avait attiré 5.000 spectateurs qui versèrent $9.923.

Les rentes gagnent un point en France

(P.C.-Havas)

PARIS, 31— Une fois de plus les rentes françaises se singularisèrent sur le marché par une exceptionnelle fermeté. Elles finirent par gagner environ un point. Elles entraînèrent dans leur sillage des valeurs françaises dont plusieurs terminèrent au-dessus du cours de la veille.

La bonne tenue des rentes, qui contribua à soutenir tout le marché, s'explique par deux raisons: d'une part la détente sociale à la veille du dépôt des nouveaux projets financiers et le commencement de la reprise du travail dans la métallurgie parisienne; l'abondance d'argent sur le marché à court terme entraînant la conviction que les taux des reports seront abaissés en liquidation.

LEGION CANADIENNE B.E.S.L.,
EXCURSION à
2.00 P.M., SAMEDI, 9 AVRIL
MONTREAL
$3.00 ALLER et RETOUR
Bon jusqu'à Mardi, 12 avril.
PACIFIQUE CANADIEN

POUR UNE PARFAITE ELÉGANCE!



Paletots et Complets
DE PRINTEMPS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

COMPLETS
Superbes complets dans les plus récents modèles. Tissus en vogue. Confection soignée et lignes impeccables.
$22.50 à $35.00
Deux Pantalons

PALETOTS
Superbe choix de paletots de printemps. Tissus nouveaux et confection parfaite. Vous serez élégant avec l'un de ces beaux modèles 1938.
$12.95 à $29.50

Complets pour Garçons
Un choix pour tous les goûts et à des prix raisonnables!

COMPLETS D'ETUDIANTS
Styles nouveaux. Bon matériel. Avec deux pantalons.
$13.95 à $24.50

POUR LES ECOLIERS
Complets pour Garçons. Choix de 2 pantalons longs, ou d'un plus 4 et un long, ou encore un plus 4 et une bouffante en bas du genou. Spécial à $9.95

POUR LES JEUNES
Complets junior, bouffante et culotte carrée. Bonne qualité à $7.95

ENSEMBLES pour Garçons
Ensemble "topperset", Veston et pantalon pour appareiller. Grandeurs 23 à 30 $7.95
Casquette pour appareiller—$1.00



A. W. KRITSCH LIMITED
Vêtements de Qualité à Prix Populaires.
Téléphone: 6 - 4722
92, rue Rideau
Ottawa

PAGE FÉMININE

Plaie d'argent...

—Si nous en avions un peu plus, rien qu'un peu plus . . .

—Oui, pas pour le luxe, on s'en passe, mais pour le nécessaire . . .

—Sans tirer le diable par la queue . . .

—Moi, qu'il reste dix piastres dans le livre de banque chaque mois, et je vous jure que je serai contente . . .

—Moi aussi. Mais que, lorsque les enfants ont besoin de chaussures je puisse au moins leur en acheter sans mesquiner . . .

—Ah! et quand le médecin envoie son compte, le payer sans souffrir encore!

—Je demanderais de pouvoir remplacer mes chaudrons à mesure qu'ils défoncent, et mes draps qui s'usent.

—Moi, de pouvoir parfois m'acheter des livres . . .

—Moi, je suis à la veille de faire un tag day, *pour remplacer mes tapis . . .*

Mais à ce moment-là, l'une moins sage conseilla:

—Ouvrez-vous des comptes. Vous êtes bien folles de tant vous priver. Tout le monde achète à crédit de nos jours. Je fais comme tout le monde et je ne manque de rien. Il y avait une belle vente de manteaux, hier, chez D. J'en ai pris un. Je l'ai fait marquer. Si je ne faisais pas ça, je n'aurais jamais rien . . .

Heureusement, la plupart des autres n'approuvaient pas cette méthode. On changea de sujet.

Mais vingt minutes plus tard, on entendit encore:

—Si j'avais plus d'argent . . .

Et cette fois, — scandale, — celle qui parlait tait riche. Elle avait des manteaux à en revendre, des zibelines, du vison, sa voiture, son chauffeur, sa femme de chambre . . .

On s'exclama; on découvrit par bonheur qu'elle désirait plus d'argent, pour en donner davantage.

Il y eut des rires. Celles qui se plaignaient auparavant en choeur, en riant se moquèrent:

—Après tout nous ne sommes pas si malheureuses . . .

—Nous mangeons trois fois par jour . . .

—Et puisque, vous aussi, vous désirez plus d'argent, cela nous console.

Les voix montèrent de nouveau, mais au-dessus, j'entendis voltiger le mot suprême:

L'argent. L'argent. L'argent. On a l'air de ne vivre que pour lui. D'être des forçats enchaînés à ce tyran qui pressure la pensée, la tourmente, l'obsède, et cela, malgré soi, quand on est tout de même bon chrétien. Il est partout, nous tient par des milliers de ficelles, nous tente, nous torture, nous hante, nous enrage, nous contraint à le désirer sans trêve, à le poursuivre, à l'avoir pour but immédiat, sinon pour fin. Il est l'ennemi de la tranquillité, de la paix, et en même temps, il comporte cette paix, et nous leurre de cette idée, que si nous le possédions, nous serions enfin tranquillisés, puisque sans lui, rien ne marche, rien ne s'édifie, rien ne s'acquiert. Il est la plus grande calamité, la plus forte part de cette tache originelle qu'il faut expier; c'est lui qui alimente le plus de douleurs; il est la plaie qui n'est pas mortelle, mais la plaie incurable, lancinante, souvent si terrible.

Michelle Le NORMAND.

SAINTE CLAIRE ET L'HOSTIE

LA FUITE DES SARRASINS

Ils montaient, ils montaient... De sinistres murmures,
Se mêlaient dans la nuit au bruit sourd des armures,
Aux rires insolents de ces fils de l'enfer,
Aux grincements fiévreux des échelles de fer.
Ils montaient... Au ciel noir sur les hauteurs d'Assise,
Leurs étoiles berçaient leur lueur indécise
A travers les figuiers que secouaient le vent.

Les Sarrasins montaient à l'assaut d'un couvent.

Ils avaient pris Spolète; ils ravageaient l'Ombrie,
Brisaient les croix, brûlaient les autels où l'on prie,
Jetant dans les brasiers que leur rage allumait
Prêtre ou moine, selon la loi de Mahomet,
Dans leurs haltes, par jeu, pillant les monastères.

Ils montaient; ils montaient le long des murs austères
Où, dans la pauvreté, seul trésor de ce lieu,
Claire, soeur de François, et les vierges de Dieu,
Victimes de l'Agneau dont la paix les inonde,
S'immolaient, comme lui, pour les péchés du monde.
Les Sarrasins montaient. Leurs mains rouges de sang
Aux trous de la muraille accrochaient le Croissant;
Et des Soeurs qui priaient dans la nuit solitaire
Virent sur le rempart briller un cimeterre.

—"Au secours! Doux Jésus, hâtez-vous, sauvez-nous!"
Et toutes se trainaient, bras en croix, à genoux,
Vers l'humble tabernacle où, dans la blanche hostie,
Vit le Maître qui sauve et le Dieu qui châtie.

—"Vos colombes, Seigneur, fuient devant ces vautours:
"Ils viennent; les voilà; le mur tremble... Au secours!
"—Mes Soeurs, Jésus est là; Jésus peut tout, dit Claire;
"Vous, mes Filles, suivez votre Chef immortel.

"Droit au rempart; venez."
Claire monte à l'autel,
Disant: "O Dieu caché, montrez-vous roi de Gloire!"
Ouvre le tabernacle et saisit le ciboire;
Puis, marche, le front haut et d'un pas assuré,
Parmi les Soeurs qui vont chantant: **Miserere.**

Une brèche est ouverte; et la troupe infidèle
Par la brèche envahit la sainte citadelle;
Sous les reflets dorés de leur croissant impur,
Un par un, les maudits escaladent le mur.
Ils font signe; et d'en bas on vient, on court, on monte;
Sur un Couvent qui dort, cette victoire est prompte;
Des rires, qu'accompagne un blasphème grossier,
Sortent, hymne infernal, de ces ombres d'acier.
Quand, du grand cloître obscur, sous le feu des étoiles,
Les vierges au front pâle, encadré de longs voiles,
S'avancent vers la brèche en priant; tout à coup,
Claire apparait, portant le ciboire; debout
En face des vainqueurs et des lueurs du glaive,
Superbe, menaçante, elle tient, elle élève
De ses deux faibles mains, sur le front des maudits,
Le Pain vivant que l'ange adore au paradis.

Et voici que sa gloire éclate, en traits de flamme;
Secoués par la peur jusqu'aux moëlles de l'âme,
Aveuglés, terrassés, trébuchant au hasard,
Les Sarrasins roulaient jusqu'au pied du rempart;
Les crocs de fer, les brocs de granit, les armures,
Les écrasaient en bas comme des figues mûres:
Tandis que, sur la brèche ou le seuil du Couvent,
Claire, toujours debout, tenait le Pain vivant.

V. DELAPORTE, S.J.

Salle à manger et chambre

Un goûter a quelque chose d'intime quand il est servi un peu à l'écart.

Le goûter est un repas plus facile à composer qu'un déjeuner ou un dîner; il n'immobilise pas une pièce importante de la maison comme la salle à manger, et une jeune fille peut facilement la préparer elle-même et l'offrir à ses amies dans sa chambre.

Il faut d'abord que la chambre puisse se prêter à une petite réception, si simple soit-elle. Pour cela, il suffit de peu de chose: quelques sièges et une table groupés près de la cheminée ou de la fenêtre.

Même si on ne possède que de vieux fauteuils dont personne à la maison ne veut plus, on peut les utiliser de façon charmante en les recouvrant de housses en cretonne à fleurs.

La table ne demande pas non plus de grands frais: une table de cuisine de petite taille, laquée en bleu, rose ou crème, ou recouverte d'une patine qui lui donne l'aspect d'un bois clair: bouleau, érable ou citronnier, peut très bien faire l'affaire. On peut aussi, naturellement, traiter de la même façon une petite table en bois blanc achetée chez un spécialiste.

A roulettes

Il existe, pour le goûter et le déjeuner du matin, des tables très pratiques dont les quatre pieds reposent sur des roulettes caoutchoutées, ce qui transforme la table en petit charriot, facile à transporter tout chargé de la cuisine à la chambre ou à la salle à manger.

Que servir?

Que peut-on servir pour le goûter? Beaucoup de choses: en hiver, du thé, du café ou du chocolat; en été, des glaces mais surtout des jus de fruits; le tout avec des gâteaux assez légers.

Le thé peut être servi avec du lait ou du citron; on l'accompagne soit de pain grillé, beurre et confitures, soit de cake aux fruits.

Avec le café au lait et le chocolat, les brioches et le gâteau de Savoie fourrés de confitures sont excellents.

En été, la fraicheur de la citronnade et de l'orangeade demande des gâteaux assez secs, des petits fours bien choisis et surtout des fruits. Vous ferez toujours plaisir en offrant, un jour chaud, une salade de toutes sortes de fruits mêlés et coupés: oranges, pêches, poires, raisins, arrosés de marasquin et présentés dans une belle coupe en verre que vous aurez fait rafraichir quelque temps dans la glace.

Si on sert des boissons fraiches, une carafe et des verres remplacent le service de porcelaine. On trouve des services de six gobelets et un broc en verre teinté: rose, vert, bleu, fumée, qui sont très gentils et extrêmement bon marché. C'est tout à fait ce qui convient à ces goûters sans façon.

Quant aux glaces et aux fruits, on peut les servir dans des assiettes ou des coupes.

La décoration de la petite table ne doit pas être compliquée; elle se compose généralement d'un napperon travaillé de jours ou de broderies auquel on assortit des serviettes minuscules, carrées ou triangulaires. Les tasses, la théière ou la cafetière, les assiettes chargées de gâteaux et de fruits achèvent de rendre vivante cette décoration.

Chaque tasse un régal
THÉ "SALADA"
SOIF

CONSERVES DE POISSON

Les boites de langoustes, de homard, de crabe, de saumon, de thon, de sardines ou de petits maquereaux, que l'on peut se procurer partout, ne sont pas extrêmement coûteuses, et elles offrent de précieuses ressources à une maitresse de maison. Mais, afin qu'elles soient dignes des palais les plus délicats, il est très important de les accommoder avec un soin tout particulier.

Certes, les sardines, les petits maquereaux de grande marque, peuvent être présentés dans le ravier tels quels au sortir de leur boite, bien arrosés de leurs aromates. Cependant, il est bien plus agréable de les présenter autrement qu'en hors-d'oeuvre ordinaires, et les recettes ne manquent pas qui leur apporant également une saveur apportait également une saveur plus fine.

D'ACCORD

—Ah! c'est devenu bien difficile de vivre de sa plume!

—A qui le dites-vous! Je vendais de la plume d'autruche; c'est complètement passé de mode!



Cette robe avec devant de satin noir et dos de lainage léger est idéale pour les occasions d'apparat d'après-midi.

UNE ROSE

Le jardin du père François étalait au doux soleil de Mai ses plus riches merveilles. Nulle terre dans tout le pays d'alentour n'était aussi fleurie, aussi parée de couleurs diverses, n'embaumait de tant de parfums.

Le printemps, timoré dans les champs et les jardins du voisinage s'enhardissait dans ce coin privilégié, non seulement parce qu'il était abrité ne plein midi comme un écagnard" de Provence, mais surtout parce qu'avec amour une main experte élagait les branches, redressait les tiges faibles, éloignait des bourgeons les insectes et les chenilles; parce que des greffes savantes faisaient produire à d'humble et rustiques plants des fleurs rares et des fruits sans pareils. Le jardin s'énorgueillissait de la science et de l'art de son jardinier.

Celui-ci, le vieux père François, comme on l'appelait dans le pays, tant il était connu pour sa bonté, consacrait sa vie aux malheureux, qu'il aidait de toutes les façons et à son jardin.

Contre le mur de sa petite maison s'accrochaient des rosiers délicats, des jasmins goulus de lumière et de chaleur. Et c'était le côté favori du père François, le sujet de ses méditations fleuries. L'objet de ses soins les plus minutieux, de son zèle, de ses combinaisons de greffes les plus intéressantes. Quelques pieds jeunes encore dans des pots de terre, nouvelles boutures, avaient leur place choisie dans cet abri d'élection.

Un matin, tout en finissant de manger le morceau de pain qui faisait partie de son déjeuner, le père François vint faire sa visite à ses chères plantes... Mais qu'est-ce donc que ce flocon d'ouate ou de neige sous les feuilles d'un vert tendre? Quelque oiselet aurait-il perdu ses plumes blanches? Ou quel duvet s'est échappé du berceau d'un enfantelet?

Intrigué, le bon jardinier s'approcha, se baissa pour saisir ce flocon, cette ouate, cette plume, ce duvet et presqu'aussitôt se releva en jetant les mains au ciel dans un geste d'admiration!

Oh! quelle merveille!

Puis se baissant à nouveau, il prit entre ses mains le pot de terre d'où s'élance un jeune rosier et avec des soins de père, l'élève doucement jusqu'à son regard extasié.

— "La délicieuse remontante!" s'écrie-t-il de nouveau!

C'est que, sur la frêle tige épineuse, s'entr'ouvre une rose blanche, transparente comme on n'en a jamais vu! Et le bon vieillard dans sa joie appelle à tue-tête:

— "Madelon! Madelon!

Sa servante aux cheveux gris sort en courant de sa cuisine, un peu effarée et très inquiète!

— "Me v'la! me v'la, m'sieur François. C'est y du mal qui vous arrive?

Le vieillard ne l'entend pas et lui tendant le rosier:

— "Vois!... Quelle merveille!

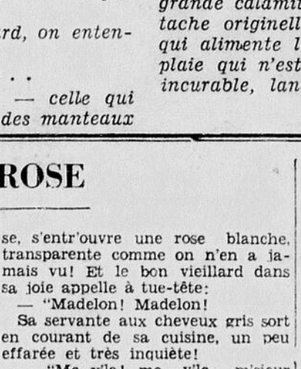
La brave femme qui comprend et partage peut-être la passion de son maitre, balbutie!

— "Seigneur!... Quelle est belle! Pour sûr il n'y en a pas de plus belle et il faut la baptiser, m'sieur François!...

— "J'en ai baptisé tant de ces roses... Mais celle-ci, la plus douce à mon coeur de jardinier, aura le nom de mon meilleur ami: elle sera "la Gretry".

— "Celui qui joue de sa belle musique quand il vient vous voir? Qui nous fait pleurer tant il joue bien! C'est une bonne idée, m'sieur François. Il sera fier, quand il viendra, ce bon monsieur Gretry de voir que son nom est si bien porté.

Tous les jours, ce fut, désormais, une jouissance nouvelle. La fleur croissait, se développait, s'épanouissait avec une fraicheur si ravissante, un si pudique éclat, que c'était une bénédiction. Malheur à la plus innocente fourmi qui aurait dirigé ses pas trottinants vers le magique rosier: toute la pitié du brave homme n'aurait pu la sourtraire au trépas. C'était de petits arrosages



savants, des inspections minutieuses du collet de la racine à la cime de la tige et il n'aurait pas fallu que l'ombre d'un puceron menaçat la sécurité de la plante prodige! Le pauvre homme n'y tenait plus de bonheur...

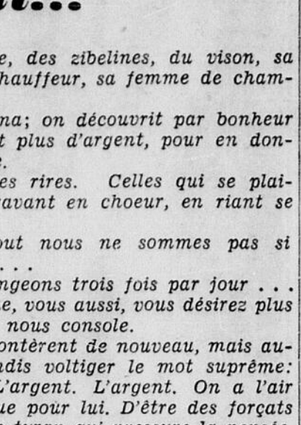
Mais il n'y a de véritable plaisir en fait de jardinage que celui qui est partagé. Le père François, son pot de fleur sur les bras, courut chez tous ses amis faire admirer celle qu'il appelait sa chère fille; et, nous devons le dire, les éloges furent unanimes, les jalousies se dissimulèrent avec soin, les plus hardis osèrent proposer un prix fou de cette merveille. Ah! ceux-ci furent bien reçus!... Le père François entendait garder pour lui son chef-d'oeuvre, sa création! Et comme tout le monde l'aimait, on ne lui en voulut point de cet excusable égoisme.

Un soir, le brave vieillard rentrait chez lui, son rosier entre les bras quand il trouva dans la modeste chambrette qui lui servait de cabinet de travail; et de salle à manger, une pauvre femme d'un extérieur misérable.

— "Ayez pitié de moi, monsieur, si je vous ai attendu jusqu'à cette heure, c'est que je connais votre bonté et je n'ai plus rien à la maison; quelques sous me suffiraient...

Le père François fouilla dans sa poche. Rien!... Pas un écu... pas un sou...

— "Ma pauvre femme! comment faire? Voyez, moi-même je ne possède pas un centime en ce moment! Si je pouvais au moins vous donner un peu de linge que vous iriez porter en gage... Il me reste trois draps... des serviettes...



Tout en parlant, il va vers une armoire de chêne... Mais les lourdes portes restent inflexibles à toute tentative. Une solide serrure les tient fermées et la clef n'est point là. C'est que Madelon "veille au grain". Le père François se dépouillerait du strict nécessaire à force de donner. Son inlassable charité a vidé la maison de tout ce qui pouvait s'emporter... Alors le peu qui reste est enfermé et la rigide gouvernante a les clefs dans sa poche. Le vieillard est navré.

— "Monsieur, reprend la pauvre femme en fondant en larmes, comment vais-je faire? Mes enfants n'ont point de pain depuis hier.

— "Point de pain depuis hier! s'écrie le bon vieillard: est-ce possible!...

Et son regard qui cherche à découvrir quelque trésor caché entre les quatre murs de la pièce s'arrête sur le rosier. Un tremblement le saisit... Il ferme les yeux...

— "Pas de pain depuis hier, répète la femme et ses sanglots prouvent assez qu'elle dit vrai.

Alors le père François se redresse, se raidit, va au rosier, le saisit, le dépose entre les bras de la pauvresse:

— "Tenez, malheureuse mère, ne pleurez plus; prenez cet arbuste, allez le vendre; voici le nom de plusieurs amateurs qui vous en donneront le prix que vous leur demanderez et... vous pourrez acheter du pain...

La femme emporta la merveilleuse rose et le père François courut dans son jardin cacher ses larmes!...

J. DORVEAUX

AVEC DU THÉ

Le thé rend dans un mélange bien des services.

Une forte infusion de thé noir nettoie admirablement bien les dentelles noires qu'on y laisse tremper pendant douze heures. Pressez sans frotter afin de ne pas déformer les dentelles. Apprêtez ensuite en les plongeant dix minutes dans de l'eau froide gommée en agitant sans cesse. Repasser sur une couverture épaisse.

Ne jetez pas le résidu de votre thé; les feuilles humides balayées sur les tapis les nettoient en entrainant avec elles les poussières. Ce procédé sert non seulement à nettoyer, mais à raviver les coloris.

Jetées dans une poêle à frire encore chaude qu'on frotte avec elle, les feuilles de thé humides font disparaitre les odeurs de poisson ou d'oignon.



—Mon mari, j'en suis enfin débarrassé, il est sous terre.

— ? ? ?

—Oui, il est mineur.

NOUVEAU CIREUR

Le directeur de l'hôtel. — Vous avez mis beaucoup trop de temps pour cirer tous ces souliers.

Le nouveau cireur. — Ce n'est pas ma faute. Je n'en peux rien, Monsieur; il y en avait qui étaient tout jaunes quand j'ai commencé!

Robe chemisette pour la ville ou la campagne

Jupe évasée ou simili-plissé.

Publié par

LAURA I. BALDT, A.M.

Plusieurs années durant, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York, N.-Y.

Vous serez enchantée de porter cette ravissante robe chemisette en ville ou à la campagne, pour le printemps et l'été. Le patron vous permet de faire deux modèles absolument différents. Un avec jupe évasée et collet chemisier; l'autre avec jupe simili-plissé et encolure pointue. La robe à jupe évasée en rayonne imprimée lavable est très seyante. Les petits plis parapluie verticaux du modèle à encolure pointue sont appropriés aux jeunes filles et aux dames d'un certain âge. Cette conception est ravissante en lainage bleu eau. Vous vous servirez de nouveau du patron pour la réalisation de jolies robes de cotonnades et toile pour l'été. Le tout est d'une exécution très facile et d'un prix peu coûteux.

Le style No 2546 se présente dans les tailles 14, 16, 18, 20 ans; 32, 34, 36, 38 et 40 pouces de buste. La taille 16 exige 3 verges ¼ d'un tissu de 39 pouces avec ⅝ verge d'un tissu opposition de 39 pouces et 2 verges de ruché.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble, 35 sous.

Envoyez 30 sous en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Adressez vos commandes au Service des Modes Journal "Le Droit".



STIMULE ET RAFRAICHIT
Le Breuvage de Choix
12 ONCES 5¢
PEPSI-COLA
FAMEUX DEPUIS PLUS DE 30 ANS
ASSUREZ-VOUS DE LA MARQUE
UN BREUVAGE PÉTILLANT · FORTIFIANT
PEPSI-COLA
RAFRAÎCHISSANT ET SAIN
VAUT 2 FOIS SON PRIX
F-C 355

CREME GLACEE
Appelez 2 - 5741
Ottawa Dairy
Délicieuse et Appétissante

Libby's Produits de Tomates
MAMAN SAIT que la "Pression Douce" agit comme par MAGIE sur l'appétit de la famille
OUI, EN EFFET! PARTOUT, LES MAMANS DÉCOUVRENT QUE LA MÉTHODE À "PRESSION DOUCE" EXCLUSIVE À LIBBY FAIT UNE DIFFÉRENCE MAGIQUE! La fillette accueille avec un sourire son bol de Soupe aux Tomates* Libby's à "Pression Douce" —le papa en fait autant—et il exige du Catchup aux Tomates Libby's à "Pression Douce" pour sa viande, tandis que toute la famille réclame le Jus de Tomates Libby's à "Pression Douce"—le Jus de Tomates le plus populaire et le plus en demande au Canada. Cette popularité bien méritée a une raison. Les Produits de Tomates Libby's sont faits d'après la méthode exclusive à "Pression Douce". C'est une méthode brevetée, que seul Libby peut employer et qui consiste à extraire seulement, d'une façon délicate, le jus pur de tomates certifiées pour lesquelles Libby a passé 25 ans à sélectionner la graine. La saveur des tomates cueillies au mois d'août est capturée et retenue dans toute sa fraicheur. Pour découvrir la magie des Produits de Tomates Libby's—essayez-les. Voyez par vous-même comment leur présence sur la table suffit pour aiguiser l'appétit de toute la famille.
*Voici d'autres délicieuses Soupes Libby's dont vous vous régalerez, et qui sont vendues sous la garantie du "Remboursement du Double de Votre Argent" — LEGUMES — POIS — ASPERGES — EPINARDS — BOUILLON ECOSSAIS.
Si votre épicier ne peut pas vous les fournir, veuillez nous envoyer son nom, à Chatham, Ont., et nous nous occuperons de vous les faire avoir.
LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED
Chatham • Ontario 3P438BF
OFFRE DE REMBOURSEMENT DU DOUBLE DE VOTRE ARGENT
Si vous ne trouvez pas que les trois Produits de Tomates Libby's à "Pression Douce" sont les meilleurs que vous ayez jamais goûtés, Libby vous remboursera le double de votre argent. Ecrivez simplement, en lettres moulées, vos nom et adresse, le prix d'achat et le nom de l'épicier au dos de l'une ou au dos des trois étiquettes et envoyez cela à Libby, McNeill & Libby of Canada, Limited, Chatham, Ontario.

VOICI LE PRINTEMPS!

LUXE · GAIETÉ · JEUNESSE
voilà toute la mode printanière



Présentation des modes
PRINTEMPS 1938
par les
MARCHANDS d'OTTAWA et de HULL

● Avec la mode nouvelle, il n'est nullement question de copier un type de silhouette, mais bien de devenir individuelle et personnelle. Voilà pourquoi l'abondance des couleurs facilitera le choix de celle qui convien-dra à chaque type de femme. Etre "SOI" est à la mode pour **Printemps-Eté** 1938.



L'élégance est une vertu! L'élégance, c'est tout simplement la mode. Et la mode évolue selon les événements, car nul n'ignore que tout influe sur elle. Ce n'est donc pas sans intérêt ni sans curiosité que l'on suit cette évolution.

●

La véritable élégance vient du coeur. La première élégance, c'est la modestie, qu'aucune mode ne peut travestir. Le vrai chic d'une femme, consiste moins dans la richesse de sa toilette, que dans l'opportunité de sa mise.

●

En matière de mode, on peut se moquer de tout, pourvu que l'on garde de la mesure. Qu'il est difficile de s'habiller avec goût! Une femme, voulant être originale, a toujours l'air de se rendre à un bal travesti. Une autre, timide et effacée, tombe dans la banalité de série. Entre ces deux extrêmes une habile proportion doit permettre à celle qui a le sens de l'élégance d'être soi-même.

●

On peut dire que, cette saison, la fantaisie des couturiers ne connaît pas de bornes et qu'ils ont pu donner libre cours à leur imagination. Les formes classiques voisinent avec des créations de la plus haute fantaisie, dont l'imprévu étonne parfois.

●

La nouvelle mode est vive et pleine de hardiesse, mais elle conserve un équilibre de bon aloi dont il faut lui savoir gré.

●

Une certaine hardiesse domine la mode, mais elle n'a rien de l'exagération que proscrivent avec raison, les femmes réellement éprises d'élégance, celles qui comprennent le sens réel de la mode, dont l'idée principale ne se départit jamais de certaines règles, dont celles de la modestie.

LE VRAI CHIC

METTRE LA ROBE QU'IL FAUT, À L'HEURE QU'IL FAUT

Le vrai chic d'une femme consiste moins dans la richesse de sa toilette que dans l'opportunité de sa mise.

On peut être fort simple et extrêmement chic, s'il y a harmonie entre la tenue choisie, l'heure qu'il est, le lieu où l'on se trouve, l'assistance qui le hante.

Vous ne mettrez pas, pour un thé de 5 heures, la robe de gala que vous montrerez à minuit. Vous n'irez pas à un bridge en robe de théâtre. A un dîner de cérémonie, vous n'arboreriez pas une modeste tenue de petit soir, et à un dîner prié simple vous seriez parfaitement déplacée en grand décolleté.

De la mesure. Du tact. Le sentiment des nuances.

LE THE

Cinq heures, c'est la fin des visites, c'est le moment des thés de réputation mondaine. Elégante robe d'après-midi, robe de ton clair et doux ou robe sombre, allure à la fois riche et sobre, un tantinet d'excentricité si l'on veut, mais sans excès, juste la petite note qui intrigue. Peu de bijoux, joli chapeau.

LE DINER

Huit heures: c'est la mode du dîner. Il faut faire une discrimination entre le dîner intime, le dîner amical prié chic, le grand dîner, le dîner au restaurant. Autant d'expressions différentes. Seul le grand dîner demande la tenue de gala avec le décolleté, l'éblouissement des bijoux, les tissus merveilleux. Le dîner simple se contentera d'une robe du soir ouverte dans le dos, revoilée de dentelle, montrant l'épiderne en transparence. Le noir, dentelle, tulle, satin, sont presque classiquement dîner, dîner non de gala.

Jupe longue, naturellement. Pour le dîner-bridge, même tenue que pour le petit dîner.

Le dîner au restaurant demande un chapeau, et un petit vêtement pour dissimuler le décolleté.

GRAND SOIR

Minuit, c'est l'heure des grandes élégances. D'apparence, la robe de minuit peut être excessivement simple, le corsage peut vous paraître montant, c'est un leurre, car, si l'on enlève la veste nerlée, pailletée ou de lamé d'or, d'argent, le dos est nu!

Minuit, c'est l'heure des robes de style magnifiques et opulentes, portées avec des vêtements de velours ou de brocart. C'est l'heure des robes merveilleuses et le feu d'artifice des bijoux.

Notez que ce peut être aussi le moment des ensembles, smoking de satin, de moire, de lamé, de pailllettes, avec un corsage sans dos et sans manches et avec un flanc de paradis dans les cheveux et des cothurnes d'or ou d'argent aux pieds, et puis des diamants sur la gorge et aux poignets.

TRES CHICS!

Vous pouvez, à minuit, porter la jupe courte, mais oui, pourvue que le tissu soit de l'or, de l'argent, de la dentelle nacrée, du satin aux tons de pierre précieuse, et que vous soyez jeunes, pimpante, armée d'un eventail, d'un petit sac de perles, coiffées d'une calotte endiamantée, sur laquelle est jetée une voilette où scintillent des similis comme une poussière d'étoiles.

Simple, mais chic, chic, chic! Audacieuse dans votre réserve.

Et, surtout, n'oubliez pas les fleurs qui, elles aussi, selon les heures, ont leur triomphe marqué: orchidées à minuit, roses au dîner, capucines, oeillets, pois de senteur au thé.



Ce coquet chapeau de feutre ou suède porte le nom de "sonorité". Il a une jolie passe, la calotte creusée et une bande tricolore.

LA PREMIÈRE ROBE DE PRINTEMPS

Parlons du printemps, voulez-vous? puisque vous songez aux petites robes qui remplaceront vos tenues d'hiver. Petites robes de jersey ou de lainage, puis fantaisies en crêpe imprimé, que vous arborez d'abord avec une redingote, pour les porter ensuite simplement avec un renard; rien n'est plus spécifiquement "de Paris" que cette simplicité recherchée.

LE BLANC ET LE BLEU

Rien n'est plus parisien également que la vogue du bleu marine et blanc, que nous retrouvons cette année dans toutes les collections. Les fanfreluches de linon ou de toile ont repris une grande importance et spécialement les petites guimpes qui prennent, du fait d'avoir été abandonnées pendant quelques années, un caractère de véritable nouveauté. Nombreuses sont, cette année, les petites robes bleues largement ouvertes en carré sur une guimpe de tulle ou de linon blanc, froncé ou tuyauté, ainsi que les robes boléro qui s'ouvrent sur un gilet de toile ou de piqué. Quelques maisons ont adopté une forme de col qui leur est spéciale: Chez Chanel, par exemple, un large col de toile blanche empesée couvre les deux épaules et même l'emmanchure. Plus tard, nous verrons de nombreuses petites vestes de toile ou de piqué de soie blanche portée avec ces robes belles, et je m'étonnerai fort si cet ensemble n'est pas la tenue par excellence, du mois de mai. Viennent ensuite, et en très grand nombre, les mélanges de lainage uni et de twill imprimé. Bien que les rayures constituent la note dominante, nous avons aussi beaucoup de twill à gros pois blancs qui font le corsage d'une petite robe, avec un léger effet de drapé noué en avant, tandis que les manches et la jupe sont en uni. Si ces effets vous plaisent, vous pouvez aussi vous faire une robe de lainage bleu, petit col droit, longues manches plates, mais que garnit une large ceinture corselet et twill à pois. Voulez-vous une autre idée: vous ajouterez un boléro carré en twill à pois sur votre robe bleue, ou bien vous ferez le contraire, votre robe pointillée sera complété par un boléro uni. Il y a cent combinaisons, cent manières de varier ces incrustations ou ces mélanges de tissus.

Pour en terminer avec les effets de bleu et blanc, laissez-moi vous signaler la grande vogue du gros-grain qui peut utilement vous servir à rajeunir une petite robe de l'année dernière. Si vous ajoutez à celle-ci un col droit fermé par un noeud en arrière ou de côté en gros-grain blanc, vous placerez le même gros-grain aux poignets. Vous tracerez aussi une ligne en avant au moyen de trois noeuds plats en gros-grain blanc mis sur le corsage, et vous aurez considérablement rajeuni votre tenue.

Enfin, si vous ne craignez pas l'originalité, profitez de la vogue nouvelle de la guipure. Vous serez tout à fait "dernier bateau" si, dans le bas de votre robe, bordant votre encolure et vos manches, un fin galon de grosse dentelle blanche se détache en relief sur le tissu marine.

LES ROBES PLISSEES

Passons aux robes plissées, dont je vous ai déjà parlé au sujet des tailleurs. Plusieurs grandes maisons, Molyneux surtout, nous ont montré de charmantes petites robes ainsi composées: le corsage uni très ajusté, à petit col rond ou droit est boutonné en avant, la jupe et les manches courtes sont entièrement plissées. Charmante pour les jeunes femmes minces, cette forme gracieuse n'est pas très indiquée pour les autres; celles-ci auront intérêt à choisir des robes plissées "accordéon" que des rangées de piqûres horizontales maintiennent en place. J'ai vu, de la sorte des petites robes entièrement plissées très fin: au corsage, trois groupes de piqûres ajustaient le corsage, et trois autres groupes formaient un effet de très long empiècement sur les hanches. L'évasé de la robe prenait d'assez bas.

LES ROBES IMPRIMEES

Parlons des rayures qui auront d'autant plus de succès qu'elles "étirent" la ligne et que vous pouvez les varier à l'infini. Vous aurez d'abord une robe de flanelle "tennis" blanche et bleu, ou grise et blanche, ou bien encore rouge rayée de violet. Puis vous continuerez la série par du surah blanc rayé de bleu. Vous pourrez ici faire l'effet de casaque, c'est-à-dire placer vos rayures en travers sur les hanches, tandis qu'elles seront verticales plus bas. Très élégants seront les ensembles dans le genre suivant: petite robe unie grande redingote tailleur en surah rayé, fermée très haut par deux rangées de petits boutons. Il est évident que le manteau imprimé posé sur la robe simple est beaucoup plus nouveau que l'effet opposé que l'on a vu trop souvent.

Ceci dit, porterons-nous encore des robes en crêpe de Chine imprimé? Oui, certes, et à petits dessins assez espacés. Les jupes seront alors froncées en avant ou tout alentour et le corsage peut être assez blousant. Je remarque, en effet, chez quelques très bons couturiers, un penchant qui tendrait à revenir au "bouffant" d'autrefois, ce qui changerait considérablement la silhouette. Nous ne sommes pas encore habituées à cette ligne, mais si la mode s'en confirmait à la demi-saison, je ne serais pas surpris. En attendant, nous trouvons en ce moment des dos très froncés sur une haute ceinture, des blouses assez vagues, toute une série d'innovations qui ne sont encore qu'une tendance mais qui, demain, pourront devenir "la" tendance du jour. La mode, quoi qu'on en dise, ne procède pas par bonds, mais par de lents et d'habiles changements successifs.

MARTINE RENIER

("L'Echo de Paris")



Cette robe boléro est très juvénile avec son motif fleuri et sa ceinture façon pirate.

"BIBITTES" DANGEREUSES

LES MITES, CIEL! ET C'EST LEUR SAISON. — PRENONS-Y GARDE. — C'EST AU PRINTEMPS ET EN ETE QU'ELLES ACCOMPLISSENT LE PLUS DE RAVAGES, CAR C'EST LE TEMPS DE LA PONTE DES OEUFS.

Une seule mite peut pondre jusqu'à cent cinquante oeufs minuscules sur les poils et les tissus des étoffes dont les larves se nourriront plus tard. Ces oeufs éclosent au bout de dix jours et le dégât commence. Les mêmes larves peuvent travailler pendant plus d'un an et détruire les rembourrages de meubles les plus solides et les vêtements les plus riches. La mite ailée ne mange plus, mais elle pond... C'est de cela qu'il faut se méfier.

Ainsi donc, il faut nettoyer soigneusement tous les vêtements d'hiver, les bien brosser et les débarrasser de toute tache; les fourrures doivent être vigoureusement secouées et aérées au grand soleil, par un jour de beau temps. L'emballage dans des sacs hermétiquement fermés est nécessaire. Une simple boite ordinaire ne vaut rien. Plusieurs enveloppes de papier à journal bien cachetées dans les bouts sont ordinairement efficaces, pourvu qu'il n'y ait pas la moindre petite fissure.

Les sacs à mites ne détruisent pas les mites, mais ils les empêchent de s'introduire à l'intérieur, s'ils sont sans trous et parfaitement imperméables.

Le mieux est de confier votre manteau de fourrure à un marchand qui l'entreposera dans des voûtes sûres.

Quelques réminiscences

Nous retrouvons avec plaisir les tailleurs classiques, exécutés en lainages écossais ou rayés. D'autres ont une jaquette droite, un paletot-sac, un ¾ vague. Quelques capes et de charmants gilets blancs égayent les tailleurs sombres. Les blouses sont en soie imprimée ou peintes, dernière innovation. Parmi les manteaux de sport, beaucoup ont un effet de haut emplacement détaché. Certains sont serrés devant par une ceinture et vagues dans le dos. Quelques vêtements courts en renard, en hermine d'été des collets. Les robes d'après-midi sont assez courtes et la taille plongeant derrière dégage l'allure. Beaucoup de corsages sont froncés et garnis de broderies, de galons, de ganses. Tailles savamment drapées. Boléros. Tissus: imprimés nouveaux de tons clairs; crêpes lourds; jerseys. Avec ces modèles, vêtements de fantaisie dont une sorte de boléro prolongé devant par deux longs pans brodés et bordés de fourrure qui donne un effet de manteau. Pour le soir ce sont des robes vaporeuses de tulle multicolore: ce sont des mélanges de coloris hardis. Un corselet de satin rose porté sur une robe de mousseline est charmant. Beaucoup de broderies d'or et de coquillages, de paillettes, de fleurs en garnitures importantes. Une crinoline, et, à côté de cette réminiscence Second Empire certains modèles de tendances nettement Directoire. Beaucoup de jerseys et des lamés d'été.

Tissus fleuris

Certains agencements modernes sont réalisés dans la stricte harmonie de plusieurs teintes et tous d'une seule couleur. Par sa nature même, ce plan décoratif dépend pour sa réussite de sa variété dans sa texture.

Malgré la beauté réelle, très raffinée du résultat, il est très difficile à une pièce ainsi traitée de ne pas être un peu "refrigérante", puisque malgré l'ingéniosité de sa décoration et la subtilité de ses nuances, elle manquera tout de même un peu de ce chaud confort que possèdent un cottage anglais, ou une villa, génie provincial français. Pièces accueillantes entre toutes, dont le charme souriant est largement fourni par les couleurs fraiches et gaies de leurs dessins floraux.

En plusieurs cas, un matériel fleuri de couleurs bien adaptées, est le meilleur recours pour stimuler et rajeunir une pièce morose.

De nos jours, la plupart des femmes possèdent l'intuition juste de la proportion de la ligne dans leur toilette, le même sens des proportions devrait s'appliquer dans le choix des patrons des tissus à draperies ou à rembourrage.

On n'a que l'embarras du choix, puisque l'industrie moderne nous offre un "jardin" merveilleux, tant dans les teintes que dans les patrons de ces tissus fleuris. En face de certains matériels imprimés à la main, on a quasiment l'impression d'être capable d'en détacher le bouquet. Quelques-unes de ces immenses gerbes, dont l'artistique dessin rivalise de beauté avec la splendeur des coloris, mesurent jusqu'à 24 et 30 pouces de diamètre, ces matériels sont ordinairement garantis pour résister au lavage et au soleil.

Inutile d'ajouter que le grand plaisir des yeux causé par ces merveilleux dessins, serait immédiatement anéanti, si deux patrons de cette envergure, différents dans leur dessin, étaient employés dans la même pièce.

Pour réussir un bel arrangement fleuri, on doit se souvenir que le patron d'un matériel sera d'autant plus beau et plus décoratif, si son cadre uni, les met en valeur. La salle à manger est une des pièces de la maison où la couleur, le dessin et les fleurs peuvent régner en maitres. Cette pièce, n'est pas occupée continuellement, le mobilier est généralement d'un ton foncé, de lignes géométriques plutôt massives, et son ambiance doit être gaie et hospitalière, autant de raisons pour y utiliser des draperies aux couleurs vives et brillantes.

Une salle à manger garnie d'un tapis oriental chamarré vert et rouille, sur fond beige, s'accommodera fort bien de draperies en mohair vert, fleuri d'arabesques de plusieurs tons de beige.

Nombre des plus beaux patrons modernes sont la reproduction de tissus du 18e siècle, période féconde entre toutes, dans la splendeur du matériel à patrons. Les dessins de cette époque ont une ordonnance logiquement harmonieuse, et parce que le juste équilibre est une qualité qui assure la permanence, ces modèles ont duré et durent encore, puisque les artistiques patrons modernes sont leurs directs descendants.

Le goût de notre époque leur enlève la majeure partie du détail considéré inutile, ce qui les rend plus simples et partant, plus faciles à employer dans les pièces modernes.

Mais le motif demeure, le style et la grâce aussi!

Il est intéressant de comparer la longue vie des patrons de chintz, de toile imprimée avec la vie éphémère des matériels à dessins strictement modernes, qui après une courte enfance, si tapageuse soit-elle, s'en vont dans le royaume des choses passées.

Le matériel moderne inspiré de l'ancien, est garanti résister aux lavages répétés, et à la décoloration causé par le soleil, son coloris est tour à tour vif et brillant ou doux et tendre, son dessin est net, sans incertitude dans la ligne. Des motifs nettement définis, si grands soient-ils, sont largement espacés, donnant ainsi une impression de décoration bien ordonnée, intéressante pour les yeux et stimulante pour l'esprit.

La vignette d'aujourd'hui illustre un sofa vêtu d'une housse réalisée en matériel fleuri. L'ensemble est net, clair et harmonieux.

Hélène-A. BEAULIEU,
décoratrice d'intérieur.

Caplan's

129-137, rue Rideau

Pour les Nouvelles Modes

Que vous ayez une bourse bien garnie ou limitée pour vos vêtements, il va sans dire que vous désirez porter le plus chic de la saison. Voici des vêtements qui triomphent en fait d'élégance et qui vous feront paraitre à votre mieux.

Manteaux de Printemps des plus avenants

Choisissez votre manteau chez Caplan dans un splendide assortiment de conceptions printanières. Les genres les plus en vogue, les plus populaires de cette saison. Crêpes, fleeces, tweeds, quadrillés, plaids, rayures, lignes ajustées, amples.

10.95 à 79.50



Costumes 2 pièces

Influence masculine en attrayants costumes masculins, coquets modèles, en une profusion de tissus et de coloris, dans ces chics conceptions. Toutes les tailles.

15.95 à 35.00

Costumes 3 pièces

Ces costumes sont très pratiques pour dames. Se présentant dans une attrayante variété pour la garde-robe limitée. Pleine longueur, trois-quarts de longueurs, genre jigger.

19.50 à 49.50



BAS Diaphanes

En nouvelles teintes cuivrées

Chiffon, crêpe et service léger, diaphanes comme une toile d'araignée, en riches teintes cuivrées si avenantes avec votre ensemble du printemps.

1.00



CHICS CHAPEAUX DU PRINTEMPS

Coquets chapeaux de paille avec fleurs. Très avenants avec ruban et voile. Des chapeaux des plus seyants pour les belles dames.

3.95

CHICS SACS A MAIN

Gabardine, cuir verni et autres tissus, dans les plus jolies conceptions et teintes de la saison.

2.95

GANTS DE CHEVREAU IMPORTE

Attrayants gants de chevreau, genres tailleurs ou de fantaisie. Toutes les fascinantes couleurs printanières. Toutes les pointures.

1.95

Nouveaux Souliers du Printemps

Gabardine, suède, cuir verni et cuirs, en toutes les nouvelles conceptions à empeigne haute. Tous les genres et coloris.

4.95



Caplan — Rayon des Dames — Rez-de-chaussée

Tout doucement

"Je ne juge jamais un homme sur ce qu'il dit, mais sur le ton dont il le dit", disait Charles Péguy. Et comme il avait raison! Les paroles ne comptent pas: ce qui compte, c'est la façon dont on les prononce. Elles ne prennent vraiment de sens que par nos intonations. On peut faire une observation ou même une réprimande sans adopter un air revêche et courroucé. On peut choisir la manière aimable, et c'est d'ailleurs comme cela que ça porte le plus.

Je me trouvais, l'autre jour, dans une maison où le mari entra au salon avec des chaussures mal essuyées, il pleuvait et ses semelles souillaient le tapis. Evidemment, il avait eu tort de ne pas frotter ses semelles sur le tapis-brosse. Et cela méritait une petite remontrance. Mais elle lui fut assenée d'un ton si vexatoire, la petite remontrance, que j'en rougis pour lui.

Il y a aussi des maris qui tombent dans ce travers et qui exhalent leur mécontentement avec un manque de mesure et de tact bien cruel pour leur femme. Evidemment, neuf fois sur dix, ils ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent. Mais il y a des paroles, dites d'une certaine façon, qui blessent comme des coups de poignard, il y a des paroles qui ne s'oublient pas.

Entrainons-nous à la douceur, restons toujours maitresses de nous-mêmes. La colère, d'ailleurs, enlaidit le visage. Elle enlaidit aussi l'âme. Elle attriste le foyer, elle insulte à l'amour. Et répétons-nous la parole de Fénelon: "La douceur donne plus d'amis que la richesse, plus de crédit que le pouvoir".

POUR VOS ROBES DU PRINTEMPS . . .

Mad. GAULIN

présente les créations les plus en vogue.



Venez faire votre choix dès maintenant. Vaste assortiment de robes de rue d'après-midi et du soir.

Crêpe et Chiffon Imprimés et Unis.

Vous serez ravies tant par la vedette des tissus que par la haute confection de nos vêtements.

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir voir notre splendide collection de nouveautés printanières.

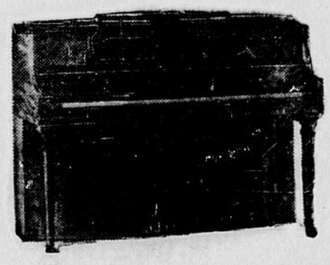
- Toile
- Rideaux
- Mercerie
- Couvertures
- Bas
- Gants
- Sacoches
- Lingerie

Madame GAULIN

85, RUE DU PONT — HULL

PIANOS





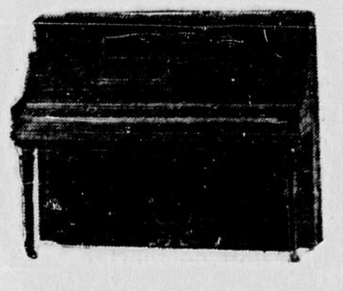
PIANOS DE MODELES DISTINCTIFS

Depuis plus de soixante ans, la maison Lindsay s'est consacrée au service des amateurs de musique de l'est du Canada et s'est spécialisée dans la vente des meilleurs instruments de tout genre. Aujourd'hui, comme au cours des dernières décades, elle vous présente, en plus de son propre piano Lindsay si renommé, les dernières créations des ateliers

STEINWAY, HEINTZMAN ET NORDHEIMER

Vous êtes cordialement invités à venir examiner ce splendide étalage. Nous vous accorderons de très accommodantes facilités de paiement et nous accepterons vos vieux instruments en acompte.

RADIOS



RADIOS

RCA VICTOR

"AIRLINE" LINDSAY

PHILCO

Sur demande, nous vous enverrons par la poste n'importe quel catalogue traitant des appareils ci-dessus mentionnés.

GLACIÈRES ELECTRIQUES

Voyez nos lignes complètes de

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES WESTINGHOUSE

ainsi que les nouveaux

KELVINATORS

Il est facile de posséder un réfrigérateur électrique. **Informez-vous du Plan Lindsay.**

189, rue Sparks

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

Téléphone: 2 - 9601

A. J. Freiman Limited

L'Authentique pour AVRIL

Des adaptations en vogue des originaux de Paris et New-York, assemblées pour les dames qui désirent être bien vêtues. Voilà ce que le magasin Freiman veut dire par le mot authentique et c'est la garantie qu'il donne que les vêtements que vous achèterez ici seront populaires en cette saison printanière de 1938. Nos stylistes ont assemblé ces répliques de conceptions produites par les meilleurs couturiers du monde et réalisées en des tissus qui sont aussi authentiques. Que votre bourse soit bien garnie ou qu'elle soit modique, ce printemps vous pourrez vous procurer les genres en vogue à des prix raisonnables chez Freiman.



● A droite—
"SCHIAPARELLI"
Costumes Ladder en crêpe de laine marine. Jupe d'une forme ajustée. Une des conceptions authentiques chez Freiman. Tailles 16. Tel que le cliché.

$39.75

● A gauche—
"BALENCIAGA"
Manteau de crêpe de laine bleu Yuan. Poches hautes. Bande insérée indiquant un empiècement à l'épaule. Une autre conception authentique chez Freiman! Taille 14. Tel que le cliché.

$45.00

● "MAINBOCHER"—
Robe deux pièces en crêpe de soie. Couleur marine. Blouse brodée en enroulement blanc. Une conception authentique. Taille 18. Telle que le cliché.

$39.50

Freiman — Salon des Modes—Deuxième Etage

FLEUR A REVERS

● Parmi les conceptions authentiques pour avril se présente un accessoire que vous ne sauriez ignorer — les fleurs à revers, en nouvelles teintes tan et bleu poussière. Telles que le cliché.

59c

Freiman — Rez-de-chaussée

BIJOUTERIE A COSTUMES

● André présente la Gibson Girl en broches, pendentifs et bracelets, fini or antique. Tels que le cliché..... $1.95

Freiman — Rez-de-chaussée

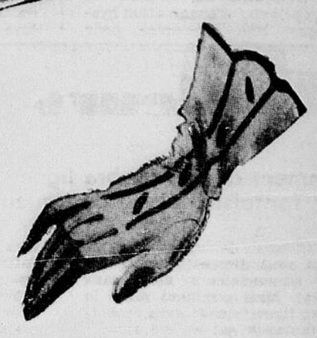


SACS A MAIN EN CUIR VERNI

● D'après "Schiaparelli" — un sac à main extra grand avec poignée plus longue que d'habitude. De cuir verni de choix avec fermeture éclair et ornement métallique Tels que le cliché.

$2.95

Freiman — Rez-de-chaussée





L'AUTHENQUE EN GANTS

Par ARIS

● En beau chevreau français, avec liséré de suède effet lacé. Noirs. Tels que le cliché.

$3.50

Freiman — Rez-de-chaussée

PARURE DE COU TYROLIENNE

Attrayante broderie paysanne sur toile — dispositions travaillées en sept couleurs pour agrémenter les robes de couleurs plus sombres. Telle que le cliché.

79c

Freiman — Rez-de-chaussée





L'AUTHENTIQUE EN BLOUSES

● Toutes les jeunes filles aiment une blouse travaillée à la main et une chemisette d'apparat pour assortir leurs costumes. Détails impeccables, en crêpe de soie blanc.

$5.98 et $6.98

Freiman — 2ème Etage

MODES DE PÂQUES COTÉES POUR TOUTES LES BOURSES

Vente! 400

PALETOTS DE PRINTEMPS POUR HOMMES

Valeur et choix insurpassables à ce bas prix

Couleurs et Dispositions:

Gris pâle, gris moyen, gris foncé, fauve, brun, tan, bleu gris, quadrillé, à effets divers, teintes unies, chevronnés et autres.

18.50

TISSUS:

à face de worsted, à face de velours, Donegals, tweeds, gabardines, étoffe couverture et plusieurs autress.

STYLES et MODÈLES:

Raglans, fourreaux, paletots à ceinture, amples à effets swagger, ajustés et autres modèles.

Tailles: 34 à 44 dans le lot.
Freiman — Rez-de-chaussée

VÊTEMENTS THOS. HEATH

Le choix des tissus de ces célèbres confectionneurs est maintenant complet. Pour ceux qui sont très exigeants et qui ne portent que des vêtements de première qualité. Choisissez votre complet Thos. Heath dès maintenant et donnez-nous vos mesures ..... $40 à $65

Freiman — Rez-de-chaussée

Presque une entière garde-robe en ces

COSTUMES GARDE-ROBE

3 Pièces à ce Bas Prix de

18.95



Pour la ville ou la campagne, le bureau ou les sorties de plaisir. Le costume trois pièces est votre article. Il est confectionné de tweeds et de fleeces. Le manteau est taillé à lignes ajustées au carrées.

Le costume court est de genre masculin ou couturière, et la jupe est droite et svelte. Dans les teintes aqua, fraise, gris, como, bleu et autres. Tailles 14 à 20.

Freiman — Deuxième Etage

Vente de

BAS GOTHAM

"Gold Stripe", à un très bas prix

69c

Bas chiffon et semi-service dans les teintes les plus en vogue. Couleurs attrayantes qui s'harmoniseront bien avec vos nouveaux vêtements de printemps.

AMBEROSE—Cette nouvelle et chic teinte vive de cuivre.
TANGERINE—Cuivre rouge étincelant.
RADIANCE—Magnifique teinte beige soleil.
TANGLO—Beige plus prononcé.
CEDRE—Beige cuivre plus foncé.
ENTRINOUS—Beige neutre.

Freiman — Rez-de-chaussée

DEMAIN-DANS TOUS LES RAYONS NOUVEAUTÉS PASCALES À PRIX D'ÉPARGNES

L'ART MODERNE POURSUIT SA MARCHE TRIOMPHANTE

Mode et snobisme

Rien n'est plus difficile à définir que le mot "snob". Dans le mot "snob" il y a une foule d'éléments; de l'esprit d'imitation, de l'oisiveté, une vanité naïve, un goût de la perfection, un souci de bienséance et de "qu'en dira-t-on", le désir de se faire distinguer et d'étonner. Tout cela et d'autres ingrédients encore se mêlent pour former ce curieux cocktail: le snobisme.

Or il y a actuellement dans la mode un courant très particulier qui donne naissance à la mode snob.

Il y a d'une part, une mode d'usage courant et, d'autre part, une mode ultra-snob. Entre les deux, un fossé. Disons d'ailleurs tout de suite que la mode d'usage courant, ce qu'on pourrait appeler la mode pour tout le monde, est charmante, pleine de mesure et de grâce. La mode snob, elle, est pleine de hardiesse, de singularités outrancières, d'imagination hystérique. Elle est créée pour un petit nombre de femmes aux budgets pratiquement sans limites et qui, se retrouvant sans cesse dans les mêmes salons, aux mêmes réunions, dans les mêmes réceptions ou galas n'ont d'autre mission que de chercher — bien vainement d'ailleurs — à s'étonner les unes les autres.

C'est pour les aider à remplir ce rôle ingrat que les couturiers inventent, pour elles, des formes étranges, que les modistes risquent d'effarantes coiffures, que les joalliers torturent les métaux précieux et les pierres les plus rares.

Cette mode snob joue d'ailleurs dans la symphonie de l'élégance un rôle nécessaire, car ce sont ses hardiesses assagies, ses extravagances calmées qui apporteront une saison plus tard à la mode pour tout le monde le grain de sel, l'arome piquant, la pointe d'esprit qui font la grâce et renom de la toilette parisienne et de luxe français.

Toilette de mariée



Vous voyez ici MLLE ANGELA DONNELLY, au centre, personnifiant la mariée, dans une toilette très élaborée, robe à traine et long voile traditionnel. A ses côtés sont les deux filles d'honneur, (de gauche à droite) MLLES MARGUERITE DUBE et FLORENCE GIROUARD, dont la robe en tulle léger est faite sous forme de clochetons superposés. Ces jeunes filles ont bien voulu prêter leur concours, pour l'Exposition de Modes de l'association des femmes catholiques, laquelle eut lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal, tout récemment.

Tailleurs sports

Comment allier la sobre ligne "sport" avec l'exquise fantaisie qui est de rigueur depuis peu?

Tailleurs de sport, comme nous vous aimons! vous qui êtes annonciateurs des beaux jours! Mais comment allier la sobre ligne "sport" avec l'exquise fantaisie qui est de rigueur depuis peu? C'est facile, voici comment. Ayez un complet strict, composé d'un veston croisé et d'une jupe fourreau. Pour cet ensemble, choisissez un lainage rayé comme on les aime de nos jours, mais délaissez les tons classiques. Votre tailleur sera gris à raies cyclamen, beige quadrillé de bleu lin, ou bien couleur lilas rehaussé de rose clair. Le corsage que vous porterez avec ce tailleur s'éloignera de tout ce que nous avons eu l'habitude de mettre jusqu'ici en pareille occasion. Il sera en ces voiles de soie crêpés infiniment légers, ou bien en épais satin.

Pour les très jeunes filles, depuis que le col à la Claudine est un peu délaissé, on fait des rabats carrés plissés, en satins de nuances diverses; ces rabats sont à deux fins; ils servent à la fois d'ornement pour le corsage ou pour la veste. Souvent ils sont mobiles, ce qui permet de les poser sur divers ensembles.

Si vous adoptez un costume tailleur, vous pourrez mettre un de vos chers sweaters de laine. Qui de vous n'aime ces pull-over unis, en laine shetland ou en laine ordinaire, qui sont si délicieusement souples et pratiques?

Les nuances préférées pour ces tricots sont le violine, le parme et le bordeaux. Il faut les porter avec des ensembles clairs:: gris, amande, bois de rose ou mastic.

De très nombreuses jupes tailleur sont montantes, les pull-over se portent alors à l'intérieur des jupes et une ceinture d'un ton tranchant vient enserrer la taille. On pourra harmoniser, par exemple, un complet amande avec un pull-over bordeaux et une ceinture rubis, ou bien un ensemble gris, un sweater violine et une ceinture vert jade.

Une autre façon de mêler la fantaisie et le classique est la suivante. Sur un tailleur uni, quadrillé ou rayé, disposez des poches, des empiècements, ou bien tout un devant en drap uni de teinte sombre. Un rappel de drap semblera charmant pour border la jupe, à moins que vous ne préfériez l'orner de petites poches en forme d'éventail. Cette dernière fantaisie n'est seyante qu'aux silhouettes élancées et très minces. Si vous avez des hanches fortes, ce qui est le cas de bien des femmes et même de nombreuses jeunes filles, ayez une jupe tailleur mi-partie. Incrustez au devant de votre jupe tailleur claire un rectangle de tissu sombre, assez étroit, vous serez toute surprise de constater combien vous serez amincie par cette opposition de tissus. Vous transformerez ainsi sans difficulté un vêtement tailleur de la saison dernière.

Pour composer un joli tailleur mi-sport mi-habillé, choisissez-le en beau velours de laine noire, vous l'éclaircrez par un corsage de surah clair; les nuances de rose et d'orchidée sont alors préférées.

GISELE DE BIEZVILLE,
dans "POUR VOUS".

Costumes de sport

Les costumes de sport, auxquels les vacances donneront un nouvel intérêt, sont sobres et nets de ligne, et leur attrait actuel consiste surtout dans l'inédit de leur coupe et la fantaisie de leurs détails.

Le classique petit veston court et ajusté sur une jupe toute simple a toujours beaucoup de succès; les jupes sont très collantes, fendues un peu du bas, avec quelques plis piqués ou avec quelques petites ouvertures triangulaires autour de l'arrondi de la jupe.

Comme fantaisie, les jaquettes ajustées et couvrant les hanches sont quelquefois sans col et à manches courtes, la ligne du col et celle des revers étant simulées par une découpe piquée où l'on a ménagé une petite poche de poitrine, ou bien encore le col étant remplacé par un empiècement court d'où partent les revers.

Pour les sports, des ensembles de quatre pièces faits d'un tailleur de jersey fantaisie de nuance verte avec la blouse de jersey en même vert; le manteau trois-quarts est de coupe droite, très tailleur, en lainage à carreaux écossais vert et blanc, avec manches plates.

une écharpe de couleur vive, et vous avez un ensemble nouveau et sportif à souhait. Sur une jupe de crêpe uni, portez une jaquette de velours sombre éclairé par une écharpe de lamé ou de satin brillant.

Si vous êtes une grande et mince, jeune femme, aux cheveux d'un blond légèrement roux, vous vous parerez de cette merveilleuse toilette créée pour vous par un grand magasin: robe de lourd crêpe marron, de lignes très simples, corsage drapé, boléro en léopard sur lequel est piquée une boule de violettes. Chapeau, souliers, gants, sac: marron.

N'oubliez pas que le canotier ressuscité par la mode se porte avec une voilette à pois et que cette voilette sera collée sur le visage: mode charmante qui adoucit le contour de la figure et met un mystère nouveau au fond des yeux.

CARLOTTA
Dans l'Action Catholique.

Plaire pour réussir

Les couturiers se sont préoccupés de notre silhouette moderne. Je ne sais si le canon grec était un modèle de beauté dans l'antiquité, mais ce canon-là, ne se fait plus entendre aujourd'hui.

Pour maigrir, l'on a donc inventé beaucoup de procédés, dont le massage, et le bain de parafine radioactive. Ce dernier traite avec bonheur le durcissement des cellules ou "cellulite" résultant d'une circulation défectueuse; engorgement des chevilles, ou d'une autre partie du corps; bref, cet amaigrissement local ou généralisé dont on peut bien dire que 75% des femmes sentent aujourd'hui la nécessité physique.

Autres temps, autres soucis. Je me rappelle avoir lu telle nouvelle de Barbey d'Aurevilly, où il était question d'une "ombre de moustache", ornant la lèvre supérieure de l'héroïne et conférant à son visage un grand caractère. Aujourd'hui, plus d'ombre; une bouche nette, un sourcil épilé.

Les rides, elles, n'ont jamais été à la mode. De Cléopâtre à Mme Tartempion ce fut toujours une guerre acharnée contre ces petits plis, ces marques sournoises. Contre elles nous possédons aujourd'hui: les masques de beauté, la chirurgie esthétique, le massage. L'on a beaucoup parlé des messages, on les a beaucoup critiqués. L'on a eu raison. Le message facial s'il n'est point fait par des mains expertes, par des personnes consciencieuses, ayant appris leur anatomie, sera néfaste. Fait en travaillant seulement les muscles, il active la circulation, fait affluer le sang, redonne de la vie aux cellules atrophiées.

La chirurgie esthétique fait des miracles aujourd'hui. Nous en avons d'ailleurs, déjà parlé ici; que ce soit pour des nez trop longs ou trop courbés, des oreilles demesurément écartées, des lèvres trop épaisses, une poitrine hypertrophiée ou atrophiée.

Plaire pour réussir, réussir pour plaire, telle est la maxime à laquelle toutes les femmes doivent se conformer aujourd'hui.

Indiscrétion à propos de mode

Le printemps nous ramène non seulement les beaux jours, mais aussi toutes les gracieuses frivolités qui rendent les femmes encore plus jolies; parfum léger, fourrures soyeuses, blouses de dentelles, ceintures nouvelles, fleurs et voilettes brodées.

Vous êtes un peu ennuyées, vous possédez un robe noire encore élégante, de lignes simples, au col montant; mais vous l'avez mise souvent le printemps dernier! pourtant elle est très propre et il serait plus sage de la porter. Que faire? Vous pouvez la rajeunir de façon très parisienne, par une ceinture de daim aux tons frais et gais: canellé, amadou, absinthe, safran, auburn, tomate ou bicolore. Si vous voulez obtenir une note tout à fait moderne, achetez le sac et les souliers de la couleur de votre ceinture; ou encore portez à l'épaule un gros bouquet de violettes pâles et, en guise de ceinture, une laisse de métal doré ou argenté à laquelle vous suspendrez votre sac.

D'un tailleur de tweed aujourd'hui il vous reste la veste que vous voudriez bien employer. Portez cette veste avec une jupe unie, au cou

Un élégant trio



Ces jolies jeunes Anglaises vous présentent ici trois jolis modèles dont l'un est en taffeta (au centre, l'autre, à gauche, en dentelle. La troisième, à droite, est une jolie robe du soir, en soie imprimée. Il ne vous reste plus, Mesdames, qu'à faire votre choix. (Photo-Journal Service).

ENRICHISSEZ votre ENSEMBLE
avec des
FOURRURES



Pour PÂQUES
Donnez-lui
une parure de
Renard Argenté
•
Martre de Roche
•
Martre Baie d'Hudson
•
Fitch
•
Kolinsky, etc.

Nous avons, cette année, un choix incomparable!

Le plus beau tailleur, le plus luxueux costume, le manteau le plus exclusif, si vous leur ajoutez une parure de cou, vous feront paraître trois fois plus élégantes. Rien n'égale les fourrures, en beauté et en richesse, pour individualiser les créations nouvelles.

Les parures de cou seront en très grande vogue ce printemps. LEVESQUE vous présente les plus luxueux modèles et toutes les dernières nouveautés.

MANTEAUX SUR COMMANDE. REMODELAGE ET REPARATIONS GENERALES.

Voici le meilleur temps de l'année pour faire réparer et remodeler votre manteau de fourrure. Main-d'oeuvre experte dont la réputation est indiscutable. Taux modérés.

ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES 2%

Jos. P. LEVESQUE
Marchand de Fourrures
5, rue Mosgrove, Ottawa 6-6098

VARIETE! CHARME!
CHAPEAUX
du Printemps



Le printemps vous apporte nos modèles aussi élégants qu'exclusifs. Un choix superbe de nouvelles créations.
Et seulement
2.00 à 4.95
Ringrose Coles
180, rue Rideau

C'est le Printemps au C. D. S.

Choisissez votre Ensemble de Pâques dans nos assortiments vastes et variés!

● "Vogue" dit "ayez votre costume en opposition" . . . et le voici!

Costumes genre couturières, deux pièces, joliment confectionnés avec jupe marine, jaquettes teinte tomate; jupe brune et jaquette de tweed fauve; jupe marine et jaquette grise; ainsi qu'une quantité d'autres combinaisons de couleurs. Tissus tout laine. Tailles 14 à 20 dans le groupe. Le costume ..... 10.95 et 12.95
Deuxième Etage

● Chics Costumes trois pièces

Costumes genre tailleur ou couturière, de lainages de qualité de choix, avec fascinants gilets pleine longueur ou trois-quarts. De flanelle masculine ou tweeds importés; teintes: fauve, gris, bleu et or. Tailles 14 à 20 dans le groupe. Le costume 16.95
Deuxième Etage

● Costumes confection masculine

De flanelle de laine masculine et tricotine de laine de qualité de choix, superbement confectionnés et joliment finis sous tous rapports. Devant Hymo, genres à fermeture maillées ou à boutons. Teintes: gris, fauve et marine. Tailles 14 à 44 dans le groupe. Le costume 12.95
Deuxième Etage

● Ravissants Nouveaux Manteaux de Printemps

Le genre de manteau qui vous donnera toute satisfaction. Tweeds de laine Donegal, dans le populaire genre swagger, avec 2 poches plaquées. Tailles 14 à 20 dans le groupe. Chacun 13.95
Deuxième Etage

● Choisissez votre nouvelle robe de Pâques au C. D. S.

Un attrayant lot de conceptions et teintes.
● Robes jaquettes ● Genres chemisiers
● Robes 2 pièces ● Genres d'apparat pour l'après-midi
● Boléros

Sheers rayonne et crêpes nouveautés, dans un splendide assortiment à manches longues et courtes. Tailles 14 à 20 et 38 à 44; aussi 16½ à 26½ dans l'étalage. Chacune 8.95
Deuxième Etage

THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED



IL EST SI FACILE

Et si consolant de pouvoir s'embellir! Ce qui fait l'élégance, ce n'est pas tant la mise, que l'harmonie du visage, l'éclat de la peau et l'attrait de la jeunesse. Si ravissante que soit votre toilette du printemps, elle ne suffira pas à vous donner le chic que vous ambitionnez, si votre figure est abîmée!

POURQUOI, DES AUJOURD'HUI, NE PAS CONSULTER LE

Studio Normandie

Enlèvement des poils superflus à l'électroïyse. — Rajeunissement de la peau par le peeling. — Massage facial. — Enlèvement des impuretés de la peau, acne, etc. — Traitement du cuir chevelu. Correction du buste.

METHODES STRICTEMENT MODERNES
sous la surveillance de Mme Turgeon.

202, avenue Laurier Ouest, Téléphone 2-3023
(près Metcalfe)

LES ACCESSOIRES
POUR ACCENTUER VOTRE PERSONNALITÉ



Vous serez d'autant plus fière de votre toilette rintanière, mesdames, que vous les rehausserez d'accessoires de qualité, qui individualiseront votre charme et votre élégance!

SACOCHES
Vous trouverez au magasin "Pharand" ce qu'il y a de plus nouveau en fait de sacoches pour dames, dans les teintes de brun, rouge-vin, vert, noir, bleu-marin, etc.
49c, 59c, 1.00, 1.98, 2.98
3.25, 3.98, 4.50, 7.50

ÉCHARPES
POUR DAMES
Echarpes de crêpe, chiffon, satin, unies ou imprimées, exactement ce qu'il vous faut pour convenir avec votre toilette de Pâques dans les couleurs de: blanc, rouge, vert, bleu-marin, brun, noir et blanc, etc. 59c à 2.50

Bas pour Dames
Nous venons de recevoir au magasin Pharand un assortiment complet de bas pour Pâques tels que bas chiffon bas crêpe, bas semi-service, bas de service épais dans les teintes de Corail beige, Sunny, Copperlite, Deauville, Mardi Gras, Gala beige, Flame, Chéri-gio, Night Club, noir, etc. Pointures, 8½ à 10½.
59c 75c 1.00 1.50

LINGERIE POUR DAMES
Nous avons un choix incomparable de slips pour dames. Satin, crêpe, rayon, tricot et modèle princesse sur le biais. L'encolure ronde pour lames ..... 98c à 2.95

ROBES DE NUIT ET PYJAMAS
Quelle dame qui n'aime pas à en avoir de jolies. Rendez-vous à notre rayon de lingerie et vous trouverez à votre choix un nombre considérable de pyjamas. Genre sport, de deux nuances contrastantes, le pantalon et la jaquette. Autres modèles plus fantaisie avec broderies et dentelles.
Robes de nuit! Modèles ajustés! Garnitures de dentelle ou broderie, manches courtes ou volants. Crêpe imprimé ou uni, crêpe plat, dorène ou satin. Prix variant de 1.59 à 3.95

CORSETS
Certains écueils sont à éviter dans le choix du corset pour dames à taille forte. Quels que soient vos défauts, le corset Grenier aplanit les bourrelets, contrôle la taille et donne à la démarche une souplesse nouvelle. Corset lacé en avant et en arrière. Pas plus la taille svelte que la taille forte ne peut se passer de corset pour soutenir les organes internes. Ceintures attachées sur le côté avec légère baleines 2.95 à 6.25



GANTS
POUR PAQUES
Les nouveautés du printemps, toutes exclusives. Véritable chevreau de qualité choisie, ajustement parfait. Des douzaines de modèles toutes de belle création. Les couleurs comprennent: marine, blanc, noir, vert, beige, brun, noir et blanc, etc. Pointures: 5½ à 8. 1.59 2.25 2.98

GANTS DE CHAMOISETTE
Le gant qu'il vous faut; gants de chamoisette de fine qualité et d'épaisseur voulue pour le printemps. Poignets de fantaisie, nuances les plus en vogue. Pointures: 6 à 8 ..... 25c à 1.00

J. Pharand
85 à 91 CHAMPLAIN
En face du carré de l'hôtel de ville, Hull, P.Q.

LA MODE FÉMININE AU XIXe SIÈCLE

On a tenu à Paris une exposition du costume féminin au XIX siècle. Voici les réflexions qu'elle inspire à l'une des rédactrices de la revue française "C'est la Mode":

L'histoire du costume possède plus qu'un intérêt documentaire et anecdotique. La façon de s'habiller donne, sinon une règle de pensée, du moins une discipline de tenue. La liberté de nos attitudes dépend en grande partie de nos vêtements. C'est pourquoi l'exposition ouverte actuellement au musée Galliera apparaît si intéressante quant aux moeurs.

Elle nous offre une rétrospective de 1800 à 1900. Longues robes à taille haute que portaient les prolifiques épouses des guerriers de Napoléon, étuis de "perkale" aux cols tuyautés aimés des belles de la Restauration. Leurs chapeaux (dits "vol-auvent") de paille d'Italie, foisonnants de fleurs, sont si énormes qu'il faut un effort d'imagination pour arriver à se représenter une femme ainsi coiffée. Par contre, les sandales cothurnes lacés sans talons sont d'une étonnante petitesse. Quels pieds étroits avaient nos devancières!...

Les hommes portaient alors des redingotes bellement juponnées d'un violet de prune, et des pantalons écossais. Ils se sommaient d'immenses tromblons à longs poils, couvre-chef si menaçants qu'on ne peut les regarder sans évoquer immédiatement Javert poursuivant Jean Valjean.

Quand venaient les chaleurs, ces hauts de forme étaient de liège ou de paille fine.

Voici le second Empire avec ses crinolines en cloches et leurs cascades de volants, ses ombrelles minuscules aux manches pliants. Puis les débuts de la IIIe République. Moment où la mode, désastreusement inspirée, transforma la femme la mieux faite en une espèce de monstre aux reins bossus, engoncé de mille fronces. Et quelle idée de faire porter à des jeunes épousées des manières de bonnets de mère-grand. Et ces capotes en chenille, toutes pleurantes de jais: et ces navrantes "visites", ces piteux réticules...

Ah! que tout cela reste vilain, malgré des étoffes somptueuses et des rubans jonchés de roses. Car, au musée Galliera, toutes les robes exposées sont demeurées d'une singulière fraicheur et n'ont point l'air de défroques, comme c'est si souvent le cas dans des rétrospectives de ce genre, où la soie se désagrège en mille crevasses, où le fil d'or s'est mué en plomb.

Il y a aussi des bijoux, pesants, qui évoquent plus des chaines que des ornements, des broches ornées de camées qui demandaient, pour être soutenues, l'appui d'une forte poitrine, des diadèmes enrichis d'améthystes épiscopales, ou fleuris, comme de naïfs myosotis, d'une grêle de turquoises.

Regardez maintenant ces éventails, aux belles montures de nacre ouvragée, en voici un où une ravissante reine Victoria se penche tendrement vers sont cher époux Albert.

Ici se carrent des atours plus récents, corsages aux tailles étranglées, paillettes multicolores, chapeaux aux plumes croulantes, bottines à hautes tiges boutonnées. Un manteau ayant appartenu à Réjane nous laisse voir son velours vert jade, pyrogravé, peint, rebrodé, qui fut peut-être en son temps une merveille d'élégance, mais qui semble aujourd'hui le comble du mauvais goût.

En visitant une exposition de ce genre, nous remarquons d'ailleurs une fois de plus l'immense supériorité de l'artiste sur la réalité et la plaque sensible. Les robes, agencées sur des mannequins et privées à jamais de la chaleur d'un corps vivant, apparaissent singulièrement mélancoliques. Des photographies d'actrices d'avant 1900 nous restituent, alourdies de chichis et de chapeaux démesurés, une Lanthelme ou une Brandès. Et nous ne pouvons point les juger jolies, accablées de telles parures. Mais face à la robe de 1875 élargie dans une vitrine, couleur puce, gaufrée de ruches, enflée d'une tournure, nous voyons, daté de la même année, le délicieux portrait que fit Clairin de Sarah Bernhardt. Une Sarah roulée dans les fourrures, mince, féline, l'oeil attentif, vêtue de satin brillant, et dardant un pied cambré moulé d'un bas bleu tendre, que chausse une mule d'argent.

La peinture a su dégager le charme de son modèle, l'éternelle puissance féminine, qui persiste, heureusement, malgré les erreurs de la mode.

Le prix La Sayette décerné aux Maristes

PARIS, le 31. (P.C.-Havas) — Chaque année le comité du prix La Sayette, présidé par le cardinal Baudrillart de l'Académie Française, choisit la congrégation ayant rendu les plus grands services à la culture française pour lui décerner son prix.

L'année dernière ce furent les "Filles de Jésus", dont la maison-mère est à Saint-Joseph de Kermaria, près de Locmine dans le Morbihan, qui furent désignées pour l'oeuvre accomplie dans leurs écoles du Canada et particulièrement celles des villes de Arichat et Chéticamp, Nouvelle-Ecosse, ainsi que le pensionnat de Morinville dans l'Alberta. Cette année, le prix La Sayette vient d'être décerné à la Société des Maristes, fondée à Lyon en 1816 par le Vénérable Jean-Claude Colin, pour l'oeuvre réalisée en Nouvelle-Calédonie.

L'oeuvre enseignante des Maristes en Nouvelle-Calédonie est des plus remarquable. Ils ont fondé et entretiennent 56 écoles primaires, pour la plupart tenues par des soeurs missionnaires affiliées. Le vicariat apostolique, dirigé par Mgr Besson, possède en outre un pensionnat de filles, un pensionnat de garçons. Le premier dirigé par les soeurs de Saint-Joseph de Cluny, le second par des Maristes. Il a de plus un séminaire, une école agricole et industrielle, et deux écoles normales pour la formation des Frères et des Soeurs indigènes, tous sous la direction des Maristes. Au total, 2,600 élèves fréquentent les écoles catholiques sur la population totale de la Nouvelle-Calédonie de 54,044 habitants, dont 30,000 catholiques. Les oeuvres les plus méritoires des Maristes sont les léproseries. Dans la presqu'île Ducos, 160 européens et indigènes ayant contracté l'affreuse maladie sont soignés par la Soeur Mariste Irma. Celle-ci il y a quelques années fut atteinte à son tour de la lèpre. Cependant elle continue à soigner les malades dans la mesure de ses forces, notamment des aveugles auxquels elle fait la lecture. A Maina, petite localité isolée à 300 kilomètres au nord de Nouméa, se trouvent une centaine d'autres lépreux également soignés par des maristes, avec une abnégation qui mieux que n'importe quelle prédication assure la conversion progressive des indigènes encore païens.

Manteaux de demi-saison



Deux modèles printaniers de haut style, mettant en vedette la ligne sobre et simple. Ces manteaux de demi-saison sont en tweed et tissus de fantaisie. (Modèles de la maison Freiman, d'Ottawa).

Le tailleur pour les jours lumineux d'avril

Formule nouvelle, toujours rajeunie, le tailleur, dit Mlle Anita Lalonde, par son caractère de simplicité évoque le Printemps.

Ils sont délicieux, de ligne bien amincissante et d'allure très jeune, ces tailleurs de demi-saison avec lesquels les couturiers tentent notre coquetterie dès que les jours s'allongent et redeviennent plus clairs.

"Peut-être est-il prématuré de songer dès à présent à les adopter, mais il est bon d'en examiner déja toute la série afin qu'au moment voulu le choix soit rapide et sûr. Celles qui ne peuvent assister au défilé des collections seront donc, grâce aux soins du "DROIT", renseignées tout aussitôt que les autres".

C'est ainsi que nous parle M. E. Dendy, le gérant du GAINSBORO SHOPPE, rue Rideau, un magasin fort populaire chez les élégantes. Mlle Anita Lalonde, experte en modes, est en charge des ventes.

Jaquettes

Les tailleurs classiques ont des jaquettes courtes boutonnées à bord à bord et bien dessinées à la taille. Elles ont des revers petits et assez hauts, des manches montées de façon normale et ajustées au bras. Des poches de formes variées décorent la jaquette et y ajoutent une très légère note de fantaisie.

Quant aux jupes, elles sont droites ou bien fendues en portefeuille et plus courtes que les précédentes.

Les petits tailleurs d'allure sportive qui les premiers vont voir le jour se font en lainage anglais quadrillé, rayé ou pointillé, de coloris très fondus. Leur col, leurs revers sont souvent d'une couleur du costume mais assortie à celle de la blouse ou du gilet.

Plus variés

Dès que l'on abandonne la ligne classique, les tailleurs sont très variés de forme et de tissus. En voici un dont la jaquette courte et cintrée a son col et ses revers en même lainage piqué. C'est très fréquemment que nous trouvons ces piqûres sur le lainage uni, formant des garnitures piquées ton sur ton qui dessinent quadrillés, lignes géométriques, ou lignes verticales et horizontales alternant, et quelque fois même occupent la robe presque entière.

La note d'élégance du tailleur est donnée par le gilet ou la blouse. Voici un tailleur classique, bordé d'une tresse de soie noire, qu'éclaire une blouse de mousseline blanche; celle-ci présentant cette particularité d'être recouverte d'un gilet de soie noire brodé de fleurettes roses et or.

VOUS MAGASINEZ!



Lorsque vous venez magasiner rue Sparks avec des amies, entrez au Tea Garden prendre le thé et causer de la mode nouvelle.

Le TEA GARDEN est le rendez-vous préféré des élégantes. C'est l'endroit où les mets sont délicieux et l'atmosphère cordial. Vous plairez à vos amies si vous leur offrez le thé au



TEA GARDEN CAFE

le restaurant chic d'Ottawa

145, rue Sparks Ottawa

Ou choisir votre chemise

A l'angle des rues Rideau et Dalhousie, du côté est, se trouve un magasinet très moderne, aux superbes vitrines toujours disposées avec goût, c'est la boutique de chemises LA SALLE, un établissement canadien-français, où les élégants trouveront toujours ce qu'il y a de plus nouveau et de plus chic en fait de chemises, B.V.D., cravates, chapeaux et autres merceries.

Le gérant M. E. Amber, possède une vaste expérience dans la vente des merceries. Il facilitera votre choix et vous aidera à économiser. Bref, un établissement ou magasiner est un plaisir et où l'on sert les clients à leur satisfaction.

EGAYONS LA MAISON

AVEC DES FLEURS FRAICHES

Dès leur réception ou dès votre retour au foyer, disposez-les dans un vaste récipient rembli d'eau, à la température de la pièce.

Quand les fleurs ont "repris", mettez-les dans des vases. N'oubliez pas que les pots en marbre, en albâtre et en pâte de verre sont ceux qui conviennent le mieux aux fleurs. Ceux en verre, en faïence ou en porcelaine les conservent bien aussi. Par contre, évitez le métal.

Disposez les fleurs sans trop les serrer et veillez à ce que les tiges baignent bien dans l'eau. Ne les laissez pas dans les courants d'air ou dans une atmosphère surchauffée. La nuit, mettez-les dans des pièces froides mais non glacées.

Une bonne précaution est de changer chaque jour l'eau des fleurs, en coupant un peu l'extrémité des tiges. Vous pouvez aussi, quand vous disposez les fleurs dans des vases, couper l'extrémité des tiges sans laisser celles-ci émerger de l'eau mais sans en sortir complètement les tiges. Ainsi, vos fleurs se conserveront longtemps.

S'il s'agit de petits bouquets, les queues étant courtes et les fleurs nombreuses, ces procédés ne seraient guère à conseiller. Contentez-vous le soir, de laisser ces fleurs au frais et dans leur vase en les recouvrant complètement, comme d'un capuchon, d'un papier de soie mouillé à l'intérieur. Le lendemain, le papier sera sec, l'humidité ayant été absorbée par les fleurs.

Il est possible d'employer des antiseptiques en mettant dans l'eau du charbon de bois en poudre, du camphre, du sel marin, du sucre, du savon, du carbonate de soude ou du sel ammoniac, mais l'effet est souvent médiocre et parfois néfaste.

Pourtant, vous pouvez, sans inconvénient, utiliser des comprimés d'aspirine. Ceux-ci, en se dissolvant, se dédoublent en acide acétique et acide salicylique dont les propriétés antiseptiques empêchent le développement des micro-organismes sans être toxiques.

Enfin quand vos fleurs commencent à se faner, baignez l'extrémité des tiges dans l'eau très chaude. Après le refroidisement de l'eau, les fleurs se ravivent. Coupez alors les portions des tiges ayant trempé dans l'eau chaude.

PATIENTE ANGELIQUE

Dans le bureau du directeur d'une compagnie d'assurance. Entre un petit homme, l'air agité, qui dit aussitôt:

—Monsieur... il faut à tout prix que je reçoive satisfaction... j'ai eu des dégâts causés par le feu chez moi...

—Très bien!... Il y en a pour une grosse somme?

—Heu... Une portière brûlée...

—C'est tout? C'est facile à arranger. Et il y a longtemps?

—Il y a huit ans, et...

—Comment? Il y a huit ans, et vous venez seulement aujourd'hui réclamer?

—C'est que ma femme ne me laisse pas en paix depuis: "Va voir l'assurance!... Va voir l'assurance?... Alors, j'ai fini par perdre patience et me voici!....

Les coupures

Un pansement ordinaire. Lavez pour ôter les saletés dans la plaie. Gaze stérilisée, coton hydrophile et bande. Ne serrez pas trop.

Les brûlures

Si bébé se brûle, mettez de la vaseline sur la brûlure et un petit pansement. On peut également mettre une solution saturée d'acide picrique qui hâte la cicatrisation, mais il faut toujours se méfier un peu de l'intoxication. En définitive, les petits accidents auxquels est exposé le bébé qui commence à marcher sont rarement graves.

Les corps étrangers dans l'oeil

Cherchez-les sur la surface de la conjonctive. Le plus souvent, le corps étranger se loge derrière la paupière supérieure, et il vous faudra retrousser celle-ci pour l'avoir.



AIRWAY

Le vêtement de fond indispensable pour assurer la sveltesse des lignes à la taille et aux hanches qu'exigent les personnes bien mises.

Airway Surgical Garments

318, rue Wellington 2-3298

CHRONIQUE DE LA MODE

Les fourrures sont très en vogue pour le jour et le soir

Par Rachel GAYMAN
(P.-C. - Havas)

PARIS, 31. — Jamais peut-être les vêtements de fourrures n'ont montré autant de raffinement que cette saison, tant de choix de pelages que de façons dont ils sont travaillés. Seules sont sélectionnées des peaux sans défauts, les plus larges celles dont les poils sont les plus touffus étant tous de même longueur, celles qui dans l'état naturel offrent la plus grande richesse de reflet et dont les teintes sont caractéristiques de leur aspect. Après une rigoureuse sélection entre en jeu l'art du fourreur, aujourd'hui participant de la haute couture et de la décoration. De la haute couture, par la science de la coupe; le vêtement de fourrure même volumineux ne doit pas alourdir la silhouette féminine. Allongée qu'exige la mode actuelle; de la décoration, par l'assemblage ingénieux des peaux et l'utilisation de leurs reflets ou de leurs moisures pour former des motifs en guise d'ornements. Au premier rang des fourrures en vogue cette saison figurent les renards et surtout ceux argentés ou bleus.

Les peaux ne sont plus guère utilisées entières, elles sont découpées en bandes de largeurs variables et juxtaposées sur des fonds de tissus légers, tulles, mousselines et dentelles, en bandes horizontales, verticales, obliques ou dans des mouvements d'enroulement très souples pour former des capes, des collets, des boléros courts ou de petites vestes vagues ne dépassant pas la ligne des hanches. Les renards argentés doivent être choisis très argentés et sont préférés pour les vêtements du jour. Les renards bleus, plus rares, sont plutôt réservés pour les vêtements du soir et abondamment utilisés en garnitures. Signalons la renaissance de la vogue du renard rouge, avec de magnifiques reflets fauves, utilisé surtout en garnitures et dont la nuance chaude se marie particulièrement bien avec des draperies de tonalités marron ou vert foncé. Les renards blancs sont exclusivement réservés pour le soir. Mais de nombreuses collections comportent des garnitures de renards teints de la couleur de l'ensemble qu'ils accompagnent. Ainsi on peut voir, les nuances pastel étant en vogue, des renards vert pâle, parme, citron, rose tendre ou gris perle du même ton que les tissus qu'ils garnissent.

Parmi les fourrures aux pelages demi-longs, le kolinsky occupe cette année la place d'honneur: il sert à faire des vêtements de ville, travaillés en étroites bandes verticales, particulièrement réussis lorsqu'ils sont bordés de daim ou de feutre havane foncé dont la matite s'oppose au lustre du pelage. Le skungs s'emploie de la même manière: Révillon en présenta un modèle très élégant bordé de cuir grenat et muni d'une haute ceinture drapée en peau souple de nuance assortie. La martre et l'etzbéline ne sont utilisées que le soir ainsi que l'hermine: elles forment de longues capes de style moyenâgeux avec des empiècements en forme emboitant étroitement les épaules, sans cols ni parements, ou des redingotes munies parfois de traines. Sur les vêtements de ville, excepté le béritzchwantz et le vison réservés aux réunions très élégantes, on utilise également l'hermine d'été et l'ocelot (ce dernier plutôt en garnitures qu'en vêtement); l'agneau rasé et la chevrette de Bombay avec d'amusantes taches blanches et noires, le phoque et le baby phoque, enfin l'agneau d'été dans sa teinte naturelle beige clair ou blanc, et aussi teint dans toutes les nuances pastel.

Ils sont utilisés pour les vestes-sac, courtes ou de longueur trois-quarts, avec les devants plats mais avec les dos élargis par quelques godets. Les manches larges aux épaules se rétrécissent à partir du coude et comportent des poignets droits plus ou moins longs. Quelques manches s'arrêtent au-dessous du coude. N'est-ce point un paradoxe que de porter un manteau de fourrure avec des manches courtes? La cape courte et le boléro se substituèrent à l'étoile et à la cravate; mais réapparaissent les longues écharpes faites de plusieurs bandes de fourrures assemblées. Ce sont aussi des petites bandes de fourrures qui, appliquées sur les devants de nombreux tailleurs habillés, y dessinent des croisillons, des quadrilles, des arabesques comme des passementeries.

NETTOYAGE DES OBJETS DE CUIVRE

Prenez un peu de blanc d'Espagne, réduisez-le en poudre, mettez-le dans un bol: versez dessus du vinaigre, un peu d'eau et ajoutez un petit morceau de carbonate. Laissez reposer le tout jusqu'à ce que le carbonate soit fondu. Prenez alors de cette composition avec un petit chiffon, frottez-en l'objet que vous voulez nettoyer jusqu'à ce qu'il soit très clair; vous essuyez ensuite avec un autre chiffon sec, puis avec une peau de daim.



Un fauteuil recouvert d'un tissu à riches dessins fleuris et une table à café des plus modernes donnent un caractère de distinction et de charme. (Courtoisie de Bedding and Upholstery Review.)



Ces fauteuils tête-à-tête sont des plus pratiques avec la table de liaison. (Courtoisie de Bedding and Upholstry Review.)

FLEURS

Spéciaux de Fin de Semaine

La maison des fleurs et des oiseaux

Les fleurs printanières dans tout leur éclat. Profitez de nos spéciaux de chaque semaine.

Roses, tulipes, "Snapdragons", buddleia, poetas, pois de senteur, oeillets, Iris, etc., à prix réduits.

E. PARADIS

Prop.

203, rue Sparks — Ottawa

Appelez: 2-2795

Livraison rapide.

Suprême Elégance

ÉTOLES de Fourrure



Pour rehausser l'éclat de votre toilette printanière et enrichir l'apparence de votre nouveau costume.

SPÉCIAUX

RENARD ARGENTE—
Deux peaux $49.50
RENARD ARGENTE double, $54.50
RENARD ARGENTE simple, $27.50
RENARD ROUGE
teint en nouvelles couleurs.
La peau $17.50
RENARD ROUGE NATUREL.
La peau $12.50
KOLINSKY RUSSE.
Toutes des grandes peaux.
La peau $7.50
CAPES—Un splendide
assortiment ..... $19.50 et plus

Protégez vos Fourrures

Les mites auront tôt fait d'abimer votre manteau. Faites-le entreposer ici. Il sera en sûreté et assuré pour l'année!

L. & M. JOANNIS

Manufacturiers et experts en fourrure

1023, rue Wellington-Ouest, Ottawa — Tél: 8-0414

Dame Mode

PRESENTE

LES NOUVELLES ET ÉLÉGANTES

SILHOUETTES PRINTANIÈRES





Les modes, cette année, offrent une variété vraiment pour tous les goûts. Venez choisir chez PHARAND, le modèle qui vous ira. Nos costumes, manteaux et robes sont irrésistibles!

COSTUMES ET MANTEAUX

Si vous voulez paraitre élégante et jeune, il vous faut un costume tailleur ou un de nos nouveaux manteaux. Tissus importés.

Coupe individuelle pouvant dégager votre silhouette et mettre en valeur vos attraits physiques.

Manteaux sports ou de toilette dans toutes les nouvelles nuances. Voilà ce que vous trouverez chez Pharand. Tous les styles! Tous les tissus!. 14 à 20 ans. 38 à 44.

Tailleurs: 12.95 à 27.95 Manteaux: 9.95 à 34.95

POUR VOUS MESDAMES

A LA TAILLE FORTE

En fait de chic, ne cherchez pas mieux . . .! Et comme prix, vous feriez difficilement mieux ailleurs! Vous n'en pourrez croire vos yeux lorsque vous verrez ces jolies robes, la qualité des crêpes et des chiffons et le chic des nouveaux modèles. Des toilettes que vous aimerez porter. Nouvelles manches et genre boléro. Garnitures de teintes en contraste. Les imprimés sont noir et blanc, bleu et blanc, brun et teintes unies. Tailles 18½ à 46.

6.95 à 10.95

JOLIES ROBES POUR DAMES

N'est-il rien de plus agréable à porter qu'une robe fraiche, pimpante et chic? Voici l'occasion que vous recherchiez d'en acheter plusieurs sans payer cher. Voici votre chance de vous en procurer. De lignes avenantes ces robes sont des plus sveltes. Tissus unis et crêpes imprimés avec détails opposés. Impressions de jardins. Pointures 14 à 20 ..... 6.95

NOUVELLES TOILETTES PRINTANIÈRES

Vous les aimerez toutes de la première à la dernière et vous n'aurez que l'embarras du choix. Manches bouffantes, genre boléro, tout à fait nouveau. Pour un choix meilleur, prenez notre conseil, magasinez de bonne heure. Tailles, 14 à 44 ..... 2.98

CHAPEAUX



Un assortiment de chics chapeaux pour dames et jeunes filles. Les plus nouveaux styles du printemps, pailles, soie et feutre. Un étalage qui intéressera toutes les dames — et qui commandera les emplettes de bonne heure — car ce sont d'alléchantes occasions en nouveaux chapeaux.

1.98 à 4.95

BLOUSES

PRATIQUES ET A BAS PRIX

Quelles jolies blouses et quel bas prix exceptionnel pour dames et jeunes filles. Frais et élégants modèles. Genre tailleur confectionnées de crêpe pure soie uni ou avec dessins imprimés. Grandeur 14 à 20.

1.59 à 2.49

Choix Qualité Bas prix

J. Pharand

Service, Variété Satisfaction

85 à 91 CHAMPLAIN

LA MODE DES CHEVEUX

Plusieurs inspirations se heurtent avec bonheur, pour idéaliser la femme selon l'esprit du temps.

Jamais la Mode, au domaine de la coiffure n'a recherché avec autant de soin à concilier l'art avec la vie moderne, où la femme joue un rôle des plus actifs. Jamais elle n'a poussé jusqu'à ce point le souci de l'esthétique féminine. L'allure garçonne a disparu sans que des complications rendent la nouveauté irréalisable.

La mode des cheveux longs sur la nuque tend à disparaître pour plusieurs raisons. Cette coiffure, par sa nature même, complique trois opérations habituellement si simples: la permanente, la mise en plis, le séchage. De plus, il vous est nécessaire, madame, avec votre coiffure actuelle de rendre visite à votre coiffeur au moins deux fois par semaine.

Les Maitres de la coiffure vous diront que l'on peut avoir des cheveux bouclés sur la nuque, sans conserver pour cela une grosse épaisseur de cheveux, néfaste par son pieds à la tenue de vos bouclettes. La mode de demain exige des cheveux ne dépassant pas 2 pouces de longueur sur tout le tour de la tête et toujours bien effilés; grâce à cette longueur, vous aurez toujours une coiffure simple, chic, qui tiendra entre chaque mise en plis et qu'un simple coup de peigne suffira à remettre au point.

Pas de cheveux rasés sur la nuque, mais de légères bouclettes. Les nouvelles coiffures ne condamnent pas tous les rouleaux, mais exigent qu'on les traite avec art, c'est à cette seule condition qu'ils ont encore raison d'être.



L'influence du couronnement domine les toilettes de soirées.—Cette robe et cape furent conçues par une maison d'élégance de Londres pour porter aux banquets d'apparat. La robe de soirées est de séquins or à broderie à main. Elle évoque la gaieté et la somptuosité des fêtes du couronnement. Le tiare, les gants diaphanes pleine longueur et l'éventail complètent cette ravissante toilette. La cape se présente en tissu d'or sur un fond cramoisi couronnement. Le tissu reproduit les emblèmes des iles britanniques — la rose d'Angleterre, le trèfle d'Irlande, le chardon d'Ecosse et le poireau des Galles.

Savoir s'habiller

EN VOYAGE

A quoi reconnait-on, dès le premier coup d'oeil, qu'une femme sait voyager? C'est aux dimensions et au nombre de ses malles... Mais, selon une règle "inversement proportionnelle", comme disent les mathématiciens. Il s'agit, en effet, de réduire au strict minimum le poids de notre bagage. Voyons comment:

Nous porterons sur nous comme tenue de voyage, notre seul costume tailleur de lainage et nous tiendrons sur le bras un manteau vague, deux tiers, ou trois-quarts, un tweed quadrillé, non doublé.

Rien ne nous empêche de porter, sous la veste du tailleur, blouse-chemisier en linon blanc; de sorte que si la température est élevée, dans le wagon ou dans l'auto nous resterons en blouse et en jupe.
Mais s'il fait frais, au contraire, et que nous ayons à passer la nuit, nous sommes parées à toute éventualité.

Dans la valise, quelles robes emportons-nous? Une robe pour tous les jours, en toile de soie, en lin, en piqué ou en shantung très claire... Nous dirions volontiers: blanche, car c'est la couleur la plus pratique en été.

Une robe "habillée" pour les dîners, les concerts, les petites soirées; robe de crêpe, de voile ou de mousseline de soie imprimés. Evitons l'organdi, le tulle, le taffetas et, en règle générale, toutes les étoffes qui se froissent dans une étroite valise. Elles nous obligeraient à des repassages fastidieux (et elles prennent aussi beaucoup plus de place).

Quelques blouses fraîches, d'élégance graduée pour porter avec votre tailleur. Ce dernier est, naturellement d'une teinte estivale assez claire: gris, beige, vert-amande, bleu-roy, amadou.

Faut-il prévoir une vraie robe du soir? Une grande robe décolletée, somptueuse? C'est bien rare que nous en ayons besoin en vacances. L'habitude de s'habiller le soir se perd de plus en plus; à notre avis, la robe "habillée" en voile imprimé suffit toujours si elle est jolie; assez transparente et d'une longueur raisonnable.

Avec certains imprimés en plusieurs tons, on peut user d'un petit subterfuge qui consiste à porter la robe sur des fonds de couleur différente: tel imprimé qui parait assez austère sur un fond noir ou marine, semble clair et pimpant sur un fond blanc ou rose pâle. Cela permet de modifier l'aspect de la toilette sans encombrer la valise.

Un dernier conseil: n'emportez pas beaucoup de linge; prenez tout juste quelques parures en jersey de soie indémaillable, très fines... Elles se lavent comme un mouchoir et ne nécessitent même pas de repassage.

Dessin moderne des pianos et radios

Il y a beaucoup de changements dans la forme des caisses des pianos et ceci nous a été révélé lors d'une visite faite aux magasins de C.-W. Lindsay & Co. Limited. Ce fut toute une révélation, car nous y vîmes non pas un seul mais une douzaine ou plus de modèles de pianos différents et nouveaux. Le tout dernier de ces modèles est le piano à queue Butterfly ainsi appelé à cause de sa ressemblance aux lignes naturelles du papillon. C'est le plus petit piano à queue conçu jusqu'à ce jour et à la place d'un grand panneau, il présente un dessus divisé au centre et soulevé tout comme les ailes d'un papillon. Il y a encore le "Princess" Lindsay, un modèle cabinet subaissé d'un dessin exquis, fabriqué expressément pour les petits appartements. Deux attrayants pianos provenant de la fabrique Nordheimer, le "Rideau" et le "Lucerne", reflètent une tendance vers la combinaison des caractéristiques du piano droit et du piano à queue, combinaison qui produit un merveilleux et harmonieux effet.

Evidemment, nous ne sommes pas à la saison où les nouveaux modèles de radios, font leur apparition. L'assortiment Lindsay comprend le R C A Victor, le Philco et son radio le plus populaire, le "Lindsay Airline". Comme les six magnifiques modèles de ce dernier sont tous sans égaux aux points de vue fonctionnement et réception, le choix se résume au prix que vous désirez payer. La toute dernière nouveauté au rayon Lindsay des radios est le "Capehart" qui constitue, probablement, une des plus grandes contributions à l'art de l'hospitalité et de la belle vie. C'est un instrument qui, en plus d'assurer une réception radiophonique sans égale, permet également de goûter les chefs-d'oeuvre de la musique par l'entremise des disques. Le change-disques Capehart exclusif joue sans interruption les deux faces, reproduisant ainsi symphonies et opéras complètement et en une suite logique. Ce dispositif est entièrement automatique et continu. Il élimine la nécessité de replacer et de remplier les disques et joue jusqu'à 20 disques. Cette invention merveilleuse vous épatera même si vous n'avez pas l'intention d'acheter un de ces instruments.

Fleurs et rubans

La coiffure est un art merveilleux. Se servir des cheveux d'une femme pour améliorer la forme d'un visage et illuminer celui-ci, cela tient autant de la sculpture que de la mode. Quelle matière plus fluide, plus irréelle et plus humaine à la fois, que ces fils serrés, qui accrochent la lumière. Les coiffeurs sont tellement amoureux de leur métier qu'ils ont longtemps voulu ne traiter que cette matière même et se passer de la facilité que peut leur apporter tout accessoire.

Ils ont fait leurs preuves. Ils peuvent, aujourd'hui, sans crainte qu'on les accuse d'avoir recours à l'ornement par manque d'imagination, revenir à ces fantaisies d'antan qui mêlaient la douceur de la plume à la fluidité du cheveu, les tons pastellisés du ruban aux tons irisés dont la nature se sert pour auréoler une tête de femme. Nous revoyons le soir des aigrettes et des paradis. Nous revoyons des fleurs piquées dans les cheveux à la manière des Espagnoles ou des Balinaises, nous revoyons les tulles légers, pailletés d'étoiles, poser leur arachnéenne douceur sur un front.

Et voici maintenant qu'on remet en vogue les rubans, avec leurs souples torsades, leurs spirituelles arabesques.

Mais les rubans d'aujourd'hui ne peuvent être ceux du XVIIIe: ils doivent être utiles en même temps que jolis. Ils permettent à une coiffure d'après-midi la note de couleur qui la singularise. Ils donnent à une coiffure du soir la touche d'émotion qui complète ce poème délicat que compose une femme parée. Que dire aussi de ces coiffures du soir telles que des grands couturiers en ont créées cette saison et qui obligent une femme, chaque fois qu'elle veut être bien arrangée, pour une fête quelconque, à aller chez son coiffeur, se faire poser par lui, dans les cheveux, les accessoires de séduction qui la feront plus sûrement charmante.

Drôle d'époque, en vérité: elle est faite de l'amour des choses matérielles et de l'attendrissement devant des futilités.

UN ACCESSOIRE PRATIQUE

C'est le gilet, aussi le revoyons-nous, à chaque changement de saison adapté à la température. Cette année, la mode des contrastes a provoqué toute une floraison nouvelle de ces amusants petits vêtements. On les porte avec le tailleur, s'il est trop léger pour les jours frais, avec le manteau qu'il soit trois quarts ou de la longueur de la jupe. En outre ces jolis gilets de teintes fraiches habillent à ravir les robes fatiguées de cet hiver. Ils leur confèrent une jeunesse nouvelle et permettent d'attendre, les vrais beaux jours pour porter les toilettes neuves. Toutes les matières sont employées pour la confection de ces gilets. On donne cependant la préférence aux lainages doux, mais un peu soutenus qui permettent de conserver au modèle l'aspect tailleur qui en fait le chic. Les modèles de daim, pausserie très à la mode, sont à la fois élégants et chauds. Le tricot fait également des modèles très pratiques, à condition d'employer de préférence des points un peu épais comme le point de riz ou le point de toile, et des laines d'une certaine sécheresse.



Costume pour école supérieure ou collège. Un deux-pièces tricoté avec accents de velours.

LES TISSUS

Au début d'une saison, et lorsqu'il s'agit de choisir les toilettes nouvelles qui vont garnir notre armoire à robes, il faut se renseigner sur les éléments principaux de la mode: tissu, couleurs, ligne générale, garnitures, et détails.

On pourrait dire que tous les beaux tissus sont à la mode, tant leur variété est grande. Le lainage a une grande place, même pour l'été, car il est souvent d'une grande finesse; costumes, manteaux légers, jupes et même certaines blouses en lainage; il en est d'uni comme un drap très fin, de façonné, moucheté, mêlé de fils différents; nous avons le jersey si pratique, la flanelle, et aussi des lainages fantaisie fort goûtés dans les petits damiers, les écossais, les tweeds légers. Puis viennent les tissus plus légers, soieries des robes d'après-midi, cotonnades des robes d'été ou de vacances. Là encore, le choix est grand, les crêpes, marocains, chines, georgette, voisinant avec le satin et le crêpe-satin, les moires et ottomans plus légers que ceux d'hiver, les mousselines, et tout cela aussi bien et uni qu'en imprimé. Nous retrouvons chaque année avec joie, comme une chose inattendue, toute la fantaisie des fleurs dans les objets plus ou moins usuels, coloris vifs et gais, ou tendres et délicats. Il y a de la nouveauté surtout dans les impressions qui cherchent chaque année à se transformer. Pour la ville, on préfère les dessins sur fond noir, marine, brun, mais les fonds blancs ou clair sont appréciés pendant les vacances ainsi que pour les robes de fillettes. De même les piqués, toiles, mousselines de coton se font en toutes teintes, en uni ou imprimé pour le plein été.

DES RUBANS

Il est nouveau, l'emploi du ruban uni dans les tons vert et bleu et surtout dans les façonnés Pompadour. On en fait des applications sur les gilets des robes et sur leurs revers, des ceintures nouées de deux pans courts sur le côté, ces pans retombant sur des robes de lainage de couleur sombre.

Avec ces rubans imprimés que l'on coud bord à bord, on obtient aussi de très jolis petits boléros. Ces boléros rehaussent avec beaucoup d'à-propos le genre simple d'une robe courante. Les rubans Pompadour se montrent aussi, nombreux, sur les chapeaux de paille foncée et le plus souvent posés derrière sur des relevés en paille noire, très fine, évoquant le mouvement "bergère"

CE SERA BIENTÔT
PÂQUES



LA MODE PARISIENNE

a fait des préparatifs pour donner toute satisfaction en fait de vêtements aux dames de Hull et de la région, à l'occasion de Pâques.

Nous savons que leurs revenus sont très limités, étant obligées d'acheter très économiquement. Nous avons, partant, des vêtements pour toutes les bourses; des costumes tailleurs, à partir de $8.95; des chapeaux chics pour dames, à partir de $1.00; des manteaux pour dames, en les plus nouvelles créations, aussi bas que $7.95.

Et vous conviendrez, Mesdames que nos prix sont les plus avantageux dans les deux villes. Nous vous prions de nous faire une visite avant d'effectuer votre achat. Notre personnel s'empressera de vous servir et nous vous assurons que votre visite vous sera des plus profitables.

Comme attraction supplémentaire, si vous n'êtes pas prêtes à acheter au comptant les articles dont vous avez besoin, il nous fera plaisir de vous offrir un compte de crédit avec un petit acompte.

Pour compléter votre toilette de Pâques, il vous faudra une parure de cou en fourrure. Nous avons un bel assortiment de renards argentés aux plus bas prix dans nos annales, à partir de $39.50.





Venez nous voir au plus tôt à votre convenance.

N'oubliez pas notre adresse

La Mode Parisienne

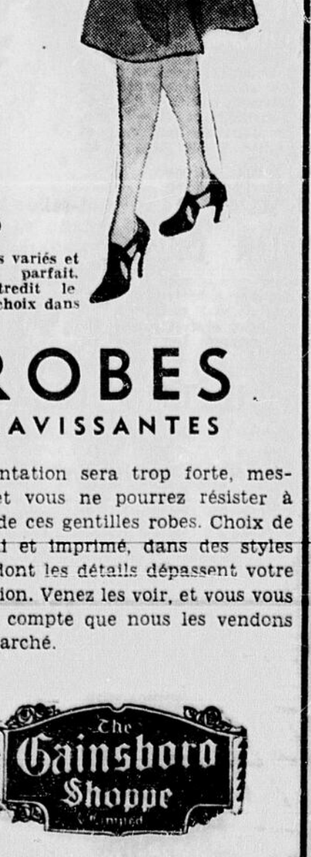
99, rue Wellington Hull

(Trois portes de la Gatineau Bus Co.)

Téléphone: 3-1023

LE JOYEUX REFLET DE LA MODE...

... doit aussi vous égayer, car l'élégance n'est plus réservée aux riches personnes. L'élégance est une vertu facile à pratiquer et qui ne coûte pas cher, surtout si vous prenez la précaution de vous habiller au GAINSBORO SHOPPE, où prédominent la qualité et les valeurs exclusives à bas prix.



LES NOUVEAUX
COSTUMES TAILLEUR

D'allure masculine, de confection impeccable.

La mode n'est jamais plus jolie qu'au printemps. Son joyeux reflet se retrouve dans les nouveaux costumes que nous avons en montre. Ils s'offrent dans toutes les couleurs nouvelles, dans tous les tissus, rayés ou unis, les plus en vogue. A l'oeil féminin, ils sont tout simplement irrésistibles.

PRIX A PARTIR DE
$14.95
à
$25.00

● Modèles variés et d'un chic parfait. Sans contredit le plus beau choix dans Ottawa.

ROBES RAVISSANTES

La tentation sera trop forte, mesdames, et vous ne pourrez résister à l'attrait de ces gentilles robes. Choix de crêpe uni et imprimé, dans des styles coquets dont les détails dépassent votre imagination. Venez les voir, et vous vous rendrez compte que nous les vendons à bon marché.

The Gainsboro Shoppe

Rue Rideau Ottawa

LES PLUS NOUVEAUX TISSUS À LA VERGE
pour la couture du Printemps

L'élégante d'aujourd'hui préfère fabriquer elle-même cette jolie robe ou le superbe manteau qu'elle sera fière de porter ce printemps. Elle s'assure ainsi un meilleur ajustement, une exclusivité parfaite et de belles économies. Voyez notre assortiment de tissus à la verge. Il est plus complet que jamais !



CRÊPE RUGUEUX EN RAYON
On ne saurait désirer meilleure qualité pour robes d'après-midi, ensemble d'été, etc. Celles qui s'y connaissent aimeront cette texture. En un choix de couleurs variées. La verge 49c

POUR ROBES DU SOIR
Rayon taffeta et Kingsilk; environ 36 pouces de largeur. Le printemps nous revient avec ce tissu d'excellente qualité, approprié pour robes du soir et d'après-midi, jupons, etc. La verge 59c

CRÊPE RUGUEUX IMPRIMÉ
Un beau tissu pour robes d'après-midi. Tissé genre de crêpe canton. Beau fini lustré augmentant la valeur de ce tissu solide et durable. Multitude de dessins parmi lesquels ce sera plaisir de choisir. Environ 36 pcs. La verge. 79c

SATIN ÉPAIS
Employé pour doublures, rideaux, couvrelits, échappes et divers autres ouvrages de fantaisie. En teintes de rouge, vert, olive, rose pâle, vieux rose, doré, vert foncé, gris et ainsi que noir et blanc. 54 pouces de largeur. La verge 1.25

Doublure de Rayon
Garantie à l'épreuve du fer à repasser, 54 pouces de largeur. Solide et convenant particulièrement pour doubler les manteaux de printemps. En noir, gris, fawn, etc. La verge 98c

Tweed de Fantaisie
Un superbe tweed nouveau pour manteaux et costumes. Texture élégante. Vous serez à la page si vous portez au printemps un joli manteau ou ensemble fait de ce beau tissu, etc. 56 pouces de largeur. La verge. 1.49 à 2.49

Nouvelle Flanelle Pastelle
Très belle qualité tout laine. Pratique pour vêtements de sports, manteaux d'enfants, jupes etc. — teintes pastels: mais, rose, bleu, vert, beige, corail, etc. Environ 54 pouces de largeur. La verge .. 1.59

Consultez les Patrons 'Butterick' Ils vous aideront à la confection de vos toilettes du printemps.

J. Pharand
85 à 91 CHAMPLAIN

L'ÉLÉGANCE EST UNE VERTU, MESDAMES!

Il est une erreur fondamentale, celle qui consiste à croire que la vertu est avide et qu'il faut pour porter sa livrée s'enlaidir à plaisir. — Une robe bien coupée coûte le même prix qu'un vêtement aux plis disgracieux.

Pourtant je n'ai jamais entendu dire qu'un joli visage fût néfaste (tant de saintes furent ravissantes) et la beauté ou plutôt le charme s'acquiert à force de volonté. Or, plaire, pour nous autres femmes, devrait être un devoir primordial.

Tant d'épouses s'étonnent de voir un mari maussade regrettant d'autres compagnies préférables, certes, à celle d'une virago aux cheveux ternes, au nez luisant, vêtue comme le serait un sac de farine.

Ne faut-il pas battre le monde sur son propre terrain? Soyez donc jolies, élégantes, agréables pour vos époux, vos enfants, vos amis. A vous de leur apprendre que la vertu est plaisante. Faites de votre physique comme de votre moral, une oeuvre d'art. Etre, partout et en toutes choses, parfaite, tel doit être l'idéal de la femme chrétienne.

Une robe bien coupée coûte le même prix qu'un vêtement aux plis disgracieux. Bien plus, je vous dirai que lorsque vous vous habillez comme cela convient à votre genre de beauté, la modestie y trouve son compte, car, somme toute, la véritable élégance consiste à passer inaperçue. Et c'est un art bien plus grand que vous ne vous l'imaginez de passer inaperçue. Cela implique d'avoir, toujours, à l'heure qu'il faut, la toilette de circonstance, de ne pas arriver chez des amis pour une réunion intime en robe froufroutante, de ne pas recevoir chez vous en une tenue qui éclabousserait celle de vos invitées, de savoir distinguer lorsque vous êtes priée à un déjeuner si vous devez y aller en tailleur de ville ou en robe d'après-midi.

LORSQUE VOUS RECEVEZ

Je n'ai jamais compris que l'on prie des indifférents à venir partager sa table. Car, à mon avis,, un hôte est un compagnon que l'on veut sentir heureux chez soi, que l'on entoure de prévenances. Or, on ne fait bien que ce que l'on fait avec amour. Et c'est pourquoi une réception doit être un chef-d'oeuvre de bonne grâce. Si la maîtresse de maison est de mauvaise humeur, si le couvert est triste, on ne remarquera ni la bonne chère ni le moelleux du vin.

Pourtant il est facile de parer sa maison et soi-même en l'honneur des autres. Quelques fleurettes aux gaies couleurs (ce ne sont pas les plus chères) orneront le couvert. Et chacun sait, madame, que vous êtes née fée, car nulle autre qu'une de ces étonnantes créatures ne marierait si délicatement la rose soutrée en jupe 1900 avec les bleuets ou les épis tièdes encore de soleil. Sachez-le: une coupe est toujours plus jolie au milieu de la table qu'un vase haut, lequel risque en outre de masquer les convives. Et ne commettez pas l'erreur de disposer des bouquets trop parfumés, par crainte qu'un de vos invités, à l'exemple du grand peintre Degas, ne supporte pas les odeurs capiteuses.

Votre table mise, vos vins tiédis ou rafraîchis, votre repas en train de cuire, il vous reste encore le soin de votre personne. Là encore, il y a matière à réfléchir. Soyez soignée, jolie autant que possible, mais peut-être un tantinet moins habillée que vos amies. Ce sont elles et non vous qui doivent être à l'honneur dans votre maison. Et, si vous les éblouissez par une toilette trop élégante, elles seront sûrement mal à l'aise. Soyez discrète, autant que faire se peut. Veillez doucement au bien-être général. A n'importe quel convive donnez toujours l'impression que vous vous mettez en frais pour lui. Une jolie nappe, un plat spécial, une sucrerie, la moindre envie qui lui est particulière et à laquelle vous portez attention le remplira de joie. Au fond, un repas est pour l'hôtesse une merveilleuse occasion d'exercer sa charité. Savoir mettre tout le monde en valeur, pensez à ce que chacun soit bien servi, prévenir le moindre désir de ceux qui vous entourent, tel doit être votre constant souci. Mais, de grâce, faites-le d'un visage avenant. Qu'on ne sente jamais l'effort. N'ayez jamais l'air occupé, encore moins préoccupé, rappelez-vous que vous êtes la souveraine d'un petit royaume qui, pareil à un théâtre de marionnette, doit vivre, grâce à des ficelles actionnées d'une main sûre, fils qui ne seront visibles que de vous seule.

Hélène CINGRIA.



Nouvelle dentelle en disposition diagonale nouveauté dans cette robe vanité pour les après-midis du printemps. Un bouquet de marguerites jaunes à l'épaule.

Le chapeau de soutache saturne piquée est de teinte marine, avec couronne de fleurs de Paris.

(Du salon des modes de Charles Ogilvy Limited.)

VISION PRINTANIÈRE PLEINE DE PROMESSES

Les petits tailleurs nouveaux idéalisent la silhouette.

Les défilés des grands couturiers ont révélé toutes les nouveautés qui fêteront le proche printemps. Les tailleurs habillés ont la taille marquée par des pinces et s'élargissent ensuite par une basque, alors que les vestes destinées au sport demeurent droites. Avec ces costumes nous échappons à la sombre uniformité du noir pour retrouver une grande variété de coloris frais et gais, non seulement sur les tissus unis mais encore sur les tissus quadrillés si fort en faveur actuellement; ceux-ci, de mode très récente, se font surtout dans les tons marron quadrillés de bleu tendre, de bleu ciel, de rose et de rouge. Le costume est-il de teinte sombre ou neutre, on le réveille par des passepoils de tons très vifs assortis à la nuance de la blouse et à celle du cache-col.

Jaquette et jupe sont souvent de tons opposés; par exemple, une jaquette aux revers de lainage bleu clair sera portée avec une jupe de lainage bleu clair quadrillé de rouille, ou inversement.

Les jupes semblent se raccourcir. Les manches des jaquettes sont normales; les revers plutôt un peu hauts, laissant voir dans leur échancrure une blouse chemisier, au col à revers pointus.

LA BLOUSE-GILET

Elle se fait avec petit col rond et revers bien pointus. Le boutonnage ton sur ton s'arrête au-dessus des pointes du gilet. Le petit mouvement de basque descend devant et derrière et remonte bien sur les côtés à la taille.

Il est échancré comme les gilets d'homme, le dos étant lui-même échancré en pointes dans le bas.

Ces formes de blouse-gilet se retrouvent le soir mais, cette fois, taillées dans de riches tissus et portées sur de longues robes de velours.

A côté des lamés, de genre élégant, on emploie pour les blouses des lainages moelleux, du crêpe de laine, du lainage velouté, du crêpe satin mat et brillant, des velours, de la mousseline.

L'après-midi, les blouses sont assez façonnées; elles ont des incrustations de satin sur velours, de dentelle sur satin, ou de tulle et de mousseline de soie sur satin.

Mais le travail de ces incrustations n'est pas entièrement réservé au décor du satin et du velours: on fait également de fines incrustations de branches, de feuilles, de guirlandes de fleurs en satin sur un fond de fin lainage de même ton, recherche qui donne au moindre costume de lainage une coquetterie très délicate. On obtient aussi des effets assez intéressants en opposant les coloris des blouses et des jupes. Beaucoup de blouses-casaques aux coloris foncés sont, actuellement, portées sur des jupes différentes de ton plus clair, de même que nous voyons une blouse de soie bleu sombre s'allier à un tailleur de lainage bourgogne et un trois-quarts en lainage grège s'unir à une blouse de satin noir.

Pour voyager

Beaucoup de tissus chinés, rayés, écossais, quadrillés, avec cette particularité qu'ils se font à très petites dispositions quand il s'agit des costumes, tandis que pour les manteaux, leurs dimensions n'ont guère de limites.

Il y a dans ces ensembles de sport une grande variété de couleurs, mais de couleurs harmonieusement choisies. Le sweater ou la blouse sont d'un ton opposé au costume, avec une écharpe de soie d'un autre coloris vif assortie à la ceinture de cuir. Ces écharpes de soie ont une grande vogue: on les croise non seulement dans l'échancrure des manteaux; mais encore dans celles des blouses, leur teinte s'assortit à celle de la ceinture.

SIMPLICITÉ

Pour le matin, malgré les raffinements de la mode, les femmes conservent cette allure sportive bien plaisante à voir et si jeune. Aussi bien, et vous le savez toutes, rien n'est plus déplacé qu'un ensemble trop habillé pour le matin, que ce qu'on aime pardessus tout les heures soit à l'heure des soucis ménagers, pour accompagner les enfants ou aller au bureau. Un confortable manteau de coupe sport, une jolie robe de lainage, un feutre de belle qualité mais chapelier, voilà ce de la vie active. Le sac, les gants, l'écharpe, tout est étudié pour demeurer dans une note simple, mais tout est si harmonieux, si bien choisi qu'il se dégage de cette simplicité une élégance de bon aloi.



OUVERTURE DES MODES

Pour votre Toilette de Pâques

Nous vous invitons, Mesdames, à visiter notre nouveau magasin, où vous pourrez tout à votre aise y admirer les plus belles créations du printemps.

Les nouveaux modèles et tissus sauront plaire aux plus difficiles. Nos prix et la haute confection de nos vêtements sauront vous convaincre.

- Robes
- Chapeaux
- Manteaux
- Costumes
- Gants
- Lingerie
- Bas
- Sacoches

Nous vous invitons

L'ÉLÉGANT

Le rendez-vous des élégantes.

N'oubliez pas notre nouvelle adresse

47, rue Principale — Hull

CODE DE LA TRICOTEUSE

Rappelez-vous que pour obtenir un tricot chic et bien fini, il faut: — Travailler en se guidant, pour les proportions, sur celles d'un patron établi sur mesures (la façon de tricoter, le choix de la matière employée, la grosseur des aiguilles pouvant faire varier les dimensions indiquées dans les explications).

—Avant de commencer le travail faire un échantillon du point choisi avec la matière qui sera employée; cet échantillon permettra de compter approximativement le nombre de points à monter et de rangs à faire.

—Le tricot achevé, apprêter chaque pièce, c'est-à-dire l'épingler sur le patron, ou mieux, sur le mannequin, le repasser sous un linge humide en tenant compte du relief du point afin de ne pas écraser le grain s'il y a lieu.

—Faire l'assemblage des différentes pièces en coutures intérieures, comme s'il s'agissait de tout autre tissu: détendre le tissu, couper endessous "l'en-trop" des coutures et pour éviter l'effilochage, replier les bords et coudre le rempli à points perdus.

Poignées de tiroirs sombrero sur un mobilier façon américaine en opposition à une carpette de conception provinciale.

Les tailleurs de 1938 sont moins classiques

Telle est l'impression générale qui se dégage de la nouveauté.

PARIS. — (P.C.-Havas) — La note de fantaisie s'y manifeste par un assemblage de tissus rayés ou quadrillés avec des unis spécialement créés à cet effet, dont les nuances délicates s'opposent délibérément et dénoncent le retour à des coloris longtemps délaissés; le marine clair est aussi marié par exemple au rouge vif, ou le beige au rose; une robe vert réseda se complète d'un paletot beige soutenu aux coutures régulièrement bordées de passepoils noirs.

DU ROUGE

Mais d'une manière générale, le rouge assez vif dans la gamme d'une grande variété de beiges s'étendant du canari au banane pour le plein été et le marine clair sont les nuances dominantes de la saison. C'est dans les détails très étudiés que réside la véritable nouveauté: les épaules sont larges mais non élargies, c'est-à-dire que la silhouette demeure féminine. Quelques jaquettes courtes sont cintrées mais la plupart des vestes sont droites avec un dos vague dont l'ampleur se trouve parfois accentuée par quelques godets. Dans l'ensemble, on assiste à la suppression des cols et des revers de style de tailleur classique. Pourtant, quelques modèles en sont encore pourvus; il en est de même qui sont ornés d'un double revers supplémentaire.

DES POCHES

Par contre des poches fendues ou appliquées, de toutes les formes, de toutes les dimensions constituent l'élément décoratif principal des tailleurs et des manteaux. On en place deux, quatre, cinq, même six sur le devant d'une jaquette, deux sur le devant d'une jupe, une dans la ceinture d'où s'échappe une longue pochette de couleur vive; de nombreuses jupes en sont munies sur la manche droite à l'endroit ou le costume masculin en comporte une. Les jupes des tailleurs sont généralement courtes, plates, toutes droites, parfois légèrement fendues sur l'un des côtés; mais ceci n'est pas une vérité absolue et on en voit beaucoup de plissées, soit régulièrement tout autour, soit avec des incrustations de groupes de plis divers entre des panneaux unis, et dans ce cas les plis se déplacent plutôt en avant qu'en arrière.

On voit aussi certaines jupes plates ne comportant qu'un seul gros pli profond aplati devant et derrière ou en forme de "tablier".

LA LIGNE DE TAILLE

La taille de quelques jupes remonte un peu en forme de corselet, moulant étroitement la taille. Ainsi que nous venons de le dire, elles s'ornent de poches appliquées et présentent souvent un effet d'asymétrie: l'une plus grande que l'autre; deux superposées d'un côté, une de l'autre une poche unie, une autre brodée. Les vestes et les jupes des tailleurs très habillés sont seules marine. Pour le sport et le voyage on préfère des ensembles ou deux ou trois tissus différents s'opposent pour former une symphonie.

Les ornements sont particulièrement remarquables, qu'il s'agisse de boutons en forme de boules en matière plastique transparente, grossissant comme au travers d'une loupe quelque frais bouquet romantique ou des glands de passementeries utilisés en guise de boutons; ou encore des tresses de soie qui réapparaissent à leur tour et sont employées en bordures des costumes très habillés et des piqûres petites ou grosses qui cernent de leurs réseaux compliqués maints parements de manteaux.



Les CHICS VÊTEMENTS vendus chez

Charles Ogilvy Limited

portent l'empreinte du printemps

Faites vôtre l'un de ces manteaux d'occasion ou manteau robe dans les teintes de beige ou marine, de préférence ayant une silhouette crayon droite. Porté par dessus une robe boléro, votre tenue sera une des plus chics et des plus jeunes.

Manteaux 19.75 jusqu'à 39.75
Robes 12.95 à 29.50



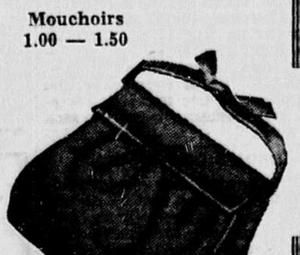


Pour convenir avec votre COSTUME

Chics chapeaux de paille avec passe et voile, coquet 4.95



Mouchoirs 1.00 — 1.50



Sacs à Main 2.95 à 7.50



GANTS
De chevreau 1.95 à 3.00
De tissu 1.00 à 1.50



Le Boutonnier 15c à 75c

COSTUMES

Costumes classiques taillés masculins, de tissus solides et résistants; léger costume couturier avec détail féminin. Costumes trois pièces qui à eux seuls suffisent à garnir une garde-robe.

19.75 à 49.50

BLOUSES

Blouses agrémentées de jabot ou genre tailleur classique confectionnées en d'attrayants tissus de couleurs très seyantes.

1.98 à 6.95



SOULIERS JANET
CONCEPTION D'"EMBASSY"

Style exceptionel de gabardine bleue avec talon brun et garniture brune. Aussi gabardine de couleur rouille avec garniture brune.

8.50

Vêtements pour Hommes

Les tweeds importés et les fins worsteds de l'ouest d'Angleterre sont des tissus préférés. Genres ajustés, semi-ajustés, conservateur et taille forte donneront à votre personne un extérieur des plus chics.

29.50 à 35.00

Les paletots de demi-saison sont du genre balmacaan ou raglan, et confectionnés de tweeds importés et de tissus à revers quadrillés. 19.50 à 27.00.

Un nouvel assortiment de complets, chapeaux, gants, cravates et chaussettes attend votre appréciation!



Pour la sortie des jeunes à Pâques

Chics manteaux de printemps de tissus durables et de tweeds quadrillés ou flaconnés dans les teintes vives.

11.75 à 16.50

Au troisième étage, vous trouverez de chics vêtements pour garçonnets et adolescents.

Costumes masculins pour garçonnets de 2 à 6 ans, comprenant paletots et casquette, ou casquette et pantalon.

4.75 à 9.75



De fines piqûres agrémentent cet escarpin de suède se présentant dans les teintes: baige, bleu, noir et brun. (Du salon de chaussures de Charles Ogilvy, Limited.)

Un extraordinaire soulier élastique à empeigne haute en gabardine noire. (Du salon de chaussures de Charles Ogilvy Limited.)

Nouveautés du Printemps



• Modèles les plus nouveaux et les plus exclusifs, qui ajouteront à votre élégance printanière.



• Un choix varié à prix raisonnables. Une visite aura vite fait de vous convaincre !

Ringrose Coles

180, rue Rideau
198, rue Bank

Le chapeau de printemps, un produit de la ferme

Qu'il soit en forme de béret, de panier à pêches, de papillon, de turban martinique ou tout autre motif attrayant; qu'il soit fait de velours, de paille, de voile, de crêpe, de feutre, d'étame, de nansouk, de toile de lin ou de chanvre, ou de dentelle, le chapeau de printemps des dames ne fournit guère d'indication de son humble origine.

Peu de personnes songeraient à associer cette ravissante création avec la ferme, et cependant le chapeau de madame est le "papillon" de l'agriculture. Il est sorti de la chrysalide de la ferme; en d'autres termes, c'est de la ferme que viennent les matériaux dont il se compose, mais la ferme insiste une fois de plus sur une reconnaissance moins équivoque: les pailles ordinaires reviennent à la mode.

Les nombreux et merveilleux matériaux, portant des noms encore plus merveilleux, sont des produits fabriqués d'origine agricole, — lin, laine, coton, pâte de bois, — et ils représentent une richesse considérable dans le monde tout entier. La statistique la plus récente montre qu'au Canada seul, les ventes au détail des vêtements de femmes et d'enfants, chapeaux compris, se montaient à $197,000,000 en une seule année.

Le lin est l'un des plus anciens des produits agricoles et aussi l'un des principaux. C'est avec le lin que l'on fabrique les vêtements et les ornements. Le pays d'origine du lin est inconnu, mais la toile, les tissus, le fil, l'huile de lin, qui en sont les produits les mieux connus, ont été trouvés dans les fouilles de l'âge de pierre, de sorte que ces ancêtres de la race humaine étaient beaucoup mieux renseignés que l'on ne le suppose parfois. Chose étonnante, les méthodes de récolte du lin n'ont pas fait le moindre progrès depuis l'âge de pierre. On obtient encore la meilleure filasse par l'arrachage à la main et c'est encore le battage au moyen du vieux fléau, après que les capitules de graines ont été écrasés avec un rouleau, qui donne les meilleurs résultats.

On n'a jamais rien trouvé qui puisse remplacer le lin dans la fabrication de la toile fine et de damas. L'utilisation du lin varie, depuis l'étoupe pour calfeutrer les navires jusqu'aux mouchoirs de dentelle et les chapeaux des dames, mais quel homme, s'il n'est statisticien, songerait jamais à appeler "produit agricole" un chapeau de printemps ?

Nos jeunes élégantes



Ces élégantes toilettes du soir vous sont gracieusement présentées par (de gauche à droite) MLLES JEAN TARLTON, NESSIE MENZIES et KATHERINE KELLY. Admirez la jolie cape de renard argenté, très élégante pour le soir ou pour les premiers jours printaniers. La robe de droite est tout à fait dans le ton, avec son petit boléro "dernier cri". Cette robe de velours noir avec traine blanche (à gauche) est aussi très chic pour le soir.



POILS SUPERFLUS
Enlevés sûrement et permanemment par l'ELECTROLYSE

Mountford Salon

49, rue Metcalfe
2-8778

Fondé à Ottawa il y a 3 ans

LES VOILETTES

Jadis sur les bords du Bosphore la douce Aziadhé se voilait d'impénétrables blancheurs. Et ce printemps, nous, modernes jeunes femmes d'occident, nous draperons sur nos chapeaux, de fines voilettes, sous lesquelles notre sourire adouci et mystérieux, charmera nos époux et nos fiancés.

Ces délicieuses capelines de paille légère, inspirées de celles portées par les belles dames, peintes par Lancret, Nattier et Watteau, seront particulièrement aux blondes gracieuses et frêles. Voulez-vous essayer? Posez sur vos boucles blondes cette souple capeline d'un violet profond, à la calotte ronde et basse, enroulée de branches de lilas, et vous aurez une délicieuse coiffure de demoiselle d'honneur, pour un grand mariage, ou un "garden party".

Pour une rousse, ce très printanier chapeau, à large bord en bahon bleu marine, à la calotte basse et ronde, composée de bluets, jolies fleurs qui poussent dans les champs.

Si vous avez de beaux cheveux noirs, choisissez un canotier en grosse paille blanche, garni d'un ruban gros grain, et, collez sur votre visage, une voilette marine à gros pois; ce chapeau, porté avec un strict tailleur en drap marine, avec blouse chemisier en piqué blanc, attachée au cou par un noeud de ruban, vous composera le plus élégant et le plus moderne des costumes de printemps.

Amusant à souhait ce chapeau postillon, haute calotte carrée, en paille noire, bord roulé en paille blanche, une large et longue voilette donne la note féminine à cet extraordinaire couvre-chef.

Avec nos robes de crêpe: grises, beiges ou imprimées, nous porterons des toques, entièrement composées de fleurs sur lesquelles nous jetterons des voilettes brodées.

Une grande maison française a créé pour toutes les jeunes filles, (débutantes ou futures débutantes) cette charmante toilette en soie foulard: fond marine, imprimée couronnes blanches de lauriers; boléro, manches mi-longues. Sur une coiffure à la page, placez un chapeau en bakou marine, al large bord relevé; sur le front, une passe en fleurettes blanches; un ruban marine retient, sous le menton, ce chapeau qui, avec la toilette qui l'accompagne, compose la vêture rêvée pour la jeune fille, qui, tel le papillon sortant de la chrysalide, abandonne les robes de ses jeunes années pour se parer en femme. CARLOTTA.

CREME FARINA

1-3 tasse de farina; 1-2 tasse de sucre ou de miel; 1-4 cuillerée à thé de sel; 2 tasses de lait; 2 oeufs; 1-2 cuillerée à thé de zeste de citron râpé. Faites chauffer le lait au bain-marie. Faites-y tomber la farina et le sel avec une fourchette et faites cuire 20 minutes en agitant jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez le sucre ou le miel, les oeufs bien battus, et le zeste de citron.

D'UN EXTRÊME À L'AUTRE

Hier, nos chapeaux n'étaient jamais assez hauts, assez enlevés; aujourd'hui, nous nous couvrons le chef de "plateaux" et de "galettes" qui évoquent rien que par leur nom une impression de "plat" parfait. Mais que l'on se rassure! Ces plateaux et ces galettes sont extrêmement seyants, et ont inspiré à nos grandes modistes de bien délicieuses créations. La grande hauteur a vécu . . . pour combien de temps? Donc nous voici revenus à des formes plus raisonnables, car, à côté des modèles dont nous parlons plus haut, se placent d'exquis canotiers, des bambins et des bourrelets particulièrement juvéniles, des "relevés" très accentués, d'une grande allure, et toujours les toques et les turbans qu'il est si facile d'adapter à tous les visages et à tous les âges. Le coiffant sera indifféremment rejeté en arrière ou descendu sur le front, et ceci concerne aussi bien les grandes capelines que le plus petit "bambino". Signalons une certaine influence qui nous vient des époques romantiques et second Empire. Ajoutons que les "sports" sont joliment étudiés avec un constant souci d'élégance qu'il est bon de souligner. L'une de nos grandes maisons a lancé la cloche en feutre "pliante", infiniment pratique pour le voyage.

"Quelles matières" sont employées de préférence? D'abord les pailles Saturne fines et brillantes; toutes les pailles cousues, certaines présentant une technique vraiment très neuve; puis les paillassons, les laizes, les exotiques: bakou, panama, bengale; les tissus et notamment le taffetas et le gros-grain ont donné lieu à de nombreuses réalisations.

"Les garnitures" comprennent tous les rubans souvent travaillés, rebrodés, ouvragés; un bon nombre de bijoux; des plumes, couteaux et autruche, et aussi quelques petites fantaisies, enfin les fleurs qui se posent sur le fond, sous la passe, qui s'accrochent dans la voilette et qui fréquemment tapissent entièrement un bord ou composent de ravissantes petites toques, employées seules ou avec de minuscules fruits aux couleurs tentantes.

"En coloris": beaucoup de pastel, de naturel, de vert, de maïs, du bordeaux et naturellement du marine, couleur inséparable du printemps.

Blouses de lainage

Les blouses de lainage, d'une teinte différente de la jupe, sont toujours en faveur. Elles ont une allure nette de petite veste tailleur qui plait à nos jeunes sportives. Les nouvelles pour ces blouses de charmantes toiles de laine dans des tons très nouveaux et très lumineux: jaune, feu, cuivre, quelques verts amande et de beaux bleus de toutes les valeurs.

La blouse, une jolie revenante

La question des blouses est très épineuse et reste assez discutée; les avis techniques sont partagés entre la blouse à basque s'arrêtant aux hanches et la blouse-chemisette entrant dans la jupe. Cette dernière formule, plus nouvelle et d'allure plus jeune, offre l'inconvénient d'épaissir un peu certaines silhouettes féminines, de les "raccourcir".

Pour peu que vous ayez la poitrine assez en relief (ce qui est loin d'être disgracieux), la blouse-chemisette vous fera la taille plus courte qu'il ne convient. On évite en partie cet inconvénient par le choix d'une blouse sombre ou assortie à la jupe. La blouse claire est la plus élégante, mais la plus difficile à porter, il ne faut pas se le dissimuler.

La blouse-casaque, souvent pourvue d'une ceinture, et la blouse-tunique de forme princesse, parfois drapée et irrégulière, sont charmantes pour l'après-midi et même le "petit soir". Mais pour le matin et le sport, nous aimons tout particulièrement les blouses-gilets, dont seuls le devant et les manches apparaissent, et qui se combinent avec des sweaters de laine tricotée, très échancrés. Ces blouses sportives sont le plus souvent en piqué blanc leur netteté (un peu masculine) nous séduit, de même leur matière à la fois solide, élégante et lavable. Leur forme reste simple, stricte à dessein.

En plus habillé, nous trouvons les blouses de peau d'ange, de crêpe flamisol ou autre crêpe nouveau, romain et flamisol ou autre crêpe nouveau.

Beaucoup de ces dernières ont un jabot ou un col-écharpe souple noué devant ou sur une épaule: les volants aux poignets sont un "retour" aussi amusant que celui du jabot. Les blouses de georgette ou de lin bis ou grège sont d'un effet moins brutal et moins vieillot que les blouses de lingerie blanche, qui nous rappellent toujours un peu— quoi qu'on fasse — la mode 1900.

Nous avons vu également quelques très jolies blouses, soit en tissu lamé, soit en ciré, en laqué, en broché, qui sont d'une élégance très raffinée et accompagnent à ravir les jupes de velours ou de satin, si répandues en ce moment.

Sous un gilet de fourrures, une blouse-casaque de soie claire prend toute sa valeur; de même sous la veste de velours, nous aimons l'union toujours si délicate de la dentelle et de l'organdi ou de la mousseline de soie claire.

Salade

La salade est indispensable. Elle contient du magnésium (les feuilles vertes du moins) et de la cellulose qui est indispensable au bon fonctionnement intestinal. Les salades crues, diurétiques et dépuratives, sont excellentes pour le teint. La laitue jouit en outre de propriétés calmantes. Si vous avez des tendances à l'entérite, méfiez-vous des salades crues mangées trop hâtivement. Pour bien les supporter bien mâcher et ne pas abuser du vinaigre.

Dîner et soir

Le soir aussi, votre toilette doit varier suivant les circonstances. Et c'est une simple jupe de satin noir longue cette fois, qui vous servira. Pour aller au concert, vous l'accompagnerez d'un étonnant petit boléro-blouse de lamé, au col et au jabot ornés de motifs matelassés. Une casaque de jersey, largement décolleté devant, portée sur votre jupe, la transformera en une élégante robe de dîner et un petit corsage sans manches, en satin comme la jupe, en fera la plus jolie robe du soir.

LA MODE A PARIS

Canotiers plats, fleurs et rubans

Assagis ! . . . Tel semble être le nouveau mot d'ordre de nos nouveaux chapeaux, si nous les considérons dans leur ensemble. Nous n'aurons plus de calottes en gratte-ciel, de bords épileptiques. Nous aurons des cloches comme il y a trois ans et des canotiers comme il y a cinquante ans. Je sais bien que ces derniers . . . mais, en ce printemps, les canotiers auront singulièrement grossi. Leur bord épais, rond, feuilleté, fait la nique au chapeau plat 1937.

Leroux, Braagaard présentent le canotier en paillasson naturel à calotte rehaussée; Le Monnier, en paille d'argent incrustée de feutre; Talbot préconise la paille noire; Marie-Alphonsine, la grosse paille naturelle.

Les cloches, baissées devant et derrière, comme toute véritable cloche qui se respecte, laissent le visage dans l'ombre.

La calotte, pointée d'un côté et d'une taille normale, passerait presque inaperçue, si la garniture ne venait égayer ces chapeaux trop sages: mélange de rubans, mélange de fleurs et de rubans. Et que de fleurs ! Elles semblent toutes avoir élu domicile sur nos chapeaux ! En gros-grain, en albène, en velours, parfois elles forment la calotte, parfois elles en jaillissent d'une manière inattendue, par une fente, en haut, derrière ou sur le côté.

Mais la cloche et le canotier ne forment pas, à eux seuls, les nouvelles collections. A côté de ce ménage sympathique, un nombre intéressant de formes différentes attirent nos regards et n'entrent dans aucune catégorie définie.

Talbot conseille la toque mi-feutre, mi-picot ou la toque en ruban de satin. Rose Valois a créé un chéchia de feutre, adoucie par un bandeau de jersey orchidée. Chez Maria Guy, deux rubans de gros-grain maintiennent une sorte de cornet de toile baissé devant. Agnès se sert de la fleur avec une maestria singulière; ce sont des fleurs géantes aux corolles épanouies, tandis qu'une jugulaire accompagne bon nombre des chapeaux.

Reboux, dans sa magnifique collection, donne une grande importance au bord de devant, alors que derrière, ce bord s'amenuise et dégage la nuque avec élégance.

Et nous verrons bientôt, le printemps venu, lesqu'elles parmi ces formes charmantes auront recueilli le suffrage universel et féminin.

Lysiane BERNHARDT.
Paris



Deanna Durbin, la chanteuse étoile du film "MAD ABOUT MUSIC", choisit ce costume avec manteau quadrillé rouge-blanc-marine sur costume jaquette monoton.

Lorsqu'il pleut . . .

Combien il est doux le chez-soi confortable, alors que les éléments extérieurs sont hostiles, que le vent souffle en rafales, arrachant les feuilles des arbres, et que la pluie cingle les vitres. On se sent si douillettement protégé, dans un intérieur bien clos où tout est disposé pour le plaisir des yeux, pour le repos, la lecture ou les gentils travaux manuels.

C'est alors seulement qu'on apprécie pleinement toute la sollicitude prévoyante de la ménagère qui a su installer et décorer la maison qui abrite sa chère famine. Elle a su, en particulier, aménager une grande pièce où tous les siens peuvent se grouper, travailler en commun, se sentant bien proches et bien unis. Pour créer ce foyer qui plaise à tous les membres de la famille, comme il faut qu'elle les connaisse et qu'elle les aime!

Elle sait leurs besoins, leurs goûts; elle sait aussi quelles dispositions elle doit adopter pour que grands et petits en respectent l'ordre sans grande peine.

Elle évite les tentures et les bibelots inutiles, tout en sachant néanmoins donner à l'ensemble une coquetterie pimpante et harmonieuse qui met un perpétuel soleil dans la pièce.

Idéal printanier

Un petit tailleur vert, tout autant qu'un tailleur bleu marine, est charmant au printemps; il s'assortit aux jeunes pousses et aux pommiers en fleurs. S'il est classique et simple de forme, il vous durera plus longtemps. Egayez-le par des accessoires interchangeables selon votre humeur et la couleur du temps. Ne craignez pas les couleurs claires et qui vibrent. Une bonne formule est d'adopter, en guise de blouse, un gilet écossais: la rayure en biais est la plus seyante et la plus amincissante.

Avec le vert, cherchez un fond jaune aux rayures vert pomme et bordeaux, tandis qu'avec le bleu marine, choisissez plutôt un vert et rouge sur un fond blanc. Sur cette base, faites jouer ensuite les oppositions de couleurs, unies cette fois en combinant les ceintures et les écharpes dans une teinte de l'écossais, les chapeaux, gants et sacs, une autre.

DROITS OU AJUSTES

Pour ces vêtements de demi-saison, deux tendances sont en présence: d'un côté, la ligne ajustée, avec ou sans ceinture; de l'autre côté, le manteau complètement droit, sept-huitièmes ou trois-quarts. Il peut être boutonné tout du long, ce qui en accentue la ligne étroite, ou encore sans aucune fermeture, gardant ainsi un mouvement vague. Pour les manteaux comme pour les robes, on recherche les effets de couleur. Sur un manteau droit en lainage jaune savora, voici, le boutonnant jusqu'à la taille, de gros boutons de galalithe noire; ce noir rappelé au col, au revers, par des incrustations de drap en forme de fleurs. Un manteau de drap fin gris, de genre très nouveau avec son empiècement froncé dans le dos, d'où partent des fronces resserrées elles-mêmes par la ceinture, est porté sur une robe en tissu de laine marine, brodée de dessins chinois multicolores. Enfin, c'est un grand manteau de lainage bleu violet qui se pose sur un deux-pièces au tricot de coton beige, formant ainsi une opposition très accentuée de foncé et de clair.



Cette nouvelle robe d'une pièce est très fascinante, avec plissés à semis et ceinture de feutre fleuri.



La Beauté
devrait commencer au foyer

Commencez dès aujourd'hui à donner à votre corps une silhouette charmante, juvénile et bien proportionnée, et cela à votre demeure. Permettez à une de nos discrètes représentantes de découvrir les lignes de votre taille. Elle vous convaincra, elle-même jusqu'à quel degré les imperfections de votre apparence extérieure peuvent disparaître à l'aide de l'unique vêtement fondation ajustable de Charis. Informez-vous au sujet du service à domicile de nos corsetières—pas de frais supplémentaires. Ecrivez ou téléphonez à l'adresse ci-dessous.

CHARIS
Suite 105, immeuble Birks
107, rue Sparks - Ottawa
Téléphone: 2-5179



EXCLUSIVITE . . .
ELEGANCE . . .
CHARME . . .

Le printemps vous apporte nos modèles aussi élégants qu'exclusifs. Chacun de nos chapeaux est entièrement fait à la main.

Mlles BÉDARD
137 Hôtel-de-Ville Hull

SOYONS
ÉLÉGANTES
POUR PAQUES !



C'est le temps de songer à votre toilette printanière!

NOUVEAUTÉS



Notre assortiment de MANTEAUX, COSTUMES, ROBES, CHAPEAUX et ACCESSOIRES n'a jamais été aussi brillant que cette année. Tous nos nouveaux et superbes modèles vous offrent une collection tellement jolie, que vous n'avez vraiment que l'embarras du choix!



- Bas
- Gants
- Lingerie
- Sacoches
- Toile
- Draperie

Nous vous invitons cordialement à nous consulter pour l'achat de votre toilette de la nouvelle saison. Nous vous aiderons à économiser tout en servant votre légitime désir d'être plus charmante et plus élégante que jamais.

MLLE
E. ARCHAMBAULT
48, rue Du Pont, Hull Tél. 2-3353

Madame,

Si vous voulez paraitre élégante et jeune, il vous faut un costume tailleur et un manteau fait par un tailleur masculin. Seul TOMARO avec ses tissus importés et sa coupe individuelle, peut dégager votre silhouette et mettre en valeur vos attraits physiques.

Complets
FAITS SUR MESURES



Venez juger par vous-même du choix que nous tenons à votre disposition en worsted - double texture, tweed, serge Botany.



Voyez nos tissus anglais et écossais et dites-nous si vous pouvez obtenir pareilles valeurs ailleurs.

Les modèles les plus nouveaux pour le printemps. Coupe nouvelle et élégante. Fini irréprochable. — Prix populaire.

M. TOMARO
MARCHANT-TAILLEUR
Téléphone: 2-1291
140, Hôtel-de-Ville Hull

Les Nouveautés Printanières . . .

. . . trouvent leur plus chic interprétation chez SOBCUFF, qui présente les créations les plus exclusives à Ottawa. Vous serez ravis par la beauté des tissus de ses costumes et manteaux, etc., ainsi que par la haute confection de tous ses vêtements.

COSTUMES

Un tailleur sortant de chez SOBCUFF est votre garantie de la perfection dans la confection et dans l'élégance. Toutes les silhouettes les plus en vogue, les tissus les plus nouveaux et les modèles les plus exclusifs. Si vous voulez être vraiment élégante, portez un tailleur fait par SOBCUFF!



Parures de Fourrures
dans tous les plus nouveaux modèles.



ENTREPOSEZ VOS FOURRURES A 1% DE VOTRE EVALUATION
Chaque vêtement complètement protégé par l'assurance. Appelez aujourd'hui pour de plus amples informations.

I. SOBCUFF
Tailleur pour dames. — Fourrures
176, rue Rideau — Signalez: 6-4455

LA CHEMISE TOOKE EST TOUJOURS IRRÉPROCHABLE

• La chemise Tooke est garantie — elle moule comme un gant — ses couleurs sont inaltérables — un procédé exclusif la rend inétirable et irrétrécissable.

• Aujourd'hui comme depuis 63 ans, l'article signé Tooke occupe une place d'honneur dans la garde-robe du Canadien bien mis. Les tissus les plus fins et une façon soignée donnent à ces impeccables créations le cachet définitif du bon goût.

• L'homme de goût se doit à lui-même de porter les chemises, les faux-cols, les pyjamas, les cravates, les sous-vêtements Tooke.

Caplan's

Présente

Tooke Bros. Limited

Un nom synonyme de qualité et à des prix équitables. Articles de choix pour hommes, en toutes les plus récentes conceptions du printemps.



● CHEMISES

Assortiment de nouvelles conceptions. En jolies teintes $2

● PYJAMAS

Broadcloth dans une variété d'attrayants styles. Teintes vives et tamisées $2

● CRAVATES

Les plus récentes teintes et dispositions en cravates du printemps $1

Profitez de notre avantageux Mode Budgétaire par versements échelonnés, sans frais supplémentaires, lorsque vous achèterez vos articles de Tooke pour compléter votre toilette de Pâques.

Caplan's

129-137, rue Rideau

STYLES AUTHENTIQUES CHEZ FREIMAN

Un autre participant dans cette campagne stimulante se présente dans la firme de A. J. Freiman, Limited. Une intéressante conception du magasin Freiman relative aux modes printanières nous fut communiquée par leur nouvelle directrice de la publicité, lorsqu'elle nous dit que, à propos de l'élégance et de la vogue, le magasin Freiman agit toujours de façon que le public soit l'arbitre de la mode. Tout ce que le détaillant a à faire c'est de se procurer les styles authentiques, tout en se rappelant le rôle important que le public joue dans l'acceptation des nouvelles productions.

L'expérience dans toute profession ou commerce développe le bon jugement, et le bon jugement d'après l'expérience passée est ce sur quoi s'appuie les dessinateurs de Paris et de New-York pour la présentation des nouvelles conceptions.

Ils savent aussi que l'acceptation des styles se fait par cycles — il suffit de se rappeler la popularité croissante de la mode Gibson Girl. Vous êtes ainsi assuré qu'une conception populaire qui fut morte plusieurs années durant a une chance d'être remise en vogue. Il existe une psychologie à cet effet. Une vieille chanson qui avait une certaine valeur est toujours prisée par les personnes qui se la rappelle, et ne tarde pas d'être acceptée par la jeune génération qui ne la connaissait pas. Il en est de même de l'élégance, lorsque les vieilles personnes peuvent dire que c'est l'ancienne mode qui revient en faveur. L'on voit donc que les dessinateurs de modes sont des psychologues, des artistes et des hommes d'affaires.

Ces dessinateurs, partant, présentent aux fabricants des conceptions qui à leur avis ne manqueront pas de jouir de la popularité. Les fabricants les adaptent en nouveaux tissus qui sont produits pour jouir de la grande vogue auprès du public. Lorsque les nouveaux vêtements et accessoires sont prêts pour la montre, les détaillants du pays envoient des acheteurs pour faire leur choix. Par exemple, les gérants de rayons du magasin Freiman sont au fait de ce que les citoyens d'Ottawa désirent, et ils font leur choix en conséquence. Ce n'est que lorsque la saison est terminée qu'ils peuvent dirent que telle et telle marchandise s'est vendue le plus, en raison de la grande faveur dont elle a joui.

Le magasin Freiman soumet à Ottawa ce qu'il croit être la crème des conceptions provenant des grands marchés, mais les dames d'Ottawa en adoptant une conception quelconque jugent par elles-mêmes. Dans sa récente exposition de modes, le magasin Freiman présenta aux dames d'Ottawa une vue préliminaire des nouvelles productions de sorte qu'au début du printemps les dames sauront quoi porter.

ACCESSOIRES POUR ASSORTIR

Jamais les conceptions printanières n'ont été plus fascinantes, suivant les représentants de Freiman, et jamais ce magasin n'a offert des assortiments plus variés de costumes, manteaux et robes, avec accessoires pour convenir. Grâce à un choix intelligent, les stylistes du magasin, se sont procuré des accessoires splendides pour assortir ou en opposition, en teinte tan cocktail et autres couleurs vives, pour porter avec le bleu marine, par exemple. Cette variété se présente dans les chapeaux, écharpes boléros, jusqu'aux chaussures. De sorte que lorsqu'une dame achète un costume chez Freiman, elle peut être aidée, si elle le désire, dans le choix des combinaisons de couleurs pour compléter son ensemble du printemps. Les nouvelles teintes —baie de rose, sable parisien, bleu pousière, rose poussière, jaune pâle — offrent aux dames un choix varié et leur permettent de se vêtir suivant leur préférence.

Le magasin Freiman a vu aussi à ce que la mode se présente à la portée de toutes les bourses, de sorte que, pour ce qui a trait aux productions du printemps de 1938, une dame puisse avoir toute satisfaction peu importe que sa bourse soit bien remplie ou d'une portée modique.

Autrefois!



Aujourd'hui!

Les chemises de 1937 n'ont plus les énervants défauts d'autrefois. Les nouveaux collets, de confection plus rigide, quoique aussi souple, permettent à la cravate de mieux rester en place.

Le ministre des Finances invite l'Alberta créditiste à fonder sa propre banque

"Le meilleur moyen pour les créditistes de mettre à l'épreuve leurs théories financières serait d'établir leur propre banque en Alberta". Voilà ce qu'a déclaré, hier après-midi, de l'enceinte de la Chambre des Communes, l'hon. Charles Dunning. Le ministre des finances alla très loin dans cette voie. Il défia les créditistes de se risquer à fonder leur propre institution bancaire, mais il les invita quand même à le faire. "Si le groupe du crédit social", souligna-t-il, "demande au parlement une charte bancaire, je serai le premier à accorder mon appui". "Je pense", continua-t-il, "que l'Alberta serait l'endroit idéal pour ouvrir une banque de ce genre, car en cette province le peuple a évidemment confiance dans les principes monétaires créditistes".

(La législature de l'Alberta — on s'en souvient — à la première session qui suivit l'élection provinciale de 1935, donna instruction au gouvernement Aberhart d'étudier la possibilité d'établir une banque dans cette province, mais on n'a pas encore présenté de requête à Ottawa afin d'obtenir la charte nécessaire).

VOTE AUJOURD'HUI

M. Dunning a fait la suggestion, rapportée ci-haut, au cours du débat sur la motion de censure créditiste dirigée contre le gouvernement. On sait que l'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur, a greffé un amendement à la motion Blackmore. La discussion s'est poursuivie par soubresauts sur la même question depuis deux semaines, mais on a tout préparé, hier, pour prendre le vote cet après-midi immédiatement après le discours de M. John Blackmore, le chef du crédit social au parlement fédéral.

Les C. C. F. ont tenté vainement au cours de la séance d'hier de faire rejeter l'amendement conservateur ajouté à la motion de censure des créditistes. Mais l'hon. Pierre Casgrain, président de la Chambre, renvoya l'objection soulevée. M. J.-S. Woodsworth, chef C. C. F., déclara aussitôt qu'il se voyait dans l'obligation de voter, contre son gré, avec les conservateurs. Il regretta toutefois que les règlements de la Chambre ne lui permissent de modifier à son tour la motion de censure créditiste en présentant un deuxième amendement qui aurait dit "que la politique conservatrice n'était pas plus efficace que celle du crédit social".

POISSON D'AVRIL

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, teinta d'humour tout le débat quand il affirma que le meilleur jour pour mettre fin à cette discussion ouverte par les créditistes serait vendredi, le jour du poisson d'avril.

M. Dunning insista particulièrement pour que les créditistes mettent leurs théories à l'oeuvre en Alberta en y ouvrant une banque. "Elle sera, il va sans dire", montra-t-il, "sous le contrôle du crédit social. Mais qu'on pense à la gloire qu'en tirera ce parti s'il est capable de prouver, faits à l'appui, que leurs principes peuvent être d'un grand secours à la population canadienne".

REPRISE DU DEBAT

M. J.-J. Kinley, député libéral de Queen's-Lunenburg, continua le débat sur la motion de censure créditiste. Il souligna que l'emploi avait augmenté considérablement dans les provinces maritimes, mais il admit que l'on avait congédié nombre de pêcheurs tout récemment. Puis il s'éleva contre le renouvellement des permis de pêche aux chalutiers.

Puis M. J.-S. Woodsworth, chef C. C. F., prétendit que l'amendement de l'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur, à la motion de censure de M. John Blackmore, chef du crédit social, était hors d'ordre. Cette motion de censure se lisait comme suit: "La Chambre est d'avis que pour combattre efficacement la pauvreté au Canada le gouvernement a négligé et néglige encore de tirer parti des ressources nationales aussi énergiquement que la population canadienne est en droit de l'exiger". M. Bennett avait proposé, mardi, un amendement libellé de cette façon à la motion créditiste: "Mais l'adoption du crédit social tel qu'énoncé par ses partisans en cette Chambre n'apportera pas un remède immédiat". M. Woodsworth s'objecta vigoureusement à ce dernier amendement. Il affirma qu'on n'avait nullement mentionné le crédit social dans la motion principale. Il ajouta que conséquemment l'amendement se trouvait hors d'ordre parce qu'il introduisait un élément nouveau dans le débat.

UNE OBJECTION

Le chef conservateur prit immédiatement la défense de son amendement. Il souligna qu'il l'avait rédigé en tenant compte soigneusement de toutes les règles de la Chambre.

M. Bennett eut un appui inattendu de la part de M. E.-G. Hansell, député créditiste de Macleod. Il nota que l'amendement du chef de l'opposition avait sa raison d'être.

L'hon. Pierre Casgrain, président de la Chambre, rendit sa décision en faveur du chef conservateur et rejeta l'objection de M. Woodsworth.

M. William Hayhurst, député créditiste de Vegreville, se dit satisfait de la tournure du débat. Il ajouta que cette discussion aurait son utilité parce qu'elle permettrait d'atteindre la vérité.

Puis il s'éleva contre les taux exorbitants d'intérêt. Il montra que c'était la pire tare du système financier actuel. Il préconisa comme remède l'établissement d'une politique d'inflation contrôlée au moyen des réserves d'or.

L'HUMOUR DE CHURCH

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, rappela que le débat sur la motion créditiste durait depuis plusieurs jours. "Si la discussion se poursuit encore un peu", souligna-t-il avec humour, "elle atteindra le poisson d'avril".

Puis il affirma que l'on ne trouverait pas le remède aux maux économiques avec d'énormes majorités parlementaires. "La vraie solution", dit-il, "réside dans une politique à base de sacrifice dans le genre de la conscription durant la guerre".

Les deux orateurs à prendre part à la discussion furent, outre M. Dunning, mentionné au début, l'hon. C.-H. Cahan, député conservateur de Saint-Laurent-Saint-Georges, et M. Gordon Isnor, député libéral d'Halifax.

Les prêts du gouvernement au Pacifique

M. O.-B. Elliott, créditiste de Kindersley, a obtenu certains renseignements concernant des prêts faits au Pacifique Canadien par le gouvernement fédéral en 1931, 1935-1936 et 1935-1937, renseignements fournis hier par le ministère des Finances en réponse à une question que le député avait posée.

Voici le détail de ces prêts et des remboursements faits à date:

a) Prêt de $1.447.222 au Pacifique Canadien destiné à tenir au travail les employés de la compagnie à ses usines à dater du 17 novembre 1931 jusqu'au 31 décembre de la même année. Le prêt ne porte aucun intérêt. Il est remboursable sur demande lorsque la compagnie déclare un dividende sur ses actions ordinaires, soit à un taux supérieur à 5 pour cent par année. Rien n'a été remboursé jusqu'à maintenant.

b) Prêt de $1.000.000 au Pacifique Canadien dans le même but que le précédent, mais pour les périodes du 23 nov. 1932 au 20 déc. 1932 et du 9 janv. 1933 au 17 janv. 1935. Ce prêt ne porte aucun intérêt. Il est remboursable sur remande avant que la compagnie déclare ou paie tout autre dividende sur ses actions ordinaires. Rien remboursé à date.

c) Prêt de $1.270.000, permettant au Pacifique Canadien de réparer son outillage dans ses usines de sept. 1935 à mars 1936. Prêt sans intérêt pour les deux premières années. Après quoi 4 pour cent d'intérêt par année. Prêt remboursable en douze versements de $100.000 commençant le 1er janvier 1938. Le dernier versement sera de $70.000, le 1er janvier 1950. Il a été remboursé $100.000.

d) Achat d'outillage d'une valeur de $5.370.000 par le gouvernement pour le compte du Pacifique Canadien, en vertu d'une entente dite louage-achat. Le remboursement doit être fait en 13 versements annuels à dater du 11 mai 1938, y compris l'intérêt à 3 pour cent par année. Le gouvernement paie l'intérêt pour les deux premières années. Aucun remboursement n'a été fait à date.

e) Prêt de $554.700 au Pacifique Canadien, lui permettant d'employer les sans-travail durant l'été de 1936, somme remboursable en cinq versements annuels à commencer le 1er janvier 1936, y compris l'intérêt à 2½ pour cent par année. On a remboursé à date $110.940. Il reste un solde de $443.760, au 9 mars 1938.



—Tenez, prenez cette lampe pour vous éclairer en descendant, vous la remonterez quand vous serez en bas!



Adonis n'en portait pas!...

Mais, aujourd'hui, la chemise et le faux col ne sont pas superflus, mais nécessaires —le complément du chic? non, son essence même—une aimable frivolité? non, mais l'indice de la situation sociale!

Tooke ne l'ignore pas. Prenez-en sa parole . . . cette Maison, depuis 63 ans, réfute avec éloquence ce proverbe spécieux que "l'habit ne fait pas le moine."

Exigez la nouvelle chemise *Flight*, avec col ou faux cols, drap fin blanc ou de nuances claires. Elle est d'un bon marché étonnant.

Tooke Bros. Limited

MONTRÉAL

SES CHEMISES FINES
SES CRAVATES
SES PYJAMAS
SES FAUX COLS
SES SOUS-VETEMENT
SES Sous-VETEMENTS

HALL & CO.

1020, rue Wellington Tél.: 8-5200

LA CHEMISE TOOKE EST GARANTIE—ELLE MOULE COMME UN GANT—SES COULEURS SONT INALTERABLES—UN PROCEDE EXCLUSIF LA REND INETIRABLE ET IRRETRECISSABLE

B2F

Étroite Intimité—

La chemise symbolise certes le plus intime des contacts — le choix que vous en faites reflète votre goût, votre naturel, même (en certains pays) vos opinions politiques!

La chemise Tooke est toujours irréprochable. Tissus délicats, coupe savante, façon soignée — qui, sauf la main-d'oeuvre de la Maison Tooke, saurait obtenir d'aussi parfaits résultats?



TOOKE

Par le chic et la qualité de ses chemises, de ses faux-cols, de ses pyjamas "Restwel", de ses cravates de mille nuances, Tooke, depuis 63 ans, est l'arbitre des arbitres des élégances.

LA CHEMISE

Tooke Bros. Limited

ses Chemises fines
ses Cravates
ses Pyjamas "Restwel"
ses Faux-cols
ses Sous-Vêtements

TOOKE est garantie; elle moule comme un gant. Ses couleurs sont inaltérables. Un procédé exclusif la rend inétirable et irrétrécissable.

Parisien & Boyer

Confection — Articles pour Hommes — Chaussures

370-372, RUE DALHOUSIE, — Tél: 6-0251

La TRAVELLER

— Une Chemise Tres Moderne —



Voici la Traveller! C'est une très belle nouvelle chemise, d'une confection en tous points irréprochable et se présentant dans tous les plus jolis dessins — c'est la nouvelle chemise Tooke . . . une chemise moderne et qui ne pourra que vous plaire. Vous en trouverez sûrement une qui vous plaira sous tous rapports: encolure, couleur, goût et prix. Ne manquez donc pas de vous faire montrer, *dès demain*, cette si jolie nouvelle chemise!

$2.00 CHACUNE

Depuis 1869

Un produit de

TOOKE BROS. LIMITED

Esquire Shop

où se trouve la plus chic variété de chemises et cravates par



CHEMISES Tooke Bros. Limited

POUR HOMMES

Chemises en fascinantes nouvelles dispositions 1.55

ou 2 pour $3.00

CHEMISES Tooke Bros. Limited

POUR HOMMES

CHEMISES TISSEES

Toutes les nouvelles conceptions et dispositions. Comportant le nouveau collet Kant Krease.

2.00 - 2.50 - 3.50

CRAVATES

Par Tooke faites de tissus importés. La plus grande variété
Chacune 55c
2 pour $1

CRAVATES

par Tooke
• Foulard pure soie
• Croisés paroli importés
• Popelines irlandaises.
Toutes faites à la main 1.00

Notre rayon de vêtements a une très belle variété de

PALETOTS

12.95 - 19.95 et plus

CHICS CONCEPTIONS

• Balmacans • Drapés
• Slip-ons • Raglans

COMPLETS

et 2 pantalons

Complets pour les messieurs exigeants, comportant les véritables Vêtements ESQUIRE, tout faits ou faits sur mesures.

18.95 — 24.50 et plus



Esquire Shop

109, rue Rideau, Ottawa Entre William et Mosgrove

CARACTÉRISTIQUES DE LA MODE MASCULINE

Les hommes d'affaires doivent être vêtus avec élégance...

De nos jours, un homme d'affaires est ordinairement un homme bien mis. De même qu'Anthony Eden, le diplomate anglais qui a tant fait parler de lui, passe pour l'homme le mieux habillé d'Angleterre, de même, aujourd'hui, ce sont les jeunes hommes d'affaires qui dictent la mode masculine aux couturiers et tailleurs de New-York comme de Paris.

Les complets de ce printemps sont peut-être trop uniformes quant aux tissus, l'on peut cependant trouver des textures exclusives, des quadrillés nouveaux et d'admirables rayés. Dans les vitrines de la rue Rideau, de la rue Sparks, de la rue Principale à Hull, sur la rue Dalhousie comme sur la rue Bank, les modes masculines révèlent de ravissantes nouveautés. Les manufacturiers ont réalisé des progrès étonnants dans la coupe comme dans la confection générale. Pensons un peu aux complets guindés d'il y a quelques années. La mode masculine est devenue rationnelle, commode, sobre et distinguée.

La chemise de ce printemps est plus belle que jamais! Il paraît que le bleu McClelland Barclay sera à la mode, si nous en croyons New-York. "Dis-mois le nom de ton chemisier, je te dirai qui tu es!" Les annonces que vous trouverez dans ces pages vous donneront les noms des meilleurs chemisiers du monde. Votre choix, messieurs, sera facile.

Le chapeau est plus conservateur que jamais. Les lignes ne changent pas, mais les nuances sont plus délicates et la variété plus abondante.

Les merceries, bas, gants, sont moins dispendieuses qu'autrefois. Personne n'est donc excusable de ne pas être bien mis! L'élégance, ne l'oublions pas, est une vertu.



POUR CEUX QUI APPRÉCIENT LA MEILLEURE QUALITÉ!

• Les Canadiens français d'Ottawa soucieux de leur élégance, préfèrent acheter chez **Robertson Frères**, parce qu'ils y sont assurés d'un choix parfait et d'une qualité indiscutable dans les plus belles merceries connues. Les nouveautés du printemps 1938, chez **Robertson Frères** ont été choisies avec soin, pour des clients distingués et de bon goût.



CHEMISES

"Dis-moi le nom de ton chemisier, je te dirai qui tu es!" Porter une chemise FORSYTH, c'est s'assurer la plus parfaite élégance masculine. Broadcloth de haute qualité. Patrons nouveaux: quadrillés, rayés et unis. Teintes et nuances les plus en vogue. Collets "fused" ou séparés. Collets à deux "tabs", style anglais. Un choix varié:

$2.00 Autres valeurs à $2.50 et $3.50



Nouvelles CRAVATES

Les cravates FORSYTH sont les préférées des hommes distingués de la capitale. Dessins ravissants et couleurs les plus nouvelles. Voyez nos vitrines. Un vaste choix.

$1.00 et $1.50

PYJAMAS

Un élégant vêtement de nuit, confortable, ample et attrayant. Pour un sommeil parfait, portez un pyjama FORSYTH! Notre assortiment est très varié. Nouveau choix de rayés et unis.



$2.00 à 7.50

ROBERTSON FRÈRES

Magasin CANADIEN-FRANÇAIS populaire d'Ottawa

153, rue Rideau, Ottawa Tél: 6 - 6807

POUR VOUS, MESSIEURS...

Aujourd'hui, l'homme d'affaires doit être vêtu avec élégance et être de mise correcte. PARISIEN & BOYER vous offrent les meilleurs vêtements et les merceries les plus recommandées, à des prix raisonnables. Personne n'est donc excusable de n'être pas élégant!



CHAPEAUX NOUVEAUX

Il vous faudra un chapeau pour couronner votre nouvelle toilette du printemps. Notre choix est complet. Feutre de belle qualité. SPECIAL A.

1.69

Autre belles valeurs à $1.95, $2.95, $3.95 et $5.00

COMPLETS
A DEUX PANTALONS
Pour Hommes et Jeunes Gens

Tissus nouveaux et confection impeccable.

18.50 à 35.00

PALETOTS DE PRINTEMPS

Styles les plus en vogue. Nombreux modèles. Pour hommes et jeunes gens.

14.95 ET PLUS

SUR MESURES

Complets et paletots faits sur mesures. Manufacturiers réputés et une coupe parfaite. Beaux choix de tissus. Commandez dès maintenant pour Pâques!

24.95 ET PLUS

SOULIERS POUR HOMMES

Un beau choix de souliers très élégants, noirs ou bruns, dans les styles les plus en vogue.

3.95 4.95 - 5.95



Parisien & Boyer

Confections et merceries pour hommes et jeunes gens.

372, rue Dalhousie (Edifice du "Droit") Ottawa

VOICI LA SAISON DE L'ÉLÉGANCE MASCULINE!

PHARAND vous offre les modes les plus en vogue: vêtements et merceries de qualité, à prix raisonnables. Une visite vous convaincra.



COMPLETS

avec 1 et 2 Pantalons pour Hommes et Jeunes Gens

14.95

Et autres valeurs jusqu'à $24.50

Notre choix comprend les dernières nouveautés de la saison et les prix vous feront épargner de l'argent.

Des beaux worsteds et une confection de tout premier choix sont garants du succès que nous attendons de cette collection. Nuances de gris, brun et bleu, soit quadrillé ou uni. Aussi une qualité exceptionnelle de serge bleu-marin. Devants ordinaires ou croisés au veston. Tailles 34 à 46.

COMPLETS faits sur MESURES

24.50 et plus

Pantalons supplémentaires $6.50 et plus

Nouveaux Paletots

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Venez choisir le vôtre MAINTENANT à ces bas prix remarquables.



11.95 — 14.95

Autres valeurs jusqu'à $19.50

Paletots de printemps d'un chic incomparable. Tweed Harris et tissu velouté à envers quadrillé. Tous ces paletots sont doublés aux trois-quarts d'un bon satin. Style raglan, balmacan et slip-on. Une belle collection de nuances nouvelles vous captivera certainement. Tailles 34 à 42.

EXTRA!

CHAPEAUX pour Hommes

Nouvelles formes! Pourquoi remettre à plus tard l'achat d'un chapeau lorsque vous pouvez en acheter un pour la modique somme de $1.65. Chapeaux élégants et nouveaux en feutre de laine. Teintes de gris perle, pâle, moyen et foncé, ardoise, gunmetal ainsi que teintes de brun moyen et foncé. Pointures 6⅝ à 7¼. Doublure de rayon.

1.65

Autres valeurs à 1.95-2.95-3.50-3.95-5.00

CHEMISES

Forsyth

Pour l'homme soucieux de son élégance!

Nouveaux dessins 1938. Broadcloth de qualité. Rayés, quadrillés et unis, dans les plus nouvelles teintes. Collets attachés ou séparés. L'idéale chemise pour compléter votre toilette printanière. Toutes les encolures.



1.55 et 2.00

J Pharand

85 à 91 CHAMPLAIN

En face du Carré de l'Hôtel de Ville, Hull.

MERCERIES DU PRINTEMPS



Chemises

De la Fameuse Marque

B. V. D.

1.55

2 pour $3.00

La plus luxueuse chemise du monde! Une marque universellement connue! Broadcloth de qualité supérieur. Dessins printaniers. Encolures 13½ à 17½. Quelques lignes discontinuées. Valeurs régulières jusqu'à $2.50.

D'autres à 2.00 - 2.50 - 3.50 et 5.00

CHAPEAUX

Pour compléter votre toilette du printemps, il vous faudra un chapeau élégant. Les nôtres sont beaux, de qualité et aux formes modernes. Pour tous les goûts et de tous les prix:



1.69
2.85
3.65
5.00

SPECIAUX POUR VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

CRAVATES
6 pour 1.00

CHAUSSETTES
(Bas pour Hommes)
5 pour 1.00

LA SALLE SHIRT SHOPS

159, rue Rideau Angie Dalhousie

N. B. Propriété et administration purement canadiennes.

PAGE FÉMININE

LA ROUTINE

La routine, qui s'insinue dans l'existence quotidienne, est un virus qui sape l'énergie, éteint l'enthousiasme et ronge les systèmes nerveux les plus aguerris.

Méfions-nous de l'habitude. Une fois apprivoisée, l'habitude aux mains longues mâte l'activité, la met au pas, la force à l'arrêt fixe devant son rouage monotone et régulier.

Afin de mettre un peu de saveur dans la banalité de chaque jour, par un effort d'imagination, il faut se renouveler sans cesse et pour ce faire, puiser aux sources vives de la pensée; il faut raisonner sa vie, s'accrocher d'instinct aux joies, comme à la lueur qui passe; il faut élever son âme vers des régions merveilleuses qui ressemblent aux plus beaux paysages déjà entrevus et par un mouvement ascensionnel, monter jusqu'aux sphères lumineuses, s'y arrêter comme dans un oasis bienheureux.

Ces élans qui font revivre, comme en un rêve éveillé les jouissances éprouvées au contact de la nature, ou au cours de lectures captivantes, peuvent paraître le fruit d'une exaltation de l'âme ou de l'esprit; ils n'en laissent pas moins en nous leur sillage. Le traintrain journalier devient plus léger, plus facile, à cause de cette préoccupation de la beauté qui sanctifie tout et rend plus allègre la marche du temps.

Les gens heureux sont ceux qui vivent hors de la routine, ceux qui savent démarrer à temps, s'attacher à quelque marottte, cultiver dans leurs moments de loisirs leurs aptitudes personnelles.

Vous en connaissez qui, en dehors de leurs heures de bureau, s'accupent de jardinage, de menuiserie; ils excellent à tracer plans et devis, s'adonnent à la mécanique ou à l'électricité. Les jours de congé, ils prennent leur essor vers la campagne. Les amateurs de chasse et de pêche se portent bien physiquement et moralement. Toute distraction qui tire de soi-même ne saurait être que bienfaisante aux sédentaires.

Chez les femmes, l'une reprend son piano, une autre aux doigts de fée combine tricots et toilettes, une autre se spécialise en fantaisies culinaires; une autre, enfin, dévore ses lectures et sans fanfaronnade, écrit pour son propre plaisir et l'allègement de son esprit.

La mère de famille, pour qui chaque jour se déroule avec la régularité d'hier: le va-et-vient des enfants qui partent ou rentrent de la classe, du mari qui s'éloigne après déjeuner pour reparaître une heure le midi et ne revenir ensuite que le soir; la mère de famille, de qui dépend le bonheur de sa maisonnée, devra, plus que personne, fuir la routine et apporter à sa besogne quelque diversion.

Elle sera vigilante et prévoyante dans la direction du service et l'éducation des enfants. Si elle est sans aide, la mise en pratique d'un programme bien calculé et souvent varié la prémunira contre l'assaut déprimant d'une lassitudeen erveuse, contre l'indolence d'un laisser-aller qui conduit au désarroi D'ailleurs, n'est-elle pas tout entière absorbée par la vie qui façonne tout ce petit monde autour d'elle et l'entraîne dans la même évolution ?

Voilà que j'allais vous parler de l'éveil du printemps et me voici dans le domaine de Dame Routine, pourchassant les toiles d'araignées qui ombrent les encoignures, astiquant cuivres et cristaux pour faire tout reluire à vos yeux. C'est la lutte à la rouille qui ronge et à la poussière qui ternit, c'est le nettoyage qui s'impose après un long hiver.

Le froid et le givre ont embrumé les choses, rongé notre vitalité. En cette saison de transition, il faut secouer notre torpeur, il faut épier le soleil, ouvrir bien grande sa fenêtre pour l'attendre.

Démasquons l'insidieuse routine, méfions nous de l'habitude.

CONSTANCE.

La coiffure, cet art toujours changeant



Une coiffure de jeune fille

Une vague sur le côté, une couronne de boucles roulées, il n'en faut pas plus pour composer une spirituelle coiffure destinée à encadrer un charmant minois de dix-huit ans. Cette coiffure est, de plus, très facile à faire.



Une jolie coiffure floue

Les cheveux sont, ici, massés sur la nuque en deux rangées de boucles souples, tandis qu'ils sont unis sur la tête. Le contraste est d'autant plus charmant qu'une autre série de boucles auréole aussi le front. Deux camélias sont posés sur l'oreille.



Une belle coiffure du soir

Avec quel art les boucles sont étagées dans cette belle coiffure du soir. Celles qui se massent sur le front sont particulièrement gracieuses.

Nous vous garantissons que ces coiffures vous mettront en forme pour le printemps. Une nouvelle coiffure n'est-elle pas, en effet, aussi réconfortante qu'un tonique ou qu'un nouveau chapeau ?

Et, de plus, voyez comme elle est bien adaptée aux modes actuelles.

Ces petits bérets, mis bien en arrière du front, nécessitant, en effet, quelques boucles pour adoucir la ligne.

Et que dire de ces chapeaux en forme de boite à pilules, posés à un angle extrême sur l'oeil gauche, retenus derrière par un petit ruban, s'ils n'étaient entourés de ces doux flaçons de cheveux ?

Quant aux turbans, cette coiffure leur donnera un petit air exotique de bon aloi.

Y a-t-il quelque chose de plus ravissant, avec les grands décolletés dans le dos, qu'un brillant rideau de cheveux tombant bas sur les épaules en un mouvement chatoyant, tandis que les boucles plates, devant, seront la corolle de la fleur unique qu'est votre visage ?

(Photo-Journal Service).

Repas de carême

La préparation des repas du carême est une espèce de hantise pour les maîtresses de maison! Tant de gens n'aiment pas le poisson, qu'il vraiment compliqué de varier les menus en s'en tenant à un choix bien limité d'aliments maigres.

Mais voici, il faut rééduquer nos gens; former leur goût; les habituer à manger du poisson en l'apprêtant de si excellente manière qu'ils en viennent à le préférer à tout autre met.

Le poisson est bon pour l'organisme. Contrairement à ce que l'on entend dire, il est de digestion facile. Il suffit de savoir l'apprêter.

Voici, entre mille autres, quelques recettes choisies qui feront les délices des gourmets.

CRABES
Louis

1 tasse de chair de crabes,
1 tasse de crème fouettée,
1 tasse de mayonnaise,
1-3 tasse de catsup cocktail,
Jus de citron au goût.

Mélanger et laisser refroidir sur la glace, puis servir sur de la glace concassée dans des verres à cocktail.

Crabes à la crème sur rôties

1 tasse de chair de crabes,
1 1-2 tasse de lait,
1-2 tasse de crème,
1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire,
4 cuillerées à table de beurre.
4 cuillerées à table de farine,
Jus de citron au goût,
Rôties.

Chauffer le lait. Faire fondre le beurre, y mélanger la farine et cuire ensemble; ajouter le lait chaud et brasser jusqu'à consistance voulue. Ajouter la chair des crabes et l'assaisonnement, puis la crème. Si les rôties sont froides et sèches, les tremper rapidement dans de l'eau bouillante, les beurrer et les recouvrir de crabe à la crème. Servir immédiatement.

AIGLEFIN FUME

Aiglefin fumé cuit dans du lait

Placer le poisson dans une poêle et couvrir de lait. Chauffer tranquillement jusqu'au point d'ébullition et retirer du feu. Bien beurrer et garnir avec du persil.

Aiglefin fumé à la crème

Ajouter de la sauce blanche à la quantité voulue d'aiglefin, et mettre dans un plat allant au four bien beurré. Recouvrir de rondelles d'oeufs cuits dur puis de chapelure beurrée. Cuire au four à feu vif jusqu'à ce que la chapelure soit rissolée.

Aiglefin fumé au gratin

Recouvrir de chapelure de craquelin l'intérieur d'une casserole beurrée devant aller au four; y mettre des couches alternées d'aiglefin et de chapelure de craquelins. Poivrer et sasler chaque couche sur laquelle on mettra de petits morceaux de beurre. Mettre dans une demi-tasse de lait deux oeufs battus, et verser sur le poisson. Recouvrir de chapelure beurrée et laisser rissoler dans un four à feu modéré. Garnir avec du persil.

Matelot d'aiglefin

Faire frire un quart de livre de porc salé. Ajouter une chopine d'eau bouillante, 4 pommes de terre tranchées et deux oignons tranchés. Cuire jusqu'à ce que les légumes soient cuits. Ajouter une boîte d'aiglefin en conserve, poivrer et saler et remuer doucement le mets jusqu'à ce que le poisson soit bien réchauffé, en prenant soin toutefois de ne pas briser les tranches de pommes de terre. Ajouter un bon morceau de beurre et servir chaud.

PATE DE BERGER

Même recette que pour le pâté au boeuf, sauf que l'on recouvre d'une purée de pomme de terre.

Robe simili-bordero des plus seyantes

Splendide pour le printemps en ville.

Publié par

LAURA I. BALDT, A.M.

Plusieurs années durant, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York, N.-Y.

Une très chic robe de crêpe imprimé, idéale pour les jours printaniers en ville. Très appropriée aussi aux voyages d'été et aux fins de semaine. Celle-ci est de la conception d'un costume. Le devant semi-boléro avantage beaucoup votre taille. Une touche de piqué blanc au cou et aux manches agrémente votre conception. Vous pourriez la confectionner de rayonne diaphane marine avec corsage imprimé opposition pour le genre tailleur. Remarquez les deux poches sport, les manches longues et le boléro carré. Une élégante variété à peu de frais. Même votre amie la plus intime ne saurait soupçonner que les deux robes ont été réalisées du même patron.



Le style No 2079 se présente dans les tailles 14, 16, 18, 20 ans; 32, 34, 36, 38 et 40 pouces de buste. La taille 16 exige 3½ verges d'un tissu de 39 pouces avec 5½ verges de garniture.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble, 35 sous.

Envoyez 20 sous en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Adressez vos commandes au Service des Modes Journal "Le Droit".



La beauté sur l'amiante

ANNIE DUCAUX, de la Comédie-Française, est une des plus riches acquisitions du cinéma. Cette artiste est non seulement une femme exquise et très belle mais aussi une artiste au talent souple et incomparable. On la verra bientôt dans un film qu'elle tourne aux studios de Billancourt.

(Gracieuseté de France-Film)

LE POISSON

CUISSON AU FOUR D'UN POISSON ENTIER.

Choisissez, à cette fin, un poisson de trois à cinq livres, comme le saumon, le maquereau, le poisson blanc qui cuisent dans leur propre graisse et qu'on n'a pas besoin d'arroser. Leur peau s'étend et conserve sa forme, au lieu de se fendre et de tomber en lambeaux. On a constaté, en effet, dans la cuisson au four des poissons entiers, à chair sèche, tels que la morue, l'églefin, etc, que leur peau se fend et que l'apparence du poisson se gâte, à moins qu'on ait eu la précaution d'y pratiquer trois entailles bardées de lard et d'arroser souvent le poisson.

Quant au poisson gras, mieux vaut le faire cuire sans eau car l'huile qu'il dégage suffit?

Nettoyez, écaillez puis cousez les nageoires avec des ciseaux, tout en laissant la tête et la queue, et salez l'intérieur; enfin farcissez au goût et cousez. Si le poisson est long, repliez-le sur lui-même en "S", au moyen d'une brochette; mais s'il est trop long, placez-le en demi-cercle dans la poissonnière et attachez la tête à la queue avec une ficelle pour lui conserver cette forme. Huilez le poisson avec un pinceau et placez-le sur le ventre dans une rôtissoire huilée dans un four très chaud; laisser cuire 10 à 15 minutes jusqu'à rissolement, puis abaisser la température du four et laissez 30 à 40 minutes selon l'épaisseur du poisson, à savoir, 10 minutes pour chaque livre jusqu'à cocnurrence de quatre livres, et cinq minutes pour chaque livre additionnelle. Retirez du four, placez sur un plat chaud, enlevez les ficelles et garnissez au goût. Introduisez dans la bouche du poisson un boulette de pommes de terre ou du persil vert. Remplissez le demi-cercle de boulettes de pommes de terre après y avoir versé une sauce à la crème et au persil haché.

LE POISSON BOUILLI

Le poisson à bouillir doit toujours avoir la chair ferme pour éviter la désagrégation. Le poisson gras ou huileux, doit être manipulé avec soin. L'absence d'huile chez le poisson maigre à bouillir est compensé par une sauce riche qu'il ne faut jamais oublier de servir en même temps. Le poisson bouilli perd plus de ses sucs que la viande parce qu'il est plus gélatineux; c'est pourquoi il importe de le servir avec une sauce riche.

Pour faire bouillir, entier, un poisson de quatre à six livres, plongez-le pendant quelques minutes dans de l'eau froide et laissez mijoter; on évitera ainsi de trop cuire la partie extérieure du poisson, alors que la partie intérieure adhérant aux arêtes pourrait n'être qu'à moitié cuite. Faites bouillir à dix minutes par livre suivant l'épaisseur du poisson. Une fois à point, la chair se détache des arêtes; si le poisson est à chair blanche, celle-ci prendra partout un ton crémeux au lieu de devenir d'un blanc pâle près des arêtes. Pour lui donner une saveur agréable et éviter la fadeur, préparez un court-bouillon dans lequel vous faite bouillir le poisson. Si vous n'en avez pas le temps, n'oubliez pas de saler généreusement le poisson quand il bout; ajoutez du vinaigre ou du jus de citron à l'eau; le poisson aura un goût agréable, et sa chair restera blanche et ferme. Pour faire bouillir un gros poisson entier, utilisez une poissonnière munie d'un égouttoir sur lequel vous placerez le poisson; à défaut de cet ustensile, prenez une marmite et introduisez-y un panier à friture contenant le poisson disposé en long ou en cercle. Quant au poisson de petite taille, on peut le faire cuire entier dans une lèche-frite en aluminium huilée et placée dans un linge carré réuni aux quatre bouts et attaché solidement afin de pouvoir retirer facilement le tout du liquide, comme pour un pudding bouilli.

Somme toute, la meilleure manière de faire bouillir le poisson est de le couper par tranches d'un tiers de livre et de l'y déposer dans une poissonnière peu profonde d'où on peut les retirer facilement. Si le poisson est à chair sèche, chaque tranche conservera en la retirant sa forme et son attrait. Il aura meilleur aspect, servi sur l'assiette, que s'il a été bouilli entier et découpé après coup, car il se désagrège toujours. C'est la méthode suivie par les chefs des grandes maisons qui tiennent surtout à l'élégance des plats. On peut encore en relever l'aspect en versant une sauce sur les tranches garnies du poisson bouilli.

Souliers d'enfants

Les souliers en cuir brut, de ton clair, se nettoient très bien à l'essence. Il faut évidemment prendre grand soin de ne pas produire de cernes, en frottant toujours toute la surface des souliers. Et les nettoyages devront être assez fréquents. Il deviendrait difficile de nettoyer un soulier très encrassé.

LA FATIGUE DU CORPS EST LA SANTE DE L'AME. — C'est en soumettant le corps au travail et à un exercice constant que l'âme devient et maîtrise toutes ses passions.

LOBLAW
GROCETERIAS CO. LIMITED

PRIX DE L'EPICERIE EN VIGUEUR DU 31 MARS AU 6 AVRIL
PRIX DES VIANDES, FRUITS ET LEGUMES,
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT.

SPECIAL— **FLEUR** OGILVIE — ROYAL — HOUSEHOLD. Sac de 2 lvs. 10c Sac de 7 lvs 30c Sac de 98 lvs 3.65 Sac de 24 lvs 98c

SPECIAL— **FROMAGE** BLEU DANOIS. Rég. 42c. La livre 38c

SPECIAL— **JUS DE TOMATES** marque Banquet. Boite de 14½ onces, 5c

SPECIAL **TOILET FLUSH** Mârque DIAMOND. Boite format junior 12c

SPECIAL— **Papier de Toilette** White Swan 2 gros rouleaux de 100 feuilles 21c

SPECIAL— **FEVES au LARD** de LIBBY. Boite de 16 onces 5c

SPECIAL— **HARENG** salé ou dans sauce aux tomates. MACHONOCHIE. Boite de 16 onces 17c

SPECIAL— **CONFITURES** St. WILLIAMS. FRAISES ou FRAMBOISES. Avec pectine. Pot de 32 onces 23c

SPECIAL— **PECHES** de choix d'Australie. Moitiées ou tranchées 2 boites 16 onces 25c

SPECIAL— **SHORTENING** Domestic ou Easifirst.. 2 paquets de 1 lv. 25c

SPECIAL— **ORANGES** NAVEL, sans pépins, de Californie. Grosseur 220-s. Doux. 19c

SPECIAL— **EPINARDS** Feuilles frisées du Texas. Le gallon 9c

SPECIAL— **TOMATES** fermes, rouges, mûres. 2 lvs 19c

SPECIAL— **BOEUF 'PRIME'** TRES SAVOUREUX **BOEUF 'BABY'** UNIFORMEMENT TENDRE

SPECIAL— **ROTI "BLADE"** PRIME Lv., 16c BABY Lv., 18c

SPECIAL— **ROTI dans la ronde** Lv., 17c Lv., 20c

SPECIAL— **ROTI COTES** désossé, roulé Lv., 26c Lv., 31c

SPECIAL— **ROTI 'SHORT RIB'** Tendre, désossé et roulé..... Lv., 24c Lv., 27c

SPECIAL— **ROTI "POT"** Maigre, désossé et roulé. Boeuf "Prime". La lv. 15c

Heinz 57



UN MILLION DE MÈRES NE PEUVENT SE TROMPER

● Dans tout le Canada, les Purées Heinz épargnent tous les jours, aux mamans, des heures de travail et d'ennui. Soupe, légumes, fruits, céréale — prêts à être chauffés, assaisonnés et servis. Qualité, sécurité et saveur assurées par l'approbation du Corps Médical et la marque de commerce '57' de Heinz. 12 variétés.



Repas vite faits POUR LE Carême



● Les plats de carême peuvent toujours être appétissants et savoureux. La qualité, le goût et la commodité du Macaroni Cuit Heinz sont ce que les cuisinières apprécient quand arrive l'heure du repas. Dans le macaroni, comme Heinz le prépare, vous retrouvez le goût et les éléments nutritifs du bon blé, du beurre, du fromage piquant, du lait et de l'assaisonnement. Cuit par des maîtres-chefs. Mis en boites et scellé tout chaud à sa sortie des marmites. Il est plus avantageux de payer plus pour quelque chose de meilleur.

MACARONI CUIT HEINZ

57

ÉNERGIE DUE AUX LÉGUMES



● Une nouvelle soupe! Un succès fou! C'est la soupe aux légumes — sans viande — la plus nourrissante qui ait été préparée en petites quantités par des maitres-chefs qui l'ont laissée mijoter et cuire à la perfection. Soupe Heinz à la Végétarienne. Riche. Epaisse. Goût de soupe faite chez soi. Satisfaisante. Nourrissante. Servez bientôt cette délicieuse soupe.

SOUPES Faites Comme Chez Soi HEINZ

Heinz 57

QUAND VOTRE MARI vous fait comprendre qu'il a envie d'un bon plat de fèves, laissez-vous aider par les chefs Heinz.
Ils ont fait renaître, dans les Fèves Cuites au Four Heinz, ce plat délicieux de sa jeunesse! Faites une provision de ces Fèves Heinz, parfaitement cuites au four, farineuses et tendres. Faites-les chauffer au four jusqu'à ce que la sauce bouillonne et que des petites bouffées de vapeur aromatiques s'en échappent lorsque vous enlevez le couvercle. Vous n'aurez pas besoin d'annoncer le dîner! Il se précipitera à la table!

Première réunion des musiciens du Caveau, vendredi soir

La première réunion de la corporation des musiciens du Caveau, réorganisée sous la présidence de M. Yvon Barrette, aura lieu vendredi. M. Marius Barbeau, l'éminent folkloriste, parlera de notre folklore, et M. Emile Boucher chantera quelques-unes de nos plus belles chansons. On peut s'inscrire au Caveau ou auprès de M. Barrette. La cotisation est de trois dollars par année, mais la saison étant déjà avancée, la contribution a été réduite à un dollar par année.

Les successeurs éventuels de M. Elliott aux postes et de M. E.-A. Fripp au Sénat

Bien qu'il paraisse certain que le premier ministre Mackenzie King ne fera aucun remaniement dans le cabinet fédéral d'ici la fin de la session, on n'en continue pas moins à mentionner les successeurs éventuels de l'hon. J.-C. Elliott, au cas où ce dernier se déciderait à prendre sa retraite. La maladie du ministre des postes a obligé le gouvernement à nommer un titulaire intérimaire en la personne de l'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce.

On a déjà mentionné le colonel W.-P. Mulock, député de York-Nord, comme ministrable. On parle maintenant de plusieurs autres, notamment de MM. Arthur Slaght, député de Parry Sound; W.-A. Fraser, député de Northumberland; Norman McLarty, député d'Essex-Ouest, et enfin—mais non le moindre—Ross Gray, whip actuel du parti libéral aux Communes.

Il se peut toutefois que ce soit M. Euler lui-même qui prenne le portefeuille des postes tandis que le nouveau ministre lui succéderait au commerce.

Qui ira au sénat?

Malgré que le siège du sénateur A.-E. Fripp, d'Ottawa ne soit vacant à la Chambre Haute que depuis quelques jours, la rumeur désigne plusieurs aspirants dans la capitale fédérale même, notamment MM. A.-J. Freiman, A.-T. Thompson, Gordon-C. Edwards et Alfred Stewart.

Il est fort possible toutefois que le gouvernement ne remplisse pas cette vacance au sénat par un citoyen d'Ottawa parce que l'Ontario ne compte, à l'encontre de Québec, aucune division sénatoriale. Mais on ne croit pas cependant que la nomination ait lieu d'ici quelque temps.

Roosevelt non disposé à être un dictateur

Il le proclame dans une lettre publiée aujourd'hui.

(Presse associée)

WARM SPRINGS, Georgie, 31. — Le président Roosevelt dit dans une lettre publiée aujourd'hui qu'il n'a pas d'inclination à être dictateur.

La lettre, adressée à un ami non nommé et en date du 29 mars, demande l'approbation de la mesure de réorganisation du gouvernement des Etats-Unis sous sa présente forme, et elle répond aux accusations que la loi ferait de Roosevelt un dictateur. Comme vous le savez, dit le président, je suis tout à fait opposé à une dictature américaine, comme vous l'êtes vous-mêmes, et mes raisons sont les suivantes: je n'ai pas d'inclination à être un dictateur, je n'ai aucune des qualités qui me rendrait un dictateur pouvant obtenir des succès, j'ai une connaissance trop profonde des dictatures actuelles pour que je désire la dictature sous une forme quelconque, dans une démocratie telle que celle des Etats-Unis d'Amérique.

AU PARLEMENT DE TORONTO

La session sera prorogée le 8 avril, probablement

TORONTO, 31.— Stimulés par la perspective de la prorogation le 8 avril, les députés se préparent à hâter la conclusion des affaires pendantes en mettant un terme à leur verbosité naturelle. Le premier ministre a consenti à ne pas demander que la Chambre siège le soir et le samedi après-midi après que le leader de l'opposition, M. Macaulay, l'eût assuré de sa coopération et de celle des députés de la gauche. Personne ne peut prédire le résultat du vote sur la motion demandant au gouvernement fédéral d'autoriser les provinces à instituer des loteries. Le premier ministre et le chef de l'opposition la favorisent, et plusieurs députés des deux côtés de la Chambre ont dit tout haut qu'ils favorisaient la motion mais on sait d'autre part que les membres du cabinet et plusieurs députés des deux côtés de la Chambre s'y opposeront. Une pression très forte est faite du dehors contre la motion, par des personnes opposées au principe même des loteries.

La chambre devra aussi se prononcer sur le bill légalisant les nouveaux contrats de fourniture de courant passés avec les compagnies québecoises.

Les députés ont abattu pas mal de besogne, hier. M. McQuesten, ministre de la Voirie, a donné une idée à la Chambre du projet d'un pont de 4 millions qui sera construit par un délégué des gouvernements de l'Ontario et du New-York. Le nouveau pont sera construit six cents pieds plus bas que l'ancien emporté par la débâcle. Un million et demi seront dépensés pour le pont lui-même, mais une dépense de deux millions est prévue pour l'achat de terrains. Le bill a passé en deuxième lecture. Le gouvernement fédéral n'a pas encore autorisé le gouvernement ontarien à déléguer quelqu'un pour la construction du pont et le Sénat de l'Etat de New-York a rejeté le bill passé par la législature.

La Chambre passa aussi en deuxième lecture un bill du ministre de la santé instituant une commission pour faire enquête sur les traitements préconisés pour la cure du cancer. La commission aura le droit de soumettre à un examen les découvreurs des traitements et les traitements eux-mêmes. M. Kirby a formulé le désir que le gouvernement fédéral institue une telle enquête à même les 400.000 dollars recueillis à l'occasion du jubilé du Roi, mais si le gouvernement fédéral ne fait rien la province devra agir, a dit le ministre.

Le bill de M. George Henry, l'ancien premier ministre, destiné à rendre illégale la pratique de ne voter que pour un seul candidat quand on peut voter pour plus d'un (plumping) a été défait. Le Procureur général a qualifié le bill de "rétrograde" et M. Aurélien Bélanger, député libéral de Prescott a dit qu'une telle loi priverait les minorités de leur représentation.

M. McQuesten a dit que le pont de Niagara avait fait des recettes de 500.000 dollars l'an dernier, même si la compagnie propriétaire a prétendu que les revenus n'avaient été que de 275.000 dollars. J'ai basé mon calcul sur 5 millions de personnes et un million d'automobiles qui ont franchi le pont, a expliqué le ministre.

Vous pouvez magasiner partout, mais pour profiter des MEILLEURES valeurs allez chez

F. SLOVER LIMITED ON BY WARD MARKET

SUR LE MARCHE BY

Mille soldats fuient en France

(Presse associée)

TARBES, France, 31. — Mille soldats du gouvernement espagnol, dont la base a été coupée par l'avance des nationaux à l'est de Jaca, se sont enfuis par les Pyrénées dans le petit hameau français d'Hospice. Ils ont rendu leurs armes sans résistance et ont déclaré que mille autres soldats étaient en route pour la France.

HOSPICE ST-CHARLES

Vendredi soir le 1er avril à 8 h. 30 aura lieu à l'Hospice St-Charles, (entrée rue Cathcart) une grande partie de cartes à 25 sous, organisée par les patronesses de l'institution.

De beaux et nombreux prix seront décernés aux gagnants.

VENEZ EN FOULE!

M. L.-C. Pothier meurt à 73 ans

Hier soir décédait à sa demeure, 207 rue Cathcart, M. Louis-Camille Pothier, époux bien aimé de Lucia Potvin.

Le défunt naquit à Sorel, Québec, il y a 73 ans. Il vint à Ottawa il y a 53 ans et durant 40 ans, il fut employé à l'Imprimerie du gouvernement. Promu à la Commission du Service Civil il devint examinateur. Depuis cinq ans, M. Pothier était à sa retraite.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, un fils Emile, un frère Arthur Pothier de Sorel et un grand nombre de parents.

Paroissien très populaire de la Basilique, le défunt était membre du Tiers-Ordre, de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Saint-Vincent-de-Paul, de l'Adoration nocturne et de la Ligue de la Sainte-Vierge.

Les funérailles auront lieu samedi matin. La dépouille mortelle quittera la résidence mortuaire à 7 h. 45 pour se rendre à la Basilique où le service funèbre sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Le "Droit" prie la famille de M. Pothier de croire en ses plus sincères condoléances.

Mme ALPHONSE SEGUIN DECEDEE A ST-PASCAL

A sa demeure de Saint-Pascal-de-Baylon décédait le 30 mars dernier Mme Alphonse Séguin, née Angèle Parker, à l'âge de 68 ans. Mme Séguin était malade depuis longtemps.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, cinq fils: Joseph, Cyprien et Ovila, de Saint-Pascal-de-Baylon; Albert et Ernest, d'Ottawa; cinq filles: Mme Lorenzo Savage (Albina), Mme Donat Boudreau (Alexina), Mme Omer Brunet (Clara), de St-Bernardin, Mme O. Comtois (Eva), de Clarence Creek, et Mme Georges-Etienne Ménard (Alice), de Bourget.

La défunte laisse aussi deux soeurs: Mme Joseph Méthot, d'Ottawa, et Mme Joseph Deschamps, de Rockland; deux frères: Francis, d'Ottawa, et Eddy, de Cornwall; et cinquante-cinq petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi, le 2 avril prochain, en l'église de Saint-Pascal-de-Baylon, à 9 heures.

Le "Droit" offre à la famille en deuil ses sincères condoléances.

LES FUNERAILLES DE M. PHILIAS DESILETS

Un émouvant hommage a été rendu, hier matin, à la mémoire de M. Philias Desilets, marchand-tailleur de la rue Rideau, décédé dimanche dernier.

Les funérailles avaient lieu à 8 heures 15 hier matin en l'église du Sacré-Coeur au milieu de nombreux parents et amis. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Marcel Hudon, O.M.I., assisté des RR. PP. L. Scheffer et L.-P. Pelletier, tous deux O.M.I., respectivement comme diacre et comme sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame où le R. P. Verreault a béni le cercueil.

Les principaux deuillants étaient ses deux fils, Lucien et Emile; une fille, Mme J.-T. Kelifer; un frère, Moïse et une soeur, Mme H. Gagnon et quatre petits-enfants, tous d'Ottawa.

Son épouse, née Emma Jolicoeur, l'a précédé en 1924 dans la tombe.

Reconnus dans le cortège: le major A.-A. Pinard, Me Jean Genest, C.R., Me Philippe Dubois, C.R., Me Lorenzo Lafleur, C.R., O. Jolicoeur, A. Lambert, J. Nolan, J.-E. Pellerin, E. Jolicoeur, H. Charron, J.-H. Laperrière, H. Lemay, A. Quinn, J.-E. Morin, V. Leclair, A. Martel, O. Béland, J.-H. Lemieux, J.-C. Reynolds, H. Trudel, A. Grenier, C. Labrèche, O.-E. Larivière, R.-G. Donoghue, A. Villeneuve, A.-R. Bélanger, Pierre Marchand, E. Rochon, le docteur J. Reed, H. Melançon, R. Lefebvre, L.-Z. Caron, D. Brisson, V. Brisbois, P. Têtu, A. Lepage, J.-N. Gratton, J. Emond, J.-T. Guérin, J.-E. Barrette, E. Chartrand, R. Jolicoeur, Me Lionel Choquette, Antonio Plouffe, secrétaire de l'Institut Canadien-français, A. Verreault et plusieurs autres.

La validité du testament Millar

(Presse Canadienne)

TORONTO, 3. — En dernier ressort, ce sera peut-être le Conseil privé qui devra décider de la légalité du fameux testament de Charles Vance Millar. M. Benjamin Luxenberg, avocat de Toronto, a déclaré que ses clients, Alexander Butcher et Arabella West, parents de M. Millar, se pourvoieront en appel au comité judiciaire du Conseil privé.

Le jugement dont on appellera a été rendu par la Cour Suprême du Canada. Cette dernière a déclaré le testament valide. Le testament donnait aux clergyman de Toronto les stocks de la brasserie et une somme de $500,000 à la femme qui donnerait naissance au plus grand nombre d'enfants dans les dix années qui suivraient la mort du testateur.

Le paiement des $500,000 aux quatre mères gagnantes sera retardé si la poursuite en appel est accordée.



STATISTIQUES HUMAINES

Le nombre d'hommes de moins de vingt-cinq ans qui sont mariés et qui occupent un emploi est de 66.343 au Canada d'après le recensement de 1931. Celui d'hommes de moins de trente-cinq ans qui sont mariés et qui occupent un emploi est de 512.226 au Canada d'après le même recensement, a répondu le gouvernement hier après-midi, à la Chambre des communes en réponse à une question de M. D.-G. Ross, député de St. Paul's. M. Ross avait demandé le renseignement ci-haut mentionné pour les hommes âgés de moins de trente ans. Mais, comme le gouvernement ne possédait pas ces statistiques, il a fourni celles qui s'en rapprochaient le plus.

Le gouvernement a aussi fourni les renseignements suivants à M. Ross. Au Canada, le nombre des célibataires de moins de vingt-cinq ans qui occupent un emploi est de 689.772 et celui des hommes célibataires de moins de trente-cinq ans qui occupent un emploi est de 996.453. Au Canada, le nombre des femmes de moins de vingt-cinq ans qui sont mariées et qui occupent un emploi est de 9.020 et celui des femmes de moins de trente-cinq ans qui sont mariées et qui occupent un emploi est de 30.570. Enfin, au Canada, le nombre des femmes célibataires de moins de vingt-cinq ans qui occupent un emploi est de 313.217 et celui des femmes célibataires de moins de trente-cinq ans qui occupent un emploi est de 441.841. Ces statistiques sont tirées du recensement de 1931.

En 1938, on évaluait comme suit le nombre de ceux qui occupaient un emploi: hommes, 826.000 (âgés de moins de 25 ans), 1.706.000 (âgés de moins de 35 ans); femmes 356.000 (âgées de moins de 25 ans), 543.000 (âgées de moins de 35 ans).

LE SORT DES M. DE POSTES

Durant l'année 1937, 69 maîtres de postes occupant des bureaux de poste dont les recettes étaient de moins de $2.000, ont été destitués pour partisannerie politique et 156 pour irrégularités financières, changement d'emplacement, etc., a répondu le ministère des postes hier après-midi à la Chambre des communes en réponse à une question de M. J. Needham, député de The Battlefords.

A PROPOS DES ENTOMOLOGISTES

Le gouvernement maintient une branche du Service d'Entomologie dans la province de Québec et voici quels sont les noms des fonctionnaires, suivis de leur date d'entrée: C.-E. Petch, 2 juillet 1912; J.-B. Maltais, 15 mai 1927; L. Daviault, 4 juin 1929; W.-S. Ryan, 8 mai 1922; N. Beaudoin, 16 mai 1924; N. Cameron, 1 octobre 1921; G.-L. Giasson, 19 juin 1925; P. Taché, 18 juin 1929; H.-A.-U. Munro, 23 juin 1931; E.-A. True, 14 octobre 1925; G. Archambault, 1 août 1928; G. Guay, 4 novembre 1936; L.-R. Gagnon, 24 mars, 1924. A l'exception de M. Petch, dont un arrêté-en-conseil confirma la nomination le 8 octobre 1912, toutes les autres nominations ont été faites par la Commission du Service civil. C'est ce que l'honorable James-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a répondu hier à la Chambre des Communes en réponse à M. A.-J. Lapointe, député libéral de Matapédia-Matane.

LES SOLDATS COLONS

Les acheteurs des fermes que la Commission d'établissement de soldats a vendues lui devaient encore, au 28 février 1938, la somme de $40.324.597,30, de laquelle $13.177.180.52 représentent la fraction maintenant échue, a déclaré le gouvernement hier après-midi, à la Chambre des communes en réponse à une question posée par M. J.-A. Blanchette, député libéral de Compton.

En supposant que les acomptes soient versés régulièrement le paiement de ces fermes, en toute probabilité, sera acquitté en vingt-cinq ans a ajouté le gouvernement. Le coût d'administration de la Commission d'établissement de soldats et de tout son personnel a été de $757.507,95 en 1935-36 et de $730.298,44 en 1936-37. Voici combien de colons dans chaque province relèvent de cette Commission: Colombie britannique, 2.379; Alberta, 5.291; Saskatchewan, 4.572; Manitoba, 1.939; Ontario, 1.460; Québec, 332; Provinces maritimes, 1.295.

PERMIS DE T.S.F.

Le ministère des Transports annonce qu'à partir de demain, le 1er avril, tout acheteur de radio-récepteur devra produire un permis de radio, de 1938, avant de pouvoir obtenir la livraison de l'appareil. Il est aussi défendu à une personne d'installer ou de faire fonctionner plus d'un radio dans une maison sans avoir obtenu un permis par appareil récepteur. Il est également défendu de faire fonctionner un radio émetteur causant de l'interférence aux autres appareils radiophoniques. Les marchands et les personnes faisant des réparations de radio n'auront pas le droit de réparer des radio-récepteur sans que les propriétaires de ce radio produisent leur permis de l'année. Ces conditions font aujourd'hui le sujet d'un extra de la Gazette du Canada.

On forme au Mexique un parti de la révolution

On désire exécuter le programme: le Mexique aux Mexicains. Le nouveau parti se compose d'ouvriers, de fermiers et de soldats.

MEXICO, 31. (P.A.) — Un nouveau "parti de la révolution" a été formé, afin de mettre à exécution le programme du "Mexique pour les Mexicains" et d'établir une société sans classes dans un Etat socialiste.

Le nouveau parti d'ouvriers, de fermiers et de soldats est un parti intensifié du gouvernement, qui s'est emparé de l'organisation de l'ancien parti national révolutionnaire du président Lazaro Cardenas. Barbas Gonzalez, chef du vieux parti, a été nommé président du nouveau.

Son programme, soumis à une convention hier soir, comporte un appel à la nationalisation progressive de la grande industrie (telle que l'expropriation de l'industrie étrangère du pétrole, d'une valeur de $400.000.000).

L'expropriation de l'industrie pétrolifère de 17 compagnies des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas a suscité de vigoureuses protestations de la part des Etats-Unis, qui ont demandé au Mexique comment il paierait une indemnité, et aujourd'hui il y a indice d'une scission relativement à l'appui au congrès du président Cardenas.

A une séance spéciale du congrès, le 11 avril, il sera question du problème pétrolifère. On affirme qu'au moins dix sénateurs diront au président comment le Mexique trouvera des marchés étrangers pour le pétrole, ce que fera le gouvernement pour l'industrie minière, qui sera probablement grandement affectée par la suspension des achats d'argent des Etats-Unis, et comment le Mexique paiera les propriétés pétrolifères.

D'aucuns croient que les compagnies pourront être payées en pétrole ou que la direction de la compagnie continuera à exploiter les puits et qu'elle se servira des profits pour payer sa dette.

S'il y a impossibilité de trouver des marchés anglais et américains, qui achètent normalement 60 pour cent des exportations de pétrole mexicain, le Mexique pourrait conclure un accord commercial avec le Japon, l'Allemagne ou l'Italie.

Le parti révolutionnaire récemment formé adopterait les doctrines socialistes de Marx et conserverait la présente constitution et le mode de gouvernement démocrate. Il travaillerait pour atteindre les buts suivants: la reconnaissance de l'existence de la lutte des classes comme étant inhérente au régime capitaliste; droits égaux pour hommes et pour femmes, y compris le droit de suffrage; économie agricole collective; sécurité sociale pour les ouvriers du sol aussi bien que pour les ouvriers industriels.

Des cuirassés des États-Unis dépassant 35.000 tonneaux

Les Etats-Unis annoncent à la Grande-Bretagne et à la France qu'ils en construiront.

(Presse associée)

WASHINGTON, 31—Les Etats-Unis ont fait connaître formellement à la Grande-Bretagne et à la France leur intention de construire des cuirassés dépassant 35.000 tonneaux.

Le secrétaire d'Etat Hull a envoyé des notes en ce sens aux ambassades anglaises et française et à la légation canadienne. Le texte en sera publié demain. Les Etats-Unis s'attendent de recevoir une note anglaise du même genre au cours de la journée. Une note française est également attendue, mais, dit-on officieusement, la France s'en tiendrait à la limite de 35.000 tonneaux.

La note américaine dit qu'une puissance non liée par le traité naval de Londres, le Japon, a fait présumer, en ne répondant pas à la note américaine de février, qu'elle construirait ou avait l'intention de construire des cuirassés de plus de 35.000 tonneaux.

La note ne propose pas une nouvelle limite de tonnage pour les superdreadnaughts. Une décision sera prise lors de futures négociations.

LE CHAN. O'TOOLE PARLE DU CONGRES EUCHARISTIQUE

Sous les auspices du comité national du Congrès Eucharistique national, le chanoine George O'Toole, curé de la paroisse Ste-Brigitte, donnait le vendredi 25 mars un discours radiodiffusé sur un réseau de postes canadiens. Voici la traduction dune certaine partie de l'oeuvre de M. le chanoine O'Toole.

Le chanoine O'Toole commence son discours ainsi: "Dans quelques semaines, plus précisément du 22 au 26 juin, le peuple catholique de toutes les parties du Canada, et de certains centres des Etats-Unis, se réunira dans la vieille cité de Québec, qui depuis trois siècles est une forteresse et une forteresse de la foi. Là, ces catholiques renouvelleront leur loyauté au Christ Roi, le Roi eucharistique. Pareil événement ne s'est pas encore vu depuis le Congrès Eucharistique de Montréal en 1910 qui, tout comme le prochain congrès, avait réuni le clergé et les fidèles en si grand nombre. C'est Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, qui avec l'aide des autres évêques, a organisé le congrès. Nous lui devons pour cela notre plus entière reconnaissance."

Le chanoine O'Toole rappelle dans quelle cité historique se déroulera le Congrès. Rappelant brièvement l'histoire religieuse des Canadiens français, il mentionne "qu'en dépit de la conquête du Canada par l'Angleterre, au moment où les persécutions religieuses faisaient rage en Angleterre, Québec est demeuré catholique jusqu'à la moelle."

De l'histoire politique du Québec, le chanoine O'Toole n'en parle que pour montrer le souci religieux qui inspirait tous ceux qui l'ont colonisé.

Il rappelle que les Irlandais et les Anglais catholiques ont joué un rôle important dans le développement de l'Eglise au Canada, et invite tous ceux-ci à s'associer aux autorités, tant par leurs prières que par leurs oeuvres, pour le succès du prochain Congrès Eucharistique.

Le chanoine O'Toole exhorte ensuite tous les catholiques à la prière car c'est elle qui, comme dans le passé, sauvera les catholiques canadiens de tous les dangers qui les menacent. Presse, radio, cinéma, moeurs dangereuses, divorces, la limitation des naissances, l'onamisme sont autant de dangers qui menacent quotidiennement la société catholique. "Le loup du communisme, sous un manteau d'agneau, est prêt à nous dévorer ainsi qu'au Mexique, en Espagne et en Russie", ajoute-t-il.

Le chanoine O'Toole termine ainsi son discours: "Le Saint-Père et ses évêques ont institué un vaste mouvement d'Action catholique et maintenant on demande des prières aux fidèles et leur présence au Congrès Eucharistique. Les hommes catholiques devraient répondre à cet appel et se préparer au congrès de juin, même s'ils doivent laisser leur bureau ou leur manufacture, leur ville ou leur village. Ils devraient être prêts à de nombreux sacrifices pour pouvoir se rallier sous l'étendard du Christ. Le remède aux maux sociaux consiste dans la restauration de la morale chrétienne qui doit être remise à sa place dans notre pays. Il n'est pas de meilleur moyen pour sauvegarder la foi et pour répandre le royaume du Christ que ce rassemblement d'évêques, de prêtres et de fidèles qui tous méditeront et prieront sous la bannière du Christ, notre Roi Eucharistique, qui a dit: "Sans moi vous ne pouvez rien faire".

Augmentation des taux d'assurances

(Presse canadienne)

TORONTO, 31 — Les taux d'assurances maritimes sur les grands lacs seront de 15 pour cent plus élevés cette année que l'an dernier, par suite de l'augmentation du coût de la construction de vaisseaux, annonce aujourd'hui A.-B. Packenham, agent d'assurances maritimes.

Emprisonnement à perpétuité

(Presse canadienne)

MONTREAL, 31.— Maurice Guibord, dont le témoignage a fait condamner à mort son complice, a été condamné lui-même aujourd'hui, par le juge Lazure, à l'emprisonnement à perpétuité, à la suite du meurtre, en décembre, de Sylvio Benoit, marchand de tabac. Le juge a déclaré au prisonnier que son crime était un meurtre et non pas un homicide involontaire. Toutefois, comme Guibord a contribué à apporter la plupart des preuves qui ont fait condamner Georges Dagenais, et vu sa jeunesse, ces choses ont été prises en considération, et l'accusation de meurtre a été changée en celle d'homicide involontaire.

Une ville chinoise est en flammes

(Presse associée)

SHANGHAI, 31. — Un combat se livre aujourd'hui dans les rues de Taierchwang, et la bataille de 17 jours entre Japonais et Chinois, le long du chemin de fer Tien-Tsin-Pou-Kéou, est sans résultat décisif. La ville de Taierchwang est en feu.

Trois aviateurs tués en Grande-Bretagne

LINCOLN, Angleterre, 31.— Trois aviateurs du service royal ont été tués aujourd'hui dans une chute de deux avions, qui volaient à 200 pieds au-dessus de l'aéroport de Scampton, Lincolnshire. Les victimes sont le pilote Torrell, le sergent Davies et l'aviateur Scoberg.

PLUS ECONOMIQUE PLUS DE CHALEUR OTTAWA COKE

THE OTTAWA GAS CO.

Tél: 2 - 4801

Jeune homme distingué en quête d'une position d'avenir

Compagnie à fonds social en voie de formation pour diriger hôtel bien connu aux Etats-Unis, proximité de Montréal, au capital initial de $150,000, offre position de

SECRETAIRE-TRESORIER

à jeune homme de bonne famille, pouvant, en disposant de $5,000, devenir l'un de ses principaux actionnaires. — PLACEMENT de tout repos. Conseil d'Administration de premier ordre. Siège social à Montréal.

QUALITES REQUISES: Sciences comptables, commerciales pour régie générale. Age: entre, 22 et 30 ans. Education parfaite. Le candidat devra mentionner âge, occupation et expérience depuis trois ans. Références. Salaire désiré.

Tous renseignements donnés sont confidentiels.

Ecrire à Case 50 "Le Droit"

Services de Radio-Canada déménagés à Toronto

Les services des émissions et de la publicité de Radio-Canada seront transportés à Toronto, le premier mai. Parmi les hauts-fonctionnaires de Radio-Canada qui s'en iront à Toronto, sont compris M. Bushnell, contrôleur des émissions et le sous-contrôleur, M. Aurèle Séguin; M. Robert T. Bowman, en charge des émissions dites d'actualité, M. W.-H. Brodie, instructeur des annonceurs, M. D.-W. Buchanan, en charge des causeries, M. R.-H. Wooding, chef de la publicité et M. H.-N. Stovin.

M. Séguin partira la semaine prochaine pour une visite des postes de Radio-Canada dans les provinces des Prairies et de la Colombie. Il sera absent pour un mois et demi. Il reviendra à Ottawa pour quelques semaines avant de s'installer à Toronto définitivement.

Le nord menacé d'inondation

(Presse canadienne)

SUDBURY, 31. — Par suite d'une pluie de 24 heures, certains endroits du nord d'Ontario sont encore menacés d'inondation. La plupart des routes sont impraticables, et quelques-unes ressemblent à de petits lacs. Un pont de Sudbury est inondé et l'eau s'élève à quatre pieds au-dessus d'un autre pont.

La rivière Veuve, à Warren, déborde et inonde la route principale entre Sudbury et North Bay. La route entre Sudbury et le Sault Ste-Marie est boueuse.

L'argent du Canada dans les loteries

"Le bureau de la statistique prépare-t-il une estimation précise des sommes d'argent qui sont sorties du Canada à destination de l'Irlande durant les cinq dernières années, pour le paiement de billets de la loterie des hôpitaux irlandais?" M. Thomas Ahearn, Lib. Ottawa-Ouest) a inscrit cette question à l'ordre du jour de la Chambre des communes aujourd'hui.

Une drogue lui aurait été donnée

(Presse canadienne)

TORONTO, 31. — Angus McIntosh, importateur d'articles d'épicerie de Montréal, a déclaré aujourd'hui, à l'enquête sur les affaires du sanatorium Homewood, de Guelph, Ont., qu'il fut conduit à l'institution, après qu'un médecin de Montréal lui eut donné une drogue.

McIntosh dit que le Dr Colin Russell, de Montréal, le visita en mars 1934, et lui demanda s'il voulait faire faire l'épreuve de son sang. Il y consentit et s'éveilla au sanatorium, dit-il.

Cercle St-Charles

ASSEMBLEE DU 28 MARS

De la lecture des Actes des Apôtres, M. l'aumônier dégagea une leçon formulée à peu près en ces termes: Veillons à ce que nous, canadiens-français, ne perdions point l'avantage de la mission divine, à nous confier, en cette terre d'Amérique.

"Charité chrétienne, signe précieux, et marque distinctive des disciples du Christ" — voilà les paroles mêmes de l'Encyclique, dont traita M. l'aumônier dans une causerie intitulée, tout simplement: "Charité chrétienne".

Ainsi se manifeste de plus en plus la tendance, pour ainsi dire dogmatique, des récentes conférences sur Divini Redemptoris.

Le sujet "Charité chrétienne" était d'envergure, on le conçoit, et il est fort difficile de résumer ici la causerie de M. l'abbé.

Toutefois on peut, en une phrase, faire tenir à la foi argument et conclusion.

"Le manque de charité est la cause principale du trouble du monde moderne; que la charité inspire donc chacun de nos actes (la justice seule ne suffit pas) et il se fera sentir un progrès immense."

M. Silvio Sincennes fit la chronique. Il parla de l'électricité et de ses multiples applications; effleurant vers la fin le sujet de l'exportation de l'énergie hydro-électrique, sans cependant émettre là-dessus d'opinion.

C'était le premier travail de M. Sincennes au Cercle, et il en fut chaleureusement félicité. Ces félicitations il les méritait certainement, ainsi d'ailleurs, que celles que nous lui offrons ici.

Il y eut deux improvisations, l'une et l'autre réussies, et pour cause...

Signalons en passant l'expansion "numérique" du Cercle, en ces dernières semaines, ce qui est évidemment très heureux.

UN HÔPITAL À FLIN FLON

ST-HYACINTHE, Qué., 31. — On commencera le mois prochain les travaux de construction d'un hôpital de $60.000 à Flin Flon, Manitoba, lequel sera sous la direction des religieuses de la Charité de St-Hyacinthe, ont annoncé aujourd'hui les autorités de cette congrégation. Ces religieuses ont des hôpitaux à Le Pas, Manitoba, Sorel, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Lewiston, Berlin et Manchester, N.-H.

Arrestation d'un ancien ministre

VIENNE, 31. — On apprend de bonne source que Kral Vaugoin, ministre de la défense d'Autriche, sous le régime de Dollfuss, a été arrêté sous accusation de corruption. On dit qu'il a été spécialement mêlé au scandale de la Phoenix, la plus grande de compagnie d'assurances de l'Autriche, il y a deux ans. Il en était le vice-président.

MARIONVILLE, Ont.

MARIONVILLE, 31. — Naissance: — M. et Mme Maxime Cayer font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Octave-Wilfrid. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Parisien, d'Embrun, oncle et tante de l'enfant.

Il y a quinze jours, le Rév. Père Massé, Dominicain, était de passage parmi nous, et le dimanche, il nous fit le sermon.

Lundi et mardi, les 28 et 29, nous avons eu notre concours de Pâques et quelques prêtres étrangers sont venus prêter leurs concours à notre curé. Ce sont les abbés Racan, de Limoges, Chénier de St-Albert, et Clément de Vars.

M. Isidore Champagne, notre fromager, est à faire de grosses réparations à sa fromagerie.

Plusieurs de nos paroissiens, qui étaient à l'hôpital, sont de retour dans leurs familles et sont tous assez bien.

SPECIAL

Tabac Canadien en Feuilles

GRATIS

Une pipe en Cèdre doublé en aluminium sera donnée gratuitement avec chaque achat de

5 lbs PETIT ROUGE SPECIAL (nouvelle récolte)

$1.00

Petit tabac nouveau de fantaisie: Quesnel; Parfum d'Italie; Obourg-Belgique;

Petit Canadien: Havana Rouge Quesnel à 25c—35c—40c—50c—60c la livre

Aussi les dernières nouveautées en PIPES.

M. BEAUDET

2, MARCHE BY

Angle de la rue Clarence

Au pays des géants et des fées

Contes de folklore canadien

par

Marie-Rose TURCOT

La tenue littéraire, la valeur des récits féeriques, les illustrations artistiques qui s'y rattachent font de ce volume un livre précieux pour les enfants.

S'adresser au "Droit" 98, rue Georges, Ottawa

Le prix de l'exemplaire est de $0.50.

PAUL GOUIN À OTTAWA

Il donnera une causerie devant les membres de la Chambre Junior de Commerce, au commencement de mai.



M. Paul Gouin, le chef de l'Action Nationale, conférencier de marque et chef de file d'un imposant groupe de Canadiens français, a accepté de donner une causerie devant les membres de la Chambre de Commerce française d'Ottawa, au commencement de mai. Ce sera la première fois que Paul Gouin vient parler devant un auditoire de la capitale. Sa causerie, dont nous annoncerons le sujet plus tard, sera certainement l'objet de vifs commentaires dans tous les journaux du pays. Cette causerie sera donnée au Château Laurier, au cours du grand banquet de la Chambre de Commerce.

DIPHTÉRINE

Remède par excellence contre la grippe, et toutes les affections de la gorge et des poumons.